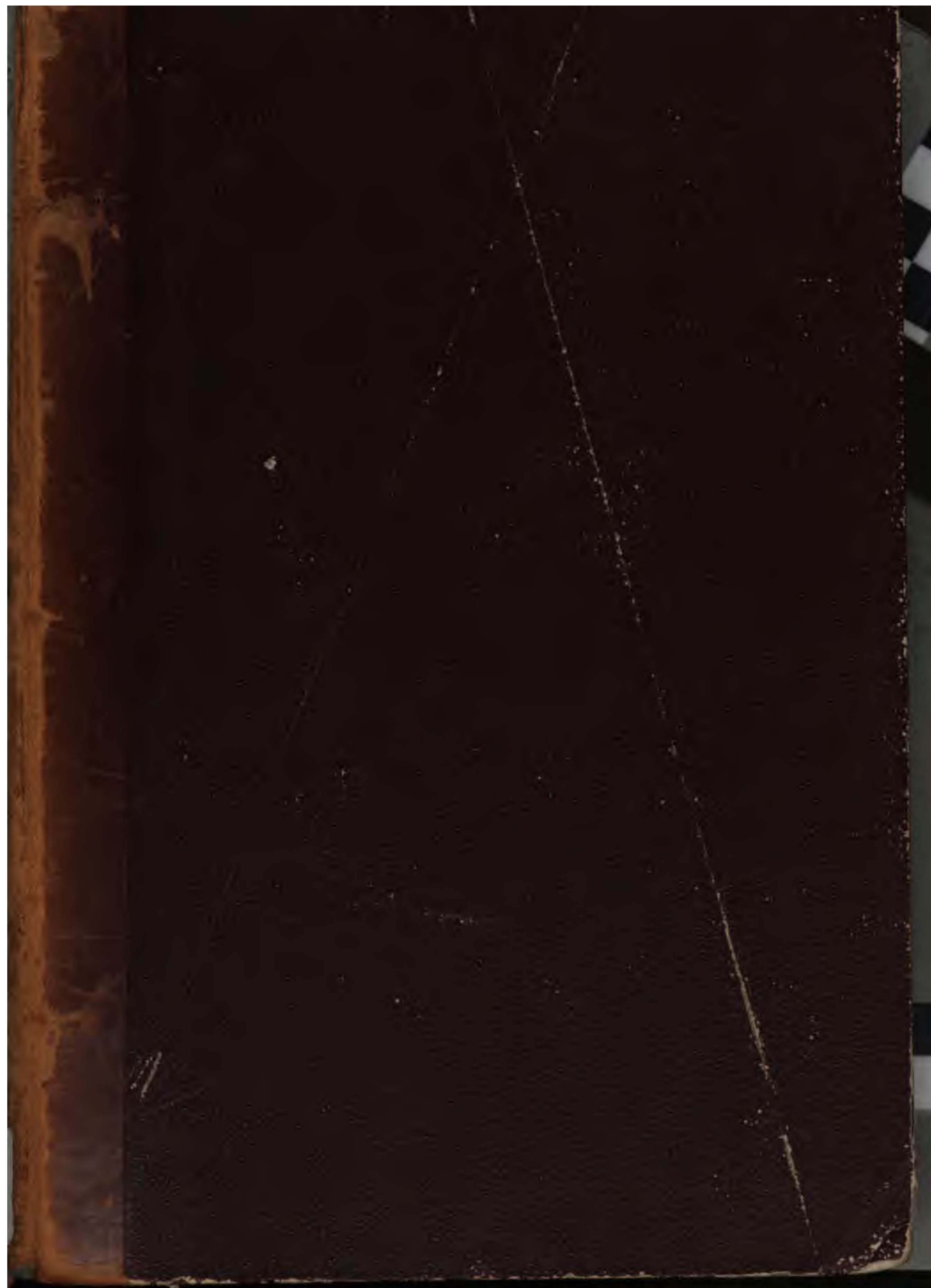
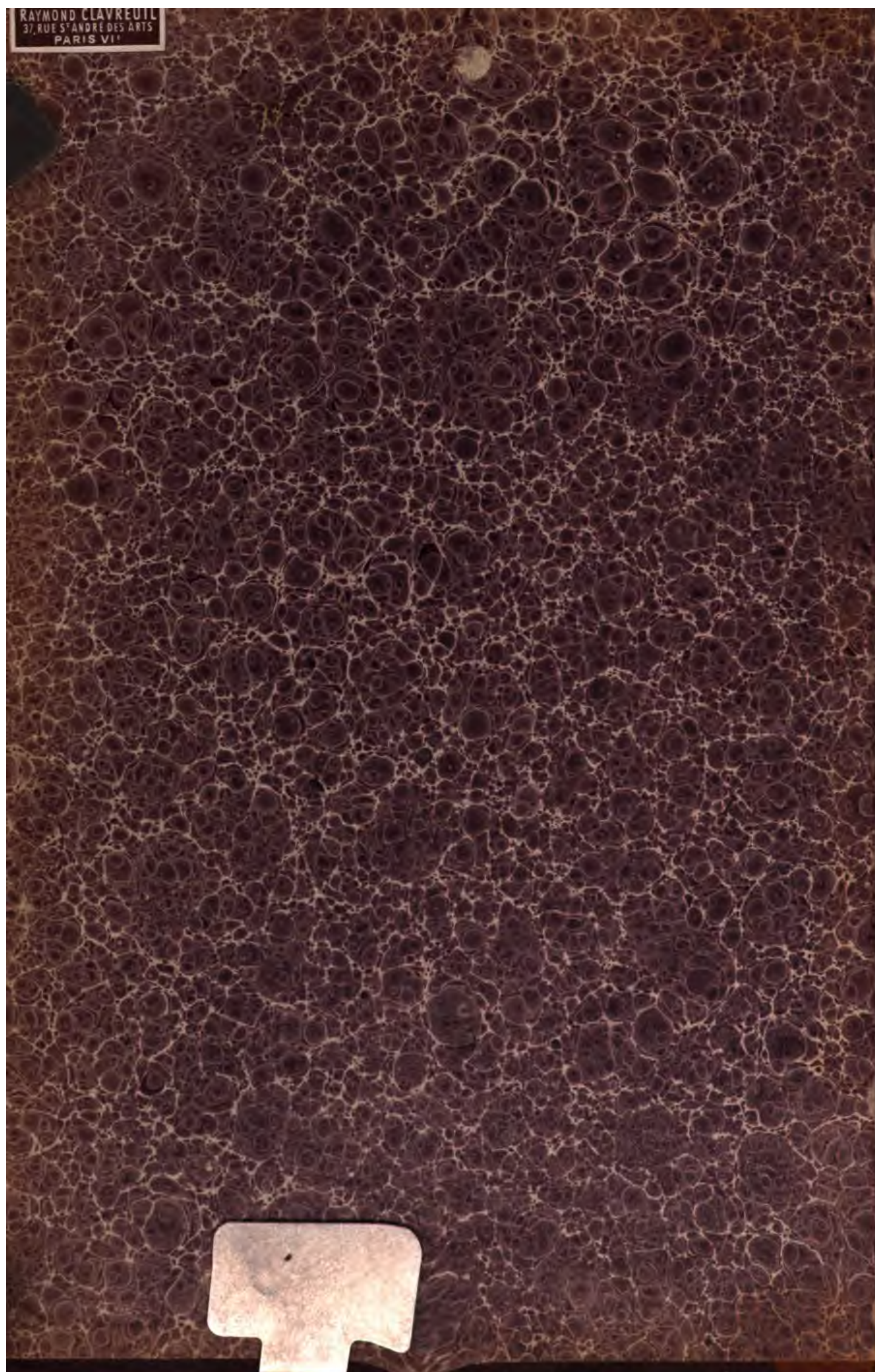
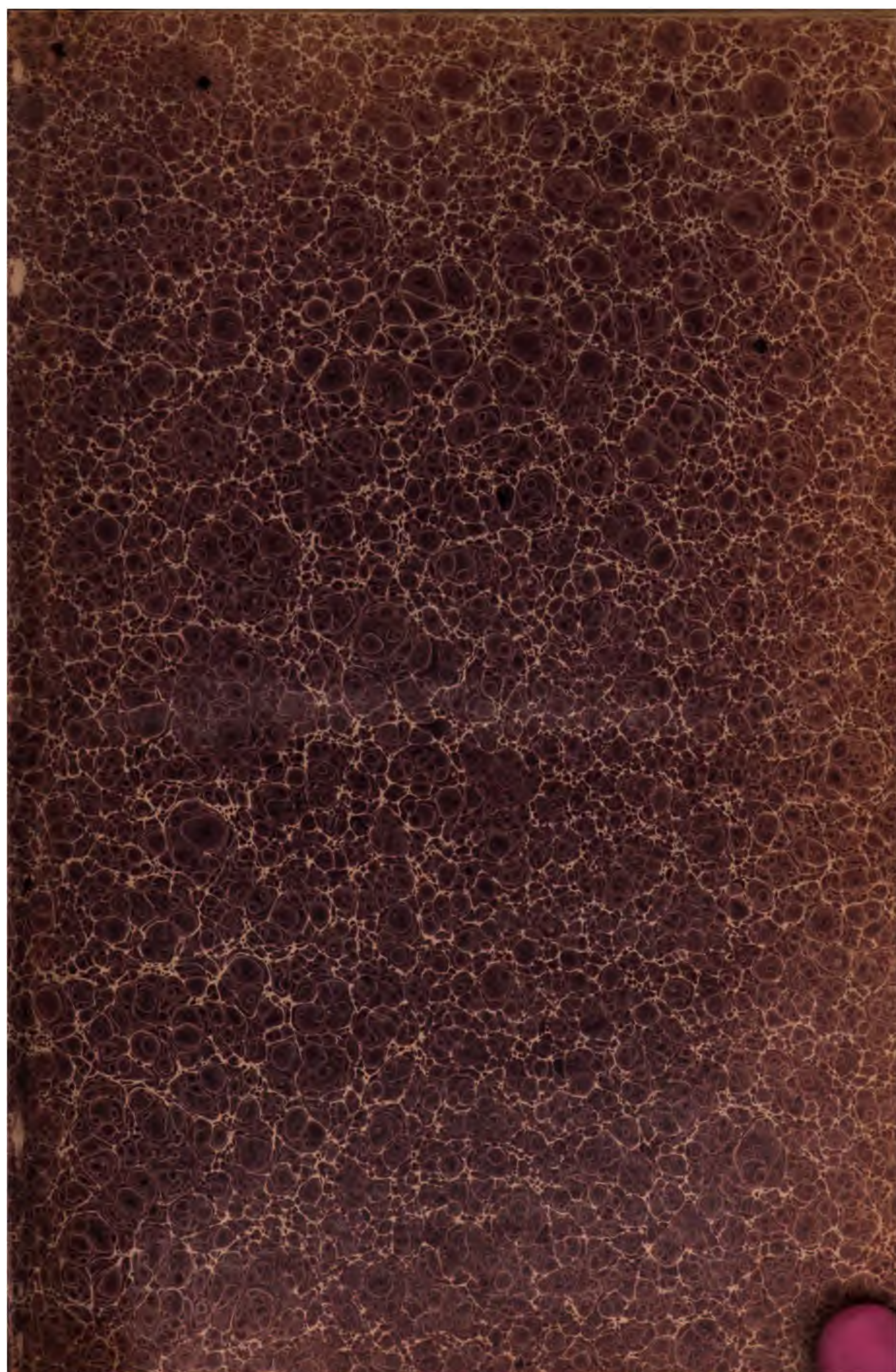
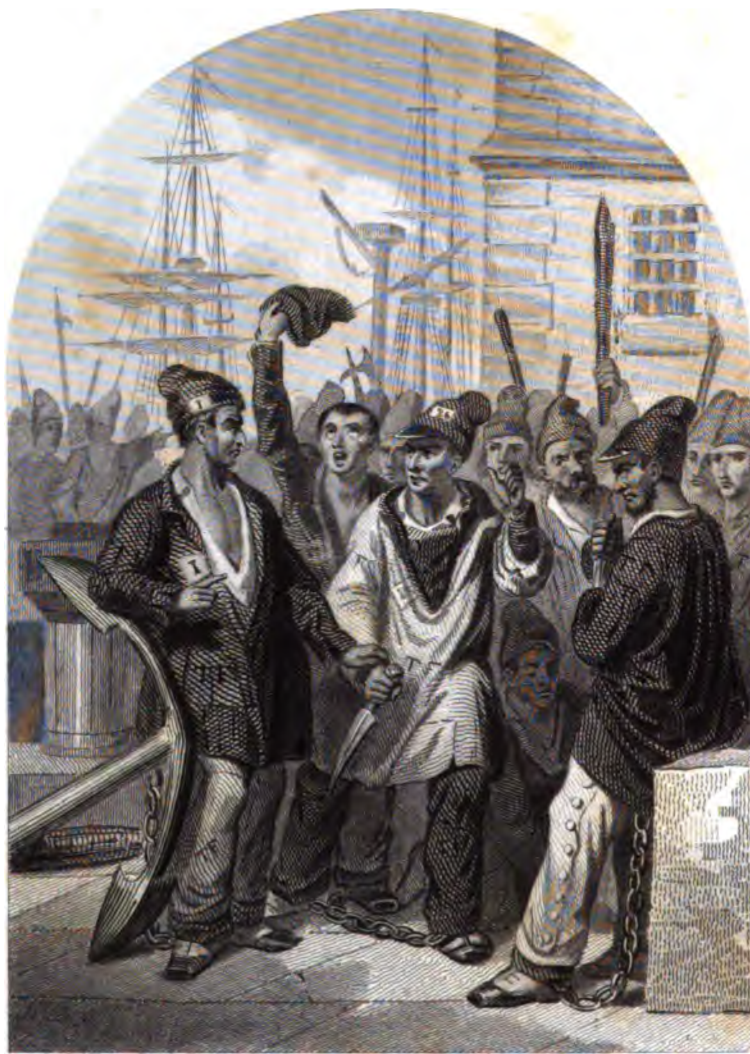



RAYMOND CLAVREUIL
37, RUE St ANDRÉ DES ARTS
PARIS VIe



PARIS. — TYPOGRAPHIE DONDEY-DUPRÉ,
rue Saint-Louis, 46, au Marais.



Marckl del. — Audibran sc.

UNE RÉVOLTE AU BAGNE.

LES PRISONS

DE L'EUROPE,

BICÊTRE, LA CONCIERGERIE, LA FORCE, LA SALPÊTRIÈRE, LE FOR L'ÉVÊQUE,
SAINT-LAZARE, LE CHATELET, LA TOURNELLE, L'ABBAYE, SAINTE-PÉLAGIE, PIERRE EN CIZE,
POISSY, HAM, FENESTRELLES, LE CHATEAU D'IF, CHATEAU TROMPETTE,
LE MONT SAINT-MICHEL, CLAIRVAUX, LES ILES SAINTE-MARGUERITE, LA TOUR DE LONDRES,
PIGNEROLLES, LE SPIELBERG, LES PLOMBS DE VENISE,
LES MINES DE SIBÉRIE, LES SEPT TOURS, LES CACHOTS DE L'INQUISITION.

Histoire des prisonniers d'état, des Victimes du Fanatisme politique et religieux.
Intérieur des Bagnes, Travaux et Punitions des Forçats.
Détails inédits sur toutes les Prisons élevées par le Despotisme.

PAR

MM. Alboize et A. Maquet,
Auteurs de l'Histoire de la Bastille.

MAGNIFIQUE ÉDITION.

SPLENDIDEMENT ILLUSTRÉE DE GRAVURES SUR ACIER.

I.

PARIS.
ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,
RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, 26.

1845



LES PRISONS

DE L'EUROPE,

BICÊTRE, LA CONCIERGERIE, LA FORCE, LA SALPÊTRIÈRE, LE FOR L'ÉVÊQUE,
SAINT-LAZARE, LE CHATELET, LA TOURNELLE, L'ABBAYE, SAINTE-PÉLAGIE, PIERRE EN CIZE,
POISSY, HAM, FENESTRELLES, LE CHATEAU D'IF, CHATEAU TROMPETTE,
LE MONT SAINT-MICHEL, CLAIRVAUX, LES ILES SAINTE-MARGUERITE, LA TOUR DE LONDRES,
PIGNEROLLES, LE SPIELBERG, LES PLOMBS DE VENISE,
LES MINES DE SIBÉRIE, LES SEPT TOURS, LES CACHOTS DE L'INQUISITION.

Histoire des prisonniers d'état, des Victimes du Fanatisme politique et religieux.
Intérieur des Bagnes, Travaux et Punitions des Forçats.
Détails inédits sur toutes les Prisons élevées par le Despotisme.

PAR

MM. Alboize et A. Maquet,
Auteurs de l'Histoire de la Bastille.

MAGNIFIQUE ÉDITION.

SPLENDIDEMENT ILLUSTRÉE DE GRAVURES SUR ACIER

I.

PARIS.
ADMINISTRATION DE [illegible]
RUE NOTRE-DAME-[illegible]

18[illegible].

LES PRISONS DE L'EUROPE.

BICÊTRE.

Quand on sort de Paris par le faubourg Saint-Marcel, à une demi-lieue seulement des barrières, s'élève, sur un monticule dissimulé par les amas de pierres blanches extraites des carrières voisines, un immense château, dont les toits aigus couverts d'ardoises, les murs grisonnants rongés d'une sorte de lèpre, et les mille cheminées tendues au ciel comme des bras suppliants, inspirent au passant la tristesse et l'horreur.

C'est qu'en effet cette maison au profil sinistre est depuis si longtemps l'hôtellerie du crime et du malheur, du remords et de la souffrance, elle a tant vu de maux sans remède, d'expiations sans fautes, d'agonies sans consolations, que parmi tous les hurlements, les blasphèmes, les adieux et les menaces dont le bourdonnement semble encore s'évaporer de ses murs, l'ange du jugement lui-même hésiterait à choisir la voix de l'innocent pour la porter devant le trône de Dieu.

Jamais édifice ne monta plus sinistre vers les nuages que ce château dont les vastes toits s'abaissent sournoisement sur la muraille comme des paupières noires sur des yeux gigantesques. Les monuments finissent par avoir leur réputation comme les hommes. La Bastille était solennelle, intéressante

et noble; Vincennes est lugubre et mélancolique; Bicêtre éveille toutes ces idées, moins la noblesse, plus le dégoût.

La Bastille fut destinée à emprisonner des hommes; sur dix, cinq étaient innocents. De là tout l'intérêt qu'elle inspira. Vincennes, place de guerre honorée par de beaux combats, a lavé glorieusement une partie des souillures de la prison d'état. Mais écoutez la généalogie des pierres de Bicêtre!

Saint Louis donne aux chartreux un terrain vide qu'il avait acheté des enfants d'un nommé le Queux. Sur ce terrain, Jean, évêque de Winchester, qui l'achète des chartreux, fait bâtir un château qui s'appela *Winchestre*, puis Wichestre, puis Bichestre, puis Bissestre, et enfin Bicêtre. Ce château est démoli au quatorzième siècle, et le duc de Berry, frère de Charles V, le remplace par un édifice magnifique. Mais la faction bourguignonne, dirigée par les bouchers Thibert, Saint-Yon et Legois, brûle sous Charles VI ce nouveau château, en violation du traité de paix qui, l'année précédente, y avait été conclu entre le duc de Bourgogne et les ducs d'Orléans et de Berry. Ce traité s'appela la trahison de Winchestre, premier déshonneur imprimé à ce nom.

Le duc de Berry voyant son château en ruines, le donna au chapitre de Notre-Dame. Mais le chapitre, au lieu d'y faire des réparations, le laissa devenir la proie des voleurs, qui s'y logèrent, s'y fortifièrent, et n'en sortirent que pris d'assaut en 1519.

Un moment Bicêtre parut destiné à une régénération. Richelieu en conseilla l'acquisition au roi Louis XIII. En 1632, on rasa tous les bâtiments anciens, on éleva ceux qui subsistent aujourd'hui, et le roi ayant fondé une communauté en

forme d'ordre de chevalerie du titre de Saint-Louis, on y installa des soldats invalides, avec règlements de levées pour les frais du nouvel édifice. En 1634, l'archevêque de Paris, François de Gondi, y permit la célébration de la messe dans une chapelle sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, qui fut remplacée en 1670 par l'église du même nom, qu'on voit s'élever aujourd'hui dans Bicêtre.

Mais Anne d'Autriche avait autorisé en 1648 Vincent de Paul à placer dans Bicêtre une certaine quantité d'enfants trouvés. L'air trop vif de la montagne rendit impossible, après quelques essais, le séjour du château à ces faibles créatures, et les soldats invalides, logés par Louis XIV dans un nouvel hôtel (les Invalides), laissèrent eux-mêmes le champ libre aux mendiants, pauvres et vagabonds, dont le nombre s'élevait pour Paris seul à quarante mille. Bicêtre fut réuni à l'hôpital général en 1657.

Après les mendiants et les estropiés, vinrent ces hideux malades, auxquels les chirurgiens étaient tenus, d'après le règlement, de faire appliquer une correction rigoureuse avant et après le traitement : l'une des deux salles consacrées au traitement de la syphilis était réservée aux hommes, et s'appelait *Saint-Eustache*; l'autre, *la Miséricorde*, était pour les femmes.

Un lit servait à huit malades, qui se relayaient pour l'occuper, et couchaient par terre en attendant leur tour. Les deux tiers mouraient après quelques mois.

Il y avait à Bicêtre en même temps : des vieillards estropiés, des aliénés hommes et femmes, des jeunes gens débauchés, pensionnaires ou non. C'était un réceptacle de souffrances et de corruptions. Bicêtre à cette époque était synonyme de

désastre, et l'on disait : Faire un bicêtre, comme on dit aujourd'hui faire un malheur. Cette maison, en un mot, avait laissé filtrer au dehors la lugubre réputation qu'elle avait au dedans: car, lorsque dans une des prisons de Paris, soit la Bastille, soit la Conciergerie, soit le For-l'Évêque, un prisonnier paraissait trop indocile, on le menaçait de Bicêtre comme d'un châtiment épouvantable.

Ainsi, au travers de cette filière immonde, nous sommes arrivés à la porte du Bicêtre de 1719, sous la régence de Philippe d'Orléans. Mêmes abords farouches, même rigueur de régime, et de plus encombrement; car on y transporte depuis deux mois tous les malheureux enlevés dans Paris qu'on destine à coloniser la Louisiane.

C'est à cet endroit de l'histoire qu'il faut ouvrir le livre pour y trouver un intérêt quelque peu soutenu. Triste intérêt! le crime et l'infamie en sont les premiers éléments. Plus d'une fois, en lisant, on se reportera aux détails de ce préambule, et l'on verra si chaque époque de Bicêtre n'a pas sa face honteuse, devant laquelle a souvent reculé le pinceau de l'écrivain.



ÉVASION DE CARTOUCHE.

BICÊTRE.

[illegible]

Au mois d'avril 1719, à une heure [illegible], un jeune homme [illegible], vêtu d'un habit couleur [illegible] long [illegible] de la rue du Faubourg [illegible] bien [illegible] dans les [illegible] qu'il imprimait à ses [illegible] les bras, ces deux ailes, ou plutôt ces deux rames qui [illegible] plus vite l'esquif humain, tout en lui indiquant une force et une souplesse peu communes.

Il venait de faire longtemps sentinelle devant la fenêtre d'un premier étage, rue des Fossés-Saint-Bernard, et avait guetté la



BICÊTRE.

PRISONNIERS : Les Bohémiennes du mont Souris. — Les colons forcés. — Les femmes de Cartouche. — Augeard Guindon. — Nicolas Guillot. — Duchatelet.

Au mois d'avril 1719, à une heure du matin, un jeune homme à pied, vêtu d'un habit couleur de cannelle, courait le long des maisons de la rue du Faubourg Saint-Victor. Cet homme était d'une taille médiocre, mais bien prise, et la façon dont il portait la tête, la contraction de ses deux poings cachés dans les poches de son justaucorps, la rapidité même qu'il imprimait à son allure, malgré la privation des bras, ces deux ailes, ou plutôt ces deux rames qui font marcher plus vite l'esquif humain, tout en lui indiquait une force et une souplesse peu communes.

Il venait de faire longtemps sentinelle devant la fenêtre d'un premier étage, rue des Fossés-Saint-Bernard, et avait guetté le

jeu de la lumière et des ombres sur les vitres. Parfois une sourde impatience le poussait à monter sur une borne pour mieux voir dans la chambre suspecte. Alors un rugissement furieux lui échappait, et il semblait vouloir se précipiter dans la maison, puis, cédant à une réflexion plus puissante, il recommençait sa faction inquiète.

— Nul doute, murmurait-il, Honorine m'a déjà oublié; c'est bien le plumet d'un officier que je distingue sur le chiffonnier près de la fenêtre... En trois mois! Il est vrai que sans le savoir elle me rend la pareille... J'ai plus d'une fois dans ce voyage en Bourgogne violé les clauses de notre contrat; mais n'importe! il est honteux de ne pouvoir trouver asile chez ma maîtresse, et de rester là, dans la rue, à la pluie... exposé à toutes les rencontres...

Et il accompagnait ce monologue d'imprécations, et de regards tantôt menaçants lancés vers la fenêtre, tantôt prudents et observateurs, lorsqu'ils plongeaient dans la rue et sur le quai.

— Honorine semblait si réservée, si éprise, reprenait-il.... Bah! c'est ma faute.... toujours mystérieux, toujours gêné pour la conduire dans la ville... toujours attentif à n'être vu de personne, si ce n'est de Duchâtelet, une pareille existence aura semblé insupportable à la jeune fille autrefois si joyeuse. Et puis j'avais quitté Ursule pour elle... Ursule, une femme... presque légitime.

Et il se mit à rire en regardant la fenêtre.

— On me rend mon infidélité là-haut. Tout se paye dans ce monde, et fasse le diable que je ne sois jamais taxé plus chèrement! Allons, décidément le plumet ne quitte pas le chiffonnier... C'est pour la nuit, à ce qu'il paraît... Me voici dans le

quartier d'Ursule... rue des Fossés Saint-Victor, n° 16. Essayons si par là on pourrait me fournir un gîte; qui sait? C'est une si bonne raison pour être aimé d'une femme que l'avoir trahie pour une autre! Je dois avoir une clef qui ouvre mon ancienne maison, la sienne... justement.

Allons! bonne nuit, Honorine... Tu pourrais bien me le payer cher, cependant, ajouta-t-il avec une expression singulièrement haineuse qui contracta d'une façon sinistre ses traits doux et réguliers.

Il prit donc sa course par la rue des Fossés-Saint-Victor, et arriva en face de la maison qui portait le n° 16. Là il s'arrêta, ne vit aucun changement apparent, tira une clef de sa vaste poche, et la fit jouer adroitement dans la serrure d'une porte d'allée. Puis s'orientant avec une précision, une vitesse peu communes, il escalada, sans faire craquer seulement une planche, les trente marches de deux étages. Arrivé là, sur un palier, il vint près d'une porte située à gauche et écouta.

Le bruit d'une respiration calme, quoique assez sonore, parvenait distinctement à son oreille.

— Elle dort, pensa-t-il; excellente petite femme! Pourtant elle ne ronflait pas autrefois; c'était, je me rappelle, un sommeil d'oiseau.... Ce sont les chagrins peut-être.... les cauchemars.

Il dit, et introduisant dans la serrure, soit une clef, soit un instrument quelconque, il ouvrit...

— Voyons, la commode était à gauche... une table ronde à droite. Oh! oh! qu'est-ce cela?...

Il venait de se heurter contre une fontaine de grès. L'écho vibra si bruyamment que la dormeuse s'éveilla.

— Qui est là? dit une voix effrayée.

— Eh! ce n'est pas la voix d'Ursule, murmura le visiteur nocturne!

— J'entends marcher! qui est là?... au secours!

— Chut! chut! dit précipitamment le jeune homme.... ne craignez rien... je cherche Ursule...

— Au voleur! continue la voix; au voleur!

— C'est une vieille femme, Dieu me pardonne! dit le jeune homme. Où diable me suis-je fourré?... voulez-vous bien vous taire!

— Au voleur! au vol...

Elle n'acheva pas. Le jeune homme l'avait saisie à la gorge et la roulait en riant dans les draps, les couvertures, les matelas, de façon à ce qu'elle ne pût de quelques minutes se reconnaître ou se faire entendre. Puis, retrouvant son chemin, il se lança par les montées en voltigeant sur la rampe de fer, enfila l'allée noire, tira la porte sur lui, et reprit son chemin en disant :

— J'ai du malheur avec mes femmes! Bon! voilà la vieille qui crie... où aller?... une patrouille peut passer... Ah! Coupe-Barbe est près d'ici... et le cabaretier Geneté, qui n'est pas une femme, ne me sera peut-être pas infidèle, lui... Peste! comme elle crie! Allons, gagnons au pied. — Et il s'enfuit rapidement.

Nous avons dit qu'il courait le long des maisons, rectifions au plus tôt cette locution hasardée. Il n'y avait à cette époque que quatre-vingts maisons dans l'espace considérable compris entre la rue des Fossés-Saint-Victor et la rue Poulliveau ou des Saussaies. Le coureur longeait donc plus de jardins et de terrains

vagues que de maisons. Aussi, soit qu'il s'attendît à trouver un obstacle quelconque au coin de chaque mur ou derrière chaque palissade, il s'arrêtait à tout moment, faisait circulairement une visite rapide avec deux yeux flamboyants comme ceux d'un oiseau de nuit; puis, comme s'il eût sondé les ténèbres avec ce coup d'œil, et repris un nouveau courage, il continuait son chemin, effaçant le plus possible et son ombre dans les masses noires, et le bruit de son pas dans les flaques d'eau bourbeuse où la pluie faisait tremblotter la clarté rouge des vingt-deux lanternes accordées à cette rue par M. d'Argenson.

Il arriva ainsi à cent pas de la fausse porte Saint-Marcel, située à l'embranchement de la rue du Faubourg Saint-Marcel et de celle des Hauts-Fossés, et attenant à la maison même des Gobelins, qui s'appelait alors *Maison royale des Manufactures du Roy, pour les tapisseries, peintures, sculptures, et aussi pour la teinture de la belle écarlate.*

Là notre homme regarda plus soigneusement que jamais, écouta, se blottit, et tira d'un petit sifflet de corne caché dans sa manche un son bizarre qui imitait à s'y méprendre le cri des chats-huants, hôtes fort nombreux d'ailleurs de ce quartier perdu, où le cimetière Saint-Marcel et les marais de la rue du Banquier leur offraient des abris inviolables.

Mais quoique plusieurs de ces animaux funèbres eussent répondu dans le lointain à l'appel qu'on venait de leur adresser, ce n'était pas à eux qu'avait affaire l'homme dont nous parlons. Il concentrait toute son attention sur la porte ou la fenêtre d'une petite maison de sinistre apparence, placée comme en vedette au beau milieu de la rue du faubourg, grâce aux tolérances de l'édilité d'alors. Notre homme n'avait pas

manqué d'apercevoir qu'à travers les fentes des volets et par les tuiles mêmes d'un toit fort délabré, filtraient quelques rayons de lumière. Il y avait plus : cette oreille subtile avait deviné plutôt que perçu certains bourdonnements qui décelaient une vie agitée au sein de la ruche si paisible en apparence. Ce bouge n'était rien moins qu'un cabaret, et ce cabaret avait son enseigne; et s'il eût fait plus clair, ces mots tracés en lettres rouges sur le mur grisâtre : *A Coupe-Barbe*, eussent renseigné suffisamment le voyageur; d'ailleurs à côté de la légende était l'image : un énorme rasoir tranchait une énorme barbe; tout cela peint à fresque par un Zeuxis de la place Maubert, qui, facétieusement, et pour éveiller quelques idées riantes dans l'esprit des habitués, avait tranché avec la barbe la tête même de l'homme rasé; en sorte qu'au lieu du mot cabaret, on eût pu prononcer échaudoir, et au lieu de coupe-barbe, lire coupe-gorge. — Peut-être l'artiste, abonné au vin et à la cuisine de l'endroit, avait-il traité le sujet *ex professo*.

— Allons, dit l'homme, on ne me répond pas. C'est comme rue des Fossés Saint-Bernard. On m'a oublié.

Toujours est-il qu'au troisième coup de sifflet un des volets s'entr'ouvrit; l'habit cannelle poussa un quatrième signal, et ne se montra point. Au contraire, ses mains rentrèrent dans les poches, et s'y occupèrent à apprêter une arme.

Cependant la porte elle-même s'ouvrit, et la lumière, un momoment dévoilée, traça un long sillon doré sur les terrains humides. Dans le centre de ce foyer lumineux apparut un homme dont un buffle blanc serrait la taille.

— Oh! oh! murmura l'habit cannelle, j'avais bien raison de prendre mes précautions; un garde ici! Sait-on déjà que je

suis revenu?... Peste! j'ai pourtant bien caché mes traces, et la vieille que j'ai réveillée ne peut encore avoir donné des renseignements sur mon compte.

L'homme au buffle regarda tout autour de lui, et répéta le signal qu'on venait de donner.

— Ruse de guerre, continua l'habit cannelle... Oui, siffle, siffle, brave soldat aux gardes! — Pas mal imité, pas mal, en vérité... Ah! l'on connait ainsi mon signal?... Quel malheur qu'un si bon pipeur ne me trouve pas soit dans les carrières de Gentilly, soit au boulevard du Mont-Parnasse!... comme j'irais à lui!... Mais, en vérité, poursuivit l'homme avec une sorte d'inquiétude, je crois que c'est lui qui vient à moi!.... Attention!

La porte s'était refermée : obscurité complète, malgré les efforts du vingt-deuxième réverbère du faubourg. Le buffle blanc avait pris un parti, et s'avançait, le sabre au poing, dans la direction de l'habit cannelle.

— Voilà un audacieux compère! murmura ce dernier... il chantonne, autre ruse de guerre!...

Le soldat aux gardes chantonnait en effet ce refrain entremêlé de réflexions :

Cric! croc! marpeaux et mions.
Trut! trut! argotichons!

— Stupide animal que je suis! ajouta-t-il, je vais à la chasse aux chats-huants, pas autre chose... J'avais cru distinguer pourtant... Oh! oh! voilà une borne qui remue... cordieu! nous allons voir si mon sabre a le fil...

Un petit craquement bien vif, bien sec, le cloua sur la place.

— La borne arme son mousqueton, dit-il, je suis perdu!

— Eh! non, imbécile, cria en se levant l'habit cannelle.... ne reconnais-tu plus ni mon sifflet ni la platine de mes pistolets?

— A d'autres, brave homme! répliqua le soldat, qui opéra une retraite savante.

— Duchâtelet! arrête donc!

A cette voix, le soldat aux gardes fit plus que de s'arrêter, il accourut les bras ouverts du côté de l'habit cannelle, qui, de son côté, ouvrait les bras, et ricanait complaisamment.

— Le capitaine!... en chair et en os!

— Eh! oui... me prends-tu pour un vampire?

— Vous revenez comme cela sans dire gare!

— Tu vois bien que j'ai dit gare, puisque tu te sauvais de moi..

— Écoutez donc, il faut être prudent.

— Tu as été si prudent que je meurs de froid et de faim.. Mais pourquoi Geneté, l'hôte de Coupe-Barbe, n'est-il pas venu lui-même?... C'est lui que j'attendais, et non pas toi... Serais-tu cabaretier à sa place?

— Non pas; il vous a bien entendu, et m'a fait signe de l'œil, car nous sommes là-dedans avec un tas d'archers et d'exempts.

— Bah!

— Comme j'ai l'honneur de vous le dire... nous buvons du vin chaud... Or, Geneté a bien entendu, mais il a craint quelque ruse, et m'a dépêché...

— Je te croyais à la Courtille, *au Pistolet*; n'y loges-tu plus?

— Non, le Pistolet est plein d'espions... je vous conterai

cela.... Mais pourquoi venez-vous par ici plutôt que d'y aller *au Pistolet?*

— Parce que, comme tu dis, ce cabaret est surveillé.

— Et vous savez cela déjà?

— Je sais tout.

— Et les affaires? ont-elles été bonnes en province?

— Tièdes... insignifiantes...

— Comme ici... on ne fait absolument rien... Il était temps que vous revinssiez!

— Voilà une nouvelle averse... tâche de me faire entrer à *Coupe-Barbe;* j'ai assez d'eau comme cela, essayons du vin... à propos, Duchâtelet...

— Capitaine?

— Combien sont-ils là-dedans, et qui sont-ils?

— Huit hommes, sept archers et un exempt.

— Pourquoi cette réunion? et à quel titre en fais-tu partie?

— Bon! des soupçons!

— Pourquoi pas?

Duchâtelet se mit à rire aux éclats...

— Voilà qui est joli! me soupçonner! moi!

— Tu as fait tes preuves, diras-tu, mais des preuves, qu'est-ce que cela prouve?

— Vous avez raison. Les apparences sont contre moi.

— C'est clair cela... j'ai déjà dit que trop d'archers, c'est trop... Qu'on en voie quelques-uns par-ci par-là, passe... cela fournit des renseignements au besoin; mais huit d'un coup... si c'était un piége... comment résisterais-tu?... avec ta batte d'arlequin...

— Vous êtes devenu bien défiant en province. Écoutez-moi

donc. Ces archers qui vous font peur sont de braves gens avec lesquels je me suis associé.

— Violation des statuts! pas d'association particulière!

— Vous êtes d'une férocité ce soir... Allons, capitaine, il faudra que je vous remette le cœur avec un verre de notre vin chaud.

— Je n'en tâterai pas de ton vin... je ne trinque jamais avec huit archers... tant qu'ils ne sont que quatre à la bonne heure, car j'ai dans ma poche la raison de quatre hommes...

— Alors vous y perdrez doublement.... car la lippée est bonne, et vous auriez pris part en amateur à une expédition que nous préparons en ce moment.

— Conte-moi cela!

— Eh! tenez, voilà Geneté qui s'inquiète de ma longue absence... vous défierez-vous aussi de lui?..

Duchâtelet siffla, et le cabaretier s'approcha aussitôt, puis reconnaissant l'homme à l'habit cannelle, il fit un bond de joie et lui sauta au cou.

— Le voilà! le voilà donc enfin! dit-il.

— Oui, mon brave, me voilà, et bien dispos.

— Venez chez nous, capitaine; il y a compagnie; mais je vous ferai passer pour un de mes parents... ils sont ivres-morts, ne craignez rien.

Un regard plus fin, plus perçant qu'une lame de stylet, fut la réponse de l'homme à l'habit cannelle. Après ce rapide examen des visages de ses amis, il se décida et les suivit.

— Corbleu! dit Duchâtelet, combien vous faudra-t-il de temps pour reprendre vos bonnes habitudes, capitaine? Vous

êtes sur vos gardes avec nous comme si nous avions reçu mille pistoles pour vous livrer.

— Je ne vous défends pas d'être sur vos gardes avec moi, chers amis.

— Chut! dit Geneté, nous pourrions être entendus.... entrons....

Ils montèrent un escalier tellement roide, tellement englué d'ordures et rocailleux de boue séchée, que l'habitude n'était pas moins utile que l'agilité pour le succès de l'ascension. Dans une petite salle horriblement puante et enfumée, huit hommes vêtus de la casaque des archers jouaient, juraient et buvaient, sans prendre garde à ce qui se passait au dehors. Leurs mousquetons et leurs sabres étaient jetés çà et là parmi les chapeaux et les bouteilles. L'exempt, seul, embrassant des deux bras un vieux poêle encore tiède, regardait autour de lui avec un œil assez attentif; il vit donc entrer les trois hommes que nous connaissons déjà.

— Eh! eh! compère Hurot, dit Duchatelet à l'exempt, voilà un parent que nous rapportons...

— Un parent? dit l'exempt en toisant l'habit cannelle avec cet aplomb que donne l'habitude... Il est bien mouillé, le parent.

— J'arrive de la campagne, monsieur, dit avec politesse le nouveau venu.

— A pied?

— A cheval, monsieur.

— Et votre cheval, où est-il?

— Il est à l'auberge, monsieur.

— A quelle auberge?

— *Au Vainqueur*, monsieur ; près des Fossés Saint-Bernard, monsieur.

Duchatelet et Geneté se tenaient les côtes pour ne pas éclater de rire à la vue de cette humilité, de cette naïveté qui resplendissaient sur la figure de leur ami.

— On dirait le béat saint Martin, regarde-le donc! dit Duchatelet tout bas à l'aubergiste... Est-il beau! Retourne-t-il l'ami Hurot?

— Mais, poursuit l'exempt, si votre cheval a logé à l'auberge du *Vainqueur*, que n'y logeâtes-vous aussi, au lieu de faire tout ce chemin?

— C'est que, monsieur, il y avait place à l'écurie pour mon cheval, tandis qu'il n'y avait pas de lit pour moi dans les chambres, monsieur.

Toutes ces questions ressemblaient si fort à un interrogatoire sérieux, que les archers avaient dressé l'oreille, abandonné les cartes et suivaient la conversation. L'exempt Hurot ne se tint pas pour battu.

— Mais, ici, vous ne trouverez pas plus de lit qu'au *Vainqueur*, reprit-il.

— Je n'en savais rien, monsieur.

— Vous devez savoir pourtant que votre parent Geneté ne loge pas.

— Je sais qu'il ne loge pas, c'est vrai, monsieur.

— Eh bien ! alors?

— Il ne loge pas les autres ; mais moi... c'est différent.... monsieur. Est-ce pas, cousin Geneté, que vous me donnerez bien la moitié de votre lit?...

— Bon! et sa femme, s'écria étourdiment un archer, à qui Hurot lança un regard furieux, comme pour lui faire rentrer cette parole dans le ventre.

— Ah ça, monsieur, dit l'habit canelle en passant du flegme à l'impatience, est-ce que vous n'allez pas me laisser en repos?... Qui êtes-vous?...

— Et vous? demanda Hurot en se levant et en faisant signe à ses archers, qui se levèrent aussi.

L'inconnu lança un coup d'œil rapide à Duchatelet, qui, comprenant sa pensée, cessa de caresser la poignée de son sabre et s'assit paisiblement. Geneté, qui sournoisement avait allongé la main dans une armoire et touché un large couteau de cuisine, imita son compagnon et s'adossa de l'air le plus calme à cette armoire.

— Monsieur, répliqua l'inconnu du même ton de politesse ferme, je suis ici chez moi. Mon cousin Geneté tient cette maison de moi; il la gère en mon nom. Je suis fils d'un bon laboureur de la Brie, et je viens à Paris pour mes affaires; mais je me rappelle qu'il y a sept ans je faisais la guerre en Flandre; et si votre intention est de berner un pauvre paysan, je vous avertis qu'il en faudra découdre; j'ai la tête mauvaise, et j'espadonne agréablement toutes les fois que j'en trouve l'occasion.

Hurot était déjà à cent lieues du plus léger soupçon. Ce maintien, cette assurance n'appartiennent guère aux gibiers dont les exempts sont les chasseurs.

— Voilà qui est parler, dit-il; et vous m'excuserez, mon brave... On fait ce qu'on doit, vous m'entendez bien, et surtout ce qu'on peut...

L'inconnu salua de la tête et ne répondit pas... mais il re-

qu'on fasse plaisir à un homme qui a su tirer tout l'argent des poches publiques pour y faire entrer à la place un peu de papier, — Monseigneur le régent donc a désiré que le Mississipi fût peuplé... sans quoi il arriverait cette chose bizarre, que tous les riches agioteurs qui ont acheté des terres là-bas, en échange de bons louis d'or, seraient réduits à tirer eux-mêmes la charrue (1)... Vous comprenez, est-ce pas?

— Parbleu!

— Mais comme le Mississipi ne paraît pas à tout le monde un pays aussi réel que M. Law le dit, personne ne se soucie d'y aller.

— Comme il conte bien! dit Hurot; ferait-il joliment des rapports, ce garçon-là?... Oh! il y viendra, il y viendra...

— Eh! répondit Geneté, qui buvait moins, sans doute parce qu'il connaissait son vin, Duchatelet n'est pas un croquant comme nous; il est bon gentilhomme, il a reçu de l'éducation...

— Oui dà! mais suis-je donc un croquant, moi? répliqua Hurot en tortillant sa moustache... On n'est jamais croquant lorsqu'on a l'honneur d'appartenir au roi!

— Monsieur Hurot, je ne saurai pas l'histoire, interrompit aigrement l'habit cannelle. Et l'exempt se tut avec une docilité surprenante.

— Or, continua Duchatelet, pour peupler le Mississipi, malgré leurs dents, — je parle des gens qui refusent, — voici ce qu'on a imaginé; on les y transporte gratis, on les nourrit gratis dans la traversée, on les établit gratis là-bas. — Je parle toujours des colons récalcitrants.

— Voilà qui est superbe, n'est-ce pas? dit Hurot.

— Seulement, ajouta Duchatelet, on ne leur demande pas

leur avis présentement, on attend qu'ils soient arrivés là-bas.

— Mais c'est du dernier ingénieux cela, s'écria l'habit cannelle. Et quels sont les mortels heureux qu'on destine à cette existence champêtre?

— Ma foi... le premier venu... on n'est pas exigeant; vous, moi..... monsieur..... ce qui se présente, enfin; mais le prix ordinaire est dix livres!

— Vous me ravissez en extase. Et les femmes? s'occupe-t-on aussi de leur bonheur?...

— Spécialement.... elles ont toutes les préférences de l'administration; vous allez en juger : on les mène en fiacre à Bicêtre ou à la Salpêtrière, on les nourrit délicatement, et on les conduit au Havre. Là se trouvent des navires magnifiques...

— Mais toutes ne sont pas charmées également de cette perspective; il y a toujours des esprits ridicules, des caractères mal faits.

— Je vous dirai que l'on a pris d'abord toutes les filles de bonne volonté...

Et sur ce mot choisi par Duchatelet comme la plus agaçante plaisanterie, il y eut une explosion de rires et de bravos à la table des archers.

— Tiens! tiens! tiens! marmotta l'inconnu, qui donc a eu toutes ces idées-là?

— Je crois que c'est M. l'abbé Dubois, c'est-à-dire monseigneur le premier ministre...

— Ah! nous vivons sous un gouvernement bien spirituel, dit Hurot, et s'il y avait seulement de l'argent en France, ce serait le pays de Cocagne. Par malheur, il n'y en a plus.

— Cartouche en trouve bien, lui! dit un des archers.

— Est-ce que vous croyez cela, vous? dit l'habit cannelle; réellement, dites, est-ce que Cartouche existe?

Hurot haussa les épaules d'un air de dédain.

— Il existe si bien, que M. d'Argenson a promis deux mille livres à qui le trouverait, et j'ai déjà couché en joue la petite maison que je veux acheter avec ces deux mille livres.

— En vérité! dit l'habit cannelle.

— Je me suis consacré à cela particulièrement. Et comme Cartouche n'est pas à Paris en ce moment, je chôme : je pelote en attendant partie, et j'enlève des colons pour le compte du gouvernement.

— Et M. Duchatelet s'est associé avec vous pour cela, à ce que je vois?

— J'ai du temps de reste, dit Duchatelet; or, je n'aime pas l'oisiveté, enlever m'occupe. Et tout en montant ma garde, car, tel que vous me voyez, je suis de garde rue Mouffetard, et de faction à cinq heures du matin..... mais le sergent m'a autorisé....

— Et vous avez quelque chose à faire cette nuit?

— Oui, j'ai découvert une bande de bohémiens que je destine au Mississipi. Ce sont gens du Midi, habitués à la chaleur, ils s'acclimateront fort bien.

— Un moment, compère, dit Geneté, tu ne dis pas tout. Tu caches à mon cousin le plus joli de l'affaire. Figurez-vous, cousin, que l'une de ces bohémiennes est depuis deux mois l'amie, la tendre amie de Duchatelet. Grâce à sa protection, messieurs du guet la laissaient librement exercer sa petite industrie. Elle prophétisait, mendiait, coupait la bourse au besoin; elle faisait voir le diable, et Duchatelet jouait assez bien

le rôle du diable en ces circonstances... Mais la brouille survint entre les amants, et Duchatelet, pour éviter de retomber dans le mal, pour éloigner de lui la tentation, a imaginé un petit enlèvement; un autre eût battu son amante, lui l'exile.

— Avec sa famille, ajouta Duchatelet en se caressant le menton.

— C'est noble, c'est royal, dit l'habit cannelle. Mais à propos de quoi est venue la querelle?

— Amour-propre froissé, mon cher monsieur; Ursule ne cessait de me répéter...

— Ursule! dit l'habit cannelle...

— Ursule, oui, elle s'appelle Ursule; voilà deux mois que je lui fais la cour, moi, un gentilhomme, un soldat aux gardes, et elle me repousse en me répétant sans cesse qu'elle a été la femme d'un grand homme, d'un héros, sans autre commentaire : ma foi, je fus humilié...

— Ursule! murmura l'autre...

— Cette créature vous serait-elle connue? dit Hurot avec curiosité.

— A moi! non pas... Cependant, j'eus en garnison quelques rapports avec une Ursule...

— Il voudrait nous faire croire, s'écria Hurot très-ivre, qu'il est le grand homme que regrette mademoiselle Ursule.

Un sourire singulier plissa les lèvres du jeune homme pensif...

— Donc, vous faites enlever votre Ursule par ces messieurs? ajouta-t-il.

— Oui, je ne me soucie pas de paraître, vous comprenez... cela ferait mauvais effet. Il y aurait larmes, gémissements,

scène de ménage; tout cela fait perdre du temps... le temps est si précieux!

— C'est cette nuit que s'accomplira l'aventure?

— Immédiatement. Ces messieurs vont prendre leurs mousquetons, et me suivre dans la chambre à coucher de la belle et de ses vingt parents.

— Belle chambre? — Ce n'est pas celle où j'ai réveillé la vieille, pensa l'inconnu.

— Oui, une chambre toute en pierres de taille...

— Qu'est-ce à dire?... dans quel quartier?

— C'est une carrière de Gentilly...

Les archers se mirent à rire de la stupéfaction du jeune homme, qui jouait la naïveté pour apprendre mieux toute l'histoire.

— Une carrière de Gentilly!... le Mont-Souris peut-être!

— Justement!

— Eh! mon Dieu! s'écria-t-il comme effrayé, le repaire des loups-garous, des lutins, des sorciers!

— C'est cela même. Ursule est une sorcière des plus distinguées.... Un désespoir d'amour l'a poussée à lier commerce avec le diable. Comme elle brûle les cheveux avec grâce sur un réchaud! Comme elle sait composer un philtre avec des os de pied de mouton que les badauds prennent pour de l'huile de pendu!

Il soupira.

— C'est égal, elle m'aura rapporté pas mal de petits écus, cette pauvre Ursule, sans compter les dix livres de sa vente définitive.

Cette dernière plaisanterie, toute féroce, toute ignoble qu'elle fut, souleva l'hilarité des assistants. A tout prendre, les bohémiens dont on parlait eussent eu autant de raison pour enlever MM. les archers du roi que ceux-ci croyaient en avoir pour enlever les autres.

— Parbleu! dit le jeune homme inconnu en se levant de table avec son sourire étrange, je serais bien curieux de voir cette expédition-là.

— C'est facile! dit Hurot, vous n'avez qu'à nous accompagner.

— Il y a plus, dit Duchatelet, monsieur nous sera de la plus grande utilité : il jouera le rôle du provincial qui a envie de voir le diable.

— Je le veux bien; comment fait-on?

— J'arriverai le premier, dit Duchatelet. La bande n'aura pas défiance de son diable ordinaire; j'annoncerai qu'un provincial, dont j'ai fait la rencontre dans la journée, s'est décidé à venir consulter Lucifer, et qu'il est en marche. On enverra au-devant de lui un ou deux narquois de l'endroit pour le guider à travers les trous et les pierres, puis l'office infernal commencera. C'est alors que paraîtront messieurs du guet que voici, et la capture s'effectuera.

— Gare les coups! dit le jeune homme.

— Il y a douze femmes, à ce que dit M. Duchatelet, six vieillards et deux hommes seulement. Or nous, nous sommes huit mousquetons, si je ne m'abuse pas; il faudrait avoir du malheur pour être battus.

Le départ s'effectua rapidement. Geneté, en prenant congé de son cousin, voulut l'embrasser et lui prêter un manteau.

Cependant les archers avaient déjà gagné la rue, précédés de leur chef. Duchatelet veillait au seuil de la porte.

— Capitaine, dit précipitamment Geneté, défiez-vous de Hurot ; c'est le plus fin, le plus audacieux des exempts. Aujourd'hui qu'il est lieutenant de robe courte comme, ils disent, ses pouvoirs sont assez étendus pour qu'il mette sur pied, en deux ou trois heures, une centaine de cavaliers du guet ou de la maréchaussée. Ne vous aventurez pas à conter les sornettes si spirituelles qui vous sont familières, car s'il a un soupçon seulement, il vous pincera.

Le jeune homme se mit à rire.

— Mon pauvre Geneté, dit-il, tu as perdu la mémoire. Tu ne sais plus qui je suis.

— C'est parce que je le sais que je vous avertis. Vos pistolets sont-ils toujours dans vos poches ?

— Tâte un peu. Les reconnais-tu ?

— Il pleut, l'amorce ne prendrait pas !

— Elle prendra s'il le faut.

— Allez donc ! mais ce n'est pas là votre place. Vous nous négligez, nous ne faisons plus rien.

— Laisse faire ; avant peu tu entendras parler de moi. Depuis mon arrivée j'ai mis déjà trois affaires en train.

La figure de Geneté s'illumina d'un rayon de joie avide.

— Adieu ! dit-il, adieu, cousin, je ferme boutique.

Le cousin descendit agilement l'escalier si roide, et rejoignit les archers, qui s'impatientaient.

De la porte Saint-Marcel à Gentilly la route est longue. Il faisait nuit, il pleuvait ; et sans l'espoir des vingt pistoles,

faible denier après tout pour une société de huit hommes, archers, exempts et curieux, fussent restés auprès du poêle de Coupe-Barbe. Mais les uns cherchaient la gloire d'une capture, les autres une occasion de tourmenter quelques femmes jeunes et sans conséquence. Et puis les vapeurs du vin chaud, concentrées par une bise glaciale, enflammaient les imaginations et ranimaient la vigueur.

Hurot avait fait sa société du jeune homme candide auquel on voulait faire voir le diable. Il lui tenait le bras, et de temps à autre, soit qu'il fût chancelant grâce aux libations de la nuit, soit qu'il fît ses expériences d'homme à recherches, il frôlait les flancs du jeune homme de façon à inspecter, pour ainsi dire, au seul toucher, ses poches et sa poitrine. Celui-ci se hâta de transporter dans sa poche droite — Hurot le serrait à gauche — le pistolet et le couteau qu'il portait de ce côté; puis, plus confiant que jamais, il se livra sans réserve aux investigations volontaires ou non du lieutenant à robe courte. Il faut croire que ce dernier fut satisfait de l'épreuve, car leur amitié était réellement expansive lorsqu'on approcha du Mont-Souris. Hurot avait raconté au jeune homme avec force détails les crimes, les évasions, les subtilités du nommé Cartouche, et révélé quelques-uns des plans qu'il croyait les plus ingénieux pour capturer ce brigand célèbre.

Tout cela était fort naturel, Cartouche étant à cette époque le sujet de toutes les conversations. En effet, dit un historien, dans chaque cercle on ne s'abordait qu'avec cette phrase : Et Cartouche? Une gazette qui n'eût pas au moins donné le bulletin vrai ou faux de la santé du bandit n'avait aucune chance d'être lue. La politique, la littérature, la nouvelle du jour ne

passaient qu'à la faveur des quatre lignes exigées par l'avide curiosité du public.

Déjà les montagnes de pierres blanchissantes comme des fantômes se dressaient à quelques pas de la colonne expéditionnaire, et Hurot en était au douzième forfait de Cartouche — Vol à main armée sur le grand chemin, suivi d'une tentative de viol sur des duchesses, — lorsque Duchatelet prit congé de ses compagnons et pénétra dans la gorge d'une carrière profonde, tandis que ses archers se blottissaient derrière les roues de bois et les monceaux de terre, en attendant le moment de l'invasion.

Hurot passa la revue de son monde, et lorsqu'il voulut donner les dernières instructions au bon jeune homme, il s'aperçut que ce dernier n'y était plus. Personne ne l'avait vu passer; il fallait que, léger comme une hirondelle, il eût rasé le sol, et plongé dans le trou béant par lequel Duchatelet n'avait pu se glisser sans faire rouler quelques pierres.

— Oh! oh! dit l'exempt, cela est étrange. N'attendons pas la célébration du mystère, enfants!... Nous sommes édifiés. Ces bohémiens ne sont assurément pas des saints; qui sait même s'ils n'ont pas enlevé à notre barbe le jeune monsieur qui était là... Gare les chausses-trappes... et en avant!

Les archers se précipitèrent dans la grotte obscure; mais ils n'avaient pas fait cent pas, que leur oreille fut frappée de sons étrangement discordants. Ils virent dans le lointain une lumière vacillante sur laquelle se découpaient d'effrayantes silhouettes de gens dansant et gesticulant. Une barrière infranchissable de moellons et de fagots séparait les assaillants de ces groupes éloignés de bohémiens, et, en deçà de cette bar-

rière même, qui n'offrait qu'une ouverture des plus étroites, Duchatelet et le jeune homme, accoudés sur une large pierre qui formait balustrade, regardaient le spectacle et causaient à voix basse.

Hurot les joignit et demanda au jeune homme ce qui avait causé son étrange disparition.

— J'ai roulé, dit-il, dans le trou, et sans M. Duchatelet, qui m'a retenu par la tête, je me fusse tué.

— Ils voulaient causer ensemble, se dit Hurot...

— Hurot se défie, marmota le jeune homme à l'oreille de Duchatelet. Et à ce moment il poussa un gémissement si plaintif que le lieutenant de robe courte s'approcha.

— Qu'avez-vous donc? dit-il.

— Je me suis foulé le bras, pour le moins.

— Ah! pauvre jeune homme! Voyons, où souffrez-vous?

— A la tête, au côté, partout... Le diable soit de l'expédition!... Qu'avais-je besoin ici?... Fouillez donc dans ma poche, cher monsieur Hurot, vous y trouverez mon flacon...

Hurot ne demandait pas mieux. Il fouilla en effet le jeune homme, et ne trouva sur lui que le flacon et un mouchoir.

— Peste soit du métier qui vous habitue à toujours soupçonner, à voir des brigands dans tous les hommes qu'on rencontre! dit Hurot à l'un de ses archers qui tâchait de remuer les pierres de la barricade. Ce jeune homme est doux comme un mouton... Il s'est peut-être cassé le bras, et je n'y croyais pas! Voyons, emportons-le, soignons-le.

Pendant ce colloque, le ieune homme avait dit à Duchatelet :

— Fais que je voie ton Ursule avant qu'on fasse la moindre démonstration hostile... et rends-moi mes pistolets...

— Oui, capitaine, répondit l'autre.

Hurot revint donc à la charge avec le flacon; mais il trouva son jeune ami debout et en bonne disposition... C'était, disait-il, un simple étourdissement que les sels avaient dissipé.

— Procédons alors! s'écria Hurot... Allez, Pépin; renversez les fagots!

— Un moment, camarades; laissez-moi passer, interrompit Duchatelet; si je ne vais pas les distraire, le chien aboiera, et ils se sauveront peut-être par l'extrémité opposée de la caverne.

— Il a raison; laissons-le passer.

Duchatelet avait à peine sauté dans l'enceinte fermée par les pierres et les fascines, qu'un énorme chien, bondissant au-devant de lui, fit retentir les voûtes de hurlements vraiment effroyables.

— Oh! oh! dit le jeune homme à Hurot, vous comptiez douze femmes, six vieillards et deux hommes; mais ce gardien-là, qu'en pensez-vous?

Duchatelet dit quelques mots au chien, qui s'apaisa et le suivit en frémissant de joie. Mais l'alarme était donnée; les sorciers et les sorcières accoururent vers l'entrée de la caverne...

— C'est moi, c'est moi, Ursule! dit Duchatelet.

— C'est bon! répliqua une voix faible dans le lointain...

— Eh! venez donc à ma rencontre; viens donc..... Ton diable t'appelle!

— Je le verrai bien assez tôt, reprit la voix boudeuse et méprisante.

— Allons! elle ne se montrera pas, murmura le jeune homme.

Sa voix me rappelle sans doute quelques souvenirs; mais c'est trop peu de la voix... Passons-nous, monsieur Hurot?...

— Et le chien?

— Ne vous embarrassez pas; je le ferai bien taire...

— Ah! fit Hurot surpris, et comment?

— Moi! un homme de la campagne; vous craignez que je ne sache pas dompter un chien!... Ah! vous me faites tort.

— Va donc comme vous le dites; d'ailleurs on lui tirera un coup de carabine.

— Il n'en sera pas besoin... Marchons.

Les archers passèrent par le trou agrandi... Mais au bruit de leurs pas le chien s'arracha tout hurlant des mains caressantes de Duchatelet, et, en trois sauts, fut dans le couloir sombre. Il s'élança sur le jeune homme, qui précédait l'escorte, et Hurot trembla pour cet audacieux. Alors l'homme de la campagne se contenta de sortir une main de sa poche et de toucher le dogue, qui roula comme une masse en poussant un hurlement sourd, et demeura immobile aux pieds de ce dompteur.

— Parbleu! vous m'apprendrez ce secret-là, s'écria Hurot, c'est précieux!

— Vous le saurez... c'est facile... mais hâtons-nous... Entendez-vous les cris? on dirait qu'ils se doutent de quelque chose.

Hurot s'élança suivi de ses hommes, et entra dans la grotte en criant :

— Au nom du roi je vous arrête!

Alors s'offrit aux yeux du jeune homme, qui avait à dessein laissé parler devant lui les archers, un de ces spectacles dont le

cœur d'un tigre eût été attendri; mais les hommes surpassent de beaucoup les tigres en férocité.

Dix à douze jeunes filles, belles malgré leurs haillons et la pâleur livide de leur visage marbré par la peur et par la faim, se précipitèrent aux pieds de Duchatelet, dont elles devinaient la trahison... Il se mit à rire; une vieille, dont les cheveux argentés se répandaient en longues mèches sur des vêtements souillés par la misère, joignit les mains devant lui; deux vieillards pleurèrent.... Il continua de les railler, et d'encourager Hurot, dont les soldats liaient déjà leurs victimes.

Mais du sein de ce groupe s'élança une jeune femme aux cheveux noirs, à l'œil de feu; elle leva sur Duchatelet un couteau à lame courte et large; c'en était fait du misérable, si un bras plus prompt que l'éclair n'eût arrêté le coup. Duchatelet s'esquiva, et tira à demi son sabre, tandis que Hurot saisissait les poignets de la jeune femme, et, au risque de les broyer, les ramenait l'un contre l'autre en arrière. Dans ce mouvement, qui forçait la malheureuse à se cambrer comme une patiente sur la roue, elle jeta son regard ardent sur le jeune homme qui avait sauvé Duchatelet. Aussitôt ses cheveux se hérissèrent, elle arracha ses poignets meurtris de l'étau qui les mordait, et dans un transport de fureur presque sublime :

— Cartouche! s'écria-t-elle! tu livres ta femme après l'avoir abandonnée.

Le jeune homme sembla perdre la tête, et jeta ses bras en avant comme pour supplier la femme de se taire. Mais Hurot, chez qui la stupéfaction avait fait place à une résolution énergique....

— Cartouche! répéta-t-il!... ce bon petit jeune homme... eh

bien! je m'en doutais.... Ah! l'homme et la femme d'un seul coup de filet.... Hola! mes enfants.... couchez-moi ce gaillard-là en joue, et faites feu s'il bouge.

Cartouche jeta autour de lui un regard empreint de sérénité, fit mine de s'élancer en avant, et les archers ayant fait feu tous ensemble, on s'aperçut que le drôle s'était jeté à plat-ventre, puis relevé; qu'il avait glissé dans la fumée jusqu'aux remparts de fagots... on ne le voyait déjà plus. Seulement sa voix vibrante et railleuse lança cet adieu terrible à ses ennemis :

— Je pourrais t'abattre, maître Hurot, car j'ai deux bons pistolets dont tu entends crier les batteries, mais je n'ai pas besoin d'un meurtre. Seulement, prends-y bien garde.... s'il arrive malheur à Ursule, tu mourras.

On l'entendit grimper sur la paroi glissante de la carrière, et il disparut, laissant les archers dans la stupeur, et leur chef dans le désespoir. Hurot s'arrachait les cheveux... les femmes riaient autour de lui. Duchatelet, sentant bien qu'un soupçon de connivence allait peser sur lui, se hâta de le prévenir par quelque dévouement exagéré.

— Tuons toujours la femelle, dit-il bas à Hurot, puisque le scélérat de mâle nous a échappé...

— Du tout, reprit Hurot en secouant tristement la tête... ne nous vantons de rien, et contentons-nous de gagner nos vingt pistoles... A Bicêtre, madame Cartouche!

— Je le dirai! je le dirai! que je suis femme de Cartouche, hurla celle-ci en battant des mains.

— Il y a des folles aussi à Bicêtre, répliqua Hurot... et c'est une folie comme une autre que de se croire femme de M. Car-

touche! Il y a pour ces sortes de folies les douches, le fouet, le cachot, la faim!

Ursule, atterrée, se laissa garrotter avec ses compagnes, et toute la bande, gardée à vue par les archers, parquée comme un troupeau, attendit le point du jour pour être conduite au château de Bicêtre. L'exempt retourna seul dans Paris avec Duchatelet.

— C'est au tour de maître Geneté, dit Hurot à Duchatelet. Il est parent de Cartouche! c'est de bonne prise.

Sûr que Cartouche avait dû passer au cabaret de Coupe-Barbe pour prévenir le cabaretier, Duchatelet appuya la proposition, et accompagna l'exempt au bouge de la porte Saint-Marcel. Mais ce respectable établissement n'avait plus de chef; on ne trouva Geneté ni dans la cave ni dans son lit. Celle même qui passait pour sa femme avait disparu.

— Et vous, mon brave! dit Hurot à Duchatelet en le regardant de travers, vous avez cautionné aussi ce parent-là, je me rappelle. Qui répond paye.

Le soldat aux gardes se crut perdu, mais l'exemple de son capitaine lui donna de l'audace.

— Ai-je aussi cautionné sa femme que j'allais enlever avec vous? dit-il; et si je l'eusse connu, lui, l'eussé-je mené parmi vous, hier au soir?... D'ailleurs, je suis gentilhomme, maître Hurot, et nous irons devant M. d'Argenson, s'il vous plaît! Mon colonel répond de moi.

— Vous avez raison, dit Hurot, pensif... je suis un butor... C'est que, voyez-vous, les deux mille livres perdues me tiennent au cœur...

— Et votre peau? ne l'estimez-vous pas bien deux mille li-

vres? Sautez de joie, compère ; car j'ai vu le moment dans la carrière où cette peau allait être endommagée de deux trous.

— J'irai faire un tour à la Courtille, se dit Hurot; le drôle va courir par là se vanter de ma déconfiture.

— Comment faire ma paix avec le capitaine? pensait Duchatelet; car il est fâché contre moi sans nul doute... Enlever sa femme! aurais-je pu croire que Cartouche fût marié?... Il m'avoue une maîtresse, et me cache ses secrets de famille! Bah! il y a encore là-dessous quelque chose... attendons!

Duchatelet rentra au corps de garde de la rue Mouffetard avant l'heure que lui avait fixée le sergent, et il se disposait à oublier dans un somme sur le lit de camp les scènes orageuses de la nuit, quand un de ses camarades se réveillant au bruit :

— Duchatelet, il y a une lettre pour toi, dit-il sans aucun mystère.

— Une lettre pour moi! et de qui?

— L'homme qui l'a apportée m'a trouvé à la guérite, j'étais de faction. Il a demandé où tu étais; j'ai appelé le sergent, qui s'est gardé de dire que tu courais les champs... car enfin, n'est-ce pas, sergent, si, en l'absence de notre lieutenant, vous êtes bon enfant avec des gentilshommes comme nous, si vous nous laissez quelque peu vagabonder la nuit, ce n'est pas une raison pour que le bourgeois en sache quelque chose.

— Pardieu! dit le sergent, le bourgeois ne dormirait plus tranquille, et il aurait bien raison; car MM. les gardes-françaises, au lieu de le garder, sont lâchés sur lui la nuit... à commencer par le lieutenant du poste.

— Ah! pour ce qui est de moi, sergent, dit Duchatelet, demandez à M. Hurot, lieutenant de robe courte, si nous n'avons

pas fait ensemble une promenade édifiante... Mais brisons... où est la lettre?

— Ho! tambour... qu'a-t-on fait de la lettre?

— Sous le fallot, sergent!

Duchatelet prit la lettre avec une sorte d'impatience, regarda l'écriture, et son visage exprima aussitôt la plus vive surprise. Comme on avait les yeux sur lui, il se remit du mieux qu'il fut possible.

— Qu'y a-t-il donc? te voilà bouleversé.

Duchatelet froissa le papier dans ses mains, et répondit :

— Voilà une écriture que je ne connais pas... est-ce quelque malheur qu'on m'annonce?...

— Lettre d'amour, dit un Picard qui goguenardait.

— Apportée par un mari!

— Serait-ce?... s'écria Duchatelet emporté par l'émotion.

— Ah ça, qui donc?

— Quelque prince?... demanda un camarade.

— Ou quelque joueur malheureux qui réclame assistance?

— Ou quelque frère fâché qui vient venger une famille?...

Duchatelet promena un regard inquiet sur toutes ces figures rieuses. Peut-être avait-on indiscrètement lu le contenu de sa lettre; peut-être aussi trop de circonspection semblerait-elle suspecte... Il flottait dans ces perplexités,quand le sergent lui cria soudain :

— Lisez donc... ne dirait-on pas qu'il s'agit d'un crime?

Ces mots réveillèrent notre homme. Il brisa le cachet, lut avidement la seule ligne que contînt ce papier, et affectant un trouble extrême :

— Voulez-vous savoir ce que c'est? dit-il au sergent.

— Bah! pourquoi? fit celui-ci, qui en mourait d'envie...

— Vous allez frémir; prenez garde...

— Le sergent et les gardes éclatèrent de rire...

— Frémissons! dirent-ils.

— Eh bien, lisez, ajouta Duchatelet en leur tendant le papier.

Le sergent s'en empara et lut :

« *Si Ursule est conduite à Bicêtre, songe au pistolet de Cartouche.* »

Le sergent laissa échapper le papier de ses mains et les soldats frissonnèrent en effet, comme le leur avait prédit leur camarade.

— Cartouche! dirent-ils... Tu connais Cartouche?

Une franche confidence des événements de la nuit était la seule ressource de Duchatelet. Il appréciait d'ailleurs toute l'habileté de son chef, qui, par son incroyable démarche, lui faisait tenir du même coup et la plus complète justification en cas de soupçons, et un rendez-vous impénétrable. Il raconta donc comment la fatalité avait voulu que lui, galant gentilhomme, un peu trop facile en amours, il s'adressât précisément à une femme ou à une maîtresse de Cartouche, absent depuis plusieurs mois; il avoua ses projets d'enlèvement, auxquels pas un des gardes ne manqua d'applaudir, tant l'esprit de corps rend les hommes indulgents; puis il termina par l'apparition étrange et la disparition non moins étonnante du petit jeune homme en habit cannelle.

A ce dernier renseignement, le Picard et le sergent firent un bond, comme s'ils eussent mis le pied sur une couleuvre.

— Habit cannelle! air candide..... taille moyenne..... Mais c'est lui-même qui est venu!

— Quand je vous le disais!

— Cartouche dans un poste de gardes-françaises! Ah! le brigand!... le vaurien!

Ce furent, durant un quart d'heure, des jurons, des blasphèmes, des tonnerres, des imprécations à faire peur aux échos si peu religieux, si peu chastes des corps de garde.

— Il s'est moqué de nous, disait l'un énergiquement.

— Je l'ai appelé monsieur et je l'ai salué, disait l'autre en jettant son chapeau par terre avec rage.

— Il va dire partout qu'il nous a joué ce tour... Nous crèverons sous le bât comme des ânes!

— Et moi, je crèverai d'une balle de pistolet, dit Duchatelet, car la divine Ursule entrera demain à Bicêtre. Hurot l'a promis, et il tient sa promesse aussi religieusement que Cartouche.

— S'il tombe un cheveu de ta tête, s'écria le sergent, nous exterminerons Cartouche avant que le bourreau n'ait seulement flairé sa piste.

— C'est consolant pour mon ombre, répondit Duchatelet.

— Oh! quand le lieutenant va rentrer, dit le tambour, va-t-il être furieux! va-t-il se frapper la poitrine! Manquer Cartouche! ui, dont cette capture est le rêve!

— On ne peut pas tout prendre, répliqua le sergent; M. Pacome, notre lieutenant, est occupé à capturer cette nuit rue des Fossés-Saint-Bernard, une jolie marchande de poisson dont il a fait la rencontre hier... La femme vaut le brigand, sans doute?

— Une poissonnière de la rue des Fossés Saint-Bernard? dit Duchatelet tout ému...

— Aux armes! aux armes! cria tout à coup une voix dans

la rue, et la sentinelle répéta ce cri en ajoutant : Un officier! vite, aux armes!

Un officier, les habits en désordre, la tête nue, un tronçon d'épée à la main, se précipita en effet dans le poste en appelant à l'aide.

— Le lieutenant! monsieur Pacome!

— Vite, enfants, à moi! chargez les armes...

— Qu'y a-t-il, lieutenant?

— Il y a que l'on vient de me guetter au sortir d'une maison où j'étais allé faire une visite, et qu'un homme s'est précipité sur moi. J'ai en vain tiré l'épée, on me l'a brisée dans les mains; j'ai vu luire un couteau, des pistolets, mais je suis sans blessure. Hâtons-nous! C'est quelque ennemi personnel, et je veux le retrouver... ses traits sont gravés dans ma mémoire, et la couleur de son habit, couleur sombre, m'aiderait à le retrouver... À la lueur du réverbère, j'ai distingué parfaitement un drap marron... rougeâtre...

— Grand Dieu! s'écria le sergent, et avec lui tout le poste.

— Eh bien! répéta le lieutenant, que dites-vous de cela? Cet homme m'a soufflé ces paroles dans l'oreille, comme un démon : « Si tu reviens chez cette femme, tu es mort... » Eh bien! je veux le retrouver... savoir son nom!...

— Si c'était Cartouche! crièrent vingt voix à l'unisson.

— Cartouche! qui diable vous parle de Cartouche?

— Lui-même, lieutenant... il est venu ici... il nous a parlé... il a écrit à Duchatelet.

Et aussitôt l'aventure de Duchatelet fut racontée à l'officier, qui s'écria :

— La femme de Cartouche à Bicêtre! Sa maîtresse rue Saint-

Bernard ! Cartouche revenu là même où on peut le chercher !... Non... c'est un amant jaloux...

— Heu ! répliqua Duchatelet ; croyez-moi, lieutenant, ne courez plus après cette nuit. Il y a de certaines gens qui n'ont qu'à siffler pour amasser une centaine d'hommes. C'est le quartier, voyez-vous !

— Elle, perfide à ce point ! murmurait le lieutenant confus... Ce serait à en perdre la raison... Mais voyons... est-il temps encore de le chercher ? cet homme, de le joindre... car je n'y puis croire encore... Une femme si douce, si honnête en apparence... décidément je n'y crois pas.

— Tiens ! lieutenant, vous n'avez plus votre montre... dit un soldat.

— C'est vrai... et ma tabatière, et ma bourse, répliqua l'officier stupéfait.

— Disparues dans la bagarre ! dit le sergent.

— Allons, voilà qui se complique. C'est bien un voleur à qui j'ai eu affaire.

— Il me reviendra au moins dix écus sur cette prise-là, pensa Duchatelet ; sa tabatière était d'or fin.

— Eh bien ! s'écria le lieutenant, si par hasard la belle poissonnière s'entend avec un voleur, punissons-le dans sa maîtresse... Il me vient une idée...

— Oh ! oh ! dit Duchatelet, qui craignit de se compromettre en cette affaire.

— En avant, six hommes ! poursuivit l'officier ; si l'interrogatoire confirme les soupçons, qu'on arrête cette drôlesse et qu'on la jette à Bicêtre avec la femme légitime ; tout cela partira en même temps pour Mississipi.

— Prenez garde, lieutenant, prenez garde! c'est imprudent. Et puis, où est la lettre de cachet?

— On dirait que vous avez peur, monsieur Duchatelet?

— Lieutenant, vous me faites injure! Je suis gentilhomme, entendez-vous? et si je parle, c'est uniquement pour votre intérêt. Qu'on prenne, qu'on viole, qu'on brûle mademoiselle Honorine, que m'importe?

— Honorine, dites-vous? vous savez son nom! Vous la connaissez? demanda M. Pacome avec surprise.

Duchatelet s'enfonça les ongles dans les chairs, pour ne pas rougir de la bévue qu'il venait de commettre.

— Vous avez parlé d'une poissonnière de la rue Saint-Bernard... jolie... riche... je ne connais qu'elle de ce nom...

— Ah! fit le lieutenant rêveur... il paraît que vous êtes connaisseur, monsieur Duchatelet; vous découvrez les jolies femmes, vous!

— Diable! pensa Duchatelet, est-ce le vin de Geneté qui me pousse à faire et à dire tant de sottises aujourd'hui? Allons! je n'ai plus d'autres ressources que d'être le plus enragé de l'expédition. Il est écrit que toutes les femmes du capitaine coucheront demain à Bicêtre. Qu'il aille les y chercher..... c'est son affaire.

— Autre idée, dit le lieutenant; ce voleur guettait peut-être mon départ pour aller dévaliser Honorine. Enfin nous allons nous éclaircir. Voyons, en avant six hommes!

— Marche! répondit le sergent, tout joyeux de l'expédition.

— Encore un coup, dit timidement Duchatelet, lieutenant, vous n'avez pas de lettres de cachet, et ce n'est pas là une bohémienne.

— Non, mais c'est peut-être une misérable qui m'a volé elle-même...

— Oh! lieutenant! cette pauvre petite...

— Allons! qu'on me suive! je suis bien assez porté à l'absoudre... elle est si jolie! mais il faut que je sache si elle a cet homme chez elle.

— Je suis perdu s'il m'emmène, pensa Duchatelet, car Honorine me connaît, et va m'interpeller... La malheureuse enfant, qui ne sait pas qu'elle avait l'honneur d'appartenir à Cartouche... va se rattraper à moi comme à un sauveur... Eh bien... lieutenant...

— Venez-vous, Duchatelet?

— Excusez-moi, lieutenant... j'ai connu cette jeune femme, ce serait d'une grande inconvenance à moi d'aller l'arrêter, l'enlever...

Pacome regarda le soldat et réfléchit un moment.

— Vous avez raison, dit-il; suivez-moi, vous autres.

La petite troupe partit au pas de course vers la rue des Fossés-Saint-Bernard.

Il est temps de revenir au bandit dont on fait bien à regret le héros de cette histoire. Mais il en est des héros comme de tous les superlatifs, ils expriment le bien ou le mal, quelquefois l'un et l'autre à des degrés supérieurs, et voilà tout.

Cartouche avait, dans la rapidité prodigieuse de sa fuite, accosté Geneté chez lui, fait déguerpir sa femme, envoyé le cabaretier lui-même au Pistolet, à la Courtille, et lui, fidèle à son premier plan, qui était de renouer connaissance cette nuit avec

une de ses anciennes maîtresses, il avait une seconde fois repris la faction sous les fenêtres d'Honorine.

Justement, M. Pacome sortait enveloppé dans son manteau. Cartouche l'aborda comme on sait, le dépouilla, et revint, avec l'audace qui était le trait principal de son caractère, ouvrir la porte de sa maîtresse.

Honorine, charmante créature de vingt ans, s'était laissé seduire, en l'absence de Cartouche, par le plumet et l'épée dorée de M. Pacome. Ne pas recevoir de nouvelles d'un amant pendant deux mois, c'est être abandonnée. A l'époque dont il s'agit, une femme ne se laissait pas abandonner si complaisamment qu'elle ne songeât un peu à se venger. Si l'on cherchait bien de nos jours, on trouverait encore des traces de ce sentiment d'amour-propre chez les femmes qui se disent passionnées.

Honorine avait toujours regardé Cartouche comme le fils d'un riche marchand nommé Lejeune. Duchatelet, présenté chez elle, n'était qu'un ami de son amant, un loyal garde-française; pour cette pauvre étourdie, type malheureusement vulgaire, le monde était semé d'âmes honnêtes, Paris n'était pavé que d'Amadis. Honorine vivait avec des bandits, vivait de leurs brigandages depuis un an, et en était encore à regarder comme fabuleuses les histoires qui couraient sur un Cartouche, dont chaque jour elle pressait la main. Or, comme M. Pacome la conduisait souvent à la comédie, comme Lejeune était au contraire avare de ces divertissements publics, Honorine avait déjà un faible pour M. Pacome, et de jour en jour l'image de son premier amant s'effaçait en son cœur.

Ce soir-là même, revenue avec l'officier d'un petit souper

chez une amie, elle avait laissé monter M. Pacome, que la servante regardait déjà comme le futur maître de la maison, tout en regrettant les présents que M. Lejeune ne manquait jamais de lui faire au retour de ses petits voyages, c'est-à-dire de ses expéditions. M. Pacome, enhardi, avait prolongé sa visite, espérant que la jeune femme oublierait l'heure, ou, pour mieux dire, s'apercevrait qu'il était trop tard pour que le visiteur s'en retournât. Mais Cartouche, revenu du Mont-Souris, avait donné le signal dans la rue; ce signal était un cri de chat répété quatre fois, et Honorine avait été si troublée, si évidemment inquiète, que Pacome était sorti maugréant contre l'indiscret, contre l'importun, et décidé à lui chercher querelle. La suite de cette querelle est connue.

Cartouche monta : Honorine pleurait. Le bandit, qui ne manqua jamais d'esprit en sa vie, et qui désirait coucher quelque part, se garda bien de débuter par une scène conjugale. Il gronda paternellement Honorine de son trop de confiance, ne fit pas deviner qu'il soupçonnât des torts plus graves, et donna de si bonnes raisons de son absence, allégua tant d'oncles morts, tant de marraines malades, qu'il fut pardonné. N'oublions pas qu'il avait déposé aux mains d'Honorine un fort beau diamant de cou volé à une dame de Dijon dans le coche. La servante eut quatre louis tirés de la bourse même de M. Pacome.

En sorte que Cartouche avait réduit la jeune femme à se creuser la tête pour trouver un bon biais qui éloignât l'officier; terrible écueil que ces retours de maris empressés, repentants, magnifiques : écueils auxquels viennent se briser presque toujours les amours commencées en leur absence.

Honorine en était à son troisième prétexte, et Cartouche déposait son habit cannelle sur une chaise, lorsque des pas mesurés retentirent dans la rue. Tout autre que le brigand eût éprouvé à ce bruit la douce satisfaction du citadin qui sent que la force publique veille sur son bonheur et sur son sommeil. Mais Cartouche n'avait pas de faveur semblable à attendre des patrouilles. Toute promenade nocturne d'archers ou de mouchards lui paraissait une personnalité. Il s'approcha donc de la fenêtre, et reconnut l'officier avec les gardes-françaises, qui, ayant rencontré une escouade d'archers du guet, échangeaient le mot d'ordre. Puis, tous ensemble se mirent en devoir d'enfoncer la porte après avoir frappé rudement.

— Ma chère amie, dit-il sans se troubler, voilà ce que c'est que de recevoir des officiers ; j'en ai trouvé un dans la rue tout à l'heure, je l'ai provoqué. Ce lâche, au lieu de me faire raison, vient ici pour m'arrêter.

Honorine poussa un cri d'effroi.

— Il faudrait que je le tuasse ou qu'il me tuât, continua le bandit avec la plus parfaite tranquillité. Mais comme il a douze hommes avec lui et que je suis seul...

— Cachez-vous ! cachez-vous, au nom du ciel !

— Je le veux bien ; mais ils me trouveront, car ils viennent pour cela... Montre-toi donc un peu, cela les calmera peut-être.

Honorine se pencha vers la fenêtre.

— Holà ! cria Pacome... ouvrez, belle Honorine ; c'est moi, et un de mes amis.

— Bon ! se dit Cartouche, ils ne savent pas que je suis là....

Ce n'est qu'une petite scène entre l'officier et Honorine... je suis sauvé. Si tu descendais, dit-il...

— Le poltron! murmura la jeune femme... Vous êtes chez votre maîtresse; est-ce un crime?

Cartouche se prit à sourire dans l'ombre...

— Je ne suis pas un militaire, moi, dit-il, et un marchand n'est pas forcé d'être brave.

— C'est bon, cachez-vous! reprit avec un souverain mépris la jeune femme, dans le cœur de laquelle l'officier gagna tout ce que venait d'y reperdre son rival.... je descends.... je me livre!

— Eh bien! ouvrez-vous? venez-vous? cria Pacome du seuil de la porte.

— Ne crains rien, continua Cartouche, descends! je suis là!

Honorine haussa les épaules, et répondit :

— Ils vont me lutiner, me railler à ses yeux! et il le souffre! Oh! si jamais je renoue connaissance avec des fils de marchands!

— Va! dit Cartouche, d'un air singulier, va, Honorine; moi je me cache.

— Adieu! Arlequin, répliqua-t-elle, faisant allusion à l'Arlequin poltron, dont elle avait tant ri le soir même avec M. Pacome à la comédie.

Elle descendit donc. Cependant, caché derrière le rideau, Cartouche avait compté les hommes, et calculé leur position à chacun. Fuir était impossible; il apprêta ses armes, et se mit en devoir de résister si la chose était nécessaire. Cependant il ne croyait pas qu'on en voulût à M. Lejeune, et attendait sans trop d'inquiétude le dénouement de l'aventure

La porte de la maison s'ouvrit, et un cri fut soudain poussé par la jeune femme!

— Ah! dit Cartouche, ils vont monter.

Et aussitôt il courut à un cabinet de toilette pour s'y blottir, mais la clef ne tourna pas dans la serrure.

— Au diable! dit-il, il ne me reste plus que la ruelle du lit.

Il venait à peine de s'y jeter, quand Honorine rentra suivie de Pacome et d'un homme que Cartouche ne pouvait voir

— Vous dites donc, belle Honorine, continua l'officier en prenant la main de la jeune femme, que cet homme qui m'a attaqué, volé même, n'est pas de votre connaissance?

— Oh! j'en jure le ciel! Un homme de ma connaissance, voler!

— Elle a réellement l'accent de la vérité, dit Pacome à son compagnon, qui promenait çà et là un œil investigateur.

— Mais oui, mais oui, répliqua celui-ci fort distrait.

— Cependant il faisait des signaux, il imitait le cri du chat. Vous avez été fort troublée... Or, après mon départ, cet homme se sera empressé de profiter d'une occasion si belle...

— Pour voler! oh! non, personne ne m'a volée...

— Une femme comme vous, Honorine, peut inspirer d'autres sentiments que la cupidité... On serait entré chez vous non pour votre argent, mais pour vous-même... Vous ne répondez pas...

— Vous ne répondez pas? dit sévèrement le compagnon de Pacome; songez qu'il s'agit d'une affaire très-grave; songez que vous êtes accusée d'avoir des relations avec un voleur... d'avoir attiré M. le lieutenant que voici dans un guet-apens.

— Moi! moi! s'écria-t-elle en se levant toute épouvantée.

— Eh! tenez, sur le dos de la chaise que vous occupiez, voilà un chapeau d'homme... il y a un homme ici.

— Peste! pensa Cartouche, il brûle, il brûle... Maudit chapeau!... Mais il me semble bien connaître cette voix-là!

Pacome était devenu pâle, son compagnon tournait et retournait la coiffe du chapeau....

— Allons! lieutenant, dit-il, c'est sérieux... Holà! Pépin! cria-t-il par la fenêtre. — Eh! n'avez-vous pas entendu un craquement par ici?... on dirait du ressort d'un pistolet... L'épée à la main, mon officier, ne badinons point.... pas de quartier!

— Non, messieurs, non! s'écria Honorine, presque folle de peur, et en retenant par le bras les deux hommes prêts à commencer leurs recherches... Ne craignez rien, je vais tout vous dire. Ce chapeau... pardonnez-moi, monsieur Pacome, de ne pas vous avoir dit que je n'étais pas libre; ce chapeau est celui d'un jeune homme qui a le droit de venir ici, et qui y est venu ce soir...

— Ah! firent les deux officiers! Et.... s'il a le droit, d'où vient qu'il se cache?

— Dame! il n'est pas fort brave... ce n'est pas un militaire, lui, et vous lui aurez fait peur, avec vos grosses voix! Un fils de marchand, ajouta-t-elle d'un ton visiblement dédaigneux.... Voyons, monsieur Lejeune, montrez-vous, ces messieurs ne vous feront pas de mal...

— Ah! Honorine, Honorine! murmura Pacome avec tristesse.

— Eh bien! paraîtra-t-il? demanda aigrement le chef des archers.

— Voilà qui est à merveille, pensait le brigand dans sa cachette, je suis plus que jamais M. Lejeune. On me tirera peut-être un peu les oreilles, on me bernera, on me mystifiera, mais je me sauverai. Montrons-nous spirituellement.

Là-dessus on vit s'élever de la ruelle du lit, d'abord un dos rond, puis une tête honteuse... Cette tête mit à se retourner tout le temps que mettent d'ordinaire des têtes de cire obéissant à un ressort. On en vit d'abord les oreilles, puis les tempes, puis le profil, enfin la face. Honorine riait, malgré son émotion, de voir ce timide Lejeune aux yeux baissés, à l'air piteux.

Soudain le compagnon de Pacome, saisissant un flambeau pour mieux voir cette figure, attira l'attention du bandit, qui fit un mouvement et se dit :

— Hurot ! je suis perdu.

— Cartouche! s'écria l'exempt.. A moi, Pépin !

— Cartouche ! répéta l'officier tremblant malgré lui et brandissant son épée.

— Cartouche ! murmura Honorine, dont la paleur, le frisson, la terreur glacée, faisaient en ce moment une vivante image de l'épouvante.

— Ma foi, oui, messieurs ; oui, ma toute belle, dit le bandit, c'est moi, je l'avoue... Cartouche, le fameux, je n'ose dire l'illustre Cartouche... Allons ! monsieur Hurot, vous gagnerez les deux mille livres, c'est décidé.

— Un moment! un moment ! cria l'exempt, qui se défiait de ce calme et pressentait la tempête... ne vous y fiez pas... le drôle a des pistolets. Peste ! ne touchez pas, lieutenant ; il mord !

— Si j'avais des armes, mon brave homme, dit Cartouche, vous seriez déjà mort... Allons! ma destinée est d'être pris par vous; que ma destinée s'accomplisse. Je sors de mes retranchements... Qui va m'aider?...

Un éclair d'hésitation, de doute, passa dans l'esprit de l'exempt... Pépin lui-même, qui allait chercher main-forte, s'arrêta sur le seuil de la chambre. Cartouche mit cette seconde à profit : sans qu'on eût vu son mouvement, car il feignait de tendre la main à quelqu'un pour enjamber par-dessus le lit, il lâcha un coup de pistolet sur Pépin et le renversa mort; puis, de la main gauche, qu'il ramena en même temps, il fit sauter la cervelle au malheureux Hurot, qui tomba dans les bras de Pacome. Les deux explosions n'en firent qu'une!

Déjà Cartouche avait bondi par-dessus le lit, et il n'était plus dans la chambre; au bruit du coup de feu, les soldats enfoncèrent la porte et franchirent les degrés quatre à quatre. C'était bien là-dessus que comptait le brigand, car ils ne furent pas plus tôt arrivés, qu'abandonnant l'étage supérieur vers lequel il était remonté, il glissa comme la foudre le long de la rampe, culbuta le dernier archer qui allait pénétrer dans l'antichambre d'Honorine, et s'enfuit par l'allée. Nul ne se fût rendu compte de son évasion, sans l'insolence qu'il eut de s'arrêter sous la fenêtre en ricanant. Puis il disparut.

— Si Honorine me prend encore pour un poltron, dit-il en partant, j'aurai du malheur.

Il est temps de revenir à ce château de Bicêtre, autour duquel tournent les sinistres héros de cette histoire, pareils à ces papillons qu'attire un fallot la nuit.

Nous l'avons dit dans l'Introduction, Bicêtre est encombré.

Ce n'est plus assez pour la vieille maison de ses habitués les voleurs, des fous, des prostituées, des malades de toute sorte et des moribonds octogénaires ; la régence en a fait un dépôt provisoire. L'égout se gonfle, les murailles craquent et vont dégorger ce trop plein, si la mort ne se hâte d'éclaircir les rangs.

Au lieu des huit malades propriétaires d'un seul lit, on en compte vingt, parce que chacun se fait malade pour avoir le droit d'être couché ; parce qu'aussi les mieux constitués, les plus sains, ne tardent pas à devenir malades. Or, les lits sont attendus, guettés par cette foule qui aspire à y mourir ; la paille est devenue un luxe. C'est dans les cours, dans les caves, dans les corridors, sur le carreau, que s'entassent les nouveaux venus. Le gouvernement, qui a payé dix livres par tête d'enlevé, se croit débarrassé de toute obligation, et ne songe plus à les nourrir. Ces malheureux attendent des journées entières le morceau de pain que l'hôpital leur jette par charité.

Et puis ce n'est pas seulement le blé qui manque ; c'est l'eau. Il n'y a pas de réservoirs dans cette maison qui contient plus de six mille âmes. La faim, la soif commencent l'œuvre de destruction. Que manque-t-il? l'incendie. Attendez ; voici un fléau tout aussi redoutable : la *fièvre des prisons*, effroyable typhus, s'allume sourdement dans le fond des cachots en putréfaction.

Alors les geôliers, les infirmiers, les directeurs réfléchissent. M. Law, qui tremble pour le succès de ses actions, se décide à demander le départ des chaînes de colons ; M. d'Argenson répond qu'il n'a pas d'argent. Le ministre de la guerre, Leblanc, fournira des chevaux, des fourgons, des archers même.

Pourquoi pas des canons et de la mitraille? Ce serait plus tôt fait pour ces colons.

On les eût déjà fait partir; mais les vaisseaux ne sont pas prêts encore, et les provisions manquent dans les ports comme à Paris. Depuis qu'il n'y a plus d'argent en France ni de papier, car on l'a usé à fabriquer des billets de banque, les denrées sont devenues valeurs réelles, plus réelles que l'or. Tel duc ruiné par le système, achète les farines et s'enrichit de nouveau; tel prince accapare le sel, tel autre les huiles et les épices. Il faut être bien riche pour manger; que sera-ce si l'on est pauvre!

Enfin, après des semaines, des mois écoulés pour les colons futurs dans les angoisses de la faim et du froid, l'ordre du départ arrive. Ce n'est plus rien que la misère, le besoin; voici l'exil qui vient dans le lointain, et la mort sur la terre étrangère! Les victimes se lèvent soumises, on les accouple, on les fait descendre dans les cours, et l'on s'aperçoit alors qu'une grande partie manquent à l'appel... Au lieu de partir pour la Louisiane, beaucoup des colons du roi sont demeurés morts sur la dalle humide, en ouvrant encore un œil terne vers la porte par où venait le distributeur du pain trop rarement quotidien!

Des charrettes garnies de quelques poignées de paille attendent les prisonniers dans la grande cour. Comme il est convenu que tous les hommes déportés ont déplu à sa majesté, que toutes les femmes enlevées sont des créatures perdues, les archers traînent ce bétail par les cordes qui le lient, et frappent lorsqu'il ne marche pas.

Aux grilles de la porte, les curieux sont rares, car il est petit jour, et personne n'a pu deviner que les chaînes de ces galériens d'un nouveau genre partiraient ce jour-là. Il y a cepen-

dant quelques vieillards, quelques femmes, quelques enfants, qui pleurent, tendent les bras, et envoient des baisers aux charrettes. D'autres leur montrent du pain, et parmi les prisonniers on en voit qui rient comme des insensés, ou qui secouent leur chaîne comme des dogues furieux, pour atteindre aux aliments qui les tentent.

Jamais spectacle plus varié n'a frappé les regards de l'homme. Il y a de l'horrrible, il y a du burlesque, il y a du sublime. Dans un des groupes insultés par les archers, une femme demi-nue se débat contre les attaques furieuses de cinq mégères qui l'ont dépouillée et la battent. C'est une malheureuse comédienne arrachée la nuit dernière des bras de son amant, par la jalousie d'une maréchale célèbre, qui avait ses projets sur le jeune homme. — *Elle corrompt les jeunes gens*, dit le registre d'écrou. L'infortunée accouplée à des prostituées ne comprend pas encore et se révolte, et appelle à l'aide : les archers encouragent du geste et du sourire les cinq furies, qui, pour achever l'éducation de *cette mijaurée*, déchirent le peu de vêtements qui lui restent, et lui font boire de force une gorgée d'eau-de-vie dans la gourde du chef de brigade.

Plus loin, sur l'herbe froide, deux femmes sont étendues côte à côte, et dans un tel état d'immobilité que la mort semble les avoir frappées toutes deux. Ce n'est pourtant pas la mort, mais le froid. L'une, la plus jeune, est une ouvrière de la rue Sainte-Avoie, une lingère; la vieille est sa mère. Toutes deux revenaient un soir de rendre l'ouvrage de la semaine, dans la rue du Mail. La mère n'avait pas voulu laisser son enfant courir les risques d'une course nocturne dans Paris, où tant de corrupteurs tendent des piéges aux jeunes filles : c'est un trésor

si précieux pour elle que l'innocence et le bonheur de son enfant! Or, elles ne trouvèrent personne dans la maison où elles avaient reporté le linge; mais comme elles étaient reparties bien tristes de n'avoir pas été payées, l'intendant, homme de cœur, courut après elles, les rejoignit au Carré Saint-Martin, et leur donna le salaire si impatiemment attendu. Justement, les archers passaient, ces dignes gardiens de la morale publique. Ils arrêtèrent la mère et la fille. Elles crièrent vainement, vainement elles rappelèrent l'intendant, pour qu'il témoignât de leur innocence : les archers avaient besoin de leurs vingt livres, et ils conduisirent à Bicêtre l'une et l'autre. Si la fille n'est pas morte, c'est que sa mère lui donnait son pain; si la mère a survécu, c'est que Dieu a fait un miracle.

Il y a des hommes aussi, à l'écart. Des hommes! non, ce sont des ombres. L'un ouvre et ferme les yeux comme un insensé. C'est un agioteur rongé par le jeu dévorant de la banque de Law. En trois semaines ce jeune homme, fils d'un gentilhomme de Champagne, a perdu, regagné et reperdu sept cent mille livres. Puis, il est allé trouver son père, non pour se jeter à ses pieds et lui demander pardon de l'avoir ruiné, mais pour lui arracher sa dernière pièce d'or et les titres de propriété de sa dernière pièce de terre. Le démon du jeu était là, qui le mordait de sa dent venimeuse. Le père a refusé. Le fils a battu son père! Des voisins accourus au bruit ont livré le malfaiteur à M. d'Argenson, et aujourd'hui c'est le père qui prie, qui gémit, qui tend les bras au travers de la grille là-bas; il redemande son fils unique. Mais plus, cruelle encore que la justice des hommes, celle de Dieu a frappé un coup terrible, le jeune homme est fou. Il compte ses millions sur la paille, et — qui

sondera tes volontés, ô Providence! — c'est le père qui se trouve puni d'avoir été trop vengé!

Quatre bandits bien enchaînés s'amusent à tirer le manteau des archers, qui répondent à cette plaisanterie par d'énormes coups de leurs hallebardes; les chairs se gonflent de tumeurs livides, le sang coule, et les misérables rient malgré la honte et la douleur. Ils ont été surpris couchés sur le boulevard Mont-Parnasse, à vingt pas d'un homme assassiné. Aucun d'eux n'a pu justifier sa présence près du cadavre. M. d'Argenson voulait leur faire infliger la torture et les envoyer au gibet, mais il a réfléchi que le Mississipi avait besoin de colons, et les brigands ont été épargnés. On les a jetés à Bicêtre.

D'où peut venir leur insensibilité étrange? d'où naissent les transports presque frénétiques de leur joie? Ils lancent parfois du côté de la grille un regard fauve qui se détourne aussitôt, comme celui de l'avare qui craint, en fixant les yeux trop longtemps sur son trésor, d'attirer l'attention d'un larron. On dirait que leurs hideuses têtes font ou répètent un signal. Leurs chansons, soutenues par une fébrile ardeur, se succèdent, et vont frapper au loin un écho qui ne doit pas être sourd.

Mais un d'entre eux, un jeune homme, ne partage pas cette effroyable hilarité. Son œil se dilate chaque fois qu'il regarde vers la grille, et la crainte lui fait aussitôt baisser la vue. C'est un malheureux maçon qui, venu de la Limagne, et soumis au cruel régime qui attend le pauvre dans la capitale, a payé dès la première année au dévorant Paris son tribut de misère, de larmes et de crime. Le maçon a volé pour vivre; puis comme cet argent le brûlait, il a voulu reprendre les outils et redevenir honnête homme; mais ses compagnons l'ont dénoncé

à Cartouche, le chef suprême; espionné, menacé, il a dû poursuivre sous peine de mort la carrière qui aboutit au gibet. Une nuit l'infortuné a pris sa résolution; il allait profiter du sommeil de ses compagnons et s'enfuir, s'enfuir si loin que l'on perdît ses traces. Dans les montagnes, à force de travail, à force de prières, il eût effacé devant Dieu sa vie passée, et regagné l'estime des hommes. Mais les archers l'ont pris avec les bandits, ses confrères, et sans les intérêts de la colonisation il était roué!

N'importe! il arrivera au même but par un chemin différent. Pourvu qu'on lui épargne la mort, et surtout la mort infâme, le jeune homme pourra se réhabiliter. Là-bas, à la Louisiane, on verra encore le ciel, on travaillera; il y a des forêts où l'on peut fuir. Être déporté, c'est un bonheur immense pour ce malheureux! Il se réjouissait donc, et osait remercier Dieu; la vue des chaînes, des charrettes, qui gonflent le cœur des autres, lui semblait à lui douce et flatteuse, c'était la perspective de son affranchissement. Tout à coup ses hideux compagnons ont murmuré un mot, un nom à son oreille; il a frémi, ses cheveux se sont dressés sur sa tête, il a regardé vers les grilles, et une pâleur livide a couvert son visage lorsqu'il a vu.... mais n'anticipons point.

A vingt pas de cette charrette, deux femmes, au milieu d'un groupe de bohémiennes, attirent les regards des archers, l'une par sa beauté, l'autre par son audace. L'une pleure, et se roule par terre avec désespoir; l'autre danse, bat des mains, et pousse des exclamations de joie. La première est Honorine, la seconde Ursule, que, par manière de classification, les archers ont accolées l'une à l'autre.

— Voilà, disent-ils, les deux femmes de Cartouche.

— Oui! oui! vocifère Ursule! c'est moi! Cartouche a mis en fuite Hurot et ses douze hommes! Je suis la femme de Cartouche.

— Ne croyez pas que je sois la femme de Cartouche, s'écrie Honorine en joignant les mains; je ne le connais pas! Non, messieurs...

Un éclat de rire dédaigneux de sa compagne lui coupe la parole.

— C'est heureux pour toi, la belle! dit un archer, que ton brigand de mari t'ait laissé enlever, car tu serais peut-être pendue à l'heure qu'il est.

— Parce que?

— Parce que le scélérat a tué ce bon M. Hurot...

— Ah bah! s'écria Ursule! C'est vrai cela? Il a fait cela? le grand Cartouche!

— Demande à ta rivale, à la sultane n° 2; elle l'a vu tuer; c'est chez elle qu'on tue!

Honorine poussa un cri terrible, et, comme réveillée en sursaut :

— Oui! oui! dit-elle, on a tué chez moi!

La pâleur de son visage, le tremblement nerveux de ses mains, inspirent de la pitié à Ursule elle-même. Mais les archers, qui regrettent de n'avoir personne sur qui venger leur chef, haussent les épaules.

— Elle joue les attaques d'épilepsie, la seconde femme à Cartouche, dit l'un d'eux, et c'est avec cela qu'elle a su attendrir ce brave lieutenant Pacome. Oh! comme je l'aurais noyée, tout

de suite, s'il ne nous en eût empêchés! Mais il est amoureux! amoureux de la femme à Cartouche!

Ces mots s'achèvent au milieu d'un éclat de rire qui fait tressaillir Ursule. Il y a réellement de la folie dans ces deux femmes : chez l'une c'est la prostration stupide; chez l'autre, l'exaltation frénétique.

— Heureusement, dit un exempt, qu'avant la Louisiane il y a les cales, les tempêtes, la famine et les rats; et qu'à la Louisiane, outre les fouets des commandeurs, on trouvera d'assez jolis tigres et des serpents à sonnettes. Voilà le paradis des femmes de brigand!... Ah! vous ne riez plus, mesdames les scélérates; c'est que vous savez cette fois que votre protecteur ne vous retirera pas de la gueule des lions!

La terreur fait place à l'égarement sur le visage des deux femmes. Mais Ursule, en rejetant ses cheveux noirs en arrière, a porté les yeux vers le groupe des bandits, attentifs depuis le commencement de cette scène, et l'un des quatre s'écrie :

— Vive la femme de Cartouche! Vive la *largue du daron!*

Et, d'un coup d'œil expressif, il indique à Ursule la grille située à l'extrémité de la cour.

La malheureuse pousse un grand cri, rappelle un moment ses souvenirs, bondit de joie, et, relevant sa compagne abattue, elle la prend dans ses bras par un geste d'héroïque abnégation. Honorine se laisse faire machinalement.

— Il est là, lui dit-elle tout bas : ne crains rien.

— Qui donc est là?

— Lui! tiens, regarde... regarde, il met sa main sur sa bouche... Ah! nous sommes sauvées, il nous enlèvera aussi, lui. Mais ris donc, saute donc! dansons, ma sœur!

Là-dessus, la terrible folle saisit les poignets d'Honorine et l'entraîne dans une ronde furieuse; les bohémiennes se mêlent à la danse, sans deviner de quoi il s'agit; elles comprennent seulement qu'il y a un bonheur caché sous cette frénésie de leur compagne.

C'est alors que le fouet des archers et des gardes se lève et s'abaisse en sifflant sur les épaules des femmes qui bondissent, des hommes qui applaudissent; alors aussi une cloche au timbre lugubre sonne huit heures.

C'est le signal du départ : les chaînes s'agitent, les charretiers courent à leurs fourgons, les archers montent à cheval ou endossent leurs manteaux. On va se mettre en route.

Mais le jeune maçon, qui d'abord était si joyeux du départ, fouille depuis un moment sa poitrine avec ses ongles, car l'infortuné sait que Cartouche est là, bien accompagné; qu'il médite un coup de main pour délivrer ses amis; que désormais la vie de brigand est inévitable; qu'il n'y aura plus ni espoir de pardon près des juges, ni fuite possible au milieu des bandits. Il prend une résolution désespérée : il feint de se laisser tomber au moment de monter sur la charrette, et serrant la main d'un des archers :

— J'ai à vous parler, dit-il tout bas; gardez qu'on nous écoute!

Celui-ci regarde avec surprise, et, sans paraître occupé d'autre chose que de relever le jeune homme, il a pourtant profité de l'ouverture qu'on vient de lui faire.

— En voici un, dit-il, qui est mal enchaîné... Il se sauverait... Holà, camarades!

Deux archers accourent.

— Aidez-moi à rattacher les nœuds de sa corde..... Appelez le lieutenant. Toi, dit-il à un autre, occupe les trois brigands ; fais qu'ils ne regardent pas de ce côté.

Le maçon se couche à plat ventre tandis qu'on resserre ses liens. Le lieutenant de la chiourme, averti de ce qui se passe, vient en apparence surveiller l'opération ; mais, en réalité, il écoute, il interroge.

— Qu'avez-vous à dire? demande-t-il en cachant sa bouche sous son mouchoir, comme s'il craignait le brouillard du matin.

— C'est une trahison ; mais qu'importe ! répond le malheureux en se levant avec effort. Cette vie de brigand m'est pire que la mort. Je sais bien que Cartouche me tuera ; eh bien ! tant mieux !....

— Nous vous protégerons ; parlez !

— Eh bien ! monsieur, Cartouche est à la porte de Bicêtre ; il a plusieurs hommes à lui dans la foule. Il médite quelque coup...

— Diable ! s'écrie le lieutenant, pâle d'émotion. Êtes-vous sûr?...

— Je dis la vérité. Vous pouvez me croire, puisque je ne vous demande rien... Il y est, vous dis-je.

— Et que supposez-vous qu'il veuille faire?

— Il veut enlever sans doute les deux femmes et nous.

— Diable ! diable ! répète le lieutenant ; je n'ai que vingt archers ! diable !

— Reconduisez-moi vite à la charrette, dit le jeune homme ; on aurait des soupçons ! Je serais perdu ! Attachez-moi bien avec les autres !

Le lieutenant, en proie à une perplexité terrible, finit par donner quelques ordres à son premier exempt. Celui-ci perd la tête, et, sans plus de dissimulation, il va porter un mot d'ordre à ses archers, qui chargent aussitôt leurs mousquets.

Cependant le triste cortége se met en chemin : quatre archers ouvrent la marche ; il y a trois charrettes bien chargées, deux de femmes, l'une d'hommes. En tout, trente prisonniers. Ce doit être ainsi tous les jours, jusqu'à parfaite évacuation de l'hôpital. En sortant de la cour, les gémissements, les supplications des assistants éclatent avec fureur ; les adieux s'échangent sous le regard, malgré les bourrades des archers ; et quelques-uns des exilés reçoivent le peu d'argent ou de pain qui les attendait.

En vain les bandits cherchent-ils Cartouche ; il n'y est plus. Un rayon d'espoir illumine le visage du pauvre maçon, la rage flamboie dans les yeux d'Ursule.

— Qu'est-ce que cela signifie? se disent les brigands désappointés.

Mais les charrettes ne sont pas encore abandonnées ; les suprêmes adieux n'ont pas été prononcés. Une vingtaine de femmes, d'enfants, quelques hommes, des vieillards surtout et des mendiants, suivent, en se hâtant, les chevaux du dernier groupe d'archers ; ils vont même en avant des voitures et font des signes à leurs amis.

— Il n'est plus là! Nous sommes perdues! s'écrie Ursule.

— S'il m'avait sauvée, au moins! murmure Honorine.

— Ce drôle de Guillot a voulu nous faire peur, dit le lieutenant à son brigadier. Qu'on le fouette ce soir, à la première étape.

Entre l'hôtel des Invalides, récemment construit, et le châ-

teau de Grenelle, qu'on appelait autrefois hôtel de Craon, s'étendait, à gauche d'une chaussée bordée d'arbres, un terrain vague adjacent à la grande avenue qui aboutissait aux Invalides. On voyait de là s'élever dans la plaine de Grenelle le gibet de la justice de Saint-Germain des Prés, et bien loin, par-delà les marais du Gros-Caillou, le Pré-aux-Clercs, et la Seine se brisant à la pointe de l'île des Cygnes. Il était trois heures et demie ; le temps menaçait, un vent furieux secouait la cime des arbres couverts de bourgeons.

Deux hommes s'assirent dans le petit clos dont nous avons parlé : l'un se mit à guetter dans la direction des Invalides, l'autre épia sur la route qui succédait alors au boulevard extérieur.

— Les voitures n'arrivent pas, dit le plus jeune, qui n'était autre que Cartouche; cependant nous avons traversé Paris bien lentement, et nous avons perdu au moins deux heures à faire prévenir Duchatelet.

— Duchatelet n'est plus mon homme, capitaine; ce n'est pas un consciencieux comme nous, il ménage sa réputation, dit-il.

— Laisse-le faire, Genesté ; quant à cela, je l'approuve. Un garde-française est toujours un bon appui. L'autre soir, il m'a prêté son habit tellement à point, que, sans cela, l'on m'arrêtait dans cette maison de la rue Montergueil où nous avons dévalisé M. l'abbé de Saint-Loup. Quel traquenard! Je me suis cru perdu. Les archers ont laissé passer un garde-française, ils eussent arrêté tout autre.

— Et lui!.. qu'est-il devenu?

— Il a raconté que je l'avais forcé, le pistolet au poing, de me céder son uniforme... Bah! il n'est pas sot, il s'en tire. Ce

pas-là était moins embarrassant pour lui que celui des bohémiennes, tu sais...

— C'est égal, vous fîtes bien de *rebâtir ce raille* de Hurot! C'était un ennemi celui-là! Vivent les *crucifix*, capitaine! et votre manière de vous en servir!

— Oh! je les ai aujourd'hui; je leur dois plus qu'à ma mère, car elle ne m'a donné qu'une fois la vie, et voilà plus de dix fois qu'ils me sauvent! Mais on vient par là...

— Non, capitaine; c'est un oiseau qui passe.

— On vient, te dis-je.

— En effet! Ah! quelle oreille!

— C'est un pas de soldat.

— Eh bien! alors?

— Alors tais-toi. Faut-il donc tuer ceux qui passent? Tu n'es qu'un poltron avec ton audace; les braves sont ceux qui n'éprouvent pas le besoin d'oser.

— C'est un soldat; oui, je le vois.

— Et moi aussi, je le vois... c'est Duchatelet!

— Allons! tant mieux; je l'avais mal jugé.

Cartouche se cacha et poussa son petit cri de ralliement. Duchatelet feignit de n'avoir pas entendu et continua d'avancer en se dandinant.

— Tu aurais répondu, toi, Geneté, dit Cartouche.

— Oui, certes.

— Et tu n'es qu'un sot. Penses-tu que la police ne connaisse as mon cri? Un jour on te tendra quelque piége, et que dias-tu pour t'excuser, après avoir répondu?

— C'est vrai.

— Regarde Duchatelet, il vient droit à nous sans en avoir

l'air. Il nous a vus; tiens, il a la main au sabre. Ah! voilà mon élève! je le proclame un digne lieutenant.

Cartouche alors se leva, et la reconnaissance eut lieu entre les trois brigands, derrière lesquels se dressaient trois potences vacantes, dont les bras semblaient les appeler.

— Eh bien! les voitures?

— Elles ne viendront pas, capitaine, avant le soir; elles veulent coucher au Point-du-Jour, et ne se pressent pas... Ferret les a vues derrière le Mont-Parnasse; il paraît que les archers ont eu quelque alarme. Ils craignent de s'éloigner de Paris.

— Bien! Qui amènes-tu?

— J'ai convoqué Fortin et le Craqueur; j'ai aussi rencontré le Chevalier, votre petit frère, et ils sont tous derrière le château de Grenelle. Pour contenance, j'ai amené la Fanchon, elle m'attend là-bas. Et le signal?

— S'il fait encore jour, mon chapeau en l'air pour *colletiner la rousse*. S'il fait nuit, nous sommes assez de quatre. Ah ça, tu as donc compris de quoi il s'agissait?

— Parbleu! j'ai compris que vous vouliez délivrer vos femmes. Avez-vous peu de chance avec ces créatures! C'est à y renoncer.

— Non pas! il me faut mon compte de quatre sultanes. J'ai à présent une marquise, mon cher! en dirais-tu autant, toi, qui es gentilhomme?

— Ma foi, non! Mais cette marquise, la ferez-vous aller aussi à Mississipi?

— En outre, j'ai trouvé une greffière.

— Bon! lançons-nous dans la chicane. Mais pour Dieu! pré-

venez-moi, capitaine, des noms, prénoms et adresses. Voyez ce que j'ai fait pour votre première! Vous m'en voulez, n'est-ce pas? Une femme légitime!

—Moi! que m'importe? Ursule est ma femme comme Honorine, comme la marquise et la greffière... Non, je me trompe, elle l'est un peu plus. Son frère, digne garçon!—on l'a pendu à Montauban, il y a six mois, —me la fit épouser un soir de six à sept heures; il fut à la fois le prêtre, le témoin et le père de la mariée. Lien sacré...

Les éclats de rire des bandits troublèrent les ébats de quelques corbeaux qui déchiquetaient de souvenir le bois immonde des justices de Saint-Germain des Prés.

— Alors pourquoi vous risquer à reprendre cette femme?... Laissez-la coloniser Mississipi... Ah! c'est pour reconquérir la jolie poissonnière?

— Pas plus pour elle que pour l'autre... c'est une femme légère qu'Honorine! je l'aimais pourtant... Si je veux attaquer les archers, reprendre mes femmes et nos amis, ce n'est que pour la gloire. Il ne faut pas qu'on puisse dire qu'on a volé quelque chose à Cartouche.

Nouveaux éclats plus bruyants que les premiers.

— Aurons-nous de la peine? demanda Duchatelet.

— Je le crois. Mais nous allons travailler au piége. L'ornière n'est pas faite.

— Quel piége? quelle ornière?

— Celle-ci... regarde : il faut creuser à trois pieds de profondeur, et recouvrir cela de branches; les roues de deux charrettes doivent s'y briser d'un coup. Pendant ce tumulte, ce

pêle-mêle de femmes et d'archers, nous arriverons en curieux, en officieux. Allons, creuse avec nous!

Duchatelet obéit.

— Mais moi! on me reconnaîtra dans l'action, dit le garde-française!

— Toi, tu te mettras avec les archers, tu sais bien que c'est toujours ton rôle; et tandis que tu seras censé garder les prisonniers, tu couperas leurs cordes et distribueras ces quatre couteaux... Allons, c'est assez creux, arrêtons-nous.

— A merveille! voilà une bataille qui fera le pendant du duel avec messieurs Hurot et Pépin. Au lieu de deux mille livres, c'est dix mille qu'on va promettre à qui vous prendra.

— Ce sera mon adieu à Paris; le coup fait, je retourne en province.

— Ah! capitaine! vous nous abandonnez!

— Deux pendants comme ceux-là feraient une série de pendus. N'attendons pas la mauvaise chance. Chut! du bruit là-bas.

— C'est un bateau qui craque au loin.

— Te voilà comme Geneté, tout à l'heure... Je te dis que c'est une charrette. Allons, gagne au large, et feins de sortir des Invalides. Alerte! cours donner le signal à nos hommes. Le chapeau jeté en l'air!

— Oui. Nous reverrons-nous?

— Au Pistolet, sans faute, après l'affaire. J'ai mille écus à partager entre vous tous.

— Excellent capitaine! Oh! j'entends un bruit de roues. Adieu!

— Nous, Geneté, soyons ivres-morts; nous revenons de

pitancher au Gros-Caillou. Allons! du *pivois* dans les *guibolles*, mordieu! et la main au *pliant*. *Rossignole* donc misérable. Dirait-on que c'est un *piollier?* il ne connaît pas l'usage de sa marchandise! Ma foi, oui! ce sont les charrettes; sitôt! diable! il fera jour encore : tant pis!

Et les deux brigands, tournant et se heurtant comme des gens ivres, entrèrent dans le chemin au-devant des charrettes. Duchatelet avait déjà rejoint les autres voleurs, et se dandinait dans la prairie en cajolant Fanchon. La nuit commençait à tomber sur Paris.

Cependant, au bout de l'avenue, un petit nuage de poussière soulevé par les pieds des chevaux, tranchait avec l'horizon d'un noir bleuâtre, et révélait l'approche du convoi. Une oreille attentive eût même distingué le bruit des fouets, car on se pressait d'arriver à l'étape.

Ainsi la mise en scène pouvait être celle-ci : Cartouche et Geneté longeaient le chemin bordé d'arbres; dans la plaine, à deux cents pas, c'est-à-dire sur l'autre route qui conduit aux Invalides, Duchatelet et la fille, sa complice; derrière les murs d'un enclos voisin du château de Grenelle, le chevalier, frère de Cartouche, avec la bande des brigands. Cartouche et Duchatelet conduisaient donc parallèlement toute l'action qui allait s'engager.

Le convoi parut après dix minutes. Il arriva bientôt à l'ornière, et la première charrette seule y brisa sa roue; c'était le fourgon des hommes. Cartouche et Geneté surveillaient l'effet de cette machination. Aux cris des bandits ils se dirigèrent vers le lieu prescrit. Mais avant qu'ils n'eussent été en mesure de prêter main-forte à leurs compagnons, un officier des gardes

françaises qui accourait des dernières charrettes, jeta au-devant du fourgon brisé un piquet de huit archers, le mousquet au poing. Cette manœuvre bizarre fit réfléchir le chef des bandits, et il n'avança pas plus loin.

Pendant qu'on relevait les prisonniers et qu'on s'occupait de leur donner quelques soins, car plusieurs d'entre eux étaient blessés, Cartouche vit distinctement l'officier causer avec un de ces hommes, qui n'était autre que le jeune maçon, dont le poignet avait été foulé dans la chute. Puis ce fut le tour du chef des exempts, qui vint prendre aussi quelques renseignements, d'après lesquels les voitures furent bien entourées d'archers.

— Ils sont prévenus, dit-il bas à Geneté; mais n'importe, c'est une bataille, et nous pouvons la livrer, nous sommes vingt contre vingt!

— Vous êtes vingt contre cent! s'écria tout à coup une voix frémissante à son oreille; cachez-vous, capitaine, ou nous sommes perdus. Il y a quatre-vingts gardes-françaises derrière les deux haies du château de Grenelle et de la justice Saint-Germain des Prés.... Nous sommes littéralement cernés. Moi, j'ai réussi à ramper jusqu'ici pour vous prévenir. Quant aux autres, le premier mouvement qu'ils feront les trahira, et ils seront pris! Ah! l'on nous a trahis!

— Tu crois! dit Cartouche en le regardant avec l'air du soupçon. Mais pourquoi des gardes-françaises plutôt que des archers?

— Parce que M. Pacome que vous voyez là...

— Ah! c'est M. Pacome! ma foi, oui, c'est M. Pacome.

— Vous n'aviez donc pas compris qu'il aura voulu revoir Honorine encore une fois?

— Avec quatre-vingts hommes?

— Non, certes; mais là est la trahison.... Enfin nous sommes perdus.

— Eh bien! moi, s'écria Cartouche, je dis que j'aime mieux savoir à quoi m'en tenir, et m'assurer si réellement mes hommes sont fidèles... Il faut marcher à la charrette... Allons!

— Mais, capitaine....

— Pas de mais!

— Mon uniforme me fera reconnaître.

— A bas l'uniforme; mets-toi en chemise comme moi, allons!

Il fallut bien obéir. Cartouche prit ses pistolets et se montra. Aussitôt de la haie voisine se levèrent les brigands qui attendaient le signal; tous au cri de leur chef fondirent sur les archers. Mais leur visite était prévue. Ils furent reçus à coups de mousquet. L'un d'eux tomba percé de deux balles. Le bruit de l'explosion fit sortir les gardes-françaises cantonnés à cent pas de là, et d'assaillants les bandits devinrent fuyards aussitôt que retentit le sifflet de Cartouche.

— Le coup est manqué, dit celui-ci en arpentant la plaine avec des jambes de cerf.

— L'avais-je prédit ou non? demanda Duchatelet, qui rivalisait avec lui de vélocité.

— Tâche de te sauver pour savoir de Pacome quelques détails, car il importe que nous apprenions le nom du traître. Tire à droite, et rentre à Paris; moi je pars avec Geneté; nous allons acheter des vins en Bourgogne. Pas de démarche sans mon ordre, surtout! pas d'expéditions en troupe..... Volez, tuez, si vous

voulez, mais isolément. J'ai besoin qu'on me croie toujours à Paris. Voici trente louis dans ce rouleau. Adieu.

Duchatelet, heureux de n'avoir plus rien à craindre, ni rien à faire qui pût le compromettre, s'assit au bord de la rivière, que Cartouche et son compagnon traversèrent dans un bateau dont ils coupèrent l'amarre. Par toute la plaine, selon la leçon qui leur avait été faite, fuyaient les brigands un par un; cette tactique avait pour but de diviser tellement l'attention et les forces de l'ennemi, qu'une bonne partie de la bande pût dans tous les cas échapper. Les archers, qui craignaient une ruse de guerre, n'abandonnèrent pas les fourgons. Les gardes françaises, plus ardents à la poursuite, furent bientôt rappelés par leur clairon; car l'officier craignait pour eux un piége au milieu des ténèbres et sur ce terrain inconnu.

— Allons! c'était vrai! bien vrai, murmura l'exempt en donnant l'ordre du départ, après que la roue du fourgon eut été raccommodée.

— Guillot n'a pas menti, dit M. Pacome. Ce Cartouche est un audacieux scélérat. Mais avez-vous bien tout votre monde, brigadier?

— Oui, monsieur; nous pouvons repartir.

— Non pas J'ai une promesse à tenir. Voyez la douleur de ce pauvre Guillot, son repentir. Songez quel avenir s'ouvre encore devant ce garçon s'il trouve l'occasion de devenir honnête homme. Eh bien! cette occasion je la lui fournirai.

— Comment cela, monsieur?

— Supposez qu'on nous eût enlevé un prisonnier; il était perdu pour la société et pour la justice. Nous eussions essuyé la honte d'un échec! Guillot nous sauve tout cela. Voici quelle

sera sa récompense... Si vous ne m'approuvez pas, je prendrai la chose sur moi

— Je vous approuverai, monsieur, si vous mettez ma responsabilité à couvert:

— Soyez tranquille. Guillot est évanoui, je crois, et on ne l'a pas encore fait revenir à lui.

— On n'y peut parvenir, monsieur.

— Je m'en charge. Faites courir le bruit qu'il est mort. Ses compagnons n'auront pas le moindre soupçon, c'est ce qu'il importe.

— Rien de plus facile... Après?

— Après, vous allez voir.

Le brigadier retourna vers ses archers, et d'une voix assez haute pour qu'on l'entendît des charrettes :

—Guillot a été décidément tué, dit-il; il est inutile de charger la charrette de son cadavre. En passant au faubourg Saint-Germain, monsieur l'officier Pacome aura l'obligeance de l'envoyer chercher par un commissaire. Partons!

Un silence lugubre des prisonniers accueillit cet ordre. Les bandits enviaient le sort de leur compagnon, et ils n'avaient pas tort.

Quand les premières charrettes furent parties :

— Avez-vous encore quelque chose à dire, monsieur? dit le brigadier, qui voyait l'officier rêveur et immobile.

— Non... c'est-à-dire... j'en appelle à vous. Une terrible perplexité assiége mon esprit...... Répondez-moi en honnête homme et en homme sincère... Avez-vous entendu ce cri qui est sorti de la dernière charrette des femmes quand les bandits ont crié : Voilà Cartouche?

— Oh ! oui, monsieur; une des prisonnières s'est écriée : Tuez-moi ! je vous en supplie, avant que ce monstre ne me reprenne en son pouvoir !

— Et sa compagne l'a frappée si rudement au visage qu'elle est tombée sur la paille, l'infortunée !

— C'est vrai... tenez, elles sont là... toutes deux... on va les remonter dans le fourgon...

— Eh bien.... devinez-moi, mon cher monsieur.... car je n'ose prendre sur moi de défaire ce que le hasard semble avoir fait providentiellement.

— Vous voudriez faire aussi passer celle-là pour morte, dit l'exempt avec un sourire. Le fait est qu'elle est jolie.

— Ne vous y trompez pas, interrompit gravement le jeune officier... Je ne pense à rien de ce qui vous fait sourire. Cette femme si jeune, si belle, a été trompée par le bandit qui voulait la reprendre tout à l'heure. Il me semble arracher une âme au démon en sauvant cette créature, toute souillée qu'elle soit, des mains de Cartouche. Vous avez le coup d'œil exercé, vous, monsieur; l'habitude de voir des coupables vous met en garde contre des grimaces hypocrites. Croyez-vous au sincère désespoir d'Honorine ?

— Je crois à sa démence... La malheureuse est devenue folle.

— Voyez si vous m'approuverez : je ferais reconduire cette femme à Paris. Ma sœur est la trésorière du couvent des Filles de la Visitation; je payerais pendant un an la pension de cette pauvre folle, et, si elle revenait à la raison, je crois qu'elle reviendrait aussi à la vertu... Cela vaut-il mieux que de l'envoyer à la Louisiane ?

— Eh! mon cher monsieur, tous ces malheureux-là n'iront jamais la Louisiane; ils mourront de froid et de faim dans les petits ports de Saint-Valéry, de Fécamp, de Tréport.

— Eh bien?...

— Eh bien? vous avez raison... Vous faites de moi aujourd'hui tout ce que vous voulez, car, sans votre secours, j'étais battu, tué peut-être, comme ce pauvre Hurot; et c'était pour déshonorer à jamais les archers et la prévôté de France! Je vais vous faire détacher la malheureuse fille.

— Merci; vous êtes un digne homme. Je me souviendrai de ce trait, monsieur.

— Il va sans dire que vous prenez la responsabilité?

— Sur l'honneur. Tenez, je fais signer à Guillot cette promesse d'engagement, et demain j'aurai écrit à ma sœur pour Honorine.

L'exempt s'éloigna, fit déposer la jeune femme près du corps de Guillot, sans autre cérémonie que s'il se fût agi d'une pièce de bétail; et serrant la main de l'officier, il remonta à cheval et rattrapa les fourgons.

— Maintenant, se dit Pacome, évitons des scènes sentimentales dont seraient témoins quatre-vingts gardes-françaises. Sergent!

Le sergent que nous connaissons arriva fort empressé.

— Reconduisez le détachement à Paris.

— Vous laisser seul, lieutenant, dans cet affreux séjour!... à cent pas d'un gibet! seul, avec deux cadavres! vous n'y pensez pas!

— Obéissez.

— Mais ces cadavres-là, mon officier... qu'en fera-t-on?

— Je préviendrai l'abbé de Saint-Germain des Prés. C'est dans son domaine que s'est passé l'événement; vous savez qu'il est jaloux de ses droits... Je lui dois une visite... On a tiré sur ses terres.

— Fâcheux gibier! Lieutenant, si vous m'eussiez cru, c'était plus simple : nous eussions été accrocher les trois brigands que voici, mâles ou femelles, aux potences qui se croisent les bras là-bas...

— Voilà des plaisanteries déplacées... dit Pacome, qui s'applaudit bien sincèrement de n'avoir pas cédé à son premier mouvement, car il voulait charger les soldats de rapporter les prétendus morts, et l'on voit ce qu'ils en eussent fait. Ramenez le détachement à Paris.

— J'obéis, lieutenant.

Un moment après, Pacome avait ranimé avec des sels le malheureux Guillot, et le prenant par la main :

— Écoutez-moi, lui dit-il; vous allez remonter du fond de l'abîme infâme au niveau des gens qui n'ont jamais failli. Je vous ai sauvé de la mort, du déshonneur, de l'exil; vous allez redevenir heureux et libre... Jurez-vous que vous serez honnête homme?

Guillot, hors de lui, tremblant de joie, sentait vaciller ses yeux dans leurs orbites, comme ébloui de la vue de ce paradis ouvert à ses regards.

— Monsieur, ne vous jouez-vous pas de moi?... Est-ce bien pour me sauver?...

— Jurez-vous d'être honnête homme?

— Ah! monsieur, dit Guillot, les yeux inondés de larmes et

tombant à genoux, je vous le jure, comme je le jurerais à Dieu!

— C'est bien. Quelle carrière voulez-vous embrasser?

— Celle que vous m'ordonnerez de suivre.

— Voulez-vous vous engager? Avez-vous de l'ambition?

— Ah! monsieur, je chercherai l'obscurité, la solitude... Mon passé est si horrible, que je tremble de l'exposer au jour!

— L'uniforme vous cachera mieux... Vous entrerez dans les régiments qu'on destine pour l'Espagne.

— Oui, monsieur.

— Un moment. Regardez cette femme qui se relève près de vous, et qui, tout à l'heure, était comme vous un cadavre. C'est une âme que je veux sauver en même temps que la vôtre. C'est une sœur que je vous confie pour votre apprentissage de probité. Vous allez prendre ces vingt louis et conduire la malheureuse femme au couvent des Filles de la Visitation, où vous demanderez à parler à la sœur trésorière Angélique. Elle a perdu la raison, mais son mal n'est pas sans remède; dès aujourd'hui, elle ne connaît personne au monde que vous. Veillez sur elle jusqu'à ce qu'elle soit en lieu de sûreté. Un dernier mot. Ce qui vous a tiré d'affaire aujourd'hui, c'est votre aveu; mais songez-y, la délation est une lâcheté!

— Monsieur, je le sais bien; mais rappelez-vous que je ne pouvais prétendre à ce qui m'arrive, et qu'en révélant le secret de mes compagnons, je ne faisais aucune condition à mon avantage. Hélas! tout ce que je demandais, c'était de fuir Cartouche! Oh! s'il m'eût fallu seulement mourir, vous eussiez vu que je ne suis pas un lâche.

— C'est bien, dit Pacôme. Vos forces sont rétablies, n'est-ce pas?

— Je soulèverais le monde!

— Courez chercher un fiacre; il doit y en avoir près des Invalides. Rappelez-vous mes recommandations... Cette femme s'appelle Honorine... elle est votre sœur... un événement terrible... inventez-le... lui a fait perdre momentanément la raison... vous avez imploré l'appui du lieutenant Pacome... c'est moi... et j'ai ouvert à votre sœur le couvent de la Visitation. Allez maintenant; j'aurai prévenu la sœur Angélique quand vous arriverez. Demain vous recevrez votre engagement pour l'Espagne; où logerez-vous?

— Commandez, monsieur.

— Avez-vous des parents? des amis?

— Des amis! Hélas!... j'avais des complices... Des parents! j'en ai qui me maudissent peut-être... mais ils sont loin.

— Allez loger au *Vainqueur*, près des Fossés-Saint-Bernard... J'y demeure aussi.

— Oh! monsieur, vous daignez me rapprocher de vous! Merci.

Le fiacre arriva quelque temps après. Pacome avait regardé encore une fois à la lueur du crépuscule la pâle jeune femme, si belle dans son immobile stupeur, et ne lui avait pas même serré la main. Elle se laissa emmener sans résistance, sans explications... Guillot, en prenant congé de l'officier, mit une main sur son cœur, et de l'autre montra le ciel, comme pour le prendre à témoin du serment qu'il faisait d'être reconnaissant.

— Voilà une aventure que je ne raconterai jamais, se dit Pacome en retournant chez lui... on rirait trop! Sauver un voleur! renoncer à une jolie fille! mes camarades m'enverraient aux loges de Bicêtre!

En 1721, un régiment revenait d'Espagne, décimé par les combats et par les maladies, mais fier et joyeux, car de cette rude guerre la France était sortie victorieuse. Un jeune sergent obtint la permission de quitter les rangs à la porte de la Conférence, et se dirigeant vers la caserne des gardes-françaises, demanda au factionnaire à parler à M. le lieutenant Pacome.

— M. Pacome est aide-major, répondit la sentinelle. Entrez, vous le trouverez dans sa chambre.

Guillot, c'était lui qui revenait ainsi, alla se jeter aux pieds de l'officier, qui lui tendit la main et le reçut avec bonté.

— Vous voilà redevenu homme, dit-il ; le feu des Espagnols a effacé tout votre passé. Maintenant, m'avez-vous écrit, vous désirez avoir votre congé... Pourquoi cela?

— Monsieur, c'est parce que j'aime, depuis le jour où je l'ai vue, cette jeune femme que je conduisis au couvent de la Visitation, et que, je l'espère, elle m'aime aussi.

— Et comment cela? s'écria Pacome surpris.

— Vous savez, monsieur, que je restai huit jours encore dans Paris avant de partir pour l'Espagne. Pendant ces huit jours j'allais voir ma sœur au couvent. Pauvre fille! elle n'était pas assez folle quand je lui promettais de veiller sur elle comme un bon frère, car elle me souriait, et cela me rendait trop heureux pour que je m'en tinsse à ce sentiment de fraternité. Elle me recommanda de lui donner de mes nouvelles sitôt que je serais à l'armée; je la priai de me répondre si je lui écrivais ; nos cœurs s'entendirent ainsi. J'ai reçu trois lettres d'elle chaque année ; dans la dernière elle m'annonçait qu'elle avait demandé la permission de quitter le couvent et qu'elle était libre.

— C'est vrai! ma sœur le lui a permis. Elle a repris son ancienne profession, et par sa conduite, son infatigable activité, elle amasse, dit-on, une petite fortune.

— Eh bien, monsieur, voulez-vous me permettre de l'épouser?

L'officier posa la main sur son front et réfléchit profondément. Il lui semblait qu'une voix secrète l'avertissait de ne pas consentir... que Guillot entrait dans une voie funeste... qu'un malheur était suspendu sur sa tête.

— Que vous disait Honorine... dans ses lettres?... demanda-t-il avec hésitation... parlait-elle de sa... famille... de ses premières années, de sa vie passée?

— Mais oui, monsieur... elle m'expliquait surtout cette fatale méprise qui la fit condamner par vous à être déportée... Il s'agissait, disait-elle, d'un vol commis dans la maison qu'elle habitait...

— Ah! voilà tout? elle ne nommait personne?

— Personne.

— Et vous... Guillot, vous ne lui confiâtes jamais votre secret, n'est-ce pas?

Guillot pâlit, et porta vivement la main à son cœur. Il suffoquait.

— Non... non, monsieur... Hélas! comment aurais-je osé risquer de perdre tout mon bonheur?... Est-ce qu'il le faut?

— Non, mon ami. Moi seul je sais le passé... Or avez-vous un meilleur ami que moi?

— Oh! que vous êtes généreux! Mais veuillez me répondre: me permettez-vous de quitter le service et d'épouser Honorine? Je reprendrai mon état, je serai quelque chose de plus; car je

bas j'ai étudié un peu les mathématiques, le dessin; je me ferai entrepreneur de bâtiments. Aujourd'hui que la fièvre de l'agiotage est un peu calmée, on place beaucoup d'argent en constructions... Ma femme dans son commerce, moi dans mes entreprises, nous gagnerons de quoi vivre honorablement, et ce bonheur sera encore votre ouvrage.

— Eh bien, faites comme il vous plaira, mon ami, et rappelez-vous que je veux donner le trousseau à la mariée.

— Tenez, monsieur, si vous n'étiez qu'un homme comme moi, je vous dirais : Mettez votre main sur mon cœur, il brûle d'amour et de reconnaissance pour vous; mais vous êtes un Dieu! et alors vous devez savoir ce qui se passe dans les cœurs.

— Brave garçon! on m'a dit que vous étiez vaillant là-bas!

— D'abord, monsieur, je cherchais à me faire tuer; mais comme la mort n'a pas voulu de moi, je me suis accoutumé à vivre, et à la fin j'y tenais beaucoup... Mais aujourd'hui je ne suis pas sans crainte, tout brave que je puisse être; mon ennemi, le seul! mais bien terrible, vit encore! Dites-moi, monsieur.... ajouta-t-il en baissant la voix, sait-on ce qu'est devenu le scélérat?... Cartouche est-il à Paris?

— Il est absent depuis longtemps, car les vols et les crimes ont beaucoup diminué depuis votre absence; mais, par une circonstance que je ne m'explique pas, depuis huit jours les meurtres recommencent. Cette nuit on a trouvé trois victimes assassinées dans le quartier Saint-Jacques; avant-hier les filets de Saint-Cloud ont arrêté quatre cadavres. Paris s'inquiète de nouveau. Mais ne craignez rien! Votre obscurité, ce bruit de votre mort que j'ai fait courir autrefois, vous garantissent suffisamment. On ne vous connaît plus.

— Vous me rendez la confiance. Et puis vous voir était une si douce récompense pour moi ! Ah ! que je retrouve Honorine dans des dispositions favorables, et je serai le plus heureux des hommes !

— Elle demeure présentement dans une maison de confiance, espèce d'hôtellerie d'un ordre inférieur, mais dont l'hôtesse m'est connue, parce que plusieurs de mes gardes qui ont habité là quand nous avions quatre postes à fournir dans ce quartier vantent constamment le bon cœur, la propreté, la probité de cette femme. C'est d'hier seulement qu'Honorine a quitté le couvent pour s'installer dans cette maison ; car depuis quinze jours elle rentrait chaque soir au couvent après avoir fait son petit négoce. Cherchez l'auberge du *Bon Henry*, rue du Roi de Sicile. Là se trouvent et la boutique et la chambre d'Honorine. Quant au mariage, prévenez-moi à temps.

Et l'officier congédia Guillot, qui partit ivre de joie.

Le soir de ce jour, un garde-française qui semblait éviter d'être vu, et courait pour sortir plus vite de la rue du Faubourg du Temple, chemin qui mène à la Courtille, comme on sait, se jeta dans la rue de la Folie-Moricaud, dans laquelle il n'y avait alors ni maisons le jour, ni lanternes la nuit, et vint gagner par les marais la rue également déserte de Ménilmontant ; c'est par là qu'il descendit dans la ville, et une demi-heure après il venait frapper à la porte du *Bon Henry*, rue du Roi-de-Sicile.

— L'expédition, se dit-il, aura lieu à neuf heures ; ici je serai plus près de mes affaires. Et puis, les alibis sont commodes à se procurer au *Bon Henry* ; dans cette chambre qui donne au rez-de-chaussée sur la rue, de l'autre côté de la boutique, on

peut, quand chacun est couché, ouvrir le volet, sauter dans la rue, courir où l'on a besoin d'aller, et rentrer toujours par ce volet, sans que nul s'en soit douté; le lendemain, s'il y avait soupçon, l'on invoque le témoignage de la brave madame Forest, qui jure qu'elle vous a vu coucher chez alle...

— Ah! c'est vous, monsieur Duchatelet! s'écria l'hôtesse; eh bien! quel hasard vous amène dans ce quartier?...

— Mère Forest, j'ai une petite amourette dans le voisinage, je veux surveiller mes affaires moi-même. Or, de la caserne je serais trop éloigné, car l'heure de ma faction quotidienne sous les fenêtres de la belle est huit heures... A neuf je ne serais pas rentré. Or, vous le savez, je me couche toujours à neuf heures.

— Où logerez-vous?

— Mais, au nº 2, vous savez, ma chambre de prédilection.

— Malheureusement elle est occupée, mon cher monsieur Duchatelet.

— Ah bah! mais en priant un peu le locataire.

— La locataire! C'est une jeune dame...

— Raison de plus!

— Oh! non! c'est impossible... Et puis elle attend ce soir son mari, son futur, comme il vous plaira, et ces tourtereaux n'aimeraient pas à être dérangés.

— Diable! diable!

— Mais il y a dix autres chambres à votre service... pourquoi tenez-vous à celle-là?...

— Vous voyez que je ne suis pas le seul... la dame y tient aussi.

— C'est différent pour elle... car occupant la boutique, elle préfère habiter de plain-pied. Voilà pourquoi...

— Ah ! c'est une marchande?

— Marchande, oui... de poissons et de fruits... Mais on la protége, elle et son futur, un gentilhomme officier... Parbleu ! officier de votre régiment... Monsieur Pacome, connaissez-vous?

— Tiens !... Ah ! par exemple !

— Cela vous étonne...

— Pas du tout... Elle est jolie?

— Elle est charmante... et le jeune homme aussi, allez ! un beau couple. Il est arrivé de l'armée tout à l'heure; c'étaient des poignées de main, des soupirs, des petits baisers fraternels, comme ils disent : ça fendait le cœur.

— Eh bien ! mère Forest, décidément je réfléchis, je ne logerai pas aujourd'hui.

— Capricieux ! va !

— Ah ! je tiens à mes habitudes. Il n'y a pas d'homme rangé comme moi ! Si la petite dame eût été un homme, et qu'elle eût consenti à me céder la chambre, je ne dis pas...

— J'entends... vous prenez mon refus pour de la mauvaise volonté. Vous ne me croyez pas. Mais, tenez, voici la locataire qui ouvre la porte du puits... vous allez voir si je mens... Mademoiselle Honorine !

— Mademoiselle Honorine ! répéta Duchatelet saisi d'étonnement..... marchande de poissons ! protégée par monsieur Pacome ! Quelle coïncidence !

— Elle vient... demandez-lui !...

Honorine entra dans la salle basse et sombre où avait lieu cette explication. Son visage était riant, sa démarche légère.

— Me voici, madame Forest; que voulez-vous de moi?

— Dites donc, s'il vous plaît, ma petite dame, à monsieur que vous habitez ma boutique et le nº 2...

— C'est elle! murmura Duchatelet stupéfait...

— Mais certainement, dit-elle sans arrêter ses regards sur le soldat aux gardes, qui se cachait le visage avec son chapeau; je suis votre locataire, madame Forest.

— Eh bien! êtes-vous convaincu, monsieur Du...?

Duchatelet serra la main de l'hôtesse, et l'interrompit précipitamment avant qu'elle n'eût prononcé son nom.

— C'est bien, dit-il, très-bien; je logerai ici; montrez-moi ma chambre.

Et, quittant la salle le plus adroitement qu'il put, pour ne pas se faire voir en face, il conclut le marché avec la vieille.

— Voilà une nouvelle à annoncer au capitaine, s'écria-t-il dans son enthousiasme; lui qui regrettait cette femme, et qui eût presque fait le voyage de la Louisiane pour la retrouver! Va-t-il être furieux! Quelle aubaine pour moi! je demanderai une part de plus dans la prise que nous allons faire ce soir chez le banquier de l'île Saint-Louis!

Et il se mit à courir rapidement dans la direction de la Courtille, où Cartouche, logé au cabaret du *Pistolet*, dans une cachette pratiquée par lui et pour lui, tenait conseil avec quelques affidés, au sortir d'une expédition contre le curé de Saint-Jean, à Belleville. Les voleurs se passaient de main en main et estimaient un calice et une montre d'or, fruits de ce vol.

Duchatelet donna le mot d'ordre, fut introduit, et, comme il l'avait deviné, le brigand devint pâle de colère.

— On m'a joué, s'écria-t-il. Ah! monsieur Pacome! ah! mademoiselle Honorine! nous verrons beau jeu. C'est proba-

blement le Pacome qui joue le rôle de fiancé, et en fait accroire à la mère Forest.

— Qui sait, capitaine? Honorine peut fort bien avoir pris un amant quelconque..

— On le lui ôtera! Ah! M. Pacome a sauvé Honorine... et tu crois, imbécile, que ce n'est pas pour son compte?

— Allons! allons! capitaine, ne vous fâchez pas, que diable! dit sournoisement Duchatelet, qui se plaisait à irriter la bête féroce pour se procurer une émotion, car il connaissait la colère de Cartouche.

— Mène-moi chez la mère Forest. Je veux voir ce fiancé, moi!

— Y pensez-vous? il fait jour!

— Obéis!

— Elle vous reconnaîtra, criera; on viendra, et nous serons arrêtés. Il y a plus de dix postes aux environs... Si vous me promettiez d'être raisonnable, je vous proposerais un moyen... mais vous voilà hors de vous!

Cartouche se calma soudain, et, d'une voix parfaitement douce :

— Parle, dit-il.

— Voici : nous irons ensemble vers le soir rue du Roi-de-Sicile. Je me rappelle avoir fait au volet du rez-de-chaussée un trou qui me servait à voir dans la rue lorsque je voulais sortir; ce trou n'est bouché qu'avec de la cire; nous le déboucherons, et nous verrons aussi nettement dans la chambre de la belle que si nous y étions au coin de son feu... Hein! que dites-vous de cela?

— C'est bien! Vous autres, laissez-nous..... Le rendez-vous

est à l'île Saint-Louis, à huit heures précises... De là chacun se sauve comme il peut, et le rendez-vous général sera indiqué ultérieurement.

Tout s'exécuta en effet selon les ordres du brigand. A huit heures il était avec son digne compagnon devant la fenêtre d'Honorine. La nuit favorisait cette expédition. Dans la rue du Roi-de-Sicile, à cet endroit écarté, il n'y avait que de rares passants. Du côté de la maison, les murs du couvent du Petit-Saint-Antoine; de l'autre, le jardin de l'hôtel Desmarets. A droite, en face, il y avait bien le pavillon quadrangulaire de l'hôtel de la Force qui regardait sur la rue avec les quatorze fenêtres de chacun de ses trois étages; mais le propriétaire soupait chez M. Leblanc, ministre de la guerre, et l'on eût dit la maison déserte.

Duchatelet déboucha le trou pratiqué dans le volet et y appliqua l'œil.

— Capitaine, dit-il, elle est seule... Voyez! nouvellement installée, elle n'a pas eu le temps de poser ses rideaux, et elle les coud en ce moment. Le galant va donc arriver; tâchons de jouir du coup d'œil.

— Ce sera facile; mets-toi au bout de la rue des Ballets, je prendrai position à la rue Pavée, de cette façon nous tenons tous les débouchés.

— Que ferons-nous de l'homme?

— Rien, d'abord. Il est de trop bonne heure; personne n'est encore couché. Si tu entends venir de ton côté, viens du mien; je ferai la même manœuvre.

Il achevait à peine, quand un pas précipité retentit à l'angle de la rue des Ballets; un homme arriva, enveloppé d'un man-

teau de soldat, et, jetant de côté un regard indifférent sur ces deux promeneurs, se hâta d'entrer dans la maison.

— Connais-tu cela, toi?

— Il me semble que oui..... quelque vague souvenir..... Ce n'est pas M. Pacome; voilà ce qu'il y a de sûr.

— Eh! mais alors mademoiselle Honorine aime la variété!

Cartouche se mit à l'observatoire au moment où le jeune homme, ouvrant les bras à sa fiancée, déposait un tendre baiser sur son front.

— Par le diable! s'écria-t-il en reculant et en saisissant le poignet de son lieutenant; suis-je ivre ou fou? Qu'est-ce que j'ai vu là?

— Eh bien! eh bien! qu'avez-vous donc, capitaine? on dirait que vous avez vu le *tolle*.

— Regarde, esprit fort!

Duchatelet s'approcha du trou et poussa une exclamation aussi énergique. Puis tous deux demeurèrent supéfaits à se regarder en silence.

— Voilà qui est neuf! dit Duchatelet le premier; les morts qui reviennent!

— Voyons! ajouta lentement Cartouche, si quelque ressemblance étrange ne nous abuse pas. Il s'agit d'être sûr de son fait ici!... Non, c'est bien Guillot, Guillot en personne! Ah ça, je crois que la mystification est complète... Honorine sauvée par M. Pacome, Guillot protégé par M. Pacome; tous deux unis et dotés probablement par ce même M. Pacome... Duchatelet, on s'est moqué de moi.

— Ma foi! capitaine, j'en ai peur.

— Ah! mons Guillot, nous tranchons de l'honnête homme! nous nous rangeons! ah! nous abandonnons nos amis!... Mais à propos! continua Cartouche en fronçant le sourcil avec cette profondeur de malice qui changeait en un caractère infernal la douceur ordinaire de sa physionomie, pour que M. Pacome ait pris sur lui de faire évader ainsi le Guillot et sa future, il faut que l'un ou l'autre ait rendu quelque service à ce M. Pacome... Or, je me rappelle la mine pâle, l'air embarrassé, le silence du Guillot le jour du départ de la chaîne; je me rappelle aussi ce colloque entre lui et le chef des exempts, colloque très-mystérieux à la suite duquel les archers chargèrent si brusquement leurs armes que nous fûmes forcés de fuir... Je me rappelle aussi que notre plan d'attaque près des Invalides échoua, et par trahison... J'en avais le vague soupçon.

—Mais oui, mais oui, dit Duchatelet rappelant ses souvenirs; oui, cela est certain... Il y a plus... un jour M. Pacome causait devant moi de cette affaire, et il lui échappa de dire ces mots que je n'ai pas oubliés, car je le crus prévenu contre moi: « Heureusement que, parmi les brigands les mieux disciplinés, il y en a toujours un plus honnête ou plus traître... »

— Plus de doute! Guillot est un *frollant* et un *mouton*

— A ce compte-là, je suis perdu, car il aura tout dit à M. Pacome...

— Non, tu n'as pas paru le jour des Invalides, et, ne te voyant pas, il n'aura pas pensé à toi... d'ailleurs tu serais déjà pris... N'as-tu pas, depuis ce temps-là, travaillé cent fois?

— C'est vrai... Guillot n'aura rien dit.

— Oui; mais regarde... Il est du régiment de Conti, et revient aujourd'hui même. Il n'y a pas de temps de perdu. Ce

qu'il n'a pas dit, il le dira, et la première fois que cet honnête homme, ce *faraud* t'apercevra, ton compte est bon. Il faut le prévenir; d'ailleurs je veux un exemple, un exemple terrible!

— C'est nécessaire, je crois.

— Et quand ce ne serait pas nécessaire, ne suffit-il pas que je le veuille?

— Bon! bon! voilà que vous vous mettez en colère...

— Je n'en ai pas le temps. Cours à l'île Saint-Louis... Mais non, j'irai moi-même. Toi, reste ici : guette le Guillot, suis-le à la sortie de la maison, et voici tes instructions.

Cartouche emmena son lieutenant et lui parla bas quelques minutes, puis se dirigea vers l'île Saint-Louis.

Guillot, dans cette fatale soirée, avait fait part à Honorine de tous ses projets d'avenir : mariés cette semaine même, installés dans un petit appartement de la rue Saint-Antoine, ils essayeraient de réunir quelques économies et se retireraient bien loin à la campagne. Ces deux infortunés, qui se cachaient mutuellement un funeste secret, désiraient aussi ardemment l'un que l'autre la solitude pour ensevelir à jamais leur passé. Alors, se disaient-ils, chacun au fond de son cœur, plus de rencontres, plus de regards curieux ou envieux, plus d'altération possible dans ce bonheur acheté par tant de remords et de souffrances!

Dix heures sonnèrent. Guillot prit congé d'Honorine. Elle était plus triste que de coutume, soit que la conversation, qui avait effleuré tant de points brûlants, eût produit en elle ce retour fâcheux aux sombres idées, soit qu'un pressentiment lui fît deviner le malheur dans l'adieu de son ami. Elle voulut le retenir encore, lui prit la main, l'embrassa tendrement... et

s'avoua en soupirant que, si elle eût été encore l'Honorine d'autrefois, elle n'eût pas laissé partir le pauvre Guillot.

Guillot, lui, tout rayonnant, tout enivré, ne cessait d'entasser projets sur projets. Il effleurait la terre d'un pas tellement agile, que sa marche ressemblait à une course. M. Pacome l'attendait pour lui rendre compte des démarches relatives à sa libération et à son établissement.

Tout à coup, au détour du pont de la Tournelle, il se sent frapper sur l'épaule. Un frisson le saisit : qui peut le reconnaître, si ce n'est un ancien ami, c'est-à-dire un malfaiteur? Il se retourne en tremblant...

— C'est lui! c'est ce cher Guillot, s'écrie Duchatelet en lui ouvrant les bras! Ce n'est pas un fantôme!

— Vous vous trompez, camarade! répond froidement Guillot, dont tout le sang venait de se porter au cœur; je ne vous connais pas.

— Oui, oui, ajoute le brigand avec un soupir, je comprends, tout s'explique! Vous avez rompu avec d'anciennes liaisons.... Ce bruit de votre mort était le signal d'un retour à une vie meilleure... Eh bien, mon cher Guillot, tendez-moi la main, car si vous abjurez votre passé, j'exècre le mien; si vous vous cachez pour vivre libre et honnête, moi je voudrais être mort pour jouir à jamais de cette liberté, de cette pureté de la conscience.

Et un nouveau soupir termine cet hypocrite discours. Guillot, sans défiance, se rapproche...

— N'oseriez-vous rompre votre chaîne? demande-t-il à Duchatelet.

— J'ai tout rompu, cher ami, mais il reste des traces d'autrefois. On me soupçonne, on me menace... Cartouche...

Et à ce mot le brigand feignit une horreur profonde que ressentait bien réellement Guillot... Cartouche va, dit-on, revenir à Paris... On me fait solliciter de reprendre mes fonctions de lieutenant j'ai refusé net. D'un autre côté, monsieur Pacome me maltraite depuis quelques jours, il me rudoie, me lance des regards investigateurs. Ce soir même, tenez, il m'a fait dire de l'aller chercher dans une maison de la rue du Chasse-Midy, où il soupe... Son air me fait trembler... vous me voyez donc dans une perplexité terrible.

— Rue du Chasse-Midy? interrompit Guillot... mais il m'avait donné rendez-vous chez lui.

— Apparemment à son retour, continua Duchatelet. Toujours est-il que j'y vais... Que m'arrivera-t-il, je l'ignore, mais j'aime mieux être châtié par un honnête homme que pardonné par des brigands!

— Si vous saviez le bien que me font vos paroles! dit Guillot en serrant la main du bandit. Oui, persévérez! N'est-ce pas que c'est une douce vie que celle de l'homme qui se lève sans avoir rien de honteux à faire, et qui peut s'endormir en priant Dieu? Mais nous voici au carrefour Bussy. Je vous quitte. J'attendrai M. Pacome chez lui, comme il me l'a recommandé! Adieu!

— Ce n'est pas mon compte! murmura Duchâtelet, il faut que tu viennes, mon drôle! En avant le dernier moyen que m'a fourni le capitaine.

— Un mot encore, mon brave Guillot, dit-il en serrant les mains du jeune homme Aidez-moi à me raffermir dans les

bonnes résolutions. Souvent lorsque je me vois pressé par M. Pacome, ou dans la crainte de notre ancien chef Cartouche, je me demande s'il ne vaudrait pas mieux avant de quitter définitivement cet homme redoutable, me réconcilier avec lui par quelque service rendu. Dernièrement l'occasion s'en est offerte. Figurez-vous que j'ai trouvé dans une hôtellerie de la rue du Roi-de-Sicile...

Guillot tressaillit.

— De la rue du Roi-de-Sicile! mais il n'y en a qu'une, je crois, celle du *Bon Henry!*

— Précisément, chez la mère Forest, j'ai, dis-je, découvert une jeune femme.

— Ah! mon Dieu! soupira Guillot comme s'il eût été blessé à mort.

— Une petite marchande condamnée il y a deux ans à être déportée au Mississipi.

Guillot sentit une sueur froide tomber à gouttes pressées de son front.

— Précisément, continua l'impitoyable narrateur, qui entraînait toujours Guillot sans qu'il s'en aperçût.... Je savais sur cette femme un secret à double face qui pouvait également me servir d'arme contre M. Pacome ou contre Cartouche.

Guillot regarda Duchatelet d'un air hébété. Celui-ci le prit par la main pour lui faire traverser la rue des Canettes.

— Contre monsieur Pacome et contre Cartouche? répéta-t-il stupidement.

— Nous approchons, se dit Duchatelet en regardant autour de lui; car ils étaient arrivés devant l'académie royale pour

apprendre à monter à cheval, située en face de la vieille paroisse de Saint-Sulpice.

— Oui, cher ami, cette Honorine que j'ai reconnue...

— Ah! Honorine?

— Était, il y a deux ans et quelques mois, la maîtrese de Cartouche et celle de M. Pacome en même temps!

Pour cette fois le coup de poignard avait été enfoncé si brutalement que Guillot poussa un cri, et joignit les mains en implorant miséricorde. Duchatelet glissant son bras sous celui de l'infortuné, l'entraîna encore en avant.

— Qu'avez-vous donc? lui dit ce tigre avec une douceur paternelle; vous êtes pâle!

— Oui, je me sens défaillir.... cette femme.... qui est à la fois... qui avec un passé tellement hideux, ose vivre encore... Non, c'est impossible, s'écria-t-il tout à coup. Vous vous trompez, Duchatelet... Non, M. Pacome n'aurait jamais commis cette action infâme... sa maîtresse...

— Mais c'est un vert-galant que l'aide-major! Et puis la petite était si jolie! Oh! je me la rappelle, quand le capitaine m'ordonnait de lui servir de factionnaire, et de garder son manteau ou son cheval, tandis qu'il montait chez elle, rue des Fossés-Saint-Bernard!

— Duchatelet! vous mentez! vous avez un intérêt infernal à me dire ces choses hideuses, à me pousser à la fureur...

— Moi! mais cher ami? qu'avez-vous donc? vous m'effrayez!

— Il y a que j'aimais cette femme, que je l'aime encore, que je devais l'épouser... et que je la crois innocente! Je sais son passé, elle m'a fait des confidences complètes.... Accusée

de vol.... arrêtée à l'improviste par M. Pacome lui-même, elle a su lui prouver son innocence.

— Lui a-t-elle aussi prouvé qu'elle n'avait pas été la maîtresse de Cartouche? Vous hésitez à me croire... Eh bien! pour vous convaincre, pour vous empêcher de faire une folie...

— Oh! je saurai bien lui faire avouer à elle-même, et je cours...

— Chez elle?... sans autre renseignement qu'une délation qui vous est déjà suspecte? Ne soyez pas tellement désarmé contre les pleurs et les mensonges d'une femme. Justement nous voici au bout de la rue Cassette, à deux pas des Carmes déchaussés.

— C'est vrai! murmura Guillot en s'essuyant le front, je ne m'étais pas senti marcher...

— Ni moi, je vous jure... dit le brigand avec un sourire diabolique. Venez donc chez moi... rue du Regard... et comme j'ai dans mes papiers toute la correspondance de cette femme et de Cartouche...

— En vérité!

— Vous le verrez, si vous venez

— Vous me promettez une preuve si éclatante que je ne puisse plus douter?

— Je m'y engage!

— Alors je vous suis.

— Allons donc! murmura Duchatelet.

Ils entrèrent ou plutôt s'engouffrèrent dans la rue de Vaugirard, complétement noire et déserte, car d'un côté s'étendait le mur d'enceinte du jardin du Luxembourg, de l'autre celui des Carmes déchaussés, puis des terrains abandonnés aboutis-

saient à la barrière du Regard des Carmes qui longeait la rue de ce nom.

— Qu'il fait sombre! qu'il fait froid! dit Guillot, que Duchatelet attirait rapidement à suite.

— Nous voici arrivés, répliqua celui-ci; nous sommes dans la rue du Regard.

Mais au lieu de le faire tourner dans cette rue à droite, il l'emmena derrière la communauté de Sainte-Thècle, et la chapelle du Saint-Esprit, rue Notre-Dame-des-Champs; cordon immense qui se déroulait au milieu des champs sans lanternes, et sans habitations autres que neuf cabanes de maraîchers, échelonnées à des distances considérables sur cet espace immense.

Aussitôt qu'ils y furent profondément entrés, Duchatelet tira un son aigu du sifflet qu'il portait dans sa poche, et soudain, derrière les haies, du fond des fossés, du chaperon des murs, surgirent une foule de fantômes noirs, qui, après ce premier mouvement, se groupèrent silencieux et mornes autour des deux arrivants.

— Qu'est-ce cela, bon Dieu! demanda Guillot, dont les cheveux se hérissèrent.

— C'est la preuve que vous m'avez demandée et que je vous ai promise, répliqua le bandit en riant aux éclats.

Au même instant les rangs s'ouvrirent et Guillot aperçut un homme assis sur une large pierre vers laquelle on le poussait. Tous ces fantômes avaient des figures qu'un autre eût méconnues, tant leurs coiffures bizarres, le noir de fumée et leurs masques les rendaient terribles et étranges; mais l'infortuné reconnut bien ces anciens compagnons du sein desquels il avait

fui pour trouver une existence meilleure. Quant à celui qui semblait présider l'assemblée du haut de son siége de pierre, c'était Cartouche lui-même, l'air sombre et les mains crispées par la colère.

— Tenez, capitaine, dit Duchatelet en amenant le prisonnier aux pieds du juge sinistre, voilà Guillot, qui veut savoir si réellement Honorine la poissonnière a été votre maîtresse...

— Et moi, s'écrie Cartouche en se levant, je veux savoir si Guillot n'est pas le traître qui a dénoncé aux archers et au chef des gardes-françaises le projet que j'avais formé, en 1719, pour la délivrance de nos compagnons déportés au Mississipi.

Guillot baissa la tête, foudroyé par ce regard ardent; mais quand fut dissipée l'espèce de remords qui agitait cette âme honnête au sein même de ces bandits, le jeune homme, qui se voyait perdu, voulut au moins finir en homme de cœur.

— Oui, c'est moi, dit-il, qui, pour vous échapper, me suis adressé à M. Pacome; et ses yeux sont ouverts! prenez garde.

— Tu sais, continua Cartouche tremblant de colère, à quel châtiment s'expose le traître qui a fait partie de notre association. Tu sais que vous avez tous juré de me défendre, de me soutenir et de m'arracher même à l'échafaud. Quiconque viole ce serment est puni de mort!

— Je le sais!

— Tu vas mourir.

— Oh! tant mieux, s'écria Guillot en joignant les mains. Je remercie le ciel, qui m'ôte la vie par vos mains, car, si vous m'eussiez épargné, j'allais me jeter à la Seine. Brigand! tu as souillé ma vie et mon bonheur en y touchant.

— Il veut dire que vous avez aimé mademoiselle Honorine, dit Duchatelet avec son rire infernal.

— Avance, Duchatelet, cria Cartouche.

— Me voici, capitaine.

— Prends ce poignard et frappe le traître; je veux faire cet honneur à ta loyauté.

Duchatelet sentit le vertige monter à son front. Certes il n'était pas accessible à la pitié, certes il avait trop de fois exercé son bras au meurtre pour reculer devant un coup de poignard; mais la singulière idée de Cartouche, qui le choisissait parmi tant d'autres, lui semblait un calcul menaçant du chef. Voulait-on l'éprouver? Il était donc suspect? Voulait-on le charger d'un assassinat presque public, afin qu'il ne pût jamais échapper à la justice humaine?

— Eh bien! insista le capitaine.

— Me voici! me voici!

— Duchatelet s'approcha tenant à la main le poignard. Un silence funèbre régnait dans cette foule de démons, pour qui s'accomplissait l'exemple épouvantable.

— Frappe! cria Cartouche.

Le bras du bandit s'allongea comme un ressort. Guillot chancela, étendit les mains et tomba renversé en murmurant ce seul mot: Merci!

— Maintenant, selon l'usage, ajouta Cartouche, que chacun de vous vienne donner son coup à ce traître.

La sinistre procession des assassins défila autour du cadavre, et chacun en se baissant plongea son couteau dans la masse immobile et sanglante qui, une heure auparavant, était un homme heureux et aimé.

— Maintenant, dit Cartouche bas à Duchatelet, occupons-nous de l'autre. Je n'aime pas qu'on me soit infidèle, et puis elle parlerait peut-être...

— Elle ne sait rien.

— Qui te l'a dit? N'a-t-elle pas son monsieur Pacome pour lui apprendre ce qui se passe? Ne peut-elle te dénoncer, quand la mère Forest prononcera ton nom?

— Je la menacerai.

— Mauvais moyen. Il faut ou qu'elle ne puisse plus parler, ou qu'elle soit punie si elle parle! La tuer est dangereux, Pacome la vengerait. Mais nous préparer une vengeance à nous, est facile. Je vais au *Pistolet*... toi, rentre à ton hôtellerie...

— Il est trop tard ou trop tôt, capitaine; la mère Forest sera couchée, et je n'ai plus la ressource du volet...

— Tu as raison, dit Cartouche avec un affreux sourire. Viens dans ma chambre du *Pistolet*... tu y passeras la nuit et tu rentreras au jour rue du Roi-de-Sicile... Ah! donne-moi mon manteau rouge, et souviens-toi que demain, à dix heures du matin, il y a conseil à la Courtille. Le mot de passe sera : *Y a-t-il quatre dames?*

— Très-bien, capitaine.

Les deux bandits congédièrent leur monde après que le chef eut passé une sorte de revue, et que le cadavre, tellement percé de coups que la tête était détachée du tronc, eut été porté dans la rue du Regard, au milieu même d'une demi-lune formée par la porte de l'abbaye Notre-Dame-des-Prés. Cartouche, arrivé au *Pistolet*, fit coucher Duchatelet, annonça l'intention d'aller, lui, rendre visite à l'une de ses maîtresses, et

repartit au milieu de la nuit, emportant quelque chose sous son manteau.

Ce qui se passa dans cette exécrable nuit doit avoir avancé le terme de la patience divine. Il serait hideux de raconter comment le monstre, ayant ouvert le volet de la fenêtre d'Honorine et pénétré dans sa chambre, lui fit subir, par la menace de révéler son passé à Guillot, menace qui épouvantait la jeune femme cent fois plus que la mort, quelques heures de son odieuse présence. Muette, glacée, morte d'avance, la malheureuse paya ainsi son tribut à cette nécessité inexorable d'une première faute, qui entraîne dans son engrenage fatal ceux qu'a mordus l'une de ses dents de fer. Il n'osa cependant la pousser au désespoir par les dernières violences, et se contenta de prendre ainsi des gages de sa discrétion inviolable. Aussitôt que le jour parut, Cartouche voyant qu'il passait du monde dans la rue, et qu'une boutique s'ouvrait à quelques pas de là, sauta par la fenêtre sans se dissimuler, affecta de faire voir son visage et son manteau rouge, puis il partit rapidement.

Dieu soit loué! nous touchons au terme de cette horrible route semée de crimes et de sacriléges. Il était temps; le cœur se soulève.

Duchatelet rentra vers huit heures au *Bon Henry*. Il se glissa dans sa chambre par le corridor obscur; mais, si habile qu'il fût, il n'évita pas la rencontre de la mère Forest et ses commentaires.

— Eh quoi! dit-elle, vous avez découché?

— Ma foi, oui, répliqua-t-il, un peu troublé.

— Vous m'avez fait attendre; ce n'est pas bien.

— J'ai couché faubourg Saint-Germain, chez un de mes amis. Comme vous me regardez; est-ce que je suis changé?

— Vous êtes bien libre de découcher... seulement prévenez-moi... Déjeunerez-vous ici?

— Certainement. Le temps de faire un tour jusqu'au Pont-Neuf, où j'ai des boucles à acheter.

Il partit, et rencontra en chemin M. Pacome, lequel lui demanda d'où il venait. Il répondit qu'ayant couché rue du Roi-de-Sicile, chez son ancienne hôtesse, il retournait au quartier. Sans attacher à cela plus d'importance, l'officier continua sa route.

Une heure après, Duchatelet déjeunait dans la salle de l'hôtellerie du *Bon Henry*. Il était distrait; le regard de la mère Forest l'inquiétait par sa bizarre insistance. Le bandit furieux, mais n'osant rien témoigner, cherchait vainement un miroir pour découvrir la cause de cette investigation, quand tout à coup un crieur s'arrêta dans la rue sous les fenêtres, et, de sa voix glapissante :

— Voilà, dit-il, le meurtre abominable qui vient d'être fait sur la personne d'un jeune homme, rue du Regard.

Duchatelet ne s'aperçut pas qu'il cessait de manger. La mère Forest lui en fit faire la remarque...

— J'écoutais, dit-il.

— Ah! n'est-on pas accoutumé à ces horreurs? reprit-elle... Pour moi, je n'y pense plus...

Et elle continuait de le regarder. Duchatelet, plus inquiet que jamais, allait se lever, quand un officier entra. C'était M. Pacome. Sans se rendre compte de ce qu'il éprouvait, le brigand pâlit.

— Vous ici, Duchatelet! demanda l'aide-major. Je vous croyais au quartier.

— Mais non, major; je déjeunais...

— Vous entendez ce qu'on crie, poursuivit Pacome en s'adressant à la vieille avec un grand soupir.

— Hélas! oui, mon bon monsieur; c'est ce que je disais à monsieur Duchatelet, on s'y accoutume.

— Je ne m'accoutumerai pas à ce meurtre-là! continua l'officier... la victime était un honnête homme, et sa mort va faire verser des larmes ici, madame Forest, chez vous.

— Chez moi! juste ciel!

— Vous logez toujours mademoiselle Honorine?

Duchatelet pâlit et voulut s'esquiver...

— Attendez, Duchatelet, dit monsieur Pacome; je me souviens qu'autrefois vous m'avez dit connaître cette jeune femme, et vous allez aider madame votre hôtesse à lui apprendre l'affreux malheur qui l'attend; c'est son fiancé qui a été massacré cette nuit...

A ces mots, la bonne femme recula d'épouvante, et son regard sembla dévorer le soldat qui chancelait près de la table.

— Oui! monsieur connaît mademoiselle Honorine, dit l'hôtesse, et mademoiselle Honorine connaît bien aussi monsieur, elle m'en parlait ce matin... à propos de son nom que par hasard j'ai prononcé devant elle...

— Ah! balbutia Duchatelet essayant de sourire.

— Mais qu'avez-vous donc là sur votre cravate? s'écria tout à coup la bonne femme, qui semblait enfin perdre patience; depuis le matin je vous regarde pour m'en rendre compte, et je ne le puis...

Duchatelet porta vivement la main à son cou, et ses yeux s'obscurcirent.

— C'est du sang, je crois! continua la vieille.

— Du sang! répéta l'officier en fronçant le sourcil et en s'approchant du soldat, qui recula vers la porte... Ne bougez pas! laissez voir votre cravate!

— Mais, major, me soupçonnez-vous?

— Moi! pas le moins du monde... D'où vient ce sang?...

— En me rasant, major...

— Votre barbe est longue, le sang est frais; et puis... vous rasez-vous avec une cravate au cou?...

— Le sang aura jailli, major.

— Votre menton est sans blessure.

— C'est peut-être votre camarade de nuit qui vous a égratigné, dit la vieille...

— Quel camarade? demande l'officier...

— Celui qui loge faubourg Saint-Germain et chez qui monsieur a couché, dit la bonne femme.

— Mais Duchatelet a couché ici cette nuit, il me l'a dit.

— Et à moi.... monsieur, il m'a affirmé avoir couché au faubourg Saint-Germain. D'ailleurs questionnez la pauvre Honorine, il paraît qu'elle en sait de belles sur son compte! A son nom seul je l'ai vue trembler et s'évanouir de peur!

— Votre épée, Duchatelet!

— Mais, major!...

— Si vous hésitez un instant, je vous casse la tête avec ce pistolet!

— Voilà mon épée, major...

L'officier dit un mot à l'oreille de la bonne femme, qui sortit rapidement en levant les bras au ciel.

Cependant Duchatelet, pressé de questions, se coupant mille fois, menaçant, suppliant, se démenant dans les liens où

l'adresse de l'officier le garrottait plus étroitement de minute en minute, finit par se précipiter aux pieds du major.

— Eh bien! dit-il... major... je vais tout vous dire; j'ai eu une querelle avec Guillot.

— Tu mens! misérable... Guillot a été frappé de cent coups de couteau! Maintenant, songes-y; le premier mensonge que tu me vas faire te conduit droit à la roue! Je me souviens maintenant de tes détours, de tes absences, de tes liaisons suspectes... Cent fois on m'a fait sur toi des rapports terribles que je n'ai pas voulu croire, ou que j'ai laissé oublier, pour ne pas souiller l'honneur du corps auquel tu appartiens. Mais dès ce moment tu appartiens au bourreau si tu tergiverses! Et d'abord, réponds : fais-tu partie de la bande de Cartouche?... Tu hésites! J'ai vingt hommes que ton hôtesse a été chercher au poste de la prison de Saint-Éloi!

— Major! major! ayez pitié de moi!

— Tu trembles, lâche! tu as peur d'être tué par tes complices, si tu les dénonces, et peur de l'échafaud, si tu te laisses convaincre sans avouer. Eh bien! je te jure sur mon épée que tu auras la vie sauve! Mais avoue! fais-tu partie de la bande de Cartouche?

— Oui, murmura l'assassin après une cruelle hésitation.

— Ce brigand est-il à Paris?

— Oui.

— Tu vas me le livrer...

— Oh! major! major!

M. Pacome fit un signe, et les hommes de garde amenés par l'hôtesse vinrent se poster à l'entrée de la salle.

— Décide-toi! lui, ou toi-même!

— J'obéirai, major.

Au bout de trois quarts d'heure, Duchatelet, conduit à la Courtille par les soldats, entrait au *Pistolet*, qui fut cerné de toutes parts. L'hôte n'avait rien vu de cet appareil terrible, et il obéit au mot d'ordre *Y a-t-il quatre dames?* prononcé par Duchatelet. Cartouche se levait. On entra, et trois de ses complices furent d'abord arrêtés. Le sergent, qui connaissait le brigand capable de lui tuer au moins deux hommes, usa de ruse, et feignant de ne pas voir Cartouche lui-même blotti sous la ruelle du lit :

— Ah! malheur! s'écria-t-il; Cartouche n'est pas avec eux! nous le manquons!

Cartouche prit ces paroles pour argent comptant, et se laissa glisser sous le lit; mais là, il était hors d'état de se défendre. On lui appuya un mousquet sur la tempe, et on le tira de sa cachette tout en chemise. C'est dans cet équipage qu'on lui fit traverser Paris, pieds nus, afin que le peuple, qui tremblait au seul nom de ce bandit, pût le voir à son aise dans la honte de sa défaite.

Cartouche reconnut bien la trahison de Duchatelet... Je ne me suis jamais trompé sur toi, lâche, lui cria-t-il. Mais patience!

Cartouche fut emprisonné au Châtelet d'abord, puis à la Conciergerie. Jugé, condamné, le 26 novembre 1721, le 27 on l'appliqua à la question, qu'il souffrit sans rien avouer. Puis on le conduisit en place de Grève, où il devait être roué. On aura lu dans les mille biographies plus ou moins apocryphes, les tentatives d'évasion que fit Cartouche en ses différentes prisons, les visites qu'il reçut des grandes dames de la cour du

régent, et surtout de madame de Phalaris, maîtresse de ce prince. Nous n'insisterons pas sur les détails. La suite de notre histoire nous appelle devant l'échafaud, qui fit pour la première fois tressaillir Cartouche, et amena sur ses joues la pâleur de l'épouvante.

— Voilà un vilain aspect, dit-il en tournant plusieurs fois la tête, pour voir si parmi les milliers de spectateurs accourus à cette exécution, lui apparaissaient tous les brigands ses sauveurs, obligés par serment à l'arracher des mains de la justice.

Il ne vit rien au loin; rien aux environs de l'échafaud. Il chercha parmi les archers, les gardes... rien... son œil perçant interrogea le coin des rues et les angles des maisons.... personne. Il était abandonné.

Au moment où le bourreau allait le courber sur la croix de saint André, le brigand l'arrêta par cette seule parole :

— J'ai des révélations à faire.

Les hommes de justice, radieux, s'empressèrent de conduire le prisonnier à l'hôtel de ville, au grand dépit des assistants, qui perdaient leur spectacle. Cartouche avait d'abord voulu gagner du temps, pour laisser aux siens la faculté d'opérer leur enlèvement. Mais comme nul ne bougea, il commença les révélations promises.

Il avoua tous ses crimes, depuis un vol qu'il avait commis étant écolier du collége de Clermont, et nomma tous ceux qui depuis dix ans lui avaient servi de complices. Hommes, femmes, laquais, grands seigneurs, qui avaient trempé dans ses entreprises, il énuméra tout avec une prodigieuse mémoire, donnant les renseignements et les adresses pour chacun ; en sorte,

qu'avant de rien ébruiter, le lieutenant de police lança ses archers, ses sbires, qui arrêtèrent dans Paris tous les personnages inculpés. Il y en avait un nombre considérable.

Jamais la liste n'en a été publiée, elle était demeurée enfouie avec les documents secrets dans les archives de la police (2). On sera peut-être curieux de la consulter dans les notes de cet ouvrage.

Lorsqu'il eut achevé son récit et ses délations :

— A propos, dit-il, j'oubliais : j'ai trois maîtresses: *ma Sultane, ma Sœur grise*, et *la Poissonnière*.

A ce mot un officier caché dans le groupe des soldats tressaillit : Cartouche l'avait bien remarqué.

— Cette dernière fille, dit-il, demeure rue du Roi-de-Sicile, au *Bon Henry*.

L'officier s'approcha du lieutenant de police, et lui parla bas à l'oreille.

— Mais, dit le magistrat, cette femme a pu être votre maîtresse autrefois, et depuis vous l'avez perdue de vue.

— J'ai passé la nuit chez elle la veille de mon arrestation.

— Il ment! s'écria l'officier, qu'on reconnut pour l'aide-major des gardes françaises!

— Il est aisé de me convaincre de mensonge, répliqua le brigand avec son sourire insultant; en questionnant les habitants de la maison et de la boutique voisine, on leur fera peut-être avouer qu'ils m'ont vu sortir de chez elle au matin, et je désignerai le costume que je portais ce jour-là... D'ailleurs Honorine l'avouera elle-même.

Pacome, frémissant d'horreur, se hâta d'aller tirer Honorine du couvent où on l'avait placée, pour la soustraire aux ven-

geances des complices de Cartouche. Un archer, un greffier, l'accompagnaient.

Lorsqu'elle comparut devant le brigand, et qu'il la pressa d'avouer la vérité, elle suffoqua d'indignation, de douleur, et le foudroya de son éloquent mépris; mais il ne se déconcerta pas.

— Ai-je passé ou non cette nuit chez vous? dit-il.

— Par violence, oui! et grâce aux menaces que vous faisiez de révéler au pauvre Guillot mon passé honteux! grâce à vos crimes.

— Cela est si faux, dit Cartouche, et la dame est tellement hypocrite, que ma patience m'abandonne. Demandez-lui ce qu'elle a fait des objets précieux que je lui ai confiés.

— Quels objets? demanda la jeune femme épouvantée.

— Le calice et la montre d'or volés chez le curé de Saint-Jean, à Belleville.

— Ah! misérable, s'écria Pacome, il a encore tramé cette calomnie.

— Cherchez dans son armoire, dit Cartouche, derrière son linge. Vous trouverez ces objets enveloppés dans un de ses mouchoirs, à moins qu'elle ne les ait vendus.

Une simple perquisition amena en effet la découverte du calice et de la montre. Pacome, écrasé par le doute, se retira l'âme navrée. Honorine s'était évanouie. On lui rasa les cheveux comme aux deux autres femmes du bandit, et on la conduisit à Bicêtre.

Alors apparurent en longues files les voleurs, les assassins, les recéleurs dénoncés par Cartouche. Quand il les vit pâles, suppliants, déjà condamnés par leur attitude :

— Ecoutez-moi, leur dit-il en les nommant chacun par son nom : voici quelle a été ma conduite envers vous... Je vous ai enrichis, soutenus, j'ai souffert une torture douloureuse, sans vouloir rien avouer, selon le serment que nous nous étions fait les uns aux autres ; et enfin, je suis monté sur l'échafaud confiant en vos promesses.. Voici quelle a été votre conduite à vous... L'un d'entre vous m'a vendu. Vous vous êtes cachés lors de mon arrestation, et le jour fixé pour l'exécution vous m'avez abandonné. Nous sommes donc quittes, et je n'ai plus de compte à rendre qu'à Dieu. Vous vous présenterez comme moi devant lui. Quant à ceux qui matériellement n'ont pu me secourir, je les absous, et je ne les dénonce pas. Ceux-là, j'en suis certain, me vengeront. Allez !

Cartouche fut rompu vif le lendemain de onze coups de barre de fer. Un des archers, au lieu de le laisser souffrir sur la roue comme l'arrêt l'enjoignait, se glissa sous l'échafaud, et passant sa main par la fente des planches, attira la corde qui attachait le cou du patient, la serra et l'étrangla.

M. Pacome tint sa promesse; il supplia le régent de faire grâce à Duchatelet, en faveur de ses révélations; et, chose étrange! cette grâce fut accordée! Faut-il admirer ce respect que le chef de l'état portait à la parole d'un simple gentilhomme? Faut-il blâmer cette reconnaissance exagérée pour un service rendu à la société, non par le repentir, mais par un lâche effroi? Mais c'est ici, au sein même de cette faveur inespérée, qu'éclata la vengeance que Dieu préparait à ce monstre sur la terre.

Duchatelet libre avait reçu une pension. Il pouvait quitter la France, et, jeune encore, recommencer une vie modifiée par

un si terrible exemple. Alors, l'esprit de Dieu souffla sur ce brigand, et il fut saisi d'une terreur incessante, normale comme les battements de son cœur. D'horribles hallucinations lui montraient un vengeur de Cartouche le suivant dans l'ombre avec le poignard levé; partout il retrouvait ce fantôme. Ni jour ni nuit il n'osait prendre un instant de repos. Il en vint à se jeter aux pieds du lieutenant de police, pour le supplier de le protéger.

— Mais comment? demanda le magistrat. Vous n'exigez pas des gardes du corps, je suppose.

— Monsieur, de bons murs, bien gardés! des portes de fer! des serrures et des verrous!

— C'est une prison, alors?

— Oui, monsieur, oui! une prison inaccessible! je ne trouverai que là le repos et la sécurité.

— Mais, monsieur, vous coûtez déjà assez cher au roi; comment voulez-vous qu'un surcroît de dépense soit autorisé à votre égard?

— Monsieur, au lieu des trente écus par moi, que je tiens de la générosité de sa majesté, je ne demande que dix sols par jour. Avec cela on me fera vivre dans l'asile que je réclame de votre bienveillance, de votre humanité!

Le lieutenant de police se détourna pour cacher un sourire.

— Dieu! pensa-t-il, a tenu cette fois à compléter ce que les hommes laissaient imparfait. Le remords, en effet, n'était pas assez pour un scélérat semblable. Obéissons à Dieu!

— Formulez votre demande, dit-il à Duchatelet; voici une plume et du papier.

Le brigand s'empressa d'obéir avec la joie insensée d'un homme qui vient d'échapper au plus terrible danger.

— C'est bien, fit M. d'Argenson; prenez la lettre que voici, — et il écrivit cette lettre, — puis vous la porterez vous-même au recteur de Bicêtre. Il y a des murs solides dans cette maison, et des serrures capables de vous rassurer.

— Merci, merci! monsieur; vous me sauvez la vie en me retirant du milieu des hommes.

— Tu ne les reverras pas! murmura le magistrat.

Deux heures après, Duchatelet avait remonté le faubourg Saint-Marcel, comme un daim poursuivi par la meute; ses terreurs le talonnaient sans relâche, et lorsqu'il passa devant le cabaret fermé de *Coupe-Barbe*, il sentit ses cheveux se hérisser. Une seule fenêtre, brisée par le vent, s'ouvrait et battait avec une plainte stridente. Le brigand se figura qu'on l'appelait; il s'attendit à recevoir par-derrière un plomb mortel plus rapide que sa course frénétique. Haletant, couvert de sueur, il se précipita enfin dans Bicêtre, et tendit la lettre de M. d'Argenson au recteur.

— Ah! c'est ainsi? dit, après avoir lu, le supérieur de cette maison terrible, qui attacha sur Duchatelet un long regard: vous avez donc bien peur?

— Oui, mon père, oui, j'ai bien peur... mais ici je serai en sûreté, n'est-ce pas?

— Choisissez votre chambre..... Voulez-vous habiter au milieu des fous?

— Oh! les fous sont quelquefois des coupables qui feignent la folie pour échapper au châtiment, pour méditer la vengeance, s'écria Duchatelet avec une mystérieuse épouvante... Non! pas de fous!

— Au milieu des condamnés alors..., le travail distrait; les gardiens sont là pour protéger.

— Un gardien peut s'absenter, se retourner! Non, non, mon père.

— Vous voulez être seul, je le vois. Mais vous n'échapperez jamais au regard de Dieu, si reculée que soit votre demeure.

— Ce sont les hommes que je crains, murmura le bandit, emporté par l'élan de sa terreur...

— M. d'Argenson a raison, dit le recteur à son délégué; le misérable est gâté sans ressource. Cachons le spectacle hideux de cette plaie vivante; et pour obéir à l'ordre du ciel, qui demande une punition pour le coupable, ouvrez-lui le dernier cabanon de Saint-Léger.

Ce n'est pas sans raison que le passant se signait, à cette époque, en apercevant le château de Bicêtre; que les malades pleuraient d'y être conduits, et que les prisonniers redoutaient moins les terribles cachots du Châtelet et du For-l'Évêque, que les cabanons de cet enfer anticipé! Il suffira de lire une description simple, une topographie exempte de commentaires, pour apprécier la localité. Un règlement de la maison peut en faire apprécier le régime.

Ni le For-l'Evêque ni le Châtelet n'avaient les priviléges de Bicêtre. De grands scélérats comme Cartouche et Desrues infectèrent de leurs soupirs les voûtes de ces prisons; mais on n'y versait jamais à flots, comme dans Bicêtre, la lie et la fange. C'est à Bicêtre que tous les voleurs, les honteux criminels, les monstres impurs, héros en tout genre de corruption, se succédaient incessamment comme les ondes d'un fleuve à la vase sanglante Ceux que leur famille voulait soustraire à l'écha-

faud et à la honte étaient jetés dans les cabanons de Bicêtre et payaient les uns cent livres, les autres cinq cents livres de pension. Il est facile de concevoir combien de fois l'arbitraire et le despotisme confondirent, dans les lettres de cachet, le scélérat avec l'innocent; mais, toute philanthropie à part, ce n'est pas à Bicêtre que s'exerça le plus odieusement l'abus des *ordres du roi*.

On dépouillait le prisonnier à son arrivée; on l'habillait d'une chemise en toile d'emballage; d'un gilet tiré de l'immonde vestiaire des morts ou des libérés, déchiré ou maculé, tel qu'il se présentait enfin; un habit, des culottes de bure, des sabots et un bonnet de laine ou de coton complétaient le costume. Le prisonnier avait comparu devant *le bureau* composé d'un chef ou économe, directeur de la maison, maître absolu; du capitaine de la compagnie des gardes de Bicêtre, du lieutenant, du sous-économe, du contrôleur et des deux commis. Ces employés interrogeaient, examinaient et reconnaissaient le prisonnier, puis ils indiquaient son logement. Chacun de ces gens-là avait droit de punir le prisonnier du cachot, mais il n'avait pas celui de le faire sortir sans la permission du chef suprême. Il y a de ces absurdités monstrueuses devant lesquelles l'esprit recule comme devant les fantômes d'un cauchemar.

Toutes les fois que le prisonnier arrivait directement de la police ou du tribunal, c'est-à-dire quand il n'était pas enlevé en vertu d'une lettre de cachet, on le revêtait d'un uniforme; la veste, la culotte et le bonnet étaient mi-partis de blanc et de noir.

Les prisonniers des cabanons pouvaient quelquefois s'entendre les uns les autres, ils ne pouvaient se voir qu'une fois

par jour. En voici la raison : dans de longs corridors larges de six pieds, s'alignaient de chaque côté une rangée de cabanons. c'est-à-dire de cellules parallèles. Un guichet, qu'on n'ouvrait qu'une fois le jour, facilitait le service des vivres; un lit, c'est-à-dire un matelas de bure du poids de quinze à vingt livres, pas de chaise, pas de table, une écuelle de bois, voilà l'ameublement du cabanon. Chaque matin, le sergent et les servants ouvraient les guichets, et tous les prisonniers, passant à la fois leur tête par cette lucarne, se saluaient, s'apostrophaient et se renvoyaient ou les plus sales injures ou les plus grossiers compliments.

C'est là que Duchatelet, amené au milieu du silence commandé par le règlement, crut trouver la solitude; c'est là qu'il trouva la plus horrible société, la plus effrayante du moins, car il vit, au matin suivant, se pencher vers lui, nouveau venu, toutes ces têtes échevelées; il vit flamboyer les yeux, il entendit rugir les voix furieuses, et ses visions furent sans cesse entretetenues par le bruit perpétuel, par les menaces, par les voies de fait, car plusieurs de ses nouveaux compagnons lui lancèrent à la tête des écuelles, des morceaux de grès. Le misérable, réduit au régime de ces prisonniers, plus malheureux que les damnés, passait le temps à ronger son pain noir, à boire l'eau croupie et à trembler devant ses compagnons.

Chaque détenu recevait cinq quarterons de pain par jour, et se servait de l'écuelle de bois pour tailler une soupe sur laquelle on venait verser un bouillon jaunâtre et insipide.

Il y avait alors à Bicêtre, outre les bâtiments destinés aux fous et ceux de l'hôpital, deux salles pour la prison : la Force et Saint-Léger. Plus tard, en 1780, l'on en comptait une troisième, le fort Mahon, bâtie par M. Lenoir.

Mais les gens qui pourrissaient dans les cabanons, avec les rats et la vermine, ces malheureux affamés qu'on espérait soutenir avec quatre onces de viande par semaine, et quelle viande! tandis qu'on leur donnait parfois pour le reste de cette semaine une assiettée de pois rongés par les pucerons, ou une once de fromage pourri pour deux jours, ces misérables, disons-nous, étaient des bienheureux en comparaison des détenus qui habitaient les cachots blancs!

Sous la cour que renfermaient les trois ailes de la prison à cette époque, seule promenade des détenus favorisés, s'étendaient, comme des tuyaux divisés en compartiments, deux corridors situés à vingt-deux pieds sous la terre. Un escalier noir et humide plongeait dans ce gouffre. On n'arrivait à l'escalier lui-même que par un couloir inconnu à la plupart des habitants de Bicêtre. Dans les corridors trente-quatre cachots fermés par des portes d'un chêne doublé de fer. Ces cachots ne recevaient de jour que par un soupirail ouvert sur une galerie inhabitée, murée, impénétrable aux rayons du soleil, en sorte que la lumière tamisée dans cette espèce d'entonnoir n'arrivait que blafarde et sans chaleur aux lèvres de ce soupirail, et se perdait avant d'entrer dans le cachot. Quelques fentes disséminées çà et là dans le pavé de la cour Royale, et que parfois le passant foulait sans savoir qu'il disposait ainsi du peu de jour et d'air accordé aux prisonniers, voilà tout ce qui révélait eux yuex les cachots souterrains de Bicêtre. Dallée en pierres dures, bâtie en pierres de taille, du pavé à la voûte, cette prison, rongée par l'humidité, semblait un de ces sépulcres dont on ne lève la pierre que pour y descendre des cadavres. D'énormes chaînes de fer pendaient du mur pour atta-

cher et suspendre le prisonnier. Pendant deux siècles, des victimes humaines furent jetées à la mort dans ces antres. Quatre étages de cachots pareils s'entassaient les uns sur les autres et se commandaient. L'été, quand la terre s'embrasait, une vapeur infecte et brûlante tourbillonnait dans ces grottes, et asphyxiait les détenus. L'hiver, dans les gelées, l'air s'y engouffrait en sifflant, et faisait l'effet d'une douche dévorante sur le corps du malheureux qui ne pouvait trouver de refuge.

Louis XVI fit supprimer les plus horribles de ces cachots. Mais on en avait conservé cinq sous la chapelle de la prison. On les réservait pour ces cas imprévus et extraordinaires qui entrent en ligne de compte dans les colères du despotisme. Assurément la Bastille n'eut rien de si affreux, et l'on a vu Constantin de Renneville affirmer qu'au plus profond des cachots de cette prison, le geôlier fit souvent pénétrer par ordre du major du Jonca, des vins fins, des fruits et des poissons exquis, dont le nom même n'avait jamais été prononcé à Bicêtre. La suppression complète des cachots blancs date seulement de 1814, époque, du reste, à laquelle on en fit construire d'autres.

A Bicêtre, un prisonnier de cabanon pouvait écrire; on lui vendait plumes et papier. Seulement il était défendu expressément aux veilleurs de faire remettre les lettres ou de s'en charger eux-mêmes. Chaque matin, après le service, un lieutenant passait dans le corridor en criant : Bonjour, messieurs! Tous les détenus qui avaient écrit, et le nombre en était considérable, car écrire est la folie du prisonnier! frappaient du doigt à leur cloison; le lieutenant prenait leur lettre, et recevait un sou; ce sou était son profit; faute de le donner, un pri-

sonnier était sûr de se voir refuser la lettre. Le sou donné, le facteur devenait inspecteur de police, et portant les lettres *au bureau*, il les lisait à ses confrères. On discutait alors le plus ou le moins d'utilité qu'il y avait à faire porter telle ou telle lettre, et pour peu qu'elle renfermât une plainte ou exprimât un blâme sur le régime de la maison, la lettre, papier inutile, allait grossir avec le sou les revenus du lieutenant.

Qu'on se figure la confusion, l'horreur, le pillage de cette maison, où l'ordre n'avait jamais lui; où les malades, dirigés par un économe, et payant quelquefois pension, attiraient à eux les subsistances, les médicaments; où les fous, traités en coupables, subissaient des châtiments cruels; où les prisonniers, enfin, rebut de la société, semblaient être placés là pour exercer le bras et la rage des employés condamnés à les servir!

Veut-on savoir comment les infirmiers traitaient les misérables dans les plus graves et les plus douloureuses affections, fruits amers du régime et de l'habitation de Bicêtre? Écoutons l'un de ces prisonniers, le plus intéressant, le plus patient peut-être (3).

« Sans compter les puces, les poux, les rats, j'avais bien d'autres ennemis à combattre; les plus cruels étaient l'humidité et le froid. Dès que le temps devenait pluvieux, ou en hiver dans les moments de dégel, l'eau découlait de toutes parts dans mon cachot; j'étais accablé de rhumatismes. Les douleurs qu'ils me causaient étaient si vives que j'étais quelquefois des semaines entières sans me lever. Les veilleurs ne me donnaient pas de bouillon alors, parce que je n'approchais pas mon écuelle du guichet; ils jetaient mon pain sur ma couverture, et je restais en proie à mes tourments.

» Quand le froid vint, ce fut bien pis! La fenêtre de mon cabanon, armée d'une grille de fer, donnait sur le corridor, dont la muraille était percée, précisément en face, à la hauteur de dix pieds. C'est uniquement par ce trou, qui était pareillement garni de barres de fer, que je recevais un peu d'air et de jour dans mon cachot, mais j'y recevais aussi la neige et la pluie. Je n'avais ni feu ni lumière, et je n'étais vêtu que du costume misérable de la prison. J'étais obligé de casser avec mon sabot la glace de mon seau et d'en mettre les morceaux dans ma bouche pour me désaltérer. Alors je bouchais ma fenêtre, et ce fut bien autre chose! L'odeur des égouts, des tuyaux, dont j'étais entouré, m'étouffa bientôt. Cet air fixe se condensait et me causait dans les yeux, dans la bouche et les poumons, d'horribles cuissons. Depuis trente-huit mois que j'étais dans cet horrible cachot, je souffrais la faim, le froid, l'humidité; j'y succombai bientôt.

» L'odeur infecte me venait de ces tuyaux où les infirmeries situées au-dessus jetaient les déjections et les saletés des scorbutiques. Il était impossible que les parties volatiles de ces excréments n'affectassent pas mes poumons. Je finis par être scorbutique moi-même. »

Avant de laisser ce prisonnier, qui semble avoir épuisé toutes les horreurs de la captivité, poursuivre son horrible histoire, disons que le scorbut avait pénétré dans ces prisons, comme les fièvres dans celles d'Angleterre, et qu'à Bicêtre, comme dans les équipages altérés par la famine ou des salaisons, les prisonniers se changeaient après quelque temps en scorbutiques, les scorbutiques en cadavres! Ce sera toujours une odieuse tache pour des hommes attachés à la terre, jouissant du soleil et de

la liberté, d'avoir laissé subir à d'autres hommes aussi sur la terre, des supplices que l'impérieuse nécessité, la faim et les solitudes de l'Océan, fléaux de Dieu, devraient seules occasionner en ce monde.

« Le scorbut dont j'étais attaqué, dit notre victime, se déclara par une lassitude dans tous mes membres, et des douleurs qui m'empêchaient de m'asseoir et de me lever. En dix jours, mes jambes, mes cuisses, étaient gonflées du double, depuis les reins jusqu'aux pieds; mon corps était noir; mes dents, ébranlées dans mes gencives, ne pouvaient plus broyer le pain. Déjà l'on ne me donnait plus de nourriture; depuis trois jours j'étais à jeun. On me voyait mourir, et personne n'y faisait attention!

» Mes voisins voulurent me parler : je ne pouvais leur répondre; ils me crurent mort, et appelèrent pour qu'on m'enlevât. On vint; j'expirais. Le chirurgien me fit porter à l'infirmerie.

» La salle où l'on me mit s'appelait l'infirmerie de Saint-Roch. A l'une des extrémités de cette salle sont des malades de la syphilis, non pas seulement ceux de Bicêtre, mais de toutes les prisons. Le reste de la salle est consacré aux scorbutiques. Quand le nombre en est trop considérable, on met les lits près l'un de l'autre, on pose les matelas en travers, on entasse les malades les uns sur les autres. L'un expire à droite, celui de gauche est déjà mort, et les survivants promènent sur ce spectacle leurs yeux et leur douleur!

» Il est impossible que des draps qui ont servi au traitement d'un scorbutique puissent jamais devenir propres et blancs. A Bicêtre on les laissait sous le malade pendant toute la durée de

ce traitement, quelquefois six mois. Les draps s'imprègnent alors de styrax, de la sueur du malade, et de la substance de son mal. Ils ne sont bientôt plus qu'un fumier infect, et dans cet état on avait l'atrocité de les faire servir pour un autre. On les passe dans l'eau, il est vrai, ou dans de mauvaises lessives; mais ces draps ainsi pourris seraient bien vite déchirés si on ne les lavait avec beaucoup de ménagement, et on en use le moins possible à Bicêtre. D'ailleurs, après un premier traitement, ces draps imprégnés de styrax, d'onguents, sont à peu près comme un emplâtre, et on avait bien soin de ne pas trop délayer cette graisse, qui leur donnait plus de corps! C'est dans cet état qu'on les délivrait au malheureux qui pendant plusieurs mois encore devait les baigner de ses larmes.

» Quant aux infirmiers de la prison, les économes administrateurs de Bicêtre se gardaient bien de prendre, pour en faire les fonctions, des gens qu'il eût fallu payer; n'avaient-ils pas dans les salles de force une foule d'hommes vigoureux qui, échappés du gibet ou de la roue, se trouvaient trop heureux de n'être soumis qu'à soigner et garder des malades? C'étaient donc des prisonniers de cette classe qu'on chargeait de ces fonctions à Bicêtre. Quels soins attendre de pareils êtres! Il y en avait deux par salle d'infirmerie; leur payement consistait en une double portion de pain et de viande, et en tout ce qu'ils pouvaient voler aux malades, c'est-à-dire tout ce que ceux-ci possédaient. »

Quand le scorbut avait envahi le malade et atteint son développement complet, on appliquait des emplâtres de styrax sur les parties inférieures. Deux fois par semaine les infirmiers

traînaient près de chaque lit un grand vase de cuivre dans lequel on avait fait fondre soixante à quatre-vingts livres de cet onguent. Ils en imbibaient quatre grandes feuilles de papier gris dont ils enveloppaient les jambes et les cuisses du malade. Plus le styrax est chaud, plus il pénètre à travers les pores, et dissout mieux le sang coagulé dans les veines du scorbutique. Très-souvent les infirmiers, abusant de la permission qu'on leur donnait d'administrer ce remède un peu chaud, brûlaient à plaisir le malheureux patient qui était tombé en leur disgrâce.

Qu'on se figure maintenant un homme honnête, jeté par le despotisme dans cet enfer, couché au milieu de scélérats dont les crimes étaient à cette heure la moins repoussante infirmité. Qu'on se représente ce malheureux subissant les railleries, les brutalités de ses gardiens, qui jetaient sur les draps mêmes tout pourris par plusieurs cadavres, le pain, la viande dont il leur fallait se nourrir sous peine de mourir de faim.

Eh bien, les faits que nous venons de rapporter datent de soixante ans! Il y a soixante ans seulement, en France, on tuait, par un raffinement infernal, des malheureux qu'on n'eût osé assassiner au grand jour d'un coup de fusil ou d'un coup de hache, et, sous prétexte que ces malades ne méritaient ni pitié ni soins, parce qu'ils étaient la plupart des criminels, on appelait le lieu où on les torturait ainsi *l'infirmerie*, et on se vantait d'être envers eux charitable!

Il y avait à Bicêtre trois de ces infirmeries correspondant chacune à une salle de cabanons et situées à l'étage supérieur. L'infirmerie semblait donc attendre et appeler d'en bas les misérables restes de la faim, de la vermine et du froid. Ces atrocités se commettaient là froidement, sans rancune et

sans colère, car si, à la Bastille, un M. de Saint-Mars, un Corbé, si, à Vincennes, un Rougement suppliciaient leurs prisonniers, ils avaient pour prétexte l'ordre du roi, la cause de l'État, qu'ils prétendaient venger sur des coupables. Mais à Bicêtre la loi avait souvent prononcé, condamné des criminels à la prison; les avait-elle donc condamnés à des châtiments cent fois plus horribles que la mort?

Sous le règne de Louis XV le Bien-Aimé, ces infamies, résultat d'une démoralisation partie du trône, avaient envahi tout le système pénitentiaire de la France : tous les ans des visites de commissaires avaient lieu dans les prisons. Sous la régence même et sous Louis XIV, ces visites avaient lieu quatre fois l'année. On trouvait encore des magistrats charitables qui, pénétrés de l'importance de leur mission, se faisaient ouvrir chaque cabanon, interrogeaient le prisonnier en consultant son registre d'écrou, ses notes, et appréciant sa misère, ses souffrances, comparant la peine au délit, lui ouvraient souvent la porte de ce purgatoire, avec la conviction que ses fautes avaient été suffisamment expiées.

Mais, le croira-t-on, à mesure que marchaient le siècle et les idées si libérales qui aboutirent à la régénération de la France, l'administration, plus effrayée du mouvement de réforme, ferma les portes à ces commissaires, et finit par supprimer les visites. On semblait redouter que l'élargissement de quelques détenus ne révélât les mystères honteux de cette maison. Incapables de réformer, d'améliorer, ils aimaient mieux détruire et enfouir! N'était-ce pas la maxime du roi lui-même qui répétait à chaque abus nouveau dont un mémoire lui signalait l'horreur : « Laissez faire, assoupissez! Pourvu que cela dure

autant que moi, voilà tout ce qu'il faut. Après moi la fin du monde ! »

Décidément ce ne sont pas les Phalaris et les Néron qui ont fait le plus de tort à l'humanité !

Quelques mots nous restent à dire sur le bandit Duchatelet, enfermé à Bicêtre : il fut transféré des cabanons dans les *cachots blancs*. Il y vécut, dit-on *quarante-trois ans*. D'après ce que nous avons rapporté du régime de la prison, on voit qu'il aura plus souffert que Cartouche sur sa roue, et plus d'une fois l'ombre sinistre du terrible chef de voleurs sera venue dans son cachot lui faire entendre son ricanement sardonique.

On a pu voir quelle était la population de Bicêtre : nous la retrouverons à différentes époques variant d'un total de quatre mille à quatre mille cinq cents prisonniers. On peut supposer que, dans des temps de désordre comme ceux que nous avons décrits, les registres d'écrous furent aussi peu exacts que les livres de fournitures, et Bicêtre aura plus d'une fois enfermé dans ses murs sombres une foule de détenus qu'il ne pouvait nourrir. Ce réceptacle d'immondices manquait même du plus précieux élément de vie et de salubrité : l'eau ne venait à Bicêtre que par des transports de tonneaux qu'on allait remplir au port de l'Hôpital, et, selon l'habitude de la maison, les pourvoyeurs, jaloux de ménager leur peine, faisaient le moins de voyages qu'ils pouvaient. Les inconvénients de ce système d'alimentation durent être bien manifestes, car en 1733 on décida qu'il serait construit un puits à Bicêtre même et sur les dessins de Boffrand, fameux architecte. L'entrepreneur Vrac Dubuisson commença les fouilles cette année même.

Au fond des rocs, base première du terrain de Bicêtre, courent les sources intarissables qui, depuis cette époque, ont fourni à ce puits gigantesque une quantité d'eau toujours égale. Sa profondeur est de vingt-huit toises et demie, qui font cent soixante-onze pieds; quinze mètres de diamètre en œuvre, voilà sa largeur. La hauteur de l'eau est de neuf pieds; on a pratiqué, à deux toises au-dessus du niveau de l'eau, une retraite d'une toise dans le mur, avec un appui de fer au niveau de ce mur dans toute sa circonférence, pour les ouvriers et les matériaux nécessaires à son entretien et à des réparations. Pour tirer l'eau de ce puits, les mains de l'homme eussent été insuffisantes; voici donc le plan de la machine qui fut confectionnée à cet usage : A un gros arbre debout est attachée horizontalement à huit pieds de hauteur une charpente tournante de trente-six pieds de diamètre, composée de huit pièces principales entretenues par des traverses, et au bout desquelles sont huit queues d'où pendent huit palonniers où l'on peut atteler les chevaux, dont quatre doivent continuellement travailler. Cet appareil met en mouvement toute la machine. On y attela d'abord des chevaux en effet, puis on leur substitua des prisonniers. C'est à M. Lenoir, le plus intraitable des lieutenants de police, que Bicêtre dut cette économie, qu'il appelait une amélioration. Depuis, on employa soit des fous, soit des aveugles, que l'appât d'une petite récompense portait au travail avec plus de goût. Ces prisonniers, au nombre de trente-deux, ou de seize au moins, ne pouvaient fournir assez d'eau pour la grande consommation, bien qu'on les changeât toutes les heures; et dans la prison dite du Grand Puits il y eut un grand nombre de révoltes nées de cet excès de travail qui dégénérait en supplice.

Au sommet de l'arbre posé dans le centre, un tambour de six pieds de haut et d'un diamètre égal reçoit deux câbles de trente-huit toises de longueur, qui se divisent sur ledit tambour, et filent en sens contraire. Les câbles ont trente pieds d'étendue pour arriver à deux grosses poulies posées au-dessus de l'ouverture. Ils portent chacun deux seaux qui contiennent un muids d'eau, et sont armés de fer dans leur hauteur et leur contour ; ils pèsent douze cents livres. Au fond de chaque seau sont quatre soupapes qui puisent l'eau perpendiculairement par le poids des seaux, pour obvier aux vibrations contre les parois du puits, qui causeraient bientôt leur ruine. L'un des seaux monte et l'autre descend en même temps, grâce à la séparation des câbles posés sur le tambour en sens contraire. Mais voici un défaut auquel l'auteur de la machine aurait dû remédier : c'est que, dès l'arrivée du seau montant, il faut détacher les chevaux ou les hommes de leurs palonniers, et les atteler aux palonniers de réserve entre les deux, pour les faire tirer en sens contraire, ce qui demande un service de plus à chaque cinquième minute que le seau met à monter. A peine est-il arrivé à sa hauteur qu'il est renversé dans la bâche par deux crochets mobiles qui saisissent une anse de fer ajustée sur le bord du seau. Ils tirent environ cinq cents muids d'eau par jour. Cette eau, versée dans la bâche, va se rendre dans le réservoir (4).

Ce puits est l'un des ouvrages de l'homme qui ont été conçus avec le plus de largeur ; s'ils n'atteignent jamais ce grandiose que la nature a imprimé aux siens, ils suffisent à éveiller dans l'imagination des autres hommes les idées les plus imposantes de sa puissance. Quiconque se penche sur la rampe de

fer dont est couronnée la margelle du puits, et voit, dans un gouffre absolument noir, descendre ces seaux géants d'où l'eau s'échappe avec des rebondissements sonores, aura pu comprendre l'horreur de ces cataractes sauvages dont le bruit donne une sorte de vertige au voyageur qui les écoute la nuit. Une pierre qu'on laisse tomber dans le puits met de sept à dix secondes à toucher l'eau.

Toute cette eau tirée s'écoule dans un vaste réservoir d'une construction savante et pittoresque. Les voûtes en sont entrelacées avec une science infinie. De lourds piliers quadrangulaires les soutiennent et baignent dans l'eau à la profondeur de huit pieds huit pouces, quand le réservoir est plein. Le bassin est un carré de soixante pieds; il contient quatre mille muids d'eau. Tout autour des murs règne un trottoir ou banquette d'une toise, avec un appui de fer. On le mettait à sec tous les trois ans pour le curer exactement. Mais aujourd'hui ce travail se fait beaucoup plus fréquemment, et l'eau qu'il renferme est celle même de la Seine, amenée dans le réservoir par des conduits qui ont rendu inutile le mécanisme du puits. Ce puits donc est devenu le lieu pittoresque et traditionnel de Bicêtre. Un vieil ouvrier le montre aux curieux avec permission du directeur, et la consigne défend que personne y pénètre sans guide. Un Anglais qui visitait Bicêtre il y a peu d'années fut pris du vertige ou d'un accès de spleen en se penchant sur la rampe du puits, et s'y précipita. Un des ouvriers attachés à la corderie voisine se plaça dans l'un des seaux, et descendit courageusement à la recherche du malheureux, qu'il saisit et ramena au jour et à la vie. Peut-être l'impression qu'il aura sentie en plongeant dans cette eau glacée, qui bruit et sourd

dans d'épaisses ténèbres, aura-t-elle agi plus favorablement sur le spleen que les douches n'agissent d'ordinaire sur le moral des aliénés.

La maison, dit un auteur qui visitait les prisons de Paris vers la fin du dix-huitième siècle, a séparé chaque genre de malades ou de prisonniers. Cela n'est pas rigoureusement exact; car dans les infirmeries, ainsi que nous l'avons vu, régnait la plus déplorable confusion. Outre les trois salles de prisonniers que nous avons mentionnées plus haut, il y avait un dépôt appelé la *Petite Correction*, où venaient prendre place des enfants de famille, enfermés par ordre de leurs parents, et des enfants dans toute l'acception du mot, — car la plupart n'avaient pas quinze ans, — qui, pour *leurs crimes*, étaient condamnés à une *réclusion perpétuelle!*

Tous ces prisonniers vivant dans une profonde oisiveté, occupés seulement du souvenir de leurs forfaits ou de l'espérance folle d'une liberté incertaine, n'étaient-ils pas des germes tout développés de corruption, dont la première occasion devait faire des monstres, et qui eussent été sans doute des coupables repentants, après quelques mois d'une correction paternelle et sage?

Howard raconte que dans sa visite à Bicêtre il remarqua sur tous les visages l'empreinte d'une morne tristesse. C'était là la docilité qu'avaient obtenue les mauvais traitements de leurs gardiens. Cette tristesse qui rongeait les prisonniers n'était-elle pas de l'atonie et du désespoir? N'était-ce pas aussi l'impuissance causée par les tortures et les privations? Car, ajoute l'observateur, il n'y a ni cheminée ni feu dans aucune des chambres de cette maison, qui est la plus mal administrée de celles de la ville, et dans les froids rigoureux de 1775, *plusieurs cen-*

taines de prisonniers y moururent. Howard visitait Bicêtre quelque temps après cette époque, et si les employés avouaient à un visiteur étranger plusieurs centaines, était-ce le chiffre réel des victimes de cet abominable régime?

Dans les prisons d'état, la tâche de l'historien, toute cruelle qu'elle puisse être, s'adoucit du moins en ce qu'il réhabilite des noms souillés à tort, en ce qu'il répare autant qu'il peut les maux qu'a faits le despotisme aux victimes. Mais, hélas! on devrait fermer les yeux, et passer avec un soupir devant les soixante énormes in-folio qui sont les registres d'écrou de Bicêtre, si à de rares intervalles la voix d'un malheureux innocent ne venait réclamer notre appui. Quelles histoires à raconter que celle d'un Delaunay, dont le nom figure sur ces registres, et dont la trace a été perdue! Encore une atrocité! mais n'avons-nous pas prévenu le lecteur qu'il s'agissait de Bicêtre!

C'était le fils d'un honnête écrivain de Poitiers. Son père l'avait fait étudier aux Jésuites. Il maniait agréablement le paradoxe théologique, que ces bons Pères appellent le dogme religieux. Brillante instruction! disait le père ivre de joie. Superbe avenir! murmuraient les jésuites à l'oreille du jeune Delaunay. Pour mieux avancer cet avenir, Delaunay vint à Paris. Il était moitié homme d'église, moitié homme de robe, travaillant le jour dans une étude de procureur, mais suivant le soir les cours et les intrigues de ses maîtres, qui lui cherchaient un emploi. Bientôt Delaunay trouva un poste digne de ses talents, et digne aussi de ses protecteurs. Il devint le secrétaire d'un homme de cour fort inutile et fort inconnu, dont cinquante mille livres de rente et un titre de marquis avaient fait le personnage le plus vain et le plus sot de Versailles.

Louis XV vivait alors, et madame de Pompadour régnait en France.

Le marquis de Branteau avait une fille d'une grande beauté. Mais cette fille n'avait effectivement pas de père, car le marquis, homme de plaisir, la laissait au couvent pour ne pas la marier si vite, et garder quelque temps encore le maniement de la fortune que Thérèse de Branteau tenait de sa mère, morte depuis trois ans. M. le secrétaire Delaunay n'ayant rien à écrire pour un maître qui chassait toujours et suivait assidûment l'Opéra, se mit en tête de s'occuper, et devint amoureux à cet effet de la jeune fille, qu'un de ses professeurs jésuites l'avait mené voir au couvent.

En séparant la particule inséparable de son nom roturier, mais que les jésuites se réservaient d'anoblir à leur fantaisie, le vilain pouvait être changé en gentilhomme; avec son audace, sa facilité à suivre le torrent du mal, il pouvait devenir un personnage. Le père Delaunay, écrivain à Poitiers, les eût bien un peu gênés, mais il y avait les possessions françaises d'Amérique et les prisons; il y avait en un mot l'éloignement de par le roi, qui vaut la mort, et n'est pas un crime, ainsi que l'avaient enseigné les jésuites.

Delaunay commença donc à se croire quelque peu gentilhomme, et résolut de pousser le siége de ce couvent, dont plusieurs religieuses étaient déjà ses amies. Mademoiselle de Branteau, seule, ne paraissait pas répondre comme il l'eût désiré à son amour trop expressif.

Lorsqu'il eut quelque temps attribué à la timidité, à la vertu, cette inintelligence de ses sentiments, Delaunay conçut quelques doutes, car mademoiselle de Branteau n'était pas timide.

Au feu qui étincelait dans ses regards, à la mélancolie rêveuse de son sourire, à l'air distrait dont elle accueillait le gentilhomme improvisé, un sot ne se fût pas trompé deux jours. Or Delaunay n'était pas le moins clairvoyant disciple des jésuites.

— Il est certain, dit-il un jour au jeune abbé Bidard, son conseiller intime, que mademoiselle de Branteau a pour moi l'antipathie la plus évidente. Je suis moins laid qu'un autre, je m'efforce de l'aimer selon ses goûts, c'est-à-dire avec réserve, avec respect même, et je suis bien servi par des amis éclairés.

— Vous êtes bien servi, sans doute, mais cependant vous pourriez l'être mieux. Agissant en égoïste, vous avez négligé nos Pères depuis votre entrée dans la maison du marquis. On a les yeux sur vous, on ne vous a pas nui encore, et c'est un signe bien manifeste de bonne volonté!

— Comment cela? dit Delaunay surpris.

— Sans doute. Quelles conditions avez-vous acceptées? n'est-ce pas d'abord celle de soutenir, de défendre vos protecteurs, et de leur faciliter l'ascension de l'échelle au sommet de laquelle ils vous ont placé?

— Je ne comprends pas...

— Vous comprenez fort bien... Ce que vous demandez, c'est l'appui des Pères pour un petit enlèvement que vous méditez... Mais vous n'obtiendrez pas cet appui sans avoir ratifié le traité....

— Voilà qui me confond de plus en plus... et je comprends bien moins que tout à l'heure.

— Combien le marquis laisse-t-il à sa fille en la mariant?

— Le revenu de Fourrières, bien patrimonial de madame la défunte marquise, terre évaluée à cinq cent mille livres.

— Eh bien! n'est-il pas raisonnable qu'en épousant la demoiselle de Branteau, vous remettiez ce bien aux mains de la société pour le gérer, et que la rémunération des R. pères soit un bail passé en leur faveur, pour assurer un tiers du revenu à ces agents si fort remplis de sollicitude et de charité?

— C'est vrai... c'est juste, murmura Delaunay.

— Eh bien! alors, pourquoi mentez-vous à votre conscience, et cherchez-vous à faire seul ce que la société devait et voulait vous aider à faire?... Pourquoi enlevez-vous mademoiselle de Branteau?

— Moi? s'écria Delaunay étonné.

— Oui, vous!

— Mais elle ne peut me souffrir, vous dis-je!

— Vous vous attirerez quelque fâcheuse affaire avec cette dissimulation. On vous a épié. On vous a vu descendre au jardin du couvent par les degrés du petit potager, près du mur de la rue Payenne, arriver à la fenêtre de la chambre de mademoiselle de Branteau, qui, malade en ce moment, occupe une cellule de l'infirmerie, et le troisième jour, à la troisième entrevue, un espion très-fidèle, dépêché à vos trousses, a entendu la conversation que vous eûtes ensemble, hypocrites amants!

A mesure que parlait l'abbé, dont les yeux incertains ne laissaient pas de scruter le fond du cœur de Delaunay, celui-ci pâlissait et sentait couler de son front une sueur glacée..... Enfin, incapable de résister plus longtemps :

— Sur quoi voulez-vous que je vous jure, s'écria-t-il, que tout est faux dans cette histoire?

— Vous oseriez vous parjurer?

— Tenez! sur le crucifix qui pend à votre col, sur le saint livre que vous avez sous le bras, je jure...

— Ne jurez pas! malheureux, ce... surveillant..., c'était moi, et j'ai vu de mes yeux...

— Vous m'avez vu? s'écria Delaunay avec cet accent de la vérité qui ne manque jamais son effet, parce qu'il est impossible à l'imposteur d'en trouver l'intonation puissante et spontanée.

L'abbé fut embarrassé. Mais se rappelant combien les jésuites savent pousser loin la théorie de la dissimulation, et à quel élève distingué des révérends Pères il avait affaire en ce moment, il jugea prudent de ne pas s'aventurer dans une discussion interminable, puisqu'il n'avait pas de preuve irrécusable à fournir. Ce n'était pas qu'il doutât; seulement il ne pouvait confondre son adversaire; et ne pas croire à un pareil serment eût semblé de mauvais goût. Delaunay insista cependant.

— Vous dites, ajouta-t-il, avoir vu quelqu'un dans le jardin du couvent?

— Je le dis.

— Près de mademoiselle de Branteau?

— Près d'elle.

— La nuit? en rendez-vous amoureux?

— J'ai vu tout cela... de onze heures à minuit.

— Et croyez-vous toujours que ce soit moi? demanda Delaunay.

— Votre serment me force de croire que j'ai rêvé...

L'abbé garda le reste de sa pensée; Delaunay garda toute la sienne. Or voici ce que pensaient ces deux honnêtes personnes.

L'ABBÉ. — Je le prendrai sur le fait. Il est enraciné dans son mensonge, signe évident que les pères ne se sont pas trompés, et que, confiant en ses forces, il veut à lui seul conquérir la main et la fortune de mademoiselle de Branteau. Mais je le forcerai bien à me mettre dans la confidence. A cette nuit.

DELAUNAY. — L'abbé a voulu battre le chien devant le loup. C'est une épreuve. Les révérends Pères trament quelque chose, et peut-être l'abbé me prévient-il charitablement à la façon des jésuites... sans se compromettre. Mais comme il y a dans tout cela du louche de leur part, et de la mienne du doute, à cette nuit.

La nuit vint. Le couvent de mademoiselle de Branteau était situé rue de la Couture Sainte-Catherine, au Marais, près de l'hôtel Carnavalet. On l'appelait les *Annonciades Célestes* ou *Filles Bleues* : un roulage occupe aujourd'hui l'emplacement de cette maison détruite. Les murs de l'est donnaient sur la rue Payenne, presque entièrement déserte. Une sorte de portier jardinier ouvrait par là une fausse porte destinée à l'introduction des charrettes de fumier et à la sortie des immondices. Corrompre ce portier était chose facile; mais c'était l'abbé qu'il fallait redouter; car en sa qualité de directeur des consciences, le jeune abbé dirigeait aussi quelque peu la maison; les valets lui obéissaient, les chiens le connaissaient, il avait donc l'avantage.

Delaunay se décida pour la corruption. Il réunit dix louis, et en fit deux petits paquets pour diviser ses forces, et ne les pas exposer toutes à un refus. En effet, le jardinier, insensible à la première tentative, s'adoucit à la seconde, et, les deux paquets acceptés, Delaunay fut introduit dans le jardin du couvent. Ce n'était pas chose rare, à cette époque, de voir s'humaniser un

portier de nonnes. Cet homme savait bien d'ailleurs que la bergerie était close, et que les loups n'avaient à espérer qu'une promenade sous les arbres du jardin.

Delaunay se glissa donc derrière une charmille, et attendit qu'un nuage bien épais voilât les éclaircies ouatées du crépuscule. Mais comme il ne voyait rien, il continua d'avancer vers la maison. Alors il entendit fort distinctement deux bruits, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Le premier était le plus proche, et il en connut bientôt la cause, car l'abbé lui frappa sur l'épaule en lui disant : Je vous y prends cette fois! allez-vous nier que vous soyez dans le jardin du couvent?

— Je crois que vous vous trompez encore, répliqua Delaunay, fort pâle; regardez.

En effet le bruit qui se faisait à gauche méritait toute l'attention de ces deux spectateurs intéressés. Le frôlement du feuillage des tilleuls qui montaient le long du mur de la rue Payenne annonça d'abord qu'un homme venait de s'y introduire; puis cet homme sauta légèrement sur un tas de fumier qui amortit la chute et la répercussion, puis il disparut aux yeux des conspirateurs ébahis. L'abbé prit alors Delaunay par la main, le conduisit à pas de loup vers l'infirmerie, se plaça derrière un rempart de cloches en verre.

— C'est là mon observatoire, dit-il.

— Je crois que vous reconnaissez votre méprise, l'abbé; est-ce moi l'homme qui parle là-bas près de la fenêtre de mademoiselle Thérèse?

— Si ce n'est pas vous, il vous ressemble bien, toujours!...

— Oui, même démarche, même âge; un garçon bien découplé. Ah! l'abbé, vous me voyez au désespoir.

— C'est un coup terrible en effet, si vous aimez mademoiselle de Branteau.

— Sans doute, je l'aimais...

— Ah! vous ne l'aimez plus?

— Le mérite-t-elle?... et faut-il que je dispute...

— Ses cinq cent mille livres?... En ma qualité d'homme d'église, j'ai deux conseils à vous donner... la prudence, la patience; mais un homme d'épée vous en donnerait trois... persévérance, audace et coup de main.

— Cependant, dit Delaunay pâlissant à mesure que l'abbé semblait perdre, lui, de sa longanimité... on ne peut tuer cet homme.

— Qui vous parle de tuer?...

— Comment supprimer un rival?...

Le jeune abbé se mit à rire, et, s'il eût fait plus grand jour, on l'eût vu hausser les épaules.

— Et puis faire esclandre dans un couvent! poursuivit Delaunay... D'ailleurs qui est ce galant?... quelque grand seigneur peut-être... Retirons-nous, l'abbé...

— Ce Delaunay est un sot et un lâche, pensa l'abbé. Tant mieux, il ne pourra se passer de nous... Vous le voyez, monsieur, ajouta-t-il, voilà une affaire rompue, et décidément mademoiselle de Branteau ne vous aime pas. Je vous fais réparation. Les pères seront instruits de votre innocence, et... dit-il avec bienveillance, on vous dédommagera de ce mariage.

— Vous croyez donc que ce soit une déroute complète..... On ne saurait renouer l'affaire?

— Ce sera difficile...

— En prévenant mademoiselle de Branteau.

— J'y songeais... mais qui la préviendra?...

— Moi?

— Vous vous ferez exécrer d'elle. J'ai ouï dire que les femmes regardent comme des ennemis mortels tous ceux qui les conseillent contrairement à leurs inclinations.

— Vous avez raison, l'abbé; mais vous, vous, son directeur!

— C'est délicat; mademoiselle Thérèse a gardé là-dessus un secret impénétrable, même au tribunal de la pénitence.

— Il faut que les choses soient bien avancées!

— J'en ai peur, répliqua l'abbé, heureux de voir le désappointement du lâche ambitieux dont s'envolaient ainsi toutes les espérances.

Cependant le jeune homme inconnu s'était approché de la fenêtre de mademoiselle de Branteau. Un coup sec frappé à volet suffit pour le lui faire ouvrir, et, dans le silence de la nuit, un chuchottement léger parvint peu à peu aux oreilles de Delaunay, placé par l'abbé dans une position favorable. L'entretien des deux amants s'éteignait parfois dans un tendre baiser; puis ils déploraient leur esclavage, et l'amant racontait comment il avait rassemblé quelques amis, quelque argent et préparé une fuite en Angleterre.

Delaunay sentit la jalousie envahir son cœur. Mais ce n'était pas une jalousie ordinaire. Il y a encore de la noblesse dans ce sentiment lorsqu'il naît d'un amour malheureux; c'était de l'envie et de la cupidité trompée. Il serra le bras de l'abbé et lui dit.

— Je crois qu'en ce moment, fût-ce un grand seigneur, je percerais volontiers ce traître de mon épée.

— Vous ne voulez pas faire d'esclandre, répliqua le conseiller avec ironie.

— Oh! je doutais encore lorsque j'ai dit cela.

— Oui; mais maintenant j'ai réfléchi, moi, se dit l'abbé, et l'homme que voilà m'est nécessaire encore pendant quelques jours. Non, mon frère, ajouta-t-il en calmant Delaunay par des étreintes affectueuses, ne perdez pas patience, car si vous tenez à faire de mademoiselle de Branteau votre femme, il importe qu'elle ne soit pas perdue de réputation par vous.

Delaunay parut céder à la logique de ce raisonnement. laissa donc fuir le jeune amant le long d'une haie de rosiers et de troënes; puis, reconduit jusqu'à la petite porte par l'abbé, avec force recommandations de discrétion, il rentra plus agité que jamais d'avoir vu s'écrouler en une heure son échafaudage de rêves :

— Elle aime quelqu'un! se dit-il; j'aurai donc besoin des révérends pères pour forcer son inclination. Mais quel est ce jeune homme? un audacieux! Escalader ainsi les murs d'un couvent, au risque d'être pris et roué!... Il faut que de nombreux amis le protégent... Eh bien! moi aussi, je me ferai protéger... Mais l'abbé ne m'a pas paru fort dévoué ce soir... il semblait distrait, préoccupé... Cependant j'ai la promesse de la société.

Les tortures de l'ambition déçue ne peuvent, dit-on, se comparer qu'à celles de l'amour sans espoir. Delaunay put se faire lusion en prenant ses souffrances pour un mal d'amour; mais abbé Bidard, dont le premier essai avait faussé ce frêle instrument de la politique des jésuites, Bidard, qui avait sondé d'un seul coup d'œil l'âme de Delaunay si avide et si indécis, venait de concevoir une nouvelle combinaison pour arriver au même but, bien que la route fût différente.

Il fit mander mademoiselle de Branteau, lui prit affectueusement la main, et lui dit :

—Vous savez, mademoiselle, que jamais, en qualité de directeur, je n'abusai de mes pouvoirs pour vous assujettir ; je croyais lire dans votre âme, et vous m'avez trompé, ou, pour mieux dire, c'est Dieu que vous avez trompé... Dieu, qui voit le fond des cœurs, m'a transmis sa puissance pour vous sauver... Vous aimez quelqu'un, mademoiselle, d'un amour illicite et profane.

Mademoiselle de Branteau pâlit légèrement, et une émotion à peine visible fit tressaillir les muscles de son visage.

— Qui vous fait penser cela, mon père ? dit-elle.

— Un rapport fidèle. Avez-vous quelquefois songé que monsieur votre père disposera de vous selon sa volonté, que cette volonté ne sera peut-être pas la vôtre, et que, dans ce conflit du pouvoir paternel et de la désobéissance de l'enfant il y aura scandale et triomphe pour l'esprit malin ?

— Le marquis ne s'occupe pas de sa fille, monsieur l'abbé, et je puis dire en toute sûreté que, depuis la mort de ma pauvre mère, je n'appartiens réellement qu'à moi.

— Et à Dieu !

— Je n'ai pas prononcé de vœux, mon père, répliqua vivement la jeune fille, dont l'accent fier et hautain révéla au diplomate les difficultés qu'il éprouverait dans sa négociation. Je suis à moi, bien à moi, vous dis-je ; le couvent ne m'est pas imposé, d'ailleurs je ne prendrai pas le voile. On m'a placée chez les Annonciades Célestes pour se débarrasser des soins qu'exige une fille de bonne maison, et pour épargner les frais d'un entretien coûteux dans le monde ; mais j'ai le droit d'agir pour mes intérêts, puisque personne ne s'en occupe.

— Que ne confiez-vous ce soin à des amis? dit mielleusement le jeune prêtre.

— Celui-là serait-il amoureux aussi de moi? pensa la jeune fille en faisant baisser les yeux à l'abbé par un mouvement de défiance qui n'échappa point à ce dernier.

— Ma fille, continua Bidard, vous recevez un amant la nuit.

Thérèse, cette fois, rougit de colère en regardant fixement l'abbé.

— Il y a donc des espions ici? dit-elle. Pourquoi ne m'ont-ils pas dénoncée plus tôt? on m'eût chassée du couvent, et c'est ce que je demande.

— Ma fille, vous vous égarez.

— Mon père, je vous le répète, jamais personne ne m'a aimée. Toujours seule, toujours jetée au bras de quelque servante ou de quelque mercenaire, je ne connais ni lien de parenté ni autorité de famille... Au milieu des hypocrisies de trois couvents dans lesquels on m'a fait traîner ma jeunesse, j'ai appris à me défier de la religion même, de ce sentiment divin qui doit guider les gens heureux et consoler les infortunés; je n'oserais vous dire que je ne connais pas Dieu, car il y en a un qui vit et règne au fond de mon cœur, mais je ne connais pas celui que l'on veut me faire adorer ici. C'est le dieu des fourbes et des tyrans. Oh! ne vous révoltez pas; votre étonnement va croître quand vous m'aurez entendue : soumise, discrète, humble, voilà comme on m'a vue depuis trois ans. Mais je dissimulais pour être plus libre, mais je ne faisais que couvrir de cendres un feu qui me dévorait. Tant qu'on ne me persécutera pas, disais-je, j'achèterai mon repos par cette apparente résignation; je me contraindrai pour ne pas gêner les

autres, à charge par eux de ne me pas gêner dans le seul bonheur que j'aie au monde. Mais voilà le secret découvert; eh bien! je jette le masque, et je vous dis : Me ferez-vous la guerre? j'accepte la guerre.

Thérèse venait de se révéler à l'abbé sous une forme si superbement nouvelle que le jésuite demeura quelque temps abasourdi, et se contenta de répéter :

— On vous a vue causer la nuit avec un amant.

— Eh bien! que prétendez-vous faire? m'empêcher de le voir?

— Mais... votre père?

— Il est convenu que mon père n'a rien à démêler dans cette affaire. Ma fortune est liquide, inaliénable; le testament de ma mère m'en donne la jouissance absolue, du jour où je prendrai un époux...

— Encore une fois, ma fille, vous raisonnez comme une enfant... Le père le moins tendre a des droits... pourquoi le vôtre n'userait-il pas des siens?...

— Êtes-vous donc chargé de me proposer un mariage?

— Non... mais n'allez-vous pas déjà me regarder comme un ennemi? Voyons... est-ce que je vous menace?...

— Où veut-il en venir? pensa Thérèse.

— Qui est ce jeune homme?... le visiteur nocturne?...

— Vos espions sont donc bien maladroits! répliqua-t-elle en souriant; comment! ils l'ont vu et ne le connaissent pas?

— Ma fille, on veut tenir toute la connaissance de cette affaire de vos aveux seulement... de votre confiance.

— Eh bien! voilà parler, mon père. M. Lafresnaye est fils de

l'intendant de ma maison de Fourrières. C'est un jeune homme plein d'honneur... mon frère de lait... sa mère était ma nourrice; il a vingt-quatre ans et jouit d'une honnête aisance; il a fait la guerre deux ans en Lorraine et n'a quitté le service qu'à la suite d'une blessure. Il n'est pas gentilhomme, c'est vrai, mais j'ai vu tant de gentilshommes vils et dégradés, que mon regard s'est arrêté complaisamment sur l'honnête homme là où je l'ai trouvé. D'ailleurs que me fait à moi le titre?... je veux vivre loin de Versailles, en campagnarde, et je sais que mon époux futur est issu d'une famille honorablement connue depuis deux cents ans.

— Mais, interrompit l'abbé, que dira votre père?...

— Mon père ne dira rien si je lui abandonne deux cent mille livres sur les cinq cent mille qui me reviennent... Je les abandonnerai.

— Diable! pensa l'abbé... et que nous restera-t-il alors?

— Êtes-vous suffisamment renseigné, mon père?... Non, n'est-ce pas? vous voulez encore apprendre quelque chose... Je vais vous satisfaire : un monsieur Delaunay, secrétaire de mon père, me poursuit de ses hommages... vous en savez quelque chose, car souvent il vous est arrivé, involontairement sans doute, de me vanter ce jeune homme... Mais je ne l'aime pas... ne me parlez donc plus de lui... Vous savez à présent tout ce que j'avais sur le cœur... acceptez maintenant d'être mon ami ou mon persécuteur.

— Un moment... un moment, ma fille.. Tous ces secrets m'écrasent... Avant de vous répondre, il faut que je consulte l'autorité supérieure...

Thérèse regarda l'abbé avec mépris...

— Je comprends, dit-elle... vous voulez réfléchir... eh bien! faites. Quoi qu'il arrive, vous ne pouvez m'influencer, et, quant à moi, mes réflexions sont toutes faites.

Bidard prit congé de mademoiselle de Branteau, la sueur au front et les mains froides... Tant de fermeté subite le terrassait... il y avait même dans cette jeune fille une affectation de fanfaronnade, une provocation aux hostilités qui lui causait mille inquiétudes...

— Elle est donc bien sûre de son fait! pensait-il.

Mais après un conseil tenu en famille aux jésuites, Bidard reçut des instructions positives sur la conduite qu'il avait à observer. Il fut décidé que l'on favoriserait le mariage, l'enlèvement même de mademoiselle de Branteau, plutôt que de laisser consentir le père, c'est-à-dire plutôt que de laisser passer entre ses mains l'argent que Thérèse voulait lui abandonner. Ensuite, avaient pensé les révérends pères, on pourra faire arrêter ce M. Lafresnaye, et la demoiselle se jettera de douleur dans la religion, abandonnant ainsi le reste de la somme... On avisera au moment du partage.

Mais Delaunay que devenait-il? Sacrifié à cette politique nouvelle, il suppliait vainement Bidard de travailler au succès de ses espérances; le jésuite attermoyait, faisait des demi-promesses, encourageait, décourageait, et le fils de l'écrivain de Poitiers ne devenait pas du tout gentilhomme. Il remarqua même que les révérends pères, lui ayant écrit un jour, n'avaient plus pris la peine d'isoler la particule de Launay, comme ils affectaient de le faire autrefois; d'un autre côté, Bidard se montrait si sobre de communications, qu'on n'en pouvait plus tirer d'éclaircissements sur les amours de Thérèse et du jeune

homme... C'étaient toujours ces mots vagues : Je crois que nous nous sommes trompés... Ce doit être fini... Mademoiselle de Branteau n'y pense plus.

Delaunay courut un jour chez le jardinier de la rue Payenne pour conclure un nouveau marché. Mais cette fois il trouva un gardien changé en Cerbère, moins la ressource des gâteaux de miel. Ce jardinier avait peur de perdre sa place... Il ne pouvait... Il y avait eu des soupçons... Delaunay se vit battu encore de ce côté, et comme il avait décidé de passer outre, et de franchir aussi les murs du jardin pour avoir ces renseignements qu'on lui refusait, il trouva la rue Payenne gardée par deux gentilshommes très-échauffés à une prétendue conversation, et qui lui montrèrent la pointe de l'épée dès qu'il voulut s'approcher des Filles-Bleues. Il en conclut que l'amant revenait toujours, que les jésuites avaient sans doute passé le traité en question avec lui, que le jardinier avait été gagné par Bidard, et que tout était perdu.

Il résolut donc d'écrire à M. de Branteau, pour lui donner avis de toute cette affaire. Mais Bidard, qui depuis deux mois le voyait manœuvrant pas à pas, Bidard, qui lisait aussi clairement dans ses idées que dans le bréviaire, jugea prudent d'agir de son côté. Comme on ne pouvait forcer mademoiselle de Branteau à entrer en religion et s'approprier ainsi son bien, puisque alors il fût revenu à M. le marquis, héritier de sa fille, puisque les jésuites se résignaient à n'avoir qu'une part du gâteau, encore fallait-il que cette part ne fût pas écornée par l'intervention du marquis dans le partage. Voici donc ce qui arriva :

Bidard guetta le moment où la lettre au père serait écrite; il

l'intercepta par le moyen d'un valet gagné ; puis ayant été trouver le jardinier de la rue Payenne, il lui dit :

— Vous avez ouvert une fois la porte à un homme qui vous a donné dix louis ; je l'ai su, et vous ai pardonné à condition que vous ne recommenceriez pas. Cet homme est revenu à la charge, et se flatte de vous corrompre encore. Or, je n'ai pas seul pénétré ce secret... une pensionnaire, mademoiselle de Branteau, a vu rôder un homme dans le jardin. Elle veut se plaindre. Je vous fais chasser si vous ne profitez pas du premier moment où mademoiselle de Branteau se promènera dans le jardin pour lui dire que ce M. Delaunay...

— Il s'appelle M. Delaunay ! Je l'ignorais, mon père, s'écria le jardinier tremblant.

— Il s'appelle Delaunay, oui. Vous vous excuserez donc près de mademoiselle de Branteau ; vous l'assurerez que cet audacieux n'a pu s'introduire qu'une fois, de onze heures à minuit, dans le jardin... que vous l'avez vu se cacher derrière les couches, et guetter quelque chose pendant une demi-heure...

— Mais, monsieur l'abbé ! mademoiselle de Branteau va me faire chasser...

— Et moi, je vous fais mettre à Bicêtre, si vous n'obéissez pas, si, ayant obéi, vous ouvrez la bouche de tout ceci, et si vous prononcez mon nom ; car je veux bien vous épargner, malheureux, mais non passer pour votre complice !

Le jardinier, plus mort que vif, accomplit sa mission le jour même. Il porta un bouquet à Thérèse et avoua tout. Les yeux de la jeune fille étincelèrent, ses lèvres s'agitèrent convulsivement.

— Quel jour cela s'est-il passé? dit-elle.

Le jardinier réfléchit, compta sur ses doigts...

— Le 17 mai, dit-il.

— Précisément la veille du jour où l'abbé m'a parlé, pensa-t-elle... Ce Delaunay est l'espion... il a mon secret... misérable!

— Ne me faites pas chasser, mademoiselle!

— Mais pourquoi m'avoues-tu cela... à moi?...

Le jardinier se souvint de la menace de Bidard; il prit un air saintement hypocrite, comme il l'avait vu prendre souvent au confessionnal, et baissant la voix et les yeux :

— Le remords! dit-il...

— C'est bon, va... prends cet écu. Adieu.

Thérèse fit mander aussitôt l'abbé. Elle lui raconta le fait, et l'interrogea.

— Je le savais, dit Bidard.

— Mais ce jardinier... pourquoi s'est-il adressé à moi de préférence?

— Parce que M. Delaunay aura commis quelque indiscrétion.

— Je suis perdue alors; s'il a parlé à un jardinier, il parlera à mon père...

— Il lui allait parler, mademoiselle, et vous étiez bien réellement perdue comme vous dites... mais vous avez des amis, bien que vous sembliez en douter.

— Ah! mon Dieu! que dites-vous là!... Il allait parler à M. de Branteau....

Pour toute réponse, Bidard tira la lettre de Delaunay encore toute cachetée, c'est-à-dire recachetée, parce que les bons pères

avaient voulu, avant de la remettre à mademoiselle de Branteau, s'assurer qu'elle ne contenait rien qui leur fût défavorable...

— La lettre que voici vous apprendra tout, mademoiselle. Un valet de votre maison, qui me demande des avis, et auquel M. Delaunay avait donné mission d'aller prévenir le marquis ou d'écrire une lettre anonyme, est venu me consulter sur cette démarche si délicate. J'ai frémi pour vous... j'ai consulté moi-même mes supérieurs, dont quelques-uns vous chérissent comme une fille, et on m'a permis de vous instruire, de vous sauver...

— Ah! mon cher abbé, s'écria la jeune fille en serrant avec effusion la main de Bidard dans les siennes, voilà un trait d'amitié, voilà qui me lie à vous à jamais... Remerciez nos révérends pères, dites-leur que je me prosterne à leurs pieds, et que je n'oublierai jamais...

— Lisez, ma fille, lisez, dit Bidard en affectant la modestie; et il se retira à l'écart.

Cette dénonciation portait sur des faits vagues, mais suffisants pour donner l'éveil au marquis. Les visites nocturnes, les amis de l'amant en sentinelle rue Payenne, l'apathie des surveillants, voilà ce que Delaunay avait rapporté. Tout le sang orgueilleux et noble de la jeune fille gonfla ses veines à cette odieuse lecture...

— Le lâche! s'écria-t-elle; que ne suis-je un homme?

— Pourquoi suis-je un pauvre prêtre! murmura Bidard, de façon à ce qu'elle l'entendît...

Elle entendit en effet, et serrant une dernière fois la main de l'abbé:

— Merci, dit-elle, mon véritable ami... merci; fiez-vous à moi... mon secret est le vôtre, et je ne veux pas que vous puissiez jamais vous repentir du dévouement, de la générosité que vous m'avez témoignés.

— Elle va faire seule la besogne, se dit Bidard en la quittant. Oh! oui, je me fie à elle; mais comme elle est extrême en tout, elle est capable de causer un tel scandale que l'on pourra l'enfermer sans qu'elle ait même épousé ce Lafresnaye ou consenti à l'enlèvement..... Diable! cela mérite examen..... car le marquis rentrerait dans les cinq cent mille livres..... Oui, mais pour éviter le scandale, il en donnera bien la moitié, ce qui revient au même...

Ces personnages raisonnant ainsi, chacun pour soi, s'aveuglaient tous, car ils comptaient sans Delaunay.

Ce dernier s'attendait à recevoir des nouvelles du marquis, quand un valet lui annonça que M. Lafresnaye désirait lui parler.

— Lafresnaye! qui est-ce? se demanda Delaunay.

Et un jeune homme d'une belle mine, et dont la pâleur décelait beaucoup d'émotion, se présenta chez le secrétaire de M. de Branteau.

— Vous êtes M. Delaunay? dit-il.

— Oui, monsieur.

— Monsieur, une affaire des plus graves m'amène chez vous : vous plairait-il descendre avec moi jusqu'au Cours-la-Reine?

— Mais encore... monsieur, de quelle part?...

— C'est un secret pour l'instant.

— Mais... de quoi s'agit-il?

— Il s'agit, dit tout bas Lafresnaye, d'une lettre écrite par vous à M. de Branteau.

— Ah! fort bien, s'écria Delaunay, qui crut le jeune homme envoyé par le marquis; je vous suis, monsieur.

Un carrosse attendait. Ils y montèrent, et bientôt après ils descendaient sous les arbres du Cours-la-Reine, hors la porte de la Conférence.

Quatre gentilshommes attendaient l'arrivée du carrosse. Ils s'approchèrent.

— Messieurs, dit Lafresnaye, voici M. Delaunay, secrétaire de M. le marquis de Branteau. Il a bien voulu venir pour nous donner quelques éclaircissements sur cette lettre écrite au marquis

Un peu surpris de voir aux mains d'inconnus cette lettre confidentielle et si intéressante pour l'honneur de la famille, Delaunay commença de concevoir des inquiétudes.

— De qui tenez-vous cette lettre? dit-il...

— Est-elle bien de vous?

— Mais répondez-moi... d'abord.

— Je la tiens de mademoiselle de Branteau, s'écria le jeune homme avec une explosion de colère, et je suis *l'homme aux visites nocturnes* dont vous faites le portrait!

— Juste ciel! murmura Delaunay foudroyé.

— Oui, juste ciel! Je crois que vous avez raison, répliqua le jeune homme. En effet, c'est une vengeance toute divine que nous allons accomplir. Vous avez commis une lâcheté infâme en surprenant, pour en abuser, des secrets qui ne vous appartenaient pas. Vos calculs tendaient cependant à vous procurer ce bien que vous m'enviez, et dont vous avez voulu me dépouil-

ler par trahison, car enfin, vous aussi, vous avez jeté les yeux sur mademoiselle de Branteau.

Tant de chocs à la fois avaient épuisé les forces de Delaunay, il regarda autour de lui et ne vit que des visages animés par l'indignation et la colère. Quant à répondre, il ne le pouvait... sa langue semblait clouée dans son gosier.

— Je pouvais, continua Lafresnaye, me contenter de vous faire rouer de coups ou de vous faire assassiner, mais ces façons de grands seigneurs ne me conviennent pas, à moi, qui suis simplement un roturier. De plus, je n'ai pas voulu, comme vous, être un lâche. Je consens donc à jouer ma vie contre la vôtre. Deux de ces messieurs, officiers au régiment du roi, voudront bien vous servir de témoins, pour attester que j'ai fait les choses en brave homme. Allons! l'épée à la main, et prenez garde, car il faut que le secret soit enseveli à cette place avec le corps de l'un de nous.

Delaunay eût peut-être trouvé du courage en toute autre occasion, bien qu'il fût d'une nature vulgaire. Mais la conscience parlait plus haut en ce moment que tous les sentiments d'orgueil dans le cœur de ce misérable; et puis les yeux brillants de l'honnête homme lui faisaient peur.

— Je ne me battrai pas, murmura-t-il; je vois bien qu'on veut m'assassiner.

— Infâme! ton épée est au fourreau, la mienne est à deux pouces de ta poitrine. Ce lieu est désert; j'ai quatre amis qui me pressent de faire justice; or, réponds, qui m'empêcherait de te tuer? Rien. Tu vois bien que je t'offre plus de chances que tu ne mérites... Ça, l'épée à la main!

Delaunay se croisa les bras.

— Encore une fois! voulez-vous tirer votre épée? dit Lafresnaye, que la colère commençait à secouer de ses mains puissantes. Vous ne répondez pas... Eh bien?...

— Tue-le, dit un des officiers; ce n'est pas un homme, cela, c'est un chien...

— Non, je ne tacherai pas mon épée... Le drôle est bien l'élève des jésuites; il dénonce, il calomnie, mais il n'ose regarder son ennemi en face. Tiens, ajouta-t-il, voilà toute la punition que je t'infligerai aujourd'hui, et chaque fois que je te rencontrerai.

Et, du revers de sa main désarmée, il souffleta son adversaire, dont la pâleur devint effrayante...

— Allons, allons, il est pâle; il se battra, dit un des officiers...

Mais Delaunay ne remua plus... Alors chacun des quatre jeunes gens défila devant lui et le souffleta à son tour.

— Je me vengerai! murmura le lâche, si bas que sa voix ressemblait à un soupir.

— Oui, dit Lafresnaye, tu te vengeras... mais prends-y garde... si tu touches en quoi que ce soit à mademoiselle de Branteau, tu périras...

— Et si tu touches à Lafresnaye, dit ensuite l'un des officiers, nous te ferons pendre.

Puis ils partirent en ricanant et le laissèrent demi-mort de frayeur et de rage.

Tel n'était pas le dénouement qu'avait prévu et ménagé peut-être l'abbé Bidard. Selon ses prévisons, Lafresnaye devait être instruit de tout par Thérèse; il irait trouver Delaunay, le tuerait dans un bon duel, enlèverait son amante, et serait arrêté

comme ravisseur et comme duelliste. Mais la jeune fille, reconnaissante envers les révérends pères, et entretenue par eux dans l'espoir d'une délivrance chimérique du pauvre Lafresnaye, finirait par entrer en religion, et donner son bien à ses protecteurs. Le plan était beau, même en admettant que Delaunay eût tué son rival dans ce duel, car alors on le faisait enfermer aussi, et c'était une sorte de consolation que mademoiselle de Branteau eût payée fort cher. Mais, nous l'avons dit, toutes ces combinaisons devaient échouer; l'homme ne pénètre jamais le secret que Dieu lui cache, et ce secret c'est le hasard.

A peine les cinq amis eurent-ils abandonné Delaunay, que celui-ci, envisageant d'un coup d'œil toute l'horreur de sa position, c'est-à-dire la défection des jésuites, le ressentiment de mademoiselle de Branteau et de Lafresnaye, la honte indélébile de l'affront qu'il n'avait pas su s'épargner, l'impossibilité ou le péril de dénoncer lui-même ses ennemis au marquis, courut chez le lieutenant de police, et, dans son bureau même, lui écrivit le détail de l'aventure.

Il n'était pas assez sot pour accuser ouvertement les jésuites, mais il voulait se venger d'eux en même temps que de Lafresnaye, ôter aux uns le gain qu'ils attendaient de cette spéculation, à l'autre son bonheur et peut-être sa liberté. Le lieutenant de police instruisit aussitôt l'affaire, écrivit à M. de Branteau, lequel arriva de la campagne le jour même où Lafresnaye venait d'enlever Thérèse par la petite porte du jardin. En effet, Thérèse, lorsqu'elle apprit de Lafresnaye les circonstances de ce duel, se rappela soudain un conseil de Bidard, conseil qu'elle avait transmis soigneusement à son ami... c'était de ne

pas quitter Delaunay, s'il survivait, dans la crainte qu'il ne trouvât le moyen de révéler à temps le secret au marquis. Lafresnaye avait oublié cette recommandation et laissé respirer un ennemi. Un quart d'heure avait suffi pour tout perdre.

Les pauvres amants étaient donc partis pour éviter de plus grands malheurs, et Bidard les avait adressés à un jésuite de Bruxelles qui, pour condition de leur mariage, leur ferait signer la fameuse donation, sous prétexte de rendre insaisissable, en cas de procès, la fortune des deux époux. Les archers de M. le lieutenant de police firent une telle diligence, que les fugitifs, rattrapés à Valenciennes, furent ramenés, Thérèse à son couvent, Lafresnaye à Bicêtre, en vertu de lettres de cachet.

Le marquis, servi à souhait, triomphait ainsi, sans le savoir, des jésuites et du séducteur. Delaunay triomphait de son rival... la justice avait aussi son triomphe; les jésuites seuls n'avaient rien. Ils représentèrent au magistrat combien sa conduite irréfléchie leur faisait tort, et tâchèrent de se rattraper au moins sur Delaunay; mais il avait disparu.

Le jugement sollicité par le marquis fut terrible. Lafresnaye se vit condamner aux galères et à la flétrissure, comme ravisseur et spoliateur; mademoiselle de Branteau fut confinée par lettres de cachet dans une maison de pénitence, et les jésuites tournèrent leurs batteries du côté du père, puisqu'il n'y avait plus rien à tirer du gendre ou de la fille. Sans les influences que firent agir les amis du malheureux Lafresnaye, on l'eût condamné à mort, comme sacrilége.

Le jour même de cette condamnation, un homme jeune et vigoureux, mais dont les vêtements en lambeaux, la pâleur et de fréquents tressaillements indiquaient la misère et l'in-

quiétude, alla frapper à la petite porte du bâtiment du pilori Saint-Eustache, qu'habitait, comme autrefois, le bourreau de Paris. C'était une tour octogone surmontée d'un long toit aigu; elle s'élevait au milieu du carrefour de Guillery, près les piliers des halles.

— Que voulez-vous? demanda le maître de cette lugubre demeure.

— J'ai appris aujourd'hui même qu'un de vos valets est grièvement malade, et je viens de sa part m'offrir à vous pour le remplacer. Je suis pauvre et mes exigences ne seront pas grandes.

— Mais c'est une profession difficile que la nôtre; l'avez-vous déjà exercée?

— Je sais tout ce qu'il faut qu'on sache, et j'ai la bonne volonté; d'ailleurs vous n'ignorez pas que dans les exécutions à mort la tâche de l'aide est fort mince; il ne s'agit que de faire un nœud ou de planter une échelle.

— Comment vous nommez-vous?

— Il n'est pas d'usage qu'un aide de bourreau porte son nom. N'en demandez pas plus que je n'en veux dire.

— Vous aurez un écu par jour; vous mangerez chez nous. Il y a des gratifications tous les jours d'exécution.

— C'est plus que je n'espérais.

— Demain, je procède à une flétrissure; voulez-vous commencer dès demain?

— Volontiers.

Le lendemain, en effet, le malheureux Lafresnaye, amené de la prison au pilori, fut livré à onze heures au bourreau, qui devait le retrancher à jamais du rang des hommes. Pour un

coupable tel que celui-là, le fer rouge qui trace une fleur de lis sur l'épaule valait la hache qui fait rouler une tête. Quand il s'avança, triste, les yeux baignés de larmes et prêt à s'évanouir, sous les milliers de regards curieux ou indifférents, quand il sentit une main s'appuyer sur son épaule, et que la chaleur du brasier monta jusqu'à sa tête alourdie, dans laquelle plongeait le fer...

— Ah! qu'ai-je fait? murmura-t-il; je suis innocent...

— Et moi, je me venge à ma manière, lui dit à l'oreille une voix qu'il put seul entendre.

Au moment où il cherchait à regarder de ce côté, une douleur aiguë, mordante dévora son épaule, et courut comme un serpent de feu dans ses ongles et dans ses veines. Mais le malheureux avait moins souffert de cette angoisse physique que de l'indignation et de la rage dont il fut saisi en reconnaissant Delaunay. Il poussa un cri et tomba en défaillance. Lorsqu'il revint à lui, l'affreuse vision avait disparu. Il était seul dans un cabanon de Bicêtre, obtenu comme une faveur spéciale de la bienveillance du ministre. La détention perpétuelle avait remplacé les galères, et Lafresnaye, cet homme sans tache, ce fils d'une race honorable, cet amant heureux de la belle Thérèse de Branteau, n'était plus qu'un misérable galérien flétri par la justice, et condamné à souffrir une vie pire que la mort.

Dieu semble parfois laisser à dessein se reposer sa colère, comme si de cette puissance infinie ne pouvaient émaner incessamment les peines terribles encourues par les méchants. Delaunay put jouir un mois de sa vengeance; mais le mois suivant il tomba sous les coups de ce formidable hasard que nous nous obstinons à nommer les réserves de la Providence.

Valet de bourreau, pour cette fois, il croyait avoir assez fait à Paris contre Lafresnaye, les jésuites et mademoiselle de Branteau. Mais le piége n'est jamais placé dans un endroit visible. Lorsque Delaunay voulut quitter l'emploi sinistre qu'avait recherché sa haine, il fut très-surpris de trouver seulement là une possibilité d'existence. M le lieutenant de police le cherchait; M. de Branteau, animé par les jésuites, le cherchait; mademoiselle de Branteau, du fond de son couvent, le poursuivait d'une furieuse ardeur de vengeance; les planches de l'échafaud étaient sa seule retraite, il y demeura. Ce fut lui qui présenta la barre au bourreau son maître, le jour de l'exécution d'un fameux assassin, roué en place de Grève.

Parmi les spectateurs attirés par la sombre cérémonie se trouvaient quelques provinciaux. L'un d'eux, en voyant cet homme à l'habit gris, aux manches retroussées, manier la barre de fer avec une odieuse élégance, s'écria : « Mon fils! » et tomba évanoui au milieu de la foule. On le secourut, on le questionna. Il déclara s'appeler Jérôme Delaunay, natif de Poitiers. C'était l'écrivain public, père de l'élève des jésuites, celui-là même qui avait prédit de si belles destinées au valet du bourreau.

Un personnage placé à quelque distance de ce malheureux père entendit toutes ses plaintes, les recueillit, les déposa devant le trône de sa majesté, qui, au moyen de ce qu'elle appelait justice égale, condamna le fils Delaunay à une détention perpétuelle, comme elle avait condamné Lafresnaye aux galères, avec cette seule différence — considération inaperçue — que l'un était un odieux criminel, et que l'autre était un innocent. L'écrou portait ces mots : *Libertin, pourrait déshonorer sa famille.*

Bicêtre reçut Delaunay comme il avait englouti Lafresnaye, et un matin, à l'ouverture des guichets et des grilles, l'amant de mademoiselle de Branteau aperçut en face de soi, de l'autre côté du corridor, le visage pâle et honteux de son ennemi. Ce fut une scène de désespoir et de rage comme en a tracé Dante. Lafresnaye oublia son caractère d'homme fier et dédaigneux pour ces misérables qui l'entouraient; il les interpella, leur raconta l'odieuse vengeance de Delaunay.

— C'est le bourreau! s'écria-t-il.

Il n'en fallait pas davantage pour faire bondir tous ces tigres, dont pas un peut-être n'avait échappé aux mains de ce redoutable vengeur de la société. Ils l'accablèrent d'injures, de malédictions; les yeux étincelaient, les dents grinçaient, les poings s'étendaient menaçants vers le misérable, qui se cacha tremblant derrière le rempart de son lit. Lafresnaye seul pouvait encore l'apercevoir, car son cabanon était absolument parallèle à celui de Delaunay. Il saisit une bouteille, et la lança si furieusement à son ennemi, que le verre se brisa sur sa clavicule gauche, et le renversa expirant aux applaudissements furieux de toute la salle.

Deux jours après, Lafresnaye gémissait sur le pavé glacé d'un cachot blanc. Qu'était-il advenu de mademoiselle de Branteau? Sept mois après son entrée au couvent elle accoucha d'un fils qu'on lui enleva aussitôt. Mais certains amis veillaient sur elle avec persévérance. L'enfant acheté aux religieuses, qui le portaient à l'hospice des orphelins, fut élevé dans un village du Vexin. Des secours, des consolations, parvinrent à la mère; c'est que Bidard, dépêché près du marquis de Branteau, l'avait trouvé insensible aux éloquentes insinuations des révérends

pères, et que l'espoir de la donation s'évanouissait morceau par morceau, grâce aux folles prodigalités du marquis redevenu jeune homme. Les jésuites firent sortir mademoiselle de Branteau de sa pénitence, et lui rendirent son enfant bien et dûment authentique, pour la somme de cent mille écus qu'elle donna d'elle-même, avec une joie presque insensée. Elle offrit alors le reste de sa fortune pour retrouver aussi Lafresnaye. Mais à la délivrance de ce prisonnier, dont peut-être personne n'avait plus connaissance à cette époque, s'opposait au fond la plus imposante de toutes les raisons d'état, c'est-à-dire la crainte des révélations. Quel effet n'eût pas produit au milieu de la société d'alors, si corrompue, si insouciante qu'elle pût être, le récit des souffrances endurées à Bicêtre par un homme digne à tous égards du respect et de la protection de ses semblables!

Il y avait peut-être une autre cause. Celle-là, si le voile qui a couvert toute la fin de cette histoire eût pu se soulever entièrement, donnerait le caractère le plus effrayant à la puissance mystérieuse qui, pendant deux siècles, disposa en France de la vie et des secrets du citoyen.

Un homme sortit un jour de la prison de Bicêtre. On le conduisit à la chapelle, où il fit un serment, et où il reçut les premiers ordres. Puis on l'envoya dans un couvent de Picardie, avec une escorte et des recommandations sévères. Cet homme, sans aucun doute, était Lafresnaye, auquel on avait persuadé que mademoiselle de Branteau était morte, que le marquis avait dissipé son bien, et que le roi ne pardonnait à Lafresnaye, ravisseur et spoliateur, que pour l'offrir à Dieu comme victime expiatoire. Mais dans ce couvent, bien éloigné du monde cependant, et impénétrable aux bruits du dehors, l'infortuné

apprit qu'on l'avait trompé, que mademoiselle de Branteau vivait encore. Hélas! vingt ans s'étaient écoulés depuis leur bonheur; mais pour le prisonnier qui vit seul, qui ressasse la même pensée, le même souvenir, sans fin ni trêve, vingt ans de douleurs, de tortures, n'apportent pas la modification que deux heures de liberté font subir à l'âme. Lafresnaye était un homme de quarante-quatre ans, aussi droit, aussi robuste, aussi ardent, que le jour où on l'avait arraché des bras de sa maîtresse. Cette femme, il l'aimait comme au premier jour.... il la rêvait aussi jeune, aussi belle... Le temps pour lui n'avait jamais marché... Le temps! c'est l'espoir ou le regret, qui dans leur marche inverse signalent à l'œil le progrès qu'a fait la vie; c'est l'usage de la vie elle-même, c'est la collection des événements qui la composent. Pour un prisonnier, pas d'événements, pas d'analogie.

Lorsque Lafresnaye apprit qu'on l'avait trompé, il voulut courir à Paris. Mais il fut arrêté dès les premières tentatives, et réintégré à Bicêtre dans un des sépulcres profonds où dans l'angle du mur il voyait béante sa tombe définitive, qui semblait l'appeler chaque jour. Heureusement Dieu jeta son regard au fond de ce cachot.

Delaunay disparut. On pense que, dans une des révoltes des condamnés du Grand Puits, il aura succombé aux coups des gardes, ou à la fatigue même des travaux imposés par le règlement. Les registres d'écrou sont très-rarement pourvus de notes explicites sur le sort des prisonniers remarquables; ceux surtout que les lettres de cachet faisaient écrouer sortaient souvent de prison, morts ou vivants, avec cette seule indication : *Sorti le...*, etc. Voulait-on dire qu'ils étaient sortis du monde?

On voit à la même époque une foule de prisonniers enfermés par les sollicitations de leur famille. C'était la rubrique la plus ingénieuse. Ce malheur n'arrivait pas au prisonnier de par le roi, ni de par une courtisane toute-puissante; ce n'était pas non plus un commis du ministre qui se vengeait, un prêtre qui se faisait justice des aveux extorqués au confessionnal; non... le condamné avait encouru la disgrâce de sa famille..... Que dire à ceux qui agissaient en vertu de la morale et de l'ordre? On cite à cette occasion un prisonnier nommé Perrault, que *sa famille* avait fait écrouer à Bicêtre. Ce malheureux avait des enfants, et il leur écrivait les lettres les plus touchantes et les plus vives. Jamais elles ne parvenaient, sans doute, mais enfin le bureau n'était pas moins obligé de les lire et de les brûler, chose fatigante et pénible pour ces messieurs, d'autant mieux que de semblables épîtres devaient renfermer parfois des commentaires peu édifiants sur le régime de la maison, la moralité des chefs, et les causes de la détention. Bref, on enjoignit à Perrault de ne plus écrire. Il se révolta. Ne plus écrire, c'était garder sur sa poitrine le poids terrible dont quelques lignes tracées au milieu des sanglots et des soupirs le soulageaient quotidiennement.

— C'est une tyrannie! s'écria-t-il.

— Vous êtes fou! Vos lettres ne parviennent jamais, stupide écrivain que vous êtes...

— Oui! mais je les écris! et si vous ne les envoyez pas, elles ne peuvent vous nuire; laissez-moi donc les continuer.

— Vous n'écrirez plus!

— Eh bien! si je n'écris plus que vous êtes des infâmes, je le crierai tout le jour....

— A votre aise; seulement vous le crierez dans un cachot où l'on ne vous entendra pas.

La garde vint; on voulut saisir Perrault, qui se cramponnait à son lit, à ses portes, et se défendait des pieds et des mains. Le surveillant du corridor s'était mis de la partie, et avait à cet effet interrompu son repas. Perrault aperçoit sur un escabeau le couteau fiché dans le pain; il s'élance, saisit cette arme, et égratigne en la brandissant l'un des gardes qui le tenaient.

Aussitôt, criblé de coups de poings, assommé de coups de bâton, demi-mort, et ne luttant plus, il fut traîné par les pieds dans un cachot blanc; l'une des chaînes pendues à la voûte l'étreignit par le corps; des menottes, des anneaux de fer, furent rivés à ses pieds et à ses mains. Il obtint à force de larmes et de promesses qu'on le laisserait se coucher à terre au lieu d'être suspendu, et il demeura en cette situation jusqu'au jour de sa mort, que les jeûnes et les coups avaient accélérée. Le porte-clefs en apportant sa maigre pitance, à laquelle il ne touchait pas depuis huit jours, n'entendit plus sa respiration stridente et son hurlement perpétuel; il appela : on releva ce cadavre couché sur le côté gauche, et l'on trouva que ses jambes, ses cuisses et ses flancs étaient rongés par les poux!

Tel fut aussi le supplice qu'endura dix-sept ans Isidore Munier, menuisier, fils d'un boulanger de Paris, qui, accusé de vol et interrogé par M. de Sartines, au Châtelet, osa s'indigner de l'insolence de ce magistrat, et lui rappela des jours moins brillants, où lui, le lieutenant-criminel d'aujourd'hui, était parasite ordinaire M. Lenègre, lieutenant-criminel d'alors, et mangeait avec voracité au bas bout de la table. M. de Sartines était orgueilleux. Il rougit de honte, et lança sur Isidore un re-

gard furieux; puis, comme le prisonnier semblait le railler encore :

— Vous ne songez pas assez, lui dit M. de Sartines, que vous êtes aujourd'hui, vous, un voleur dont je tiens le dossier dans ce portefeuille.

— Si, je vous reconnais pour juge, répliqua Isidore, c'est que vous ne pouvez rien contre moi, et que les papiers même contiennent la preuve de mon innocence.

— Ah! vraiment! répliqua M. de Sartines avec un sourire infernal.

— C'est aussi vrai, monsieur, continua l'imprudent, que vous avez fait antichambre deux heures chez M. Lenègre pour tâter un peu de ce fameux pâté de venaison qui venait d'Allemagne; vous savez...

M. de Sartines répondit cette fois par un calme parfait à la nouvelle injure du malheureux Munier. Mais il prit le portefeuille rempli de papiers, et comme on était en hiver, et que le magistrat s'était fait allumer un grand feu, il vida le portefeuille dans le brasier. Tous les papiers tourbillonnèrent, s'engloutirent, flamboyèrent, et furent dévorés en un moment.

Isidore avait poussé un cri terrible, et, les mains dans ces charbons ardents, il cherchait à ressaisir quelques lambeaux de ses papiers. Mais quand il vit que l'œuvre de destruction était consommée, quand ses doigts, entamés par les flammes, ressentirent les premières douleurs, il perdit la tête; arrachant un tison enflammé des cendres, il le lança au visage de M. de Sartines, qui détourna la tête et ne fut pas atteint. Bientôt les gardes et les geôliers du Châtelet eurent saisi le jeune homme. M. de Sartines rédigea, séance tenante, une lettre pour le di-

recteur de Bicêtre, et Isidore fut condamné au cachot blanc à perpétuité. *Oubliez-le*, disait la lettre.

Isidore eût été oublié, en effet, sans une visite que M. Albert, devenu lieutenant de police, fit à Bicêtre quelque temps après son avénement. Il voulut visiter les affreux cachots dont on effrayait toujours les commissaires en leur répétant qu'ils étaient habités par des maniaques, par des furieux qui éteignaient les flambeaux et se jetaient sur les assistants. M. Albert passa outre. On lui ouvrit le tombeau où expirait lentement, sous le poids de toutes les misères humaines, ce triste objet d'une vengeance que le plus irascible, le plus haineux tyran de nos jours ne pourrait assouvir qu'au moyen d'une condamnation de trois ans de détention au plus; encore serait-il nécessaire qu'il fût secondé par la complicité de douze jurés ou de deux assesseurs. Isidore était enseveli sous les chaînes; sa barbe descendait, inculte et souillée, sur sa poitrine; son visage disparaissait sous la forêt de cheveux qu'il ne pouvait relever qu'en soulevant soixante livres de fers; ses ongles, longs et crochus, ressemblaient à des griffes, et son corps était à peine couvert de haillons pourris et dégoûtants qui servaient d'asile à des légions d'insectes dévorants.

M. Albert pâlit à cette vue.

— Quel crime a donc commis cet homme? demanda-t-il.

— Ah! monsieur, s'écria Isidore d'une voix rauque et à peine intelligible, cherchez bien! cherchez bien! j'ai été accusé de vol il y a dix-sept ans, et voilà tout... mais j'oubliais... oh! oui; mon grand crime est d'avoir insulté M. de Sartines.

— Dix-sept ans! murmura le magistrat. Est-ce que cela est vrai? demanda-t-il aux employés qui l'accompagnaient.

— Il y a, en effet, dix-sept ans, monseigneur, répliqua l'un d'eux.

— Mais le crime de cet homme, quel est-il?... répondez!

— Il a insulté M. de Sartines, monseigneur.

— Et. . voilà tout?

L'employé, accoutumé à regarder ce crime comme le plus effroyable de tous, regarda d'un air stupéfait le magistrat qui prononçait ce mot *voilà tout?* à propos d'un semblable forfait.

— Oui, monseigneur, dit-il.

— Eh bien, s'écria vivement M. Albert, qu'on détache à l'instant même les chaînes qui entourent cet homme; qu'on le mette dans un bain; qu'on lui donne des vêtements propres et qu'il soit placé dans une chambre... dans une chambre, vous entendez! non pas dans un cabanon!

— Mais, monseigneur, si vous daignez prendre la peine de consulter les ordres que M. de Sartines nous avait donnés, ils sont exprès...

— Entendez-vous les miens? répliqua M. Albert avec mépris.

Isidore écoutait avec cette joie étrange qu'on ressent dans des rêves fantastiques. L'homme lui semblait un dieu, la prison un ciel, les geôliers des démons terrassés par cette divinité bienfaisante!... Il se mit à genoux et essaya de joindre les mains..... deux larmes roulaient lentement sur ses joues amaigries.

— C'est affreux! murmura le magistrat en s'éloignant; un homme! Si dans une heure mes ordres, à moi, vous entendez, ne sont pas exécutés, je vous chasse tous!

Eh bien! cet œil perçant, qui venait de découvrir un malheureux perdu dans Bicêtre, n'aperçut pas Lafresnaye. C'est que

celui-là était un *ravisseur*, un *spoliateur*, un homme flétri de la fleur de lis, et dont les nouvelles persécutions avaient fait en outre un prêtre coupable d'avoir rompu son ban. Lafresnaye devait être sauvé seulement par un miracle. Latude aussi avait provoqué par ses malheurs inouïs un miracle de la Providence. Pour tant d'autres, le ciel permit qu'une révolution se fît en France.

III

Abolition des lettres de cachet. — Dons publics. — Bicêtre en 89. — Visite de Mirabeau, Barrère, Fréteau et Castellane à Bicêtre. — Frère Louis. — Le fils de mademoiselle de Branteau. — Delaunay et Laffemaye.

« Nos enfants sont bien heureux, écrivait Voltaire vers la fin du dix-huitième siècle ; ils verront de grandes choses. » L'accomplissement de cette prophétie, que devait réaliser l'année 1789, eût étonné, scandalisé peut-être le philosophe prophète, s'il lui eût été donné d'en être le témoin. Mais Voltaire dormait depuis onze ans dans la tombe lorsque le canon du peuple parisien fit crouler les murs de la Bastille.

L'histoire de cette prison nous a fourni l'occasion de raconter la plus grande révolution peut-être qui se soit faite dans un état depuis le commencement du monde ; nous rappellerons seulement en peu de mots qu'après la journée du 14 juillet, eurent lieu l'organisation d'une garde nationale, avec le général Lafayette pour chef, et la constitution de la municipalité de Paris, avec Bailly pour maire. Ce sont là deux honnêtes et pures renommées que le temps pourra faire pâlir, mais jamais effacer. Ces bases étant posées, bases timides et vacillantes encore d'un régime nouveau que les partisans de l'ancien appelaient la régularisation de la révolte, l'Assemblée nationale constituante se mit à l'œuvre pour déblayer enfin le sol

tout hérissé des priviléges odieux et absurdes qui l'encombraient.

La nation avait ses griefs contre l'ancien ordre de choses; mais ce qui avait causé réellement la ruine de la monarchie, c'était l'énorme déficit dans les finances, gouffre sans fond ouvert par les courtisans, les courtisanes et les rois, gouffre dans lequel tous ils vinrent s'engloutir, parce qu'ils n'avaient pas eu, depuis un siècle, le courage ou le talent de le combler peu à peu. Cette noble tâche était réservée au peuple, qui s'en acquitta splendidement.

Après la révolution, les dons volontaires se manifestèrent avec enthousiasme. Chaque jour la tribune nationale retentissait du nom des citoyens de tout rang qui venaient apporter leur offrande sur l'autel de la patrie, comme on disait alors. L'assemblée envoyait au trésor l'or monnoyé; aux creusets de la Monnaie les bijoux d'or et d'argent, les orfévreries, les ornements de métal précieux. A ce moment, les dons partirent si bien de toutes les classes, que les corps religieux eux-mêmes, dont cette révolution brisait la puissance et l'avenir, offraient leur argenterie, présents des fidèles. Bien plus, on vit ces créatures déshonorées par leurs vénales amours s'enorgueillir avec raison, pour la première fois, d'avoir amassé des richesses en aimant, et s'efforcer de remonter à l'estime d'elles-mêmes et des autres par le sacrifice qu'elles faisaient de ces richesses à la nation.

Tandis que les événements, s'amoncelant comme des orages, précipitaient la chute de la monarchie; que la nuit du 11 août, surnommée la Saint-Barthélemy des priviléges, abolissait les droits féodaux; quand, bientôt après, l'imprudence de la reine et le zèle égoïste de ses courtisans provoquaient les journées

des 5 et 6 octobre, où le peuple, maître à Versailles, en ramenait la famille royale dans ce château des Tuileries, sa première prison; au milieu, disons-nous, de ces réformes successives, l'Assemblée nationale n'avait pu distraire une seule de ses précieuses séances pour travailler à la réforme des prisons.

Le château de Bicêtre gardait encore sur sa colline aride l'attitude lugubre qui effrayait les amis de l'humanité; il enfermait aussi profondément qu'autrefois les malheureux que le caprice ministériel ou le despotisme des familles avait entassés dans les cabanons et les cachots. C'étaient pour eux les mêmes souffrances et le même avenir, malgré le rayon de liberté qui s'était fait jour au travers des pierres de leurs sépulcres, lorsqu'un événement singulier fournit à l'Assemblée nationale l'occasion que beaucoup de ses membres regrettaient de n'avoir pas eu le temps de chercher ou de mettre à profit.

Le président lisait, selon la coutume, les noms des donateurs et le chiffre de leurs dons, lorsque parmi les lettres déposées sur le bureau se trouva l'offrande d'un pauvre religieux enfermé à Bicêtre depuis vingt-six ans par lettre de cachet. Cet infortuné offrait à l'Assemblée un contrat de rentes qu'il possédait, et la totalité de sa fortune dont on l'avait dépouillé injustement autrefois; mais, en homme prudent, il demandait que sa lettre de cachet fût révoquée. Son nom, placé au bas de cette lettre, était obscur et parfaitement inconnu de tous ceux qui l'entendirent prononcer.

Sur cette demande une discussion s'engagea. Fidèle à ses principes de prudence et de temporisation, l'assemblée paraissait disposée à faire une démarche près du roi pour en obtenir à titre de grâce la révocation de la lettre de cachet : d'autre part,

le prestige de son nom, son expérience, et le souvenir de ses malheurs.

Si jamais mesure fut efficace, ce fut cette visite appliquée à Bicêtre. Les mots de liberté, d'égalité, lancés comme des projectiles incendiaires au milieu de cet enfer, avaient réveillé les victimes assoupies par l'excès même de leurs douleurs. Ces malheureux entendant tout un peuple libre s'agiter autour d'eux, et absorber dans ses cris de joie ou de triomphe leurs cris d'angoisse et de désespoir, avaient fini par demander à la révolte une liberté que leurs concitoyens ne songeaient pas à leur donner..... Toute chaîne peut se briser! L'homme sans espoir est si fort et si terrible! Aussi dès 89 une révolte étouffée dans le sang avait inspiré à un journal de Paris cette apostrophe aux législateurs : Oublierons-nous donc les esclaves du pouvoir injuste, parce que nous sommes libres aujourd'hui?

Voici dans quelle situation la visite des commissaires nommés par l'Assemblée nationale trouva le château de Bicêtre.

Il renfermait : des pauvres, des malades, hommes et femmes, attaqués de la syphilis, et des coupables ou présumés tels.

Le personnel de l'administration supérieure se composait de 7 ecclésiastiques, 1 économe, 1 sous-économe, 1 capitaine de la compagnie des gardes, 1 lieutenant, 1 premier commis de bureau, 1 chirurgien gagnant maîtrise, une supérieure, et des sœurs officières; en tout 24 personnes, auxquelles il faut en adjoindre 26 autres, formant l'administration subalterne, et parmi lesquelles on voit figurer 1 maître des enfants de chœur. Ces 50 individus, nourris au château, composaient ce qu'on nommait la première table. La deuxième réunissait 289 employés en sous-ordre.

Venaient ensuite, sous la dénomination d'*emplois*, six divisions principales ayant leurs sous-divisions, dans lesquelles se trouvait répartie et parquée la population de cette triste maison.

L'ordre de cette nomenclature n'est pas intéressant seulement comme renseignement sur le Bicêtre de cette époque, on l'appliquera utilement à la statistique de la maison lors des massacres que nous raconterons en leur lieu.

La Cuisine, premier emploi, comprenait :

Les cabanons, renfermant 35 prisonniers pensionnaires, et 89 sans pension.

2e — le fort Mahon, 19 prisonniers.
3e — la Force, 16
4e — le Poli des Glaces, 78
5e — le Grand Puits, 72
6e — l'infirmerie, 7 pensionnaires et 189 non-pensionnaires.

Total 572 personnes.

Saint-Joseph, deuxième emploi. Ce département ne renfermait que des pauvres infirmes, paralytiques ou valides, au nombre de 376.

Saint-Maxent, troisième emploi. Là se trouvaient encore des pauvres valides, des gens de divers états, et l'infirmerie des gens de service. Total 571 personnes.

Le bâtiment neuf, quatrième emploi. Dans cette division étaient les enfants infirmes, les pauvres imbéciles, épileptiques, teigneux et scrofuleux, 187 fous, et 22 vidangeurs et apprentis de boutiques ; en tout 584 personnes.

Saint-Charles, cinquième emploi. Là vivaient des pauvres

valides, les bons pauvres, 23 enfants de chœur, les hommes et les femmes *gâtés*; en tout 802.

Saint-Guillaume, sixième emploi. Ce département ne contenait que des pauvres valides au nombre de 459.

Ainsi la population de Bicêtre s'élevait en totalité, au mois de décembre 1789, à 4094 personnes.

Les commissaires vinrent inopinément à Bicêtre, accompagnés de quelques officiers ou secrétaires qui comprenaient combien de révélations intéressantes allaient résulter de cette perquisition.

On se rappelle que le roi Louis XVI avait déjà ordonné la suppression des cachots blancs; mais au lieu de la suppression, c'était une simple réduction que les ministres avaient opérée. Il restait encore, ainsi que nous l'avons dit, plusieurs de ces cachots... les plus horribles peut-être. Les commissaires demandèrent à y descendre.

— Il n'y a plus de condamnés à demeure dans ces cachots, répliqua le directeur. Nous en usons, d'après les ordres du ministre, comme d'un moyen de répression envers les prisonniers mutins. Huit jours de ce régime les mettent à la raison.

— Vides ou non, voyons-les, dit Mirabeau. Ils sont célèbres, nous les comparerons à ceux de la Bastille.

— En ce moment, monsieur, reprit le directeur, vous n'y trouverez qu'un prêtre de quarante-cinq ans environ, homme dangereux, flétri par la justice, et qui a tenté même d'abuser la justice de l'Assemblée nationale par l'offre d'un don patriotique...

— Quoi! ce religieux qui proposait sa rente?...

— Eh! messieurs, il n'a pas de rentes; ses biens ont été con-

fisqués après sa condamnation aux galères... Il n'ose même pas signer les lettres qu'il écrit de son nom véritable, qui est souillé par un jugement.

— Mais comment est-il ici, puisqu'il était condamné aux galères?

— La clémence royale, messieurs, a commué sa peine

— Lettre de cachet! n'est-ce pas? dit Fréteau soupçonneux; montrez-nous cet homme.

Il fallut obéir... Chemin faisant, Mirabeau se faisait lire quelques notes d'écrou par un jeune officier qu'il avait amené.

— Voyez-vous parmi ces noms celui que votre mère nous a recommandé, monsieur de Branteau? dit le commissaire.

— Non monsieur, pas encore; j'ai en vain parcouru tout ce volume, et je n'ai plus à lire que quelques pages de l'année 1763. Ma mère s'intéresse tellement à ce prisonnier, que j'eusse bien désiré lui en rapporter des nouvelles..... C'était, m'a-t-elle dit souvent, un ami bien fidèle, bien dévoué, que le despotisme lui a enlevé.

— Nous continuerons là-haut; car voici l'escalier des souterrains, et vous ne verriez plus clair... Oh! les sombres murailles!... comme l'eau ruisselle des voûtes, comme les pieds plongent dans la vase!... C'est aussi bien qu'à la Bastille; monsieur le directeur, je vous en fais mon compliment.

Et Mirabeau salua ironiquement le directeur, qui se sentait bien mal à l'aise.

— Une, deux, trois, quatre portes, reprit Fréteau à son tour... deux, trois, quatre serrures... c'est merveilleux! On pourrait donc sortir de ces cachots? Je ne le pensais pas; il me

semble que la mort doit empêcher bien vite le prisonnier de préparer son évasion.

— C'est au nº 4 que se trouve le prisonnier, dit le geôlier.

— Ouvrez !

Les trois portes roulèrent l'une après l'autre sur leurs gonds massifs, et à la lueur du flambeau que portait un valet du directeur, les commissaires aperçurent dans un angle, sur quelques brins de paille rongée, un corps humain qui tremblait de peur et de froid.

— Comment s'appelle ce prisonnier ? dit Mirabeau.

— Frère Louis.

— Ce n'est pas un nom cela... et d'ailleurs je ne vois pas même ce frère Louis figurer sur le registre. Comment se trouve-t-il ici ?

— Par lettre de cachet, monsieur ; voici cette lettre en marge du registre, à la date du 20 avril 1786.

— Ce prisonnier serait ici seulement depuis quatre ans, alors ?

Une voix sépulcrale et pleine de larmes répondit alors :

— Depuis vingt-et-un ans je suis prisonnier, messieurs ! Oh ! si j'ai commis une faute, elle est bien cruellement punie !

— Vingt-et-un ans ! Quel crime avez-vous commis ?

Le prisonnier baissa la tête et ne répondit pas.

— Demandez-lui son nom dit tout bas à Mirabeau le directeur de la prison ; cela rappellera peut-être le crime à quelqu'un de MM. les commissaires.

— Comment vous nommait-on avant votre condamnation ?

— Je me nommais Lafresnaye, monsieur...

— Lafresnaye, s'écria Mirabeau avec surprise... N'est-ce pas ce nom-là, monsieur de Branteau, que vous cherchiez?

Le jeune homme avait à peine tourné les yeux vers le prisonnier, que celui-ci, réveillé de sa stupeur par ce nom magique, se dressa au devant des commissaires avec un grand bruit de chaînes.

— Prenez garde! il est furieux, dit le directeur au geôlier.

La voix du prisonnier devint suppliante, entrecoupée; il joignit les mains.

— Il y a ici... un M. de Branteau? demanda-t-il avec une douceur étrange...

— Oui... c'est monsieur!...

— Ce jeune homme!... Quelle ressemblance, grand Dieu! Ah! par pitié, répondez-moi, monsieur; mademoiselle Thérèse de Branteau, fille du marquis de ce nom, vit encore, n'est-ce pas?

— Sans doute, répondit le jeune homme tout ému... Mais seriez-vous ce M. de Lafresnaye dont ma mère a cherché si longtemps la trace?...

— Votre mère! vous êtes le petit-fils du marquis de Branteau?...

— Oui, certes...

— Demandez à votre mère, demandez-lui, s'écria Lafresnaye en suffoquant de douleur, si elle se rappelle le malheureux...

— Voyez! il s'évanouit, dit Mirabeau... Secourez ce malheureux... Mais, encore une fois, quel est son crime?

— Ravisseur, spoliateur...

— Moi! interrompit Lafresnaye! moi! messieurs, je ne ré-

clame qu'une grâce ; accordez-la-moi. Ce jeune homme, quel âge a-t-il?..,

— Je suis né en 1769, quelques jours après la mort de la marquise de Pompadour...

Un cri perçant s'échappa de la poitrine du prisonnier; puis, répétant tout bas cette date, Lafresnaye s'agita comme pour rappeler ses idées et ses forces; il fixa sur le jeune homme un long regard, chercha le ciel pour le remercier. Enfin faisant un effort violent sur lui-même :

— Non, murmura-t-il, je ne dirai rien.

Ces mots furent accueillis par un sourire du directeur et un éclat ironique du geôlier.

— Messieurs, dit Lafresnaye, j'ignore si la volonté du ciel est que je meure ici, mais vous saurez cependant une chose : c'est que les vêtements hideux, les chaînes et la prison que vous voyez enferment un noble cœur, dont, malgré tant de souffrances, Dieu ne s'est pas encore retiré. J'étais détenu dans un cabanon; j'ai écrit à l'Assemblée nationale, quand ma lettre, échappée à la surveillance des employés, est parvenue à son adresse, et l'on s'est vengé ici de mon succès en me condamnant au cachot. Ce que je demandais alors, ce n'était pas tant ma liberté que la présence d'un être humain qui voulût bien compatir à ma misère. Je vous ai vus, messieurs, j'ai parlé..... oh! que Dieu est bon!... au fils de mademoiselle de Branteau... Maintenant voici mon seul désir... Veuillez dire à mademoiselle de Branteau que le malheureux Lafresnaye existe, qu'il souffre, et qu'il n'a rien dit...

— En attendant, reprit Mirabeau après un silence prolongé par l'émotion, vous ne demeurerez pas ici. Ce séjour est mor-

tél, et rien n'indique que vous soyez condamné à mort... votre nom n'est même pas sur le registre d'écrou.

— Il y a celui du frère Louis, dit le directeur...

— Pourquoi, monsieur, qui s'appelait autrefois Lafresnaye, se nommerait-il aujourd'hui frère Louis?

— J'ai promis de ne pas parler, interrompit Lafresnaye en contemplant incessamment le jeune officier avec un doux sourire.

Le marquis de Castellane prit la parole à son tour

— On mettra monsieur à l'infirmerie, dit-il, car il a la fièvre et ses yeux paraissent malades...

— Que pensez-vous de tout cela, marquis? fit à son collègue Mirabeau.

— C'est une petite histoire dans le genre de la vôtre, mon cher confrère; il y a là-dessous quelque crime de famille. Feu M. de Branteau a persécuté sa fille, vous le savez... On a beaucoup parlé d'un enfant qu'elle aurait eu, qui lui aurait été enlevé, puis rendu, et qui n'est autre après tout que ce jeune officier auquel le grand-père, pénétré de remords, a rendu en mourant un nom, une fortune, sans lui rendre un père... Qui sait si le malheureux que nous venons de voir n'a pas joué un rôle dans l'enlèvement de cet enfant?... Sa discrétion qu'il vante...

— Marquis, j'ai peur de voir plus loin que vous dans ce mystère... En fait de catastrophes de famille, je suis tellement expert... Que ne venez-vous ce soir chez mademoiselle de Branteau?

— De grand cœur!

On eût dit que la vie se retirait de Lafresnaye à mesure qu'il

voyait s'éloigner le jeune homme. Il ne fit plus attention à ses geôliers qui le transportaient, au directeur, qui lui offrait des vêtements convenables...

— Il est parti ! murmura-t-il, il est parti ! c'était de toutes les épreuves la plus cruelle à supporter.

Le soir, — car nous tenons à ne plus interrompre le cours de cette histoire, — mademoiselle de Branteau attendait le retour de son fils, et quelques renseignements, si vagues qu'ils fussent, sur le malheureux Lafresnaye disparu du monde.

— Madame, s'écria le jeune homme en venant au logis, nous avons découvert enfin ce qu'était devenu l'infortuné auquel vous vous intéressez !

— Où est-il mort? demanda la pauvre femme en tremblant à ce souvenir.

— Hélas! madame, il eût mieux valu qu'il fût mort! il a tant souffert !

— Il vit! s'écria Thérèse en se levant et en joignant les mains ; il vit ! et je ne le sais pas!

— Qui le savait? enterré dans un cachot... oublié, condamné à la mort la plus odieuse...

— Il vit !... Oh ! savez-vous à quel endroit?... Mais non, ce n'est pas possible... Réfléchissez bien, mon fils, avant de me dire encore que M. Lafresnaye est vivant !

— Je l'ai vu.

— Vous !...

Elle n'en put dire davantage, son trouble, l'égarement de ses traits épouvantèrent le jeune homme, qui voulut appeler au secours.

— Non ! dit la courageuse Thérèse, non ! mon fils !... Vous

m'avez frappée d'un coup terrible... mais la joie ne tue point! Vous avez vu M. Lafresnaye?

— Dans une hideuse prison... et MM. les commissaires vont dénoncer le fait à l'Assemblée nationale. Avant peu votre ami sera vengé, délivré... Mais, dites-moi, ma mère... comment ce M. Lafresnaye est-il votre ami, lui qu'on m'a dit avoir commis un crime?...

— Silence! mon enfant! interrompit Thérèse avec solennité; ce criminel a sauvé l'honneur de votre mère!... Vous apprendrez cette histoire le jour où M. Lafresnaye sortira de prison...

— Voici M. de Mirabeau, ma mère, et M. le marquis de Castellane; ils vous donneront eux-mêmes les détails que vous souhaitez d'apprendre.

Thérèse congédia son fils d'un geste amical, et s'approchant des deux commissaires, qui depuis longtemps étaient ses amis:

— Voilà le jour venu, dit-elle, de vous dévoiler mon secret. J'ai cru que je l'emporterais dans la tombe, mais Dieu ne l'a pas permis... Messieurs, mes amis, recevez ma déclaration solennelle...

— Allons! marquise, allons, du calme... votre voix tremble, vous pâlissez...

— J'ai peur de mourir avant d'avoir parlé... Est-il bien vrai que M. Lafresnaye soit vivant?

— Nous avons vu un prisonnier de ce nom.

— Un homme de votre âge, marquis, n'est-ce pas?

— Un malheureux âgé de vingt-deux ans de prison!

— Et ce malheureux vous a dit?...

— Il nous a dit, en poursuivant d'un étrange regard le jeune marquis notre compagnon : Dites à mademoiselle de

Branteau que je vis, que je souffre, et que je n'ai rien dit.

Un ruisseau de larmes s'échappa des yeux de la marquise; elle appuya sa main tremblante sur son cœur qui se brisait

— Cet infortuné, s'écria-t-elle, c'est mon époux, c'est le père de mon fils, c'est la victime que feu le marquis, mon père, a sacrifiée à sa fureur, et qui, sans se plaindre, sans m'accuser, sans rien révéler de ma faiblesse, s'est laissé condamner comme ravisseur, comme spoliateur, à la peine infamante de la flétrissure, à une détention éternelle... que dis-je! à la mort, car déjà l'on dressait son échafaud! Cependant j'étais plus coupable que lui; c'est moi qui l'avais engagé à fuir.

— Oh! marquise, que ce digne ami a souffert! Oui, nous le sauverons; mais comment, depuis la mort de M. de Branteau, n'avez-vous pas imploré la clémence du roi?

— Je l'ai fait, non pas une fois, mais mille; non pas seulement depuis la mort de mon père, mais toujours, sans relâche, lui vivant, lui me menaçant de me déshériter, de faire exiler mon fils!

— Cependant le roi n'a rien fait; il s'occupait cependant de ces bonnes œuvres au commencement de son règne.

— Jusqu'au jour où le père Bidard est venu me dire que le roi, lassé de n'entendre parler que de moi, me priait de ne plus l'importuner, j'ai chaque semaine rédigé un placet pour sa majesté Louis XVI, comme je le faisais du temps de Louis XV, même après une insulte que me fit subir madame Dubarry à Versailles!

— Le père Bidard! un jésuite, n'est-ce pas? celui auquel vous devez, disait-on quelquefois, d'avoir retrouvé votre fils.

— Oui, sans doute!

— Et qui est mort à Bruxelles, dix jours après la prise de la Bastille?

— Encore un ami que je perdais!

— Un ami! s'écria Mirabeau; pauvre aveugle! vous appelez de ce nom l'homme qui vous a vendu votre fils! l'homme qui a fait condamner Lafresnaye! l'homme qui vous a dépouillée d'une partie de vos biens extorqués à votre père!... l'homme qui a forcé Lafresnaye à changer de nom, à se faire ordonner prêtre! celui enfin qui a causé tous vos malheurs en ce monde, et qui est mort de rage le jour où il a pu craindre que ses crimes ou ceux de ses confrères ne fussent révélés au grand jour de notre révolution!

— Mais, balbutia Thérèse toute épouvantée, vous me faites voir un monstre!

— Prenez donc cette note que j'ai eu le bonheur de découvrir en remuant les archives sanglantes de Bicêtre... Votre nom, qui s'y trouve, m'a frappé. Je l'ai lue. Elle est d'un homme qui a expié aussi misérablement ses crimes... Vous l'avez oublié celui-là...

— Delaunay! murmura Thérèse en regardant la signature.

— Oui, Delaunay, l'ancien secrétaire de votre père, celui que les jésuites ont mis en avant, et qui, déçu par eux, les a dénoncés et a cherché à envelopper tous ses ennemis dans sa vengeance. Un jour on trouva dans le puits de Bicêtre un cadavre méconnaissable... Sur ce misérable était attachée à quelques lambeaux d'habits la boîte de fer-blanc dans laquelle on envoie aux prisonniers du Grand-Puits leur triste ration de chaque jour. Delaunay, qui s'était révolté avec ses compagnons la veille, et qui était certain d'aller pourrir au fond des cachots blancs, aura

mieux aimé, à ce qu'il paraît, mourir tout de suite. Nul n'a révélé les détails de sa mort. Mais en lisant ce papier, qui porte une date, et qu'il avait enfermé dans la boîte de fer-blanc, on ne saurait douter ni de son suicide ni de ses remords...

— Mais Lafresnaye! Lafresnaye! où est-il?...

— Marquise, vous pouvez croire qu'après cette révélation j'ai sur-le-champ été trouver sa majesté... Voyons, du calme, du calme!

— Je ne puis... mon inquiétude... mon espoir... Mais vous regardez vers la porte...

— Non, marquise, non... Écoutez-moi... J'ai demandé à sa majesté et j'ai obtenu ce que jamais n'avait demandé le jésuite Bidard... et M. Lafresnaye... rendu à la liberté sur-le-champ... Voyons, marquise... prenez patience... ne tremblez pas ainsi... M. Lafresnaye emmené dans notre carrosse...

— Eh bien?...

— Attend au rez-de-chaussée, près de votre fils, que vous soyez assez raisonnable pour le voir sans vous tuer comme vous le faites en ce moment.

Thérèse poussa un cri déchirant, s'élança comme une insensée par les portes entr'ouvertes... Mirabeau demeura dans le salon avec le marquis de Castellane.

— Eh bien! dit le célèbre orateur à son collègue..... nous sommes gentilhommes vous et moi, riches tous deux, populaires tous deux, mais avouez qu'aujourd'hui nous serions heureux de nous appeler Lafresnaye tout court.

— Mais les vingt-deux ans de Bicêtre! dit M. de Castellane.

— Mais leurs sanglots et leur joie en ce moment? répliqua Mi-

rabeau en montrant du doigt le chemin qu'avait suivi Thérèse.

— Si Barrère était là, continua le marquis, il nous ferait ce paradoxe : que les crimes de l'ancien régime étaient utiles pour faire paraître la vie meilleure.

— Je l'approuverais, mon ami : en sortant de Vincennes j'avais reconquis une jeunesse, une puissance de facultés appréciatrices...

— Silence, malheureux! ne dites pas ces choses-là, vous ferez plaisir à l'abbé Maury! On répandrait que nous favorisons la contre-révolution, et que nous avons envie de faire réédifier la Bastille!

Cependant les commissaires avaient poursuivi leur examen; ils signalèrent à Bicêtre une foule de malheureux enfermés en vertu d'ordres du roi, qui n'avaient été signés que longtemps après l'incarcération. D'autres ordres n'avaient jamais été signés, c'est-à-dire que les prisonniers souffraient en vertu d'un pouvoir chimérique des tourments qui ne pouvaient avoir de fin, car on ne saurait gracier des gens qui n'ont pas été condamnés.

Un malheureux avocat de Nancy, nommé Nicolas Dour, professant le latin, l'italien et l'allemand, était condamné aux loges par ordre d'un commissaire, sur l'attestation de quatre témoins, et l'un des parents de cet infortuné, le sieur Davrange, commis au bureau de la guerre, écrivait à ce sujet : « J'ignore absolument le parti qu'on peut prendre sur ce prisonnier, le sieur *Dour n'ayant aucune espèce de fortune!* »

Il est impossible d'expliquer plus nettement que Bicêtre était bien l'enfer où l'on entrait en laissant l'espérance, quand on n'était ni gentilhomme pour obtenir pardon, ni riche pour l'acheter.

Ces emprisonnements pour folie n'étaient pas rares; mais l'un des plus affreux exemples de cet abus est l'histoire de douze malheureux prisonniers transférés de la Bastille à Charenton, pour faire place à douze députés bretons arrêtés en 1788. La Bastille regorgeait alors de prisonniers. Les douze détenus dont les nouveaux venus usurpaient le cachot et les chaînes, ne trouvant plus de place parmi les voleurs et les criminels d'état, furent en conséquence déclarés atteints d'aliénation mentale, et reçus comme fous à Charenton. Ce fut seulement deux ans après, par les soins du comité des lettres de cachet dont nous avons parlé, que les douze prisonniers furent mis en liberté.... Ils étaient pleins de raison, dit dans ses mémoires Barrère, l'un des membres de cette commission philanthropique.

Plus loin les commissaires découvrirent des enfants prisonniers, qui, accablés de tous les maux de la misère, et trop pauvres cependant pour n'être pas honnêtes, étaient mis à côté d'un scélérat criblé de vingt-huit procès criminels. Ce brigand ne manquait jamais de dire aux nouveaux venus, après le récit de ses exploits :

« Je brûlerais la cervelle à celui qui se flatterait d'être plus coquin que moi. » Horrible fanfaronnade si voisine du délire, atmosphère infecte dans laquelle on laissait croître ou plutôt s'étioler de malheureux enfants.

Cela rappela souvent à Mirabeau les lignes éloquentes qu'avant la révolution il avait écrites sur Bicêtre, sous le nom d'un Anglais qui visite la prison :

« Je savais comme tout le monde que Bicêtre était à la fois un hôpital et une prison; mais j'ignorais que l'hôpital eût été

construit pour engendrer des maladies, la prison pour engendrer des crimes. »

En effet, après avoir passé en revue ces tristes demeures où des enfants au-dessous de douze ans étaient enfermés à perpétuité en vertu de lettres de cachet, Mirabeau ajoutait les lignes suivantes :

« Tout est si bien disposé dans cette prison pour faire d'un libertin apprenti un déterminé scélérat, qu'à moins de connaître par des preuves particulières les bonnes intentions du gouvernement, on dirait qu'il a voulu former un séminaire de voleurs pour empêcher le relâchement de la police et l'inactivité de ceux qui en sont les ministres. »

La visite de la commission avait eu pour but de soulager les souffrances des détenus innocents ; mais il était resté à Bicêtre un grand nombre de coupables, et tout en abolissant la captivité pour les prisonniers détenus par lettres de cachet, on avait reculé devant la réparation complète des malheurs causés par cet abus, dans la crainte d'un scandale bien terrible. Le bon plaisir royal avait ouvert les cabanons à des misérables auxquels cette captivité épargnait les justes supplices qu'eût infligés la loi. Sauver ces criminels était chose impossible et immorale; les libérer sous prétexte qu'ils n'étaient pas détenus en vertu d'un jugement, était une faute cent fois plus périlleuse. Les commissaires durent eux-mêmes fermer les yeux pour être justes, et laissèrent subsister l'arbitraire dans la crainte de devenir cruels. En effet, après la captivité rigoureuse que plusieurs avaient subie et qui n'était qu'un châtiment trop doux, il eût été monstrueux cependant de livrer aux juges, c'est-à-dire à la mort, des scélérats déshabitués de songer à l'échafaud.

La commission fut bien surprise quand elle vit les prisonniers oubliés ainsi réclamer contre la décision qu'ils eussent dû bénir C'est que le séjour de Bicêtre était insupportable, et que la mort semblait meilleure à beaucoup de ces criminels. Au mois de février 1790, un sieur Musquinet de la Pagne, emprisonné à Bicêtre pour être soustrait à la rigueur des lois, voyant que l'espoir de la délivrance lui était enlevé, osa publier, par l'entremise d'un ami inconnu, une brochure dédiée à M. de Castellane, sous le titre de *Bicêtre réformé*. Pour faire du bruit avec la conscience que ce bruit appellerait une enquête et amènerait de nouveau la hache sur une tête miraculeusement sauvée, il fallait que le prisonnier se trouvât moins puni par l'échafaud que par le cabanon.

Ces prisonniers d'*ordres du roi*, que la liberté n'avait pas touchés en passant sur le château de Bicêtre, résolurent de se sauver, et dans la nuit du 17 au 18 février de la même année, ils tentèrent une évasion au travers d'une crevasse de mur. Plusieurs avaient déjà gagné les toits, lorsque la garde du château, prévenue à temps, fit feu sur les fugitifs. L'un d'eux fut tué, les autres furent repris.

De leur côté, les prisonniers du Grand-Puits, voulant légitimer leur insurrection par la rigueur dont on userait envers eux, c'est-à-dire donnant un prétexte aux mauvais traitements pour avoir un prétexte de révolte, résolurent de faire manquer d'eau la maison en refusant de travailler. — On sait que les attelages d'hommes fonctionnaient au puits dès l'administration de M. Lenoir. Ils se retranchèrent donc dans la cour, derrière des palissades, se barricadèrent à l'aide de pavés et de poutres, bien déterminés à se défendre. La garde du château fut insuffisante

à les réduire. Il fallut que le lieutenant de maire se transportât sur le champ de bataille avec cent hommes, le 19 au matin : les exhortations furent sans effet. Le magistrat fit alors lire aux insurgés la loi martiale qui venait d'être rendue et promulguée dans Paris avec un appareil sinistre. A la troisième sommation, les révoltés, qui voyaient déjà s'abaisser les canons de fusil et n'avaient d'autres ressource que la soumission, renversèrent eux-mêmes leurs retranchements et se rendirent.

Pour bien apprécier le but de ces révoltes de Bicêtre, il faut jeter les yeux en passant sur une conspiration plus sérieuse et plus connue dont le dénouement occupa un mois Paris et toute la France. Nous raconterons ce fait en peu de mots, parce qu'il trouvera une place plus large dans l'histoire du Châtelet et de l'Abbaye.

Le jour même qui vit éclater la révolte de Bicêtre, au même instant, pour ainsi dire, un rassemblement s'était formé dans le faubourg Saint-Antoine, et brûlait, après s'en être emparé de vive force, deux voitures de paquets ou effets du magasin de Saint-Denis, que le directoire de la guerre faisait transporter au château de Choisy-le-Roi.

Ces tentatives de soulèvement avaient une coïncidence bizarre avec la lugubre cérémonie qui se préparait sur la place de Grève, et qui dénouait, ainsi que nous l'avons dit, l'un des principaux drames de la révolution naissante. Il s'agissait d'une vaste conspiration tramée contre l'état par un gentilhomme exécré du peuple, et qui n'avait été, disait-on, que l'instrument mis en œuvre par un fort grand seigneur dont le nom ne fut point prononcé pendant tout le procès, bien qu'il fût dans toutes les bouches. L'instrument, la victime, était le marquis de

Favras; l'instigateur iconnu était, dit-on, le comte de Provence, frère de Louis XVI.

Le soir même de ces émeutes, un homme portant par dessus sa veste une chemise et un écriteau, chaussé de bas blancs et de pantoufles, descendait d'un pas ferme les degrés de l'hôtel de ville, où il venait de dicter son testament de mort. Il avait été amené là, dans un tombereau, à la lueur d'une torche funèbre portée à sa gauche. A sa vue, tout le peuple battit des mains. La nuit était venue; des lampions brillaient çà et là sur la place de Grève; on en avait placé jusque sur la potence par un raffinement de joie barbare.

Arrivé au troisième échelon, le condamné s'arrêta et fit faire silence

— Braves et généreux citoyens, dit-il, je vais paraître devant Dieu; je ne suis pas suspect de mentir en cet affreux moment. Eh bien, je vous jure à la face du ciel que je ne suis pas coupable et que vous versez le sang d'un innocent. J'ai dit. Vous, faites votre office, ajouta-t-il en se tournant vers le bourreau.

Et le condamné fut enlevé par la corde fatale aux cris étourdissants de : Saute, marquis!

C'était, en effet, le marquis de Favras qui payait de sa tête sa complaisance ou sa complicité. Pendant qu'il expirait à la potence, il se passait au Luxembourg, chez le comte de Provence, une scène d'un autre genre. *Monsieur* était sombre et arpentait à grands pas son salon rempli de courtisans. Il attendait avec une anxiété fort manifeste des nouvelles du dehors, et les chuchotements de ses hôtes poussaient au comble cette inquiétude de plus en plus douloureuse. Enfin un des fami-

liers du prince entra dans le salon, et, composant son visage, sur lequel tous les assistants cherchaient à lire l'explication de cette tristesse du maître...

— Je viens, dit-il, monseigneur, d'assister par hasard à un triste spectacle ; j'ai vu mourir M. de Favras...

— Ah! il est mort l'infortuné? dit le comte de Provence..... et... a-t-il fait preuve de courage?

— Oui, monseigneur, il a protesté de son innocence, puis...

— Puis?...

— Il s'est livré au bourreau sans ajouter une parole.

Le prince, après cette nouvelle rassurante, reprit sur-le-champ toute sa belle humeur; il sourit, et les assistants trouvèrent leur hôte plus gracieux et plus enjoué que jamais. C'est qu'il n'avait plus rien à craindre de son complice Plus généreux et dévoué jusqu'à la mort, le marquis avait emporté son secret dans la tombe.

On lit dans les mémoires de Barrère que cette énigme fut déchiffrée par plusieurs personnages influents de l'époque. Le général Lafayette fut un de ces sphinx dangereux pour la sécurité du comte de Provence. Ce secret qu'il possédait, dit-on, lui fut bien utile par la suite, et le général interrogé un jour pourquoi sous la restauration il avait été si peu persécuté par Louis XVIII, lui, l'homme le moins sympathique à cette restauration :

— C'est que, répondit-il, le comte de Provence ménageait un homme qui eût pu faire revivre le secret du marquis de Favras.

Or, la simultanéité de cette exécution avec l'insurrection de Bicêtre et celle du faubourg Saint-Antoine fit croire généralement que ces deux derniers événements avaient été provoqués

dans un but et pour un motif demeurés inconnus jusqu'ici.

Deux jours après, c'est-à-dire le 20 février, le marquis de Castellane fit à l'Assemblée nationale le rapport du travail des lettres de cachet. Il était divisé en quatre parties déterminées par la nature et les circonstances de la détention. La première comprenait les détenus sans accusation juridique, la deuxième ceux qui depuis leur détention avaient perdu l'usage de la raison, la troisième ceux dont on avait commué la peine, enfin la quatrième les individus dans les liens d'un décret. L'impression fut ordonnée, et la discussion ajournée ultérieurement. Mais elle eut lieu le 13 mars suivant; le marquis de Castellane proposa un projet dont le premier article portait que tout détenu sans jugement préalable serait mis en liberté dans les six semaines. L'abbé Maury, fougueux partisan de l'ancien régime, s'éleva avec force contre cette proposition, qu'il voulait faire ajourner après la confection des lois générales.

— Mais, monsieur, s'écria Robespierre, songez donc qu'il s'agit de statuer sur le sort de malheureux qui ne sont accusés d'aucun crime. Ordonner des délais, ce serait consacrer l'acte illégal qui les a privés de leur liberté.

Puis répondant aux semblants de sensibilité de l'abbé Maury :

— Si quelque chose doit nous affecter, disait-il, c'est le regret de siéger depuis dix mois sans avoir encore prononcé la mise en liberté de ces malheureuses victimes d'un pouvoir arbitraire. Vous n'avez pas sans doute oublié cette maxime : Qu'il vaut mieux sauver cent coupables que de punir un innocent. Fixons donc le délai de publication du décret à huit jours, et que le huitième jour tous les détenus soient libérés.

Malgré cet amendement de Robespierre. l'Assemblée natio-

nale maintint la conclusion de la commission, et le délai fut fixé à six semaines, au bout desquelles le maire de Paris, Bailly, fut chargé de faire exécuter le décret. Son nom se retrouve fréquemment en marge du premier livre d'écrou de Bicêtre, à la colonne des sorties.

Ainsi furent vidés la plupart des cabanons par la révolution, qui ne recula point devant la crainte de sauver des coupables, pourvu qu'elle délivrât des innocents. La forme emporta le fond, et le principe de l'incarcération motivée par jugement triompha cette fois encore, mais avec des chances de durée qu'il n'avait pu se fonder sous la régence d'Anne d'Autriche, alors que le parlement extorquait à cette princesse la promesse de donner sous vingt-quatre heures des juges à tout particulier qu'elle ferait incarcérer. On a vu par l'histoire de la Bastille combien de temps survécut cette institution à la Fronde. Sous Louis XVI l'Assemblée nationale écrivit sur le bronze avec l'épée du peuple ce que les parlements n'avaient tracé en 1642 que sur le sable remué par les émeutes dorées de la noblesse.

Et pourtant, moins de huit jours après la promulgation de ce décret, on voit figurer sur les registres une sorte de lettre de cachet à la date du 19 mars 1790, signée Louis, et contre-signée comte de Saint-Priest. Elle est conçue dans le vieux style despotique dont on sera peut-être curieux de retrouver la formule :

« De par le roy,

» Chers et bien amés, nous vous mandons et ordonnons de
» recevoir à l'hospital le sieur de Fontalard, gentilhomme, et

» de le garder jusqu'à nouvel ordre de notre part. Si n'y faites » faute, car tel est notre plaisir.

» Donné à Paris, le 19 février 1790. »

Le registre porte ensuite : « Marc-Antoine de Fontalard, gentilhomme garçon, âgé de trente ans, né à Champagnac en Auvergne, près Mauriac, diocèse de Clermont. »

Quel était son crime? Pourquoi n'avait-il pas été livré aux tribunaux comme l'exigeait la nouvelle loi? Après un séjour de six mois, Fontalard obtint la liberté des cours, c'est-à-dire que jusque-là il n'avait pas dû sortir de son cabanon. Lorsqu'on songe à la profondeur, à la tenacité des racines que pousse le despotisme, on ne s'étonne plus qu'il ait fallu bouleverser si impitoyablement le sol de la patrie pour en extirper quelques-unes. Renaissent-elles plus vigoureuses, renaissent-elles appauvries et timides, voilà ce que nous enseignent les cinquante premières années qui suivent une grande commotion politique; mais elles renaissent!

Vers 1790, un jeune chirurgien de Bicêtre, nommé Colon, publiait une brochure intéressante sous le titre de : *Réclamation des malades de Bicêtre*; lui aussi se plaignait que la révolution n'eût rien changé au sort des prisonniers pauvres et malades de cette maison. Malgré la décision des commissaires nommés par l'Assemblée nationale, la direction, double par le fait, puisqu'elle comprenait l'hospice et la prison, était encore confiée à un seul et même administrateur; Bicêtre n'avait pas d'infirmerie réelle. Les malades étaient dirigés sur l'Hôtel-Dieu. A la suite de tableaux affligeants pour l'humanité, il proposait, par exemple, d'envoyer dans un lieu commode, tel que le couvent des Capucins du faubourg Saint-Jacques, tous les malades

atteints de la syphilis. Mais ces réformes étaient de vagues projets, perdus pour les administrateurs dans le tourbillon des millions de réformes plus urgentes pour la santé du grand corps social. Si le décret relatif aux lettres de cachet rendit nombre de malheureux à la liberté, nous ne voyons pas que des améliorations aient été tentées pour adoucir le sort des prisonniers qui restaient, car une lettre du comité de mendicité, signée du nom de divers membres, et notamment de celui du docteur Guillotin, dont nous allons parler plus bas, appela l'attention de Duport-Dutertre, alors ministre de la justice, sur la position des détenus de Bicêtre et de la Salpêtrière. Ce n'était plus cette fois l'abolition des lettres de cachet qu'on réclamait, c'était la révision des arrêts prononcés par des lois anciennes plus sévères que morales contre des malheureux trop sévèrement punis par un long séjour dans ces horribles prisons.

Doublet, médecin distingué, dans un Mémoire sur l'état des prisons, lu à la Société de médecine du 30 août 1791, reconnaissait l'impossibilité de détenir renfermés perpétuellement dans les cabanons « des hommes jeunes pour la plupart, et pour lesquels la liberté du préau pendant quelques heures du jour était un besoin aussi pressant que celui de prendre de la nourriture. »

De plus, les infirmeries étaient devenues inhabitables, et, chose triste, c'était les détenus eux-mêmes qu'il fallait accuser des dégradations : dans leurs moments d'égarement ou d'insurrection ils avaient brisé, détruit lits, vases, ustensiles. Doublet avait observé les mêmes faits à la Conciergerie, à l'hôtel de la Force et à l'Abbaye. Il attribuait cet esprit d'indocilité, cette rage de destruction, à l'oisiveté dans laquelle

on tenait tous ces malheureux. Il proposait enfin dans son Mémoire, d'établir un courant d'air rapide dans le corridor des cabanons, de supprimer plusieurs cachots dits *cachots blancs, qu'il n'est pas possible de rendre habitables*, et de faire sortir tous les jours, au moins une heure, les prisonniers de leurs cellules.

On a vu, dans les histoires précédentes, ce qu'étaient les cachots blancs, si longtemps habités, et par tant de malheureux! On sait que des années, un demi-siècle même, s'écoulèrent pour quelques-uns dans l'étroit espace où, sans air, sans jour, sans feu, ils appelaient, non pas la mort, mais la douce liberté, le premier des biens après la santé sur cette terre.

Quand le comte Jean-Frédéric de Struensée, après une prison rigoureuse, où il avait été privé d'air et de soleil, fut amené sur la place publique, où sa main droite devait être coupée, sa tête tranchée, son corps dépecé en lambeaux; à la vue du jour, à la chaleur du soleil, qu'il ne devait plus voir et sentir que durant peu de minutes, le visage du condamné s'épanouit, un sourire rayonna sur ses lèvres, et, sous la main du bourreau, on l'entendit murmurer en regardant le ciel : « Oh! qu'il fait bon respirer l'air pur! »

Terminons cette statistique nécessaire du Bicêtre de la troisième époque par les courtes réflexions de Mirabeau, qui, si elles n'excusent pas suffisamment la lenteur de l'homme à réparer le mal qu'il a causé, expliquent du moins que ce sentiment de tiédeur ou de négligence est commun à la misérable humanité.

« Nous vivons, disait le grand orateur à propos de sa vi-

site à Bicêtre, au milieu d'une foule d'oppressions et de misères qui nous laissent à peu près indifférents. Si nous en détournons nos regards, c'est pour oublier ce spectacle hideux, et non pour reposer notre âme ; c'est dans la crainte de flétrir notre imagination, et non dans le saisissement d'une véritable horreur; c'est par bon goût et non par commisération. »

directeurs de Bicêtre et aux principaux spectateurs la solidité et la belle ordonnance de l'œuvre, Sanson promena son regard exercé sur la machine, en examina les proportions, le dessin, et fronçant le sourcil :

— Qui sait, dit-il à son fils, si en simplifiant l'ouvrage on ne nous fera pas un jour travailler davantage !

Le fils se tut. Sanson vint alors saluer respectueusement l'assemblée, et attendit en silence qu'on lui adressât la parole.

— Eh bien! maître Sanson, dit Guidon au bourreau, puisque vous voici, nous allons pouvoir commencer. Vous voyez que la machine est prête, elle n'attend plus que M. le docteur Louis.

Et l'honnête charpentier accompagna cette phrase d'un jovial sourire et d'une poignée de main protectrice, dont Samson le remercia par un nouveau salut. Puis il s'approcha encore de la machine, en toucha les pièces avec la curiosité, l'habitude d'un amateur, monta l'escalier, étendit la main vers la corde, et poussa un bouton qui la tenait fixée. La lourde hache tomba avec un bruit sourd sur le plancher de l'échafaud.

— Eh ! prenez garde, maître Sanson, s'écria Guidon, voyez quelle entaille ; vous ébrécherez le couteau inutilement. Attendez au moins que notre *demoiselle* ait quelque chose à mettre sous la dent.

— J'ai voulu voir si le couteau glissait bien, et si les bras étaient bien parallèles, dit le bourreau. Quant à votre demoiselle, car vous l'appelez ainsi...

— Parce qu'elle n'a encore épousé personne, dit Guidon avec un gros rire qui fit éclore quelques pâles sourires autour de lui. Mais voici M. le docteur Louis à la grille... et avec lui le père de la *petite demoiselle*...

Tous les yeux se portèrent de ce côté. En effet, le célèbre chirurgien, beau vieillard d'environ soixante-dix ans, noble et imposante figure, venait d'entrer dans l'enceinte, appuyé sur le bras d'un homme, dont le costume élégant, coquet même, eût attiré tout d'abord l'attention, sans la curiosité qui déjà s'attachait à sa personne.

Qu'on se figure un petit homme tout agile et tout éveillé, bien qu'il eût déjà passé le milieu de la vie. Sa perruque poudrée avec recherche, sa culotte courte pinçant le genou, ses bas de soie irréprochablement tirés, et dessinant une jambe dont il semblait fier, les boucles d'or de ses souliers, son habit d'un vert pistache à raies abricot, toute cette toilette aristocratique et musquée rappelait ce qu'à cette époque on nommait déjà l'ancien régime. Nous ne parlerons que pour mémoire de sa canne, magnifique jonc à pomme d'or ciselée, qui devenait le complément obligé du costume, et l'un des signes distinctifs de sa profession. Sa figure intelligente, aimable, railleuse, rachetait l'exagération quelque peu prétentieuse de sa mise, et prévenait les sourires moqueurs. C'était un ancien membre de l'Assemblée constituante, l'un des électeurs de Paris de 1789, un médecin distingué enfin, et dont le nom allait acquérir une terrible et sanglante célébrité; c'était l'excellent et respectable Guillotin.

Le docteur Louis, dont la figure altérée portait déjà les traces de la maladie qui devait un mois plus tard l'enlever à la science, s'assit dans un fauteuil qu'on venait de lui apporter. Guillotin s'approcha à son tour de la machine, qu'il examina dans ses moindres détails; puis se retournant brusquement vers Guidon, qui, le sourire sur les lèvres et l'air épanoui, sui-

vait tous ses mouvements et semblait quêter son approbation

— Bien, fort bien, dit-il; l'ouvrage est bon. L'idée est exécutée d'une façon satisfaisante... Mais combien coûtera cette machine?

— Je ne saurais la livrer à moins de cinq mille six cent soixante livres, répondit le charpentier.

— Vous êtes fou, maître Guidon. Le charpentier Schmidt, de Strasbourg, a demandé huit cent douze livres, et M. le procureur syndic du département, M. Rœderer, mon ex-collègue à l'Assemblée constituante, me disait encore hier qu'il trouvait ce prix trop élevé...

— Pardon, messieurs, si je me mêle à ce débat, fit observer un homme d'un extérieur modeste, mais je crois que si l'on cherchait bien...

— Parlez, monsieur Giraut; vous êtes architecte du département; vous devez connaître les prix de fabrication.

— Messieurs, un ouvrier m'offrait ces jours derniers de confectionner cette machine pour six cents francs. Maître Guidon sait combien les ouvriers charpentiers ont montré jusqu'ici de répugnance à se charger de ce travail, et il abuse un peu de sa position, qui lui assure l'entreprise de toutes les fournitures de justice.

— Répugnance! dit Cabanis, et que signifie cette répugnance? L'homme qui a taillé ces arbres, celui qui a trempé cette lame, celui qui a scié ces planches, ont-ils répugné à le faire?... En assemblant les pièces de la machine, fait-on autre chose qu'obéir à la loi, et concourir à la répression des crimes.

Guidon allait répliquer, lorsqu'un geste de Guillotin lui im-

posa silence. On vit s'ouvrir le groupe des spectateurs les plus éloignés, et plusieurs hommes portant dans une forte toile quelques objets de forme vague et d'un poids considérable, se frayèrent un passage jusqu'à l'échafaud. Par un mouvement spontané chacun se recula, et les prisonniers qui guettaient par les vitres et les grilles, redoublèrent de curiosité.

La toile rejetée en arrière, on reconnut trois cadavres livrés par l'administration des hospices, et sur lesquels l'essai de la machine devait être fait.

Sanson et ses aides montèrent un de ces corps sur l'échafaud, le couchèrent entre les deux bras de la machine, la face tournée vers le plancher. Tous les yeux se portèrent alors sur le couteau. Au signal donné par l'un des ouvriers, Sanson pressa le bouton qui retenait la corde, et le couperet, fort de son poids, glissa rapidement entre les coulisses, et sépara la tête du tronc avec la vitesse du regard, selon l'expression de Cabanis lui-même. Les os furent tranchés net. Aussitôt retentirent quelques applaudissements réprimés par un geste des deux médecins. Les deux autres essais, successivement effectués, réussirent de la même manière. C'était désormais un résultat acquis.

Pendant que les principaux spectateurs adressaient leurs félicitations aux deux médecins dont l'invention tendait à rendre plus prompte et moins douloureuse l'application de la peine capitale, seul, le vieux Sanson, les yeux fixés sur le dernier cadavre, dont la tête avait roulé si rapidement, si facilement, sans que sa main exercée eût fait autre chose que de pousser un ressort, répétait avec tristesse :

— Belle invention ! pourvu qu'on n'abuse pas de la facilité !

— Dites donc, père, interrompit le fils, à quoi donc serviront

ces deux belles épées que nous a données le parlement, et qui ont coûté six cents livres la pièce?

— Mon fils, elles ont fait leur temps, comme la noblesse à qui elles étaient destinées, répondit le bourreau avec un soupir... Désormais les patients ne nous souriront plus, ne nous prieront plus; ils n'auront plus besoin de nous, et nous n'aurons plus même le triste bonheur d'être humains, en accomplissant notre fonction avec adresse et sang-froid... La machine aura toujours le coup d'œil sûr et le bras fort!

Les spectateurs sortirent de l'enceinte, et allèrent rendre compte de l'invention nouvelle, les uns à l'assemblée, les autres par la ville... Quant aux prisonniers, ils se regardèrent les uns les autres, et descendirent des appuis des fenêtres sur lesquelles ils avaient grimpé.

— C'est, dit l'un d'eux, le fameux projet d'égalité... tout le monde mourra de la même manière.

— Oui! répliqua un plaisant de Bicêtre, cela nivelle!

Cependant la machine reçut encore quelques modifications. Lorsque Louis XVI en vit le plan et le mécanisme, il fit observer que la hache, disposée en croissant, comme nous l'avons vu, attaquait la chair brutalement et tranchait avec plus de difficulté.

— Ne vaudrait-il pas mieux, ajouta-t-il, que le fer reçût une forme triangulaire, afin qu'en tombant, ce triangle coupât de biais comme la scie? La section serait ainsi rapide et irrésistible (6).

Elle était triangulaire et conforme à l'observation du roi, la hache qui, neuf mois plus tard, fit tomber la tête de Louis XVI.

L'architecte Giraud fit faire aux coulisses plusieurs change-

ments destinés à accélérer la chute du fer, auquel on adapta par le sommet un mouton du poids de trente livres.

Huit jours après cette expérience faite à Bicêtre sur des cadavres, le nouvel échafaud se dressait sur la place de Grève, aux regards de la foule ébahie, qui, selon son langage terriblement railleur, venait assister, disait-elle, à la première représentation sur le théâtre national. Celui qui inaugurait cet instrument de mort s'appelait Jacques Pelletier, arrêté pour vol avec violence, rue Bourbon-Villeneuve, le 14 octobre 1791. Il avait été condamné à mort, le 24 janvier suivant, par le deuxième tribunal criminel de Paris. Ainsi, depuis trois mois, le malheureux attendait son sort.

L'exécution réussit parfaitement, et la foule put s'écouler en toute sécurité, grâce aux mesures prises par la direction du département, dont le procureur syndic Rœderer écrivait, le 25 avril, au général Lafayette de prendre les mesures nécessaires pour que la foule, dans sa brutale curiosité, ne commît pas de dégradation à la machine. Déjà le capitaine de la gendarmerie nationale avait écrit pour demander des ordres en conséquence, ajoutant naïvement que le commissaire désirait savoir s'il n'y aurait pas d'inconvénient à faire le lundi suivant une exécution capitale.

Expliquons maintenant pourquoi un si long retard avait été apporté à l'exécution de la loi.

Un an avant la révolution, Louis XVI avait aboli la torture préparatoire; mais cette concession aux idées de civilisation et d'humanité était bien faible encore, si l'on songe au luxe de supplices et de tourments qui s'étalaient orgueilleusement dans les lois criminelles de l'Europe. Ce fut seulement quelques

mois après la prise de la Bastille, vers la fin de 1789, que Guillotin demanda, pour les délits de même nature, une seule et même peine, sans égard pour le rang et l'état du coupable. Il s'éleva aussi contre le préjugé barbare qui entachait d'infamie les familles des condamnés, et réclama contre la confiscation de leurs biens.

La première de ces propositions, c'est-à-dire l'uniformité de peine, fut seule adoptée à la séance du 1er décembre 1789; les autres le furent également par décret, à la séance du 21 janvier 1790. Enfin le Code pénal, décrété le 25 septembre 1791, contenait, articles 2 et 3, ces sages dispositions :

« La peine de mort consistera dans la simple privation de la vie, sans qu'il puisse être jamais exercé aucune torture sur les condamnés. Tout condamné à mort aura la tête tranchée. »

Cette uniformité de peine était encore un corollaire du principe d'égalité que l'Assemblée constituante voulait implanter en France. La potence et le coutelas du bourreau établissaient des distinctions entre les condamnés : le premier moyen était ignoble pour les gentilshommes; le second moyen emportait une idée de distinction. Mais une machine conciliait les deux idées. Nobles et vilains devaient s'accommoder du même mécanisme.

Guillotin l'avait déjà proposé à l'Assemblée avant d'avoir un plan très-précis; sa machine n'était qu'à l'état d'idée. Tout rempli de son projet, le bon docteur l'avait exprimé avec un bien naïf enthousiasme, lorsqu'il s'écriait en homme convaincu :

— Avec ma machine, je vous fais sauter la tête d'un clin d'œil, et vous ne souffrez pas...

Puis il ajoutait, sans prendre garde à l'effet qu'il venait de produire :

— Ce supplice est si peu douloureux qu'on ne saurait que dire si l'on ne s'attendait pas à mourir, et qu'on croirait seulement avoir ressenti une légère fraîcheur.

A cette bizarre apologie l'Assemblée, elle aussi, n'avait su que dire, et avait approuvé l'invention philanthropique du médecin.

Voici comment un journal royaliste de l'époque rend compte de la séance dans une suite de couplets. Nous retrouverons dans toute la révolution cette vieille habitude française de chansonner les hommes et les choses. Il ne faudrait pas croire que l'époque la plus sanglante de notre histoire soit aussi celle où l'on a chanté le moins.

AIR : *Paris est au roi.*

Monsieur Guillotin,
Ce grand médecin,
Que l'amour du prochain
Occupe sans fin,
S'avance soudain,
Prend la parole enfin,
Et d'un air benin
Il propose
Peu de chose
Qu'il expose
En peu de mots,
Mais l'emphase
De sa phrase
Obtient les bravos
De cinq ou six sots.
Monsieur Guillotin, etc.

AIR : *En amour c'est au village.*

Messieurs, dans votre sagesse
Si vous avez décrété
Pour toute humaine faiblesse

La loi de l'égalité,
Pour peu qu'on daigne m'entendre
On sera bien convaincu
Que s'il est cruel de pendre,
Il est dur d'être pendu.

AIR *de la Baronne.*

Comment donc faire?
Quand un honnête citoyen,
Dans un mouvement de colère,
Assassinera son prochain,
Comment donc faire?

En rêvant à la sourdine,
Pour vous tirer d'embarras,
J'ai fait faire une machine
Qui met les têtes à bas.

AIR : *Quand la mer Rouge apparut.*

C'est un coup que l'on reçoit
Avant qu'on s'en doute,
A peine on s'en aperçoit,
Car on n'y voit goutte.
Un certain ressort caché,
Tout à coup étant lâché,
Fait tomber, ber, ber,
Fait sauter, ter, ter,
Fait tomber,
Fait sauter,
Fait voler la tête;
C'est bien plus honnête.

En conséquence de la nouvelle loi pénale, le docteur avait fait des recherches, tandis qu'un nommé Schmidt, de Strasbourg, s'occupait également de perfectionner la machine à décapiter, que, sous divers noms, on retrouve établie en Écosse, en Allemagne et en Italie. En France même le maréchal de Montmorency avait été décapité à Toulouse, en 1652, au moyen d'une machine que Puységur, en ses Mémoires, décrit ainsi :

« En ce pays-là, on se sert d'une doloire qui est entre deux morceaux de bois, et, quand on a la tête posée sur le bloc, quelqu'un lâche la corde, et cela descend et sépare la tête du corps. »

Enfin, quelques années avant la révolution, cet instrument de mort avait figuré sur le théâtre d'Audinot, dans une pantomime intitulée *les Quatre Fils Aymon*.

Mais, pour en revenir à l'application de la peine capitale, dès le commencement de 1792, les nouveaux tribunaux criminels s'étaient trouvés dans le cas de prononcer des condamnations à mort, et l'exécution devait en être faite par le nouveau mode de supplice; cependant l'instrument manquait à la loi. Pelletier fut condamné au dernier supplice avant que les juges, enchaînés par la législation récente, pussent indiquer au condamné de quelle façon il devait mourir.

Mais alors s'engagea entre les commissaires royaux, les juges et Rœderer, procureur syndic de la commune, une correspondance de trois mois, qui témoigne à chaque ligne de l'attention scrupuleuse avec laquelle on voulait organiser le nouveau mode de supplice. Le 7 mars 1792, le docteur Louis donna son avis motivé sur la manière dont on procéderait à la décollation, et, le 20 mars du même mois, l'Assemblée législative, après avoir entendu le rapport de Carlier de l'Aisne, au nom du comité de législation, prit l'arrêté suivant :

« Le mode de décollation sera uniforme dans tout l'empire. Le corps du criminel sera couché sur le ventre entre deux poteaux barrés par le haut d'une traverse, d'où l'on fera tomber sur le col une hache convexe, au moyen d'une déclique; le dos de l'instrument sera assez fort et assez lourd pour agir effica-

cement comme le mouton qui sert à enfoncer des pilotis, et dont la force augmente en raison de la hauteur d'où il tombe.»

Puis le pouvoir exécutif fut chargé de faire procéder à la confection de la machine. Nous avons vu comment Guidon, le charpentier, spéculant sur la répugnance des ouvriers à s'occuper de cette sorte d'ouvrage, s'offrit, et demanda, rien que pour exécuter le plan, un prix exorbitant, qui lui fut refusé. Clavière, ministre des contributions publiques, autorisa le Directoire à traiter avec *tous artistes* (le mot est tel), pour la confection de l'instrument. Pendant ces délais, les condamnés à mort attendaient toujours qu'il plût au sieur Guidon de travailler à un prix raisonnable.

Nous croyons devoir faire observer, pour justifier Rœderer de tous ces retards, qu'à la même époque il était surchargé de travail pour le recouvrement des contributions, réparties également entre tous les citoyens, et que les retardataires étant presque tous riches ou nobles, augmentaient les difficultés de ce recouvrement. Il pressa pourtant les travaux, de concert avec le docteur Louis, et la machine essayée le 17 avril 1792, à Bicêtre, selon le récit que nous en avons fait, il n'y eut plus d'inconvénient à faire huit jours après une exécution à mort, pour répéter l'expression du gendarme Fortin. Un devis dressé le 5 juin suivant, par ordre de Rœderer, estimait que la machine bien conditionnée serait payée suffisamment trois cent cinq francs, et le sac de peau pour recevoir la tête vingt-quatre francs.

Si bien perfectionnée que fût la machine, elle donna vers la fin de juillet un spectacle horrible aux amateurs d'exécutions publiques. Le col d'un condamné ne fut qu'à demi tranché par la chute incomplète du couteau, et, chose horrible à dire, le

misérable intérêt du constructeur en fut cause ; il avait simplement creusé les rainures dans le bois, sans garnir de cuivre l'intérieur.

Longtemps avant sa mise en œuvre, le nouvel instrument avait reçu le nom de *guillotine*. L'origine de cette dénomination est due à une chanson publiée dans les *Actes des Apôtres*, journal royaliste. Les aristocrates — ainsi appelait-on les partisans de l'ancien régime — trouvèrent plaisant de célébrer la nouvelle invention sur l'air d'un menuet. La chanson suivante est donc aussi nécessaire dans cette histoire sérieuse que le serait un paragraphe de loi :

Guillotin,
Médecin
Politique,
Imagine un beau matin
Que pendre est inhumain
Et peu patriotique.
Aussitôt
Il lui faut
Un supplice,
Qui sans corde ni poteau
Supprime du bourreau
L'office.
C'est en vain que l'on publie
Que c'est par la jalousie
D'un suppôt
Du tripot
D'Hippocrate,
Qui d'occire impunément,
Même exclusivement,
Se flatte.
Le Romain
Guillotin
Qui s'apprête,
Consulte gens du métier,
Barnave et Chapelier,
Même le coupe-tête,
Et sa main

Fait soudain
La machine
Qui simplement nous tuera
Et que l'on nommera
Guillotine.

Plus tard, lors de la coopération du docteur Louis au perfectionnement de la machine de Guillotin, cette machine prit les noms successifs de *Louise*, *Louisette*, et la *petite Louise*. Mais bientôt l'horreur qu'inspirait au peuple le nom royal de Louis contribua beaucoup à restituer à l'instrument de mort, auquel pourtant Louis avait payé son tribut, son ancien nom; or, le sobriquet de guillotine lui est resté et lui restera probablement, tant que nos mœurs en nécessiteront le terrible usage, et que nos lois le permettront.

Pouvoir redoutable, la guillotine eut ses poëtes et ses chansonniers. Chansons railleuses, féroces, obscènes, nous les passerons sous silence, tant qu'elles ne seront pas absolument de nécessité historique. La guillotine eut même son historien; oui! il se trouva un homme qui osa imprimer sous son nom le compte-rendu des prouesses de la guillotine, et cela dans un style et avec des réflexions qui ne nous permettent aujourd'hui que de donner le titre de cet ouvrage monstrueux :

« Compte rendu aux sans-culottes de la république française, par très-haute, très-puissante et très-expéditive dame guillotine, dame du Carrousel, de la Place de la Révolution, de la Grève, et autres lieux, contenant les noms et surnoms de ceux à qui elle a accordé des passe-ports pour l'autre monde, etc.

» Rédigé et présenté aux amis de ses prouesses, par le citoyen Tisset, rue de la Barillerie, n° 13, *coopérateur* des succès de la république française.

» De l'imprimerie du Calculateur patriote, *au Corps sans tête*, l'an II de la république française une et indivisible, et deuxième de la mort du tyran.» (2 vol. in-8° en quatre parties.)

Toutefois, à propos des hommes ou des événements de la révolution, nous pourrions être forcés de rapporter les passages les plus caractéristiques de cet ouvrage, très-rare à retrouver aujourd'hui. En attendant, mentionnons l'audacieuse inscription proposée par le *Journal des Révolutions de Paris*, dans son numéro du 28 juillet 1792. — C'était le dessin d'une guillotine appliquée devant le guichet du Louvre, avec cette inscription :

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos rois.

Certes, le vieux Malherbe ne prévoyait pas qu'un jour on travestirait ainsi ses vers. Cette inscription était plus qu'une allusion menaçante, c'était une prophétie que le 21 janvier de l'année suivante devait réaliser.

Bientôt la mode s'empara de la guillotine; elle en fit un objet de luxe et de caprice, une fantaisie élégante, un jouet, un passe-temps; la machine du bon docteur Guillotin se reproduisit en bois, en ivoire. L'or, l'argent, furent employés dans la fabrication de ces petits meubles, dont les riches ornaient leurs consoles et leurs étagères. Au Palais-Royal, devenu Palais-Égalité, on vendit des petites guillotines en acajou, destinées à être offertes en cadeaux. Plus d'un enfant en reçut à titre de jouet. Les révolutionnaires l'adoptèrent pour cachet, tandis que les aristocrates, cachés au fond de leurs hôtels déserts, après le 10 août, amusaient leur oisiveté ou trompaient leurs inquié-

tudes, en s'occupant, au sortir de table, à exécuter en effigie, avec de petites guillotines, des figurines baptisées du nom des plus célèbres révolutionnaires; c'étaient Danton, Marat, Robespierre, Pétion et d'autres, qui venaient tour à tour *mettre la tête à la chatière*, *demander l'heure au vasistas*, faire *le saut de carpe*, et *éternuer dans le sac*, suivant la phraséologie de l'époque.

Cependant les spectateurs, ravis de joie, regardaient ces petites exécutions avec transport, et au moment où la tête séparée du corps tombait aux applaudissements des convives, on voyait tout à coup jaillir de la figurine, en guise de sang, une liqueur rose, que les dames recueillaient avec empressement sur leurs mouchoirs, et qui n'était autre chose qu'une eau parfumée d'ambre ou de rose. Combien de nobles gentilshommes, combien de pauvres femmes, en montant quelques années plus tard sur le véritable plancher de la guillotine, purent se rappeler ces innocentes vengeances, et les comparer aux terribles représailles qu'exerçait le couteau tranchant de Guillotin!

Au plus fort de la terreur, au moment où la guillotine battait monnaie chaque jour sur la place de la Révolution, un libraire de Paris avait pris pour enseigne une guillotine peinte sur un caisson de forme oblongue. Les deux bras de la machine et sa traverse supérieure encadraient la liste des condamnés dont l'exécution devait avoir lieu ce jour même. Vers le soir on éclairait ce lugubre tableau, qui devenait alors un transparent.

Pour en finir avec ce qu'on peut appeler l'histoire privée et intime de la guillotine et de ses agents, rappelons ici que par

suite du nouveau mode d'exécution les frais et dépenses de l'exécuteur des hautes-œuvres augmentèrent, et qu'il se crut obligé d'en écrire à Rœderer, pour appeler son attention sur ce sujet. Voici un passage de cette lettre ; nous le transcrirons littéralement :

« J'ay quatorze personnes tous les jours à nourire, dont huit » sonts à gages; trois chevaux, trois chartiers, les accessoires, » un l'oyer énormes à raison de l'état (de tous les temps l'exé- » cuteur a toujours été l'ogé par le roy). »

Il termine en réclamant le prix des mémoires fournis huit mois auparavant. Sanson écrivait ainsi le 6 août 1792, peu de temps avant la mémorable journée du 10 août et l'institution d'un tribunal criminel, précurseur menaçant du tribunal révolutionnaire. Était-ce prévision de sa part? Devinait-il déjà le pénible labeur auquel il allait être condamné? Sanson voyait se réaliser une partie de ces pressentiments qui l'agitaient à Bicêtre lors du premier essai de la machine. En effet, la complaisance de la machine était inépuisable comme sa force et son insensibilité. Mais bien que Sanson n'eût plus à faire preuve de vigueur ni d'adresse, le moment approchait où son service allait dépasser les forces d'un seul homme. Ses appointements furent donc mis en rapport avec le surcroît de travail que lui imposait la république. Ce ne fut pas toutefois faute de concurrents; car un citoyen, patriote à sa manière, déposait le 17 germinal an II, sur le bureau de la Convention une pétition, par laquelle il offrait une somme annuelle pour l'entretien et les réparations de la guillotine. Cette proposition fut unanimement repoussée avec indignation.

Comment terminer cet étrange chapitre? Peut-il avoir une

fin qui ne soit pas une introduction au chapitre suivant? Voilà la révolution bien constituée; elle a ses tribunaux, ses coupables, son instrument de supplice..... Mais non, la simple guillotine ne lui suffira pas plus peut-être que ses tribunaux ordinaires ne suffiront. Bicêtre est destiné à voir un nouvel essai de machine homicide. Mais cette fois nous sommes sûrs de ne plus trouver de philanthropes autour du nouvel échafaud.

V

Les massacres de septembre 1792 à Bicêtre.

Nous voici arrivés à l'une de ces terribles réalités en présence desquelles l'historien doit imiter le témoin qu'on amène devant un tribunal : il met une main sur son cœur pour en sonder la force et la vertu : il étend l'autre vers Dieu, souverain juge des intentions et des mystères ; recueille ses souvenirs, et prononce la vérité qui résulte de cette triple épreuve, religion, conscience, examen.

Nous aborderons sans hésitation, sinon sans douleur, cette partie importante de l'histoire de nos prisons. Le bruit que font à nos oreilles les gémissements des victimes, les invectives des accusateurs, ne doivent pas nous distraire d'une grave préoccupation sans laquelle l'écrivain s'expose à juger au point de vue de la sentimentalité ou de l'enthousiasme aveugle, un des faits les plus solidement soudés à la grande chaîne des événements de la révolution. Le massacre des prisons et la mort de Louis XVI, deux arguments terribles contre les révolutionnaires, sont-ils des actes logiques et avoués, ou de capricieuses atrocités? Produits à la lumière que l'historien fait rayonner sur le passé, demeurent-ils monstrueux, inexplicables, comme

ces taches de sang desquelles le passant s'écarte frissonnant et pâle? Peut-être, diront quelques-uns. Mais comme nous répugnons toujours à comparer une grande nation à un seul homme, parce que l'erreur et le crime dominent moins facilement dans une masse que dans un individu, parce qu'une masse ne manque jamais de certaines vertus, tandis qu'un être isolé peut n'en connaître aucune, nous réprimerons, ainsi qu'il convient à des juges, le frisson et la pitié; nous essayerons d'entendre avec calme l'effroyable détail de ce récit, et, puisque nous aurons eu le bonheur de n'être amenés à ce détail qu'à travers les faits antérieurs, nous nous efforcerons, en appréciant, de ne point séparer le résultat de ses causes; c'est le devoir de la postérité, qui, n'ayant point agi, n'a pas d'excuses à chercher aux actes; c'est le travail que l'homme fait souvent sur ses propres actions, quand la chaleur est dissipée, qui les lui avait fait commettre.

Oui, dans cette histoire terrible, tout fait isolé, attriste, étonne, révolte, qui, s'il était déduit selon l'impérieuse logique des événements, semblerait seulement douloureux. La prise de la Bastille, les massacres de l'hôtel de ville, qui suivirent cette victoire, peuvent-ils être compris par quiconque n'aura pas lu ni l'histoire de Louis XIV, ni celle de Louis XV? Avec un peu de patience pour remonter on trouve toujours la raison de ce que beaucoup de gens en politique nomment complaisamment un hasard.

« J'arrivai à Paris le 8 août 1792, dit Barrère dans ses Mémoires. Tout était en grande fermentation; le château des Tuileries ressemblait à une place forte menacée de siége ; tout Paris était un camp armé de toutes pièces par l'opinion. Les

nobles et châtelains étaient accourus de toutes les provinces, et remplissaient les Tuileries jusqu'aux combles de l'édifice. »

On n'en était plus aux symptômes avant-coureurs; cette opinion armée, comme dit Barrère, était plus qu'armée, elle combattait partiellement, préludant par des escarmouches aux grandes et sanglantes luttes dont le temps approchait. Déjà, lors de la plantation des arbres de la liberté sur les principales places publiques, le peuple en avait dressé un en face des fenêtres du château; et, par une sorte d'allégorie menaçante, avait fait choix non pas d'un peuplier, symbole usité en pareille circonstance, mais d'un *tremble*.

Quelques jours après, le château était pris d'assaut par la population en armes; Louis XVI, réfugié d'abord avec sa famille à l'Assemblée nationale législative, dont les séances avaient lieu au Manége, écoutait prononcer sa déchéance en mangeant des pêches, et, comme l'observe un journal de ce temps, sans perdre un seul coup de dent. Quelques jours plus tard, le roi était prisonnier au Temple, de nouveaux ministres gouvernaient, parmi lesquels Danton entrait, comme il l'écrivait lui-même, au ministère de la justice par la brèche du canon du 10 août.

Au dehors, les frontières étaient envahies par de nombreuses armées, qui se promettaient insolemment le partage de ce royaume dont les Français venaient de faire une patrie. Nos places fortes étaient démantelées, les garnisons douteuses, les munitions insuffisantes. La coalition s'avançait donc à pas de géant vers la capitale, pour ronger le cœur après avoir entamé les extrémités. Mais, au dedans, les citoyens encore échauffés par le combat, animés par le danger de la patrie, irrités

par les soupçons, les trahisons, les influences étrangères, regardaient autour d'eux avec une sourde rage, comme ces taureaux furieux qui méditent leur attaque en fouillant le sable de leurs cornes, avant même que leurs yeux aient distingué l'ennemi sur lequel ils vont fondre d'abord.

Le 17 août, on instituait déjà un tribunal criminel extraordinaire pour juger les auteurs ou les complices de la journée du 10; Robespierre, nommé président, ayant refusé, la présidence fut dévolue à Osselin, le premier juge nommé après le député d'Amiens. Enfin, la guillotine, dressée sur la place du Carrousel, alors appelée place de la Réunion, apprit aux ennemis du nouvel ordre de choses, que la résistance serait désespérée jusqu'à devenir agressive.

Au moment où Paris lançait chaque jour de son sein dix-huit cents soldats vers la frontière, où tous les royalistes, centralisés à Paris, s'agitaient sourdement pour être prêts à la première occasion, et armaient aussi, mais dans l'ombre, le bras qu'ils espéraient tendre bientôt à la coalition victorieuse, lorsque, dans les prisons même, circulaient et grossissaient, en se propageant, des bruits de conspiration contre la république, Danton seul ne désespéra pas de l'avenir de la France.

— De l'audace, criait sa voix formidable du haut de la tribune; de l'audace! encore de l'audace! On vous dit qu'il faut faire ceci, qu'il faut faire cela, et moi je vous dis seulement une chose : il faut... il faut terrifier les royalistes!

— Marchons! répondait alors le peuple, chassons les armées étrangères! cela frappera d'épouvante les ennemis de la révolution.

Mais au sein de la Commune, un orateur s'était écrié :

— Marchons! mais qu'il ne reste pas derrière nous un seul de nos ennemis vivants, car nous pouvons être écrasés dans une lutte inégale, et l'on se réjouirait ici de nos revers, et l'on tuerait en notre absence nos femmes et nos enfants laissés par nous en otages.

Voilà les rumeurs qui agitaient Paris depuis le 10 août. Tels étaient les nuages effrayants où peu à peu se forgeait la tempête.

Le 2 septembre était un dimanche. La population de Paris s'était répandue tout entière dans les rues; sans être absolument calme, car elle avait depuis deux ans perdu le repos et la gaieté, la ville jouissait d'un beau ciel et du loisir de la fête hebdomadaire. Soudain, vers trois heures, paraît une proclamation de la Commune; elle annonce que Longwy est pris, que les Prussiens marchent sur la capitale; elle appelle aux armes tous les citoyens. Les groupes se forment aussitôt; les hommes sortent armés de leurs maisons, on voit courir inquiets les citoyens zélés pour la révolution, on voit un sourire d'espoir et d'ironie éclore sur le visage des contre-révolutionnaires.

Justement passaient dans des voitures quelques prêtres condamnés à la déportation; une querelle s'engage entre un des gens de l'escorte et des fédérés, qui, depuis le 10 août, résidaient à Paris; des cris s'élèvent, on accourt, un des prêtres a frappé de sa canne un fédéré; celui-ci met le sabre à la main et perce la poitrine de son agresseur. Mille instruments de mort reluisent au soleil, et les malheureux prêtres sont massacrés. Ainsi commencèrent les sanglantes exécutions; nous en ferons un détail circonstancié dans l'histoire de l'Abbaye. Là, en effet, on voit naître et se dérouler tout entier le drame funèbre des journées

de septembre; mais ici nous n'avons à parler que de Bicêtre.

Le lendemain lundi, un bon pauvre de cette maison, qui, la veille, avait obtenu permission de sortie, et connaissait l'histoire de cette terrible journée, demanda une nouvelle permission d'aller à Paris. Cet homme, par ses récits exagérés ou vrais, avait porté le trouble dans tout l'établissement. Il fallait peu de chose pour faire remonter à la surface l'horrible limon refoulé si laborieusement au fond de Bicêtre... Bref, la permission fut refusée. On donna pour raison à cet homme que, s'il était vrai que Paris s'agitât dans le sang, nul ne devait désirer d'aller à Paris.

Alors le malheureux se répandit en invectives contre les administrateurs. Il ne cacha pas plus longtemps le secret de ses découvertes de la veille, et, menaçant directeurs, employés, domestiques, de l'arrivée des massacreurs, il leur promit de les faire égorger tous. A ces mots, la nouvelle passa de l'état de bruit à l'état de certitude, et la joie fut immense parmi les prisonniers

— Nous allons être libres, disaient les uns.

— Nous nous vengerons, disaient les autres.

— Moi, je ferai tuer tel employé qui me maltraite.

— Moi, je tuerai moi-même tel garde qui m'a battu.

La terreur était au comble, et les administrateurs avaient fini par désespérer de leur salut. On réunit toute la garde de Bicêtre, garde spéciale et destinée au service seul de la prison et de l'hospice. Le poste s'établit aux portes, avec mission de protéger l'établissement contre un coup de main.

Dix heures sonnaient à la vieille horloge, quand on vit du sein d'un nuage de poussière reluire des baïonnettes, des faux,

des piques, puis une longue ligne noire ondulant comme un serpent au travers des arbres, fut reconnue bientôt pour un corps de Parisiens qui avançaient d'un pas régulier dans la direction de Bicêtre.

Un silence funèbre s'abattit tout à coup sur la sombre maison, et dans les préaux et dans les vastes cours, aux guichets, aux grilles, aux portes, sur les toits même, se postèrent les spectateurs, stupéfiés par une attente fiévreuse.

On n'entendait plus que le bruit des dernières portes fermées par la garde et le pas précipité de quelque employé cherchant une retraite, lorsqu'un homme escaladant un mur d'enceinte, sans être inquiété ni poursuivi, sauta en bas et prit sa course par la campagne pour rejoindre la foule armée qui venait au château. Il n'était plus qu'à trente pas de la première colonne, lorsqu'une fumée blanche en partit avec une explosion. L'homme tomba mort sur la place. C'était le pauvre, qu'un coup de fusil venait de frapper dans la poitrine; les gens de l'expédition l'avaient pris pour un prisonnier qui se sauvait.

Arrivé à cent pas des bâtiments, la foule, qui n'avait présenté jusqu'alors qu'une masse confuse, hérissée d'armes étincelantes, se laissa reconnaître peu à peu dans son effrayant détail. Les costumes étaient variés comme les armes; une grande partie, vêtus de haillons, faisaient ressortir çà et là quelque uniforme de garde national. Dans ces derniers on remarquait plus de miliciens départementaux que de Parisiens. C'étaient des fédérés Bretons, des Marseillais, dont le langage grave ou véhément, emporté ou réfléchi, contrastait avec l'aisance toujours active de la populace parisienne. Enfin, dans les rangs mêmes et surtout à la tête de la foule armée, des groupes for-

mant une espèce d'état-major, offraient aux yeux surpris, non plus les haillons, non plus les uniformes du plébéien de rang inférieur, mais le costume distingué, la démarche libre, l'extérieur agréable d'une classe élevée de la société.

Ceux-là étaient les chefs de la bande, et se répandant le long de cette multitude désordonnée, ils y pénétraient de droite et de gauche, semant les ordres, les conseils, et communiquant le dessein et la vie aux anneaux de ce grand corps déroulé sur la route.

Bientôt les premiers rangs s'ouvrirent, et de leur sein sortirent traînés à bras, comme aux journées des 5 et 6 octobre 1789, sept canons, qui furent rangés en batterie au-devant même de la grande porte, dont ils semblaient dévorer les piliers de leurs gueules béantes. Mais là se borna la menace de cette artillerie; car à peine les chefs eurent-ils aligné la colonne et établi quelque ordre militaire parmi leurs étranges soldats, à peine eut-on continué la marche agressive vers le château, que la porte s'ouvrit, et quelques soldats de la garnison, précédés d'un bas-officier, vinrent à la rencontre des arrivants, et attendirent l'arme au pied qu'on eût échangé une sorte de mot d'ordre.

Au dedans de Bicêtre ce n'était plus cette joie effrénée qui avait épouvanté les administrateurs. Il semble que les grands pressentiments se fassent jour comme des fluides électriques à travers les résistances même de la matière. A l'approche de l'orage, les prisonniers des cabanons, qui ne pouvaient voir l'événement, demeuraient silencieux, immobiles, le corps tendu vers leurs grilles pour saisir quelque bruit lointain.

Cependant la masse noire montait toujours; les portes avaient

roulé sur leurs gonds et livré passage. Plus de désordre, des rangs symétriques, du silence, un port presque régulier de ces armes irrégulières; les lourds canons tremblant sur le pavé de la grande cour, élevaient par-dessus tout le bruit de leurs roulements lugubres.

Alors, voyant cet étrange spectacle, les administrateurs, qui s'attendaient à être massacrés tout d'abord, se regardèrent d'un œil étonné. Ils donnèrent machinalement les indications qui leur furent demandées, et de concert avec la garde, qui continuait son service, les chefs de la colonne expéditionnaire placèrent des sentinelles à chaque issue de l'intérieur ou de l'extérieur.

L'ordre une fois établi, ces chefs demandèrent au directeur qu'on apportât des siéges dans la salle du greffe.

— Qui êtes-vous? demanda le principal commandant de la bande à un employé qui se tenait près de lui.

— Je suis le chef des porte-clefs.

— Fort bien. Restez ici. Et vous?

— Moi, je suis l'économe.

— Allez donc nous chercher le livre des écrous.

L'homme obéit avec une promptitude qui témoignait de sa frayeur.

— Ce ne sont pas tous les noms des habitants de cette maison, ce me semble?

— Non, citoyen, vous n'avez entre les mains que l'écrou des prisonniers. Il y a le livre d'entrée pour les malades, pour les fous et pour les bons pauvres.

— Cela ne nous regarde point. Les prisonniers seuls nous intéressent. Combien en avez-vous?

— Voyez, citoyen... quatre cent onze.

— En effet, c'est le chiffre indiqué sur ce registre. Prenez place, citoyens, dit cet homme à ses compagnons. Nos fonctions vont commencer dès à présent.

Six personnes se rangèrent autour d'une table à droite et à gauche du chef. Approchez, lieutenant des gardes de Bicêtre; vous avez placé du monde à tous les points de l'hôpital que nous avons désignés?

— Oui, citoyen.

— Aucun des malades, des fous ou des pauvres ne pourra être troublé, inquiété?...

— Je l'espère, citoyen.

— Il leur sera défendu de sortir, de se mettre aux fenêtres; tout ce qui n'est pas prisonnier sera retenu dans sa chambre ou dans son dortoir. Songez à faire exécuter cette consigne.

— J'en réponds, citoyen.

— Maintenant, citoyen-directeur, faites fermer les portes de la maison. Et vous, chef des porte-clefs, faites comparaître devant nous le prisonnier n° 1.

— C'est un détenu des cabanons... J'obéis, citoyen.

Tandis que le porte-clefs allait exécuter l'ordre de ce tribunal étrange, le président ouvrit la porte du greffe au delà duquel la vaste cour apparaissait avec les bandes silencieuses d'hommes qui attendaient, appuyés sur leurs piques et sur leurs fusils.

— Attention! cria-t-il.

Un mouvement se fit dans cette foule, et la porte se referma. Le président vint prendre place au milieu de ses assesseurs.

— Citoyen, dit le porte-clefs, voici le détenu n° 1.

Un homme assez proprement vêtu s'approcha en effet de la table. Il souriait avec une affectation de tranquillité qui ressemblait à du cynisme.

C'était un de ceux qui avaient compté sur des libérateurs plutôt que sur des juges. Quand il vit cet accueil glacial, ces physionomies sérieuses, il se prit à regarder autour de lui, et son front se rembrunit.

— Ton nom? dit le président.

Le prisonnier murmura son nom.

— Qu'as-tu fait pour être renfermé ici?

— Eh! mon Dieu! j'ai un peu volé, mais ce n'était pas ma faute.

— Tu as, dit le registre, brûlé une maison...

— Moi! ah! par exemple... Et puis, quand ce serait... J'ai été bien assez puni. Bicêtre est un enfer... On nous laisse mourir de faim, les geôliers nous battent... L'économe gagne sur chaque prisonnier..... Heureusement que la liberté nous arrive.....

Le président regarda ses assesseurs, et les voyant unanimes, car ils se consultaient mutuellement des yeux : Conduisez cet homme à l'Abbaye, dit-il d'une voix ferme à deux de ses gens placés en guise d'huissiers à la porte donnant sur la cour.

— Encore en prison!... murmura le condamné. Tiens! pourquoi donc faire?

La porte s'ouvrit. Les deux huissiers poussèrent le malheureux dehors en lui disant :

— Passez.

Et ils refermèrent la porte. Il y eut un moment de silence terrible, puis un cri effroyable vint retentir jusqu'au milieu du

tribunal. Les employés pâlirent, le porte-clefs tressaillit, et s'appuya sur la muraille.

— Amenez le n° 2, dit alors le président.

Cependant la porte s'était rouverte, et un homme, la main rouge de sang, apportait au greffe quelques pièces d'argent et un étui de même métal, qu'il déposa sur la table en disant :

— Voilà ce qu'on a trouvé sur le mort.

— Enregistrez ces effets, dit le président à l'économe, et qu'ils soient déposés en lieu sûr, avec ceux qui vont passer par vos mains.

Le second accusé se défendit plus mal encore que le premier. C'était un faussaire, qui avait détourné un héritage... Ses notes le présentaient comme un homme sans mœurs et d'une indocilité trop souvent réprimée.

— A l'Abbaye! prononça le président.

Celui-là eut le même sort que son prédécesseur. Deux des égorgeurs l'attirèrent vers le groupe au milieu duquel il fut englouti dans un tourbillon de lames, de pointes et de massues. Les dix premiers furent condamnés à mort.

Un jeune homme tout pâle, tout tremblant, entra dans la salle et comparut devant les juges.

— D'où vient que ton crime n'est pas inscrit sur le registre? demanda le président; qu'as-tu fait?

— Mon crime! Demandez à ceux qui m'ont conduit ici quel est mon crime... Je travaillais, je gagnais ma vie honorablement dans une imprimerie... Les livres que nous composions ont été saisis, l'auteur a pris la fuite, notre patron a racheté sa liberté; moi j'ai payé comme payent les pauvres, de ma personne... et je meurs ici de rage et de honte.

Le président et les juges avaient attaché un regard profond sur cet homme ; ils se consultèrent un moment.

— Cet homme est libre, dit le président.

Aussitôt les deux huissiers prirent le jeune prisonnier chacun par un bras, et le conduisirent dans la cour en criant aux égorgeurs :

— Le citoyen que voici est libre! Au nom de la nation, protégez-le!

— Vive la nation! répétèrent mille voix avec enthousiasme, et chacun des bourreaux s'empresse autour du prisonnier; on l'embrasse, on lui serre les mains, on le conduit à la porte de Bicêtre, sans s'apercevoir qu'il frissonne, qu'il chancelle. Il a vu les cadavres mutilés, et il marche dans le sang. Celui-là une fois délivré, les égorgeurs retournent à leur besogne.

En effet, chaque fois que la porte s'ouvrait, et que les mots *à l'Abbaye!* frappaient leurs oreilles, les bourreaux s'élançaient sur la victime. Placés sur deux lignes hérissées de fer, ils l'enfermaient dans un cercle étroit, et frappaient à coups redoublés le malheureux, qui n'était bientôt plus qu'une masse informe. Parfois, à l'aspect de cette horrible boucherie, un condamné paraissant au haut du degré, refusait d'avancer dans la cour et se cramponnait aux rampes de l'escalier. Alors quelques égorgeurs armés de crocs aigus attiraient à eux le condamné, en lui enfonçant ces harpons dans les chairs. Bientôt il allait grossir le monceau de cadavres entassés dans la cour; on le déshabillait, et chaque objet de valeur trouvé sur lui, soit argent, soit bijoux, soit assignats, était fidèlement rapporté au greffe, où l'économe était chargé de mettre en ordre ces sanglantes dépouilles.

Quelques-uns de ces malheureux essayèrent une défense désespérée. L'horrible existence qu'ils traînaient dans les cachots en invoquant la mort leur parut bien douce aussitôt que la mort parut. Ceux-là furent tués plus lentement et ne firent que prolonger leur agonie.

On vit alors triompher l'audace et la présence d'esprit. Ceux des prisonniers qui, apportèrent à leurs juges un front calme, des réponses adroites, ceux qui, pénétrant, soit d'instinct, soit de fait, la mission du tribunal, se firent un rôle de persécutés, et démentirent hardiment notes et renseignements; ceux-là, pour la plupart, furent sauvés. Mais bientôt les juges s'aperçurent que leur indulgence élargissait trop de prisonniers, et ils se mirent tout haut à se reprocher les uns aux autres leur excès de facilité.

Cependant les employés étaient présents, mais ce tribunal bizarre semblait n'avoir de secrets pour personne.

— Nous nous oublions, citoyens, dit le président. Il est certain que parmi tous ces libérés il y a une bonne partie de gredins qui se moquent de nous et de notre justice une fois sortis de Bicêtre. Le despotisme! le despotisme! Eh! pardieu! s'ils se donnent tous ce mot d'ordre, les absoudrons-nous tous? Quoi! nous sommes venus ici pour purger la prison et assurer la tranquillité de Paris, et nous renvoyons à Paris des gens qui vont reprendre leur métier de brigands en touchant le faubourg, comme le poisson se remet à nager quand on le rejette à l'eau!

— Eh bien! dit un des membres du tribunal, rien de plus simple, n'épargnons plus que ceux dont la position et les antécédents nous offriront des garanties. Quiconque n'aura ni ressources ni connaissances, à l'Abbaye!

— Et de plus, ajouta un troisième, ne les renvoyons pas à Paris, même en les épargnant. Il sera toujours temps de les avoir ici quand on voudra. Qu'ils se nourrissent à Bicêtre ou à Paris, c'est toujours une ration. En effet, nous avons mission de débarrasser la république et non de l'embarrasser. C'est à la Commune à prononcer l'élargissement définitif.

— Adopté! s'écrièrent les juges.

Ils commencèrent donc à faire deux catégories... Le prisonnier interrogé était envoyé aux massacreurs ou jeté dans l'église. Plus tard on le réintégrait dans son cabanon.

Mais ceux qui n'étaient pas encore interrogés entendirent de leurs cachots les cris lugubres des victimes qu'on égorgeait. Horrible situation! Lorsque la porte du corridor s'ouvrait, et qu'un nom retentissait, le détenu refusait de marcher... En vain lui parlait-on d'un tribunal, de la liberté, il fallait user de violence pour arracher le malheureux des grilles et le traîner par les montées. Devant les juges il refusait de dire son nom pour ne pas se compromettre, et parfois prenait le nom d'un autre, espérant se faire moins coupable. Des sentences de mort furent alors rendues par erreur; les meurtriers seuls ne se trompèrent pas, et tuèrent fidèlement, sans demander à s'éclaircir. Cette scène dura jusqu'au soir; les bouchers déposèrent leurs armes et se croisèrent les bras; ils étaient fatigués.

On observa que leur sobriété avait été parfaite; sans doute ils avaient été trop occupés. A l'heure du souper, ils reçurent des vivres en échange de bons en règle signés par leurs chefs, et procédèrent tranquillement à leur repas. Les chefs s'informèrent avec le plus grand soin de la situation des malades et des aliénés qui avaient été consignés. Aucun désordre

n'avait eu lieu dans cette partie de Bicêtre; seulement on n'avait pu empêcher les cris et le bruit de parvenir jusque dans les dortoirs, et l'imagination avait doublé, pour ces malheureux séquestrés, l'horreur de la scène sanglante. Ils savaient qu'on égorgeait sans connaître les victimes, et redoutaient pour eux-mêmes un pareil destin; eux, malades, inutiles, pauvres, onéreux à la république... A chaque mouvement du dehors ils tressaillaient d'une épouvante indicible; quelques-uns de ces malades ou des vieillards pauvres devinrent fous. Quelques fous, au contraire, recouvrèrent un moment la raison. Triste faveur du ciel, car ils purent comprendre combien leur position était affreuse.

La nuit arrivée, toute la multitude venue de Paris s'établit dans les cours, dans les chambres abandonnées, dans le greffe, et partout où elle put reposer et dormir. Dormir! oui; car ces hommes qui venaient d'accomplir un massacre de huit heures consécutives avaient la conviction d'avoir accompli une œuvre de justice. Eux aussi répétaient : « Ne laissons derrière nous personne de ces scélérats, qui pourraient égorger nos femmes et nos enfants quand nous serons à la frontière, occupés à repousser les envahisseurs. » Ils dormirent donc, et la lune, se levant rouge et sinistre sur la noire maison, vint contempler dans les cours désertes tous ces cadavres amoncelés dans des ruisseaux de sang.

Le lendemain, les *travaux* recommencèrent avec le jour. Mais, hélas! faut-il le dire? à l'enivrement d'une conviction féroce ou d'un fanatisme de commande se joignit l'ivresse immonde du vin. Les égorgeurs obéissaient déjà malgré eux à l'immortel instinct de la nature; ils redoutaient de réfléchir.

Le reste des détenus fut jugé et massacré. Puis, cherchant autour d'eux s'il ne restait pas quelque besogne, les égorgeurs passèrent aux enfants. On sait que Bicêtre renfermait bon nombre de ces petits malheureux condamnés à la correction, les uns pour quelques années, d'autres, en trop grand nombre, à perpétuité. Il s'en trouvait cinquante-cinq lorsque les égorgeurs entrèrent dans Bicêtre; à leur départ, vingt-deux seulement vivaient encore. Les trente-trois autres furent tués, et leurs corps, mis en un monceau dans un coin de la cour, furent ensuite, comme ceux des hommes, portés dans le cimetierre et brûlés dans deux lits de chaux vive.

On compta donc, et l'on reconnut cent soixante trois cadavres; neuf ne purent être reconnus, soit qu'ils fussent en lambeaux méconnaissables, soit que plusieurs victimes eussent été soustraites à la mort.

Cinquante et un détenus furent mis en liberté sur-le-champ, et cent quatre-vingt-huit acquittés, mais laissés dans la prison. Il y avait, si l'on s'en souvient, quatre cent onze prisonniers à Bicêtre le matin du 3 septembre.

Il faut ajouter au nombre des morts le bon pauvre tué hors des murs à l'arrivée de la bande, un autre pauvre tué par mégarde dans la cour qu'il traversait malgré les défenses, et enfin l'économe de l'hospice, nommé Béchet, qui fut renversé d'un coup de fusil dans les reins par un garde même de l'hospice, et achevé par un fédéré breton, qui lui déchargea son fusil dans la tête. Ce meurtre abominable était le résultat d'une vengeance toute personnelle, car les administrateurs ayant obtenu de l'Assemblée nationale le rejet d'une pétition des gardes de Bicêtre, qui demandaient à être assimilés aux soldats des

armées, afin de s'assurer comme ces derniers la retraite des Invalides, une violente animosité couvait parmi ces gardes, et ne demandait qu'une occasion pour éclater. L'économe de la prison, nommé Letournaux, faillit être tué de même par les gardes de l'hospice, et ne dut son salut qu'aux massacreurs qui le défendirent.

Tout prisonnier acquitté fut conduit au vestiaire, et reprit les habits qu'on lui avait fait quitter à son arrivée pour cette affreuse livrée blanc et noir dont nous avons donné la description.

Les exécutions étant achevées, la multitude quitta Bicêtre le mardi 4 septembre, vers trois heures de l'après-midi, pour rentrer à Paris, et se répandre dans les différentes prisons de la capitale, où d'autres massacreurs poursuivaient de leur côté la même tâche. Ce fut seulement après le départ de la bande que les employés de la maison firent l'appel des prisonniers demeurés vivants, et purent établir sur le livre d'écrou les chiffres que nous avons donnés plus haut, et dont la réalité ne saurait être contestée. Cette réflexion est nécessaire quand on voit les exagérations que l'horreur et l'indignation publiques firent subir au chiffre, hélas! formidable de ces massacres. Mais quelle différence pourtant de cent soixante-six victimes aux *quatre mille* dont nous parlent quelques historiens, à propos de Bicêtre (7)!

Le reste du jour se passa pour les survivants dans des alarmes continuelles. Les nouvelles, fausses ou vraies, venaient si rarement, et montraient Paris dans un tel état d'effervescence, que Bicêtre se croyait trop favorisé dans les exécutions de la veille, et redoutait une seconde visite des égorgeurs. Cepen-

dant il n'y eut rien de semblable ce jour-là, et la nuit ramena aux uns quelque confiance, aux autres des terreurs plus grandes.

Mais le lendemain, avec l'aurore, on voit une troupe nombreuse se représenter devant le château. Voilà une recrudescence de terreurs; cette fois plus de pitié à espérer, car au lieu des massacreurs désintéressés, on a reconnu tous les prisonniers libérés la veille, qui, ayant ramassé bon nombre de bandits, viennent exercer leurs vengeances contre les employés, les geôliers, les chefs, auxquels ils ont tant de griefs à reprocher. La garde ne peut tenir, les portes sont ouvertes de vive force, et les plus horribles menaces rappellent les effrayants préliminaires de l'avant-veille.

Cependant le directeur sort par une porte de dégagement, et court à Paris supplier la commune de venir à son aide. Il explique les intentions des nouveaux envahisseurs, et réclame un secours efficace. La commune détache alors plusieurs bataillons de gardes nationaux et de volontaires, qui, se portant avec rapidité sur le théâtre du désordre, refoulent ou incarcèrent de nouveau les furieux. Mais la victoire avait besoin d'être consolidée. Ces bataillons, qui appartenaient aux sections des Thermes de Julien et de l'Observatoire, demeurèrent trois jours à Bicêtre pour éteindre jusqu'aux derniers vestiges de la sédition. Ils partirent ensuite, emmenant avec eux aux frontières trois jeunes enfants, qui n'étaient condamnés qu'à une détention temporaire.

C'est à Danton, ministre de la justice, qu'on doit l'abolition de ces châtiments iniques exercés sur des enfants privés de raison, ou qu'une éducation mauvaise et de fâcheux exemples

avaient prématurément corrompus. La détention perpétuelle pour les enfants fut abolie, et, quant aux peines temporaires, elles durent cesser de droit le jour où ces prisonniers atteindraient leur majorité. Ainsi se trouvaient réduites à l'impuissance ces haines de famille, abus terribles, mystérieux, qui avaient plus fait de victimes que le fanatisme et l'arbitraire royal. Danton, le terrible fauteur des massacres de septembre, attacha son nom à cette mesure pleine de justice et d'humanité.

Il nous reste à dire ce que devinrent les effets des morts, que les assassins mettaient fidèlement de côté. Deux membres du fameux conseil de surveillance de la commune, conseil qui fut l'organisateur des massacres, Panis et Sergent, reconnurent et enlevèrent ces tristes héritages. Les noms de ces deux agents d'un pouvoir qui fut sans bornes se retrouveront plusieurs fois sous notre plume dans le détail des événements qui ensanglantèrent les prisons de Paris

Telle fût la part de sang que fournit Bicêtre à cette effroyable hécatombe qui sauva peut-être la France, et qui vivra éternellement dans l'histoire sous le nom des *journées de septembre*.

VI

Le conventionn Osselin et la marquise de Chary. — Publicola. — Conspiration des prisons à Bicêtre. — Visite de Fouquier Tinville. — Valagnos. — Decharmes. — Senlis. — Guillot, augmentatif de Guillotin.

Dans un appartement élégamment meublé d'une ancienne maison située rue de Bourbon, faubourg Saint-Germain, un homme jeune encore, et d'une grande élégance de costume et de manières, arpentait à grands pas le parquet d'un salon éclairé avec une certaine recherche. Quelquefois il se détournait de sa promenade rêveuse pour aller regarder sur la cheminée l'heure au cadran qu'un amour doré portait sur son dos comme un vinaigrier son baril.

C'était au mois de janvier 1793, huit jours après la mort du roi Louis XVI. Il faisait nuit, et le plus grand silence permettait d'entendre jusqu'au pas des rares voyageurs attardés dans ce quartier suspect.

— Huit heures, dit le promeneur inquiet. La marquise ne viendra-t-elle point, comme elle me l'a promis?... Lui serait-il arrivé quelque chose?..... Mais j'entends ouvrir la porte de la rue... c'est elle...

— Citoyen député, une lettre, dit au jeune homme le domestique déguisé sous le nom de *nécessaire* ou de *familier*.

Il faut dire, pour n'y plus revenir, que ce jeune homme était Charles Osselin, député de Paris, l'un des plus fougueux conventionnels.

Osselin prit la lettre qu'on lui tendait, et il pâlit en reconnaissant l'écriture. Le *nécessaire* disparut.

— Une lettre! murmura Osselin, une lettre au lieu d'elle-même!... Il lut, et, de surprise, d'effroi, de désespoir, il retomba dans un fauteuil.

« Mon ami, disait ce billet, au moment où vous recevrez ce » message, je serai bien loin, nous serons séparés pour tou» jours; mon mari, M. de Chary, après avoir émigré, m'avait » laissée seule, sans appui...

— Sans appui! murmura Osselin, avec amertume.

» Je vous aimais, sans pouvoir accepter votre protection, car » j'appartenais encore à un autre. Ce n'est pas tout. Cet autre » m'a fait savoir qu'il vivait à Bruxelles, misérablement, dans » la douleur. Je me dois à mon époux. Je pars donc partager » avec lui mes dernières ressources. Vous savez, mon ami, que » j'ai épousé M. de Chary sans amour; l'ordre de mes parents » et les convenances ont imposé ce mariage à une jeune fille » qui sortait du couvent. Vous ne soupçonnerez donc pas à » mon départ d'autre motif que celui du devoir. Adieu! » Charles, adieu! au revoir dans une patrie meilleure que la » nôtre. »

Le papier s'échappa des mains du jeune homme, et plongé dans une douleur stupide, il n'en sortit que pour éclater en soupirs et en reproches adressés à l'absente.

— Voilà, dit-il, le fruit de mes soins; c'est pour en arriver là que j'ai tant de fois risqué de compromettre et ma réputa-

» tion de sincère patriote et ma vie; car cette liaison avec une femme de qualité était de la part d'un magistrat, d'un membre du gouvernement révolutionnaire, une sorte de trahison. Oh! perfides et lâches, oui! tous ces aristocrates sont nés pour le malheur du plébéien!

Si l'on veut jeter les yeux en arrière, quelques mots suffiront pour expliquer la conduite d'Osselin, et ses rapports avec la marquise. Ce n'est pas une peinture oiseuse que le portrait d'un des plus influents, d'un des plus actifs coopérateurs dont la révolution ait dévoré la vie, et même la célébrité toute éphémère. Nous espérons tirer plus tard de ce portrait d'Osselin des réflexions utiles pour l'étude physiologique de la grande époque de 93. Charles-Nicolas Osselin, fils de bourgeois aisés, avait fait ses études pour être notaire; mais de mœurs faciles, et d'une médiocre application au travail, il n'avait pas tardé à se faire noter de telle façon par la chambre notariale, qu'elle lui refusa net, et à une touchante unanimité, l'honneur de devenir un de ses membres. Cependant l'un des motifs de cette expulsion est bon à connaître. Osselin avait fait de fréquentes visites aux coulisses de l'Opéra, et, en outre, avait supplanté près d'une chanteuse un digne notaire, syndic de la compagnie, lequel, chargé d'examiner les titres d'Osselin à l'admission, trouva commode de faire venger par la Chambre son affront particulier. Osselin appela de cette décision au parlement de Paris, plaida lui-même sa cause et la perdit. Il se jeta dès lors dans la politique dont beaucoup de gens s'occupaient à cette époque; il fit de l'éloquence au Palais, des chansons à la ville, et devint un héros dans le monde élégant, faute de n'avoir pu être un notaire.

En 1789, il figura parmi les électeurs de Paris, puis devint membre de la municipalité, dont Bailly était le maire. Osselin se conduisit avec distinction dans les premières luttes de ce pouvoir nouveau contre les exigences d'un peuple naissant à la liberté.

Mais les événements à cette époque emportaient les hommes ou les brisaient. Osselin, jeune, ardent, bondit avec les flots du torrent, et adopta sans réserve les théories démocratiques. Ennemi furieux de la cour, il combattait aussi les excès populaires. Le propre de ces organisations extrêmes est de se brouiller avec tous les partis. C'est ainsi qu'Osselin, pendant la session de l'Assemblée constituante, se fit le même jour orateur du peuple pour prononcer l'oraison funèbre des citoyens morts pour la patrie, et antagoniste de ce peuple pour lui arracher le malheureux Berthier massacré sur la place de Grève. Et quand, à la suite de ces scènes de désordre, le général la Fayette voulut donner sa démission de commandant des gardes nationales, Osselin, dans un élan d'enthousiasme, alla jusqu'à prier à genoux le général de conserver son commandement; démarche peu digne, que censura Bailly lui-même, et dont Marat se servit plus tard pour dominer Osselin, et le pousser dans les exagérations déjà trop naturelles à ce caractère mobile.

Après le 10 août, lors de la création du tribunal exceptionnel institué pour juger les vaincus, le deuxième nom qui sortit de l'urne fut celui d'Osselin. Le premier était Robespierre, au refus duquel Osselin présida le tribunal. Il échangea ces fonctions contre celles de député de Paris à la Convention nationale. Là, le jeune enthousiaste se livra tout entier à sa vieille

haine pour la *robinocratie*. La pratique et la robe n'eurent pas d'ennemis plus ingénieux et plus acharnés. Dans l'*affaire du roi*, pour parler le langage du temps, il vota la mort, et se prononça contre l'appel au peuple et le sursis. Or, déjà, vers la fin de décembre 92, Marat, rappelant à Osselin dans *l'Ami du Peuple* sa génuflexion devant la Fayette, l'engageait *à marcher droit*.

Vers cette époque Osselin avait rencontré dans le monde, bien éparpillé depuis la prison du roi, Félicité, marquise de Chary. Il en devint épris, avant de savoir qu'elle eût émigré. Or, la marquise avait déjà plusieurs fois quitté, puis regagné la France. Jeune, belle, frivole, la marquise distingua Osselin, malgré son zèle de montagnard et ses motions furibondes. C'est que le jacobin terrible gardait dans son maintien, dans ses discours, dans son costume, une élégance de bon goût repoussée par le plus grand nombre de ses frères et amis, comme entachée d'incivisme et d'aristocratie. Chose bizarre, cet homme qui savait proposer et faire adopter à la Convention les mesures les plus violentes, redevenait dans les salons un poëte, un musicien, un artiste. On ne se doute guère aujourd'hui qu'il soit l'auteur de la romance *Te bien aimer, ô ma tendre Zélie!* qui, mise en musique par Plantade, faisait les délices des femmes de l'aristocratie, dont Osselin poursuivait la ruine et la mort.

L'homme connu, passons à l'événement.

Osselin voyait donc par la fuite de la marquise s'éteindre devant lui ce flambeau qui l'avait guidé pendant quelques instants. La célébrité si terrible de son nom, sa popularité, étaient deux fardeaux qu'il ne soutenait qu'à grand'peine, même lorsque la marquise, avec son fin sourire et sa moue cares-

sante, l'appelait *jacobin! buveur de sang!* et lui offrait sa main à baiser en le priant de ne pas lui faire couper la tête. Mais que devint-il lorsqu'il crut s'apercevoir que cette femme l'avait joué! Nature fougueuse, esprit défiant, il passait subitement de l'amour à la haine... Un accès de haine le prit, et il mordait de rage le billet de la marquise, lorsqu'un homme fut introduit dans son cabinet par le *nécessaire* respectueux...

Osselin tâcha de composer sa physionomie, cacha le billet de Félicité, donna un coup d'œil au miroir, et alla au devant de son visiteur.

— Le citoyen Marat, annonça le *nécessaire*, beaucoup trop tremblant pour être emphatique.

— Marat! répéta tout bas Osselin que cette visite ne laissa pas d'inquiéter.

— Moi-même! citoyen, répondit en s'avançant le rédacteur fougueux de *l'Ami du Peuple*, petit homme aux formes grêles, à l'œil rond et hardi, au nez recourbé, comme celui des oiseaux de proie, et obliquant légèrement à droite.

— Eh bien, asseyez-vous, citoyen Marat, mon cher collègue, et dites-moi à quel heureux hasard je dois l'honneur de votre visite.

— Citoyen-prince, car c'est bien la demeure d'un prince, et tes habits semblent le galon d'or, je suis venu pour te demander un avis et te donner un conseil.

— Parlez.

— Tu sais, mon ex-président, qu'il entre dans ma profession d'exercer une surveillance impitoyable. Je te surveille donc comme les autres, et plus que les autres, ce qui m'a conduit à

découvrir que tu agis en vrai ci-devant, en patriote amateur, et non pas en franc révolutionnaire.

Osselin sourit avec tristesse.

— Il faudrait le prouver, répliqua-t-il, et *l'Ami du Peuple* n'a pas de logique assez forte pour cela.

— Tu crois?

— J'en suis sûr.

— Si tu n'étais pas un des nôtres, je te lâcherais une meute de nos *tape-dur*, qui feraient, *l'Ami du Peuple* à la main, une inspection de ton mobilier, et trouveraient des tabatières d'or à emblèmes, des lettres de marquises, des portraits d'émigrés ou d'émigrées... comme celui-ci, par exemple.

Et Marat montrait un médaillon fermé qu'Osselin avait oublié sur la table, près de sa montre.

— Je croyais, citoyen, dit Osselin, que tu étais venu pour me donner un avis, et tu ne m'as encore fait que des menaces.

— Mon cher collègue, on ne témoigne pas son amour à la patrie en composant des chansons sentimentales et en adorant des marquises. Guéris-toi de ces infirmités. N'oublie pas que tu es un homme de talent, et que tu dois l'usage de ce talent à ton pays, qui en a besoin. Fais des lois, et non des chansons; aime le peuple, et non les aristocrates... Un moment, car je vois que tu te fâches; Marat n'est pas grondeur; tu sais que je suis un bon diable, mais je n'aime pas ceux qui se moquent de moi. Tu viens aux Jacobins et à la tribune nous faire des discours magnifiques, et dans ta vie tout dément le sens de tes paroles... Je t'avertis d'une chose, Osselin : voici le moment où les vrais patriotes vont se regarder dans le blanc des yeux, et les épurations seront aussi nécessaires à la surface qu'au fond

dans un vase remué comme est la France. Si tu tergiverses, je te dénonce; si tu me vois faiblir, dénonce-moi.

— Faiblir! tergiverser! mais vous perdez la tête, Marat.

— C'est toi qui perdras la tienne, répliqua le journaliste avec son rire moqueur. Sois blanc ou sois rouge. Pour ma part, j'estime fort ceux qui ne mêlent pas les couleurs, et toutes les fois que je vois mourir bravement un aristocrate, je m'écrie : Bravo! voilà un Français qui s'est trompé, qui est puni, mais qui ne déshonore pas la France. Quant aux traîtres...

— Ah ça, vous m'insultez, citoyen! Regardez de près tous les actes de ma vie, en trouvez-vous un seul qui ne soit d'un bon patriote, et puis, comme vous disiez tout à l'heure, vous avez le droit de me dénoncer, de m'accuser; faites!

— Ce serait déjà fait, si je te croyais gangrené sans ressource, et je ne t'eusse pas prévenu, mon cher collègue. Si je suis venu, si je te parle encore cette fois, c'est parce que tu peux devenir le meilleur, le plus utile, le plus célèbre d'entre nous. Vois Danton, il se perdra par son luxe et ses débauches... L'amour est comme l'orgueil... il lui faut de l'or pour se satisfaire, et tu as beau te dire poëte, tu n'es pas philosophe. Allons! Osselin, à bas les aristocrates! les marquises! Tu es jeune, tu es beau, tu peux devenir illustre; ne te perds point par ta faute, et que tes caprices ne ruinent pas ton pays.

Il n'en fallait pas beaucoup à Osselin, dans la disposition d'esprit où il se trouvait, pour l'exalter et tourner au profit de la politique toute la séve que refoulait son amour méprisé.

— Citoyen! s'écria-t-il, tu les hais cent fois moins que moi ces patriciens qui nous humilient sans cesse, malgré la tenacité de notre vengeance, et l'horrible avenir que leur font nos re-

présailles. J'ai déjà fourni bien des gages à la révolution, mais si l'occasion se présentait d'en donner de nouveaux...

— Elle se présente, répondit Marat négligemment. Que tu sois un élégant, un beau, un poëte musqué, je t'assure que cela ne me tourmente guère. J'aime parfois à te voir briller à côté des aristocrates; tu as plus de noblesse naturelle, et tes parfums sont meilleurs; cette supériorité même me flatte dans un plébéien comme moi. Mais tes actes, mais ton service de député, voilà l'essentiel... Tu hais les aristocrates? tant mieux, car tu pourras m'aider de tes lumières dans un projet que j'avais conçu...

— Parlez.

— Le tyran est mort; mais il reste des tyranneaux. Nous les avons laissés partir comme des sots que nous sommes. Les uns sont en Flandre, les autres en Angleterre, pays dont le grand chemin est un va et vient perpétuel de toutes les intrigues. Il faut obvier à cela. Nous avions toléré qu'un émigré fût reçu en France, c'est comme si nous avions dit : Allez porter une lettre en Westphalie, et revenez ici avec la réponse (8)... Ainsi tous ces misérables se sauvent, emportant notre or.

— Je vous comprends, citoyen; vous aimeriez à avoir un travail sur cette matière.

— Plus qu'un travail... citoyen!

— Une loi?

— Précisément. Tu es le plus habile rédacteur, le plus adroit jurisconsulte.

— Je ferai de mon mieux; et soyez persuadé que je frapperai cruellement; car l'émigré emporte non-seulement notre or, mais nos secrets, mais nos affections.

— Nos affections? dit Marat surpris..... notre affliction, veux-tu dire?

— Oui, c'est cela; oui, citoyen...

— Eh bien! je te félicite. Tu es acquis à la chose publique. Travaille, et tu auras *l'Ami du Peuple* pour ami.

— Et je me vengerai! murmura Osselin.

— Plus de marquises, n'est-ce pas? plus de chansons trop tendres, et surtout plus de faubourg Saint-Germain!

— Oh! mon cher collègue, s'écria Osselin... Tu verras si les marquises, les chansons, et le faubourg Saint-Germain, empêchent un bon député de rédiger une bonne loi contre les émigrés.

Marat serra la main de son collègue, et partit avec un ricanement silencieux.

Quatre jours après, Osselin faisant trêve à ses douleurs d'amour, à ses souvenirs doux et cruels à la fois, Osselin, s'animant lui-même à une vengeance terrible, avait composé le texte de la fameuse loi sur les émigrés, qui portait en substance :

« Que tout émigré revenu en France, et surpris sur le terri-
» toire français, serait condamné à la peine de mort.

» Que tout particulier convaincu d'avoir donné asile à un
» émigré, ou d'avoir favorisé son émigration ou son retour,
» serait condamné à la même peine. »

Marat, transporté d'enthousiasme, appuya avec toute la Montagne, et fit passer la loi. Ce fut un triomphe pour le parti révolutionnaire, et pour le rapporteur Osselin. Cette loi inaugurait réellement le régime de la terreur.

Il rentrait le soir, à trois heures, presque étourdi de son succès, lorsqu'une lettre lui fut remise par un courrier. Osselin

frémit, l'écriture lui était si bien connue. Il avait tant de fois, depuis quinze jours, lu, relu, et baisé, en s'indignant de sa faiblesse, la lettre de l'ingrate marquise !... Or, cette écriture était la même.

« Charles, disait-elle, on ne peut fuir sa destinée. J'ai voulu combattre, je suis vaincue. Je reviens en France. Vendredi, à quatre heures du soir, ma chaise de poste entrera à Paris par la barrière de Fontainebleau. »

— Grand Dieu ! s'écria Osselin, pâle de terreur et de joie... vendredi ! mais c'est aujourd'hui... quatre heures ; mais il en est trois... Elle est perdue, la pauvre femme... Ça, Léonidas ! mon manteau.

Le nécessaire avait trouvé bon de s'appeler Léonidas, au lieu de Léonard... Osselin sauta dans un fiacre, et se fit conduire à la hauteur de Bicêtre. Un quart d'heure ne s'était pas écoulé quand il vit, sur la route blanche de neige, apparaître silencieusement la voiture de la marquise. Celle-ci avait deviné qu'il viendrait, elle le guettait par la portière ouverte, malgré l'intensité du froid. Osselin courut ouvrir le marche-pied, la jeune femme lui serra les mains, et, suspendue à son bras, renvoya la voiture, qui reprit rapidement le chemin de Corbeil.

— Eh bien ! Charles, me voici, dit-elle.

— Hélas ! hélas !

— Vous dites hélas ?...

— Ah ! madame, vous êtes perdue.

— Bon ! parce que vous avez fait en mon absence une loi sur les émigrés ?

— Vous savez cela ?

— Nous savons tout là-bas, mieux que vous, qui faites les

nouvelles. Mais, me suis-je dit, c'est parce qu'il y a un danger à revenir près de lui que j'y reviendrai. Ensuite, j'aurais bien du malheur si vous m'appliquiez tout de suite une loi qui n'a pas encore deux mois!

— Vous riez!

— Non, mon ami, je ne dois pas rire... Vous m'en avez bien voulu!

— Mais... madame... me dire un éternel adieu!

— Vous voyez bien qu'il n'y a rien d'éternel que Dieu. J'étais partie pour accomplir un devoir, mais celui pour qui je me sacrifiais a jugé à propos de me rendre libre le plus tôt possible. Sa misère était réelle, mais les débauches en étaient la cause. Il jouait... il courait les tripots et les ruelles de ces misérables créatures qui, se disant émigrées, vont déshonorer la France à l'étranger. Mon mari commença par dévorer le peu d'argent que je lui apportais, et que m'avait réalisé notre ancien intendant, le citoyen Publicola...

— Oui! un révolutionnaire ardent...

— L'intime ami de M. de Chary, son confident, celui qui lui fait passer des fonds, ou qui fait avec lui des spéculations en France sur les propriétés abandonnées..... un misérable enfin...

— Poursuivez, madame.

— Quand mon argent fut épuisé, je me permis de faire quelques observations à mon seigneur et maître. Il me tourna le dos, et comme j'insistais, il fit partager sa maison à une femme..

— C'est horrible...

— C'est admirable, car il me chassa, tandis que jamais je ne

l'eusse quitté, s'il eût seulement sauvé les apparences. Me voilà libre..... Mais vous allez dire peut-être que je ne suis revenue que parce qu'on m'avait chassée?

— Oh! marquise...

— Ah! bien, vous m'appelez marquise; eh! si votre Ami du peuple vous entendait, s'il vous voyait avec une aristocrate au bras, pauvre Osselin, ses frères et amis le dévoreraient comme Saturne mangeait ses enfants.

— Toujours gaie, railleuse, mon amie... cette fois pourtant vous devez voir à mon front soucieux que le péril est grave.

— Mais pas du tout... vous avez dû faire à la Convention de si grands bras et de si gros yeux, que vous êtes le plus populaire des sans-culottes... vous me servirez de bouclier...

— Enveloppez-vous bien dans votre manteau, car nous voici près de la barrière, et nous allons être arrêtés... Mais, prenez garde, deux hommes viennent à nous, et nous regardent.

Deux hommes passèrent en effet rapidement à la gauche d'Osselin, et après un coup d'œil furtif ils s'éloignèrent. La marquise poussa un petit cri et un éclat de rire.

— Ces costumes d'une grossièreté affectée, ce regard inquisiteur jeté sur vous m'annoncent des espions, dit Osselin.

— Du tout, monsieur le député, murmura la jeune femme à l'oreille de son ami; l'un de ces prétendus espions, qui voudraient bien que tout le monde se trompât comme vous sur leur compte, est le marquis de Fleury, qui, suspect dans Paris, va chaque soir chercher un asile pour la nuit dans les campagnes de la banlieue; et l'autre est un officier des gardes-suisses... revenu avec moi lors de mon second voyage... Combien de gens de qualité se trouvent dans leur position!... On sait cela à Bruxelles,

et vous, membre du comité de surveillance, vous n'en savez rien !

— Heureusement pour eux, je n'en sais rien, madame, reprit Osselin, pour faire comprendre à la marquise toute sa légèreté. Mais nous voici à la barrière.

En effet, ils étaient arrivés devant un poste d'hommes armés, dont la plupart n'avaient aucun uniforme. Un officier vêtu d'une carmagnole de ratine brune, d'un pantalon grossier d'étoffe rayée, coiffé d'un bonnet rouge, fumait sa pipe devant le bureau. La sentinelle croisant la baïonnette sur les deux voyageurs, les renvoya devant cet homme, en criant avec une jovialité brutale :

— Parlez au concierge.

— Osselin! député de Paris ; voici ma carte, dit le jeune homme avec hauteur en relevant la baïonnette du soldat, tandis que le bonnet rouge se soulevant à demi répondait :

— Passez, citoyen... Mais voyez-vous, il faut veiller... car enfin nous avons eu un bruit du diable aujourd'hui.

— Oui, citoyens, veillez, répliqua Osselin en entraînant sa compagne devenue sérieuse.

— Où me conduisez-vous, Charles?

— Dans la maison que je vous destinais avant votre départ, il y a six semaines. Nous allons prendre un fiacre qui nous mènera rue Loustalot, derrière le Luxembourg.

— Rue Loustalot! qu'est cela?

— C'est une rue qui a pris le nom du jeune et courageux rédacteur des *Révolutions de Paris*, mort en 91.

Au bout d'une heure le fiacre s'arrêta devant une maison de

chétive apparence, et Osselin frappa. La porte ne s'ouvrit qu'après nombre de coups.

— Tout est mort à Paris, disait la marquise en riant, et vous voudriez trouver des habitants dans ce sépulcre?

Cependant le portier, vieux savetier traînant la jambe, vint ouvrir lui-même, et après avoir poussé un cri d'étonnement à la vue d'Osselin, avoua qu'il s'était endormi près de sa lampe, sur un arrêté nouveau de la commune, qui recommandait à tous les citoyens portiers la plus stricte vigilance à l'égard de leurs locataires.

— J'en étais là, ajouta le citoyen portier, quand je me suis endormi; mais ma femme me lira le reste en revenant de son club...

Osselin offrit une pièce d'argent au brave homme, et conduisit la marquise à l'appartement qu'il avait fait préparer pour elle. Le bois était encore dans les cheminées, la bougie attendait dans les flambeaux. Osselin installa madame de Chary, lui recommanda de n'avoir pas peur, et la quitta, promettant de revenir le lendemain.

Il revenait chez lui tout radieux, tout léger, quand il se heurta sous le péristyle avec Marat, qui descendait les degrés.

— Ah! c'est heureux! dit l'*ami du peuple;* après t'avoir attendu deux heures, je m'en retournais... Comme tu es modeste! tu te soustrais à nos félicitations... Oh! comme tu sens bon ce soir!...

— Vous dites toujours la même chose, cher collègue... Mais remontez un peu, je vous prie...

— Volontiers... Eh! d'où viens-tu donc?... Quelque femme. Ah! mon ami, tu oublies qu'Alcibiade fut un mauvais citoyen-

Mais parlons sérieusement. La loi a passé, nous allons tâcher de l'appliquer le plus tôt possible, et le premier de ces monstres d'émigrés qui nous tombera sous la main...

Osselin frémit : il ne songeait déjà plus aux paroles passionnées qu'il avait prononcées le jour même pour aider à l'acceptation de sa loi.

— Ah ça, tu es de glace... as-tu donc épuisé toute ta verve? Oh! tu n'as pas de fond...

— J'ai faim...

— Viens dîner chez moi... J'ai Robespierre, Couthon, Chabot, et l'inséparable Bazire; nous allons un peu remuer le sac pour y trouver quelque bon expédient contre cette perfide Gironde.

— Je dois les flatter, pensa Osselin, car ils tiennent à présent ma vie en leurs mains..... Que m'importe la Gironde, pourvu que la marquise soit sauvée?

Et il partit avec Marat. Tout ce qu'on lui demanda d'énergie, de fiel, de provocations, contre les girondins, il l'accorda. Une fois lancé dans cette voie, c'est-à-dire talonné par la rancune, par la crainte, et par l'amour-propre, il ressemblait à ces chevaux ivres qui se déchirent eux-mêmes en dévorant l'espace, et qui finissent par tomber épuisés de sang.

Tout en faisant les affaires de la Montagne, Osselin n'oubliait pas les siennes; cet esprit réellement actif croyait pouvoir mener de front la politique et l'amour, le bonheur du foyer et le travail austère du législateur. Il consulta plusieurs de ses amis, ci-devant avocats au parlement, sur une idée qui lui était venue, et de laquelle dépendait le salut de ma-

dame de Chary. La réponse qu'il obtint s'accordait avec son désir, il se hâta donc d'aller près de la marquise.

Assise près de la fenêtre, et le guettant derrière les rideaux, la jeune femme reçut son ami avec un mouvement de joie. Elle était très-belle, de cette beauté attrayante qui fait plutôt les passions profondes que la beauté régulière et froide. Brune et pâle, avec des yeux d'un noir cuivré, ses dents brillantes, ses narines gonflées par une respiration active, ses lèvres admirablement ciselées, mais un peu grosses, indice infaillible d'une nature sensuelle et hardie, faisaient de la marquise, avec sa toilette élégante et sa taille aux suaves contours, une dangereuse rivale pour cette déesse jalouse qui tua tous ses amants à cette époque, et qu'on appelait la liberté!

En voyant entrer Osselin, la marquise lui tendit la main, et une légère rougeur colora ses joues d'une pâleur nacrée.

— Vous arrivez bien, mon ami, dit-elle, je vois la joie sur votre visage; vous me serrez la main, tout cela pour me gronder tout à l'heure.

— Vous gronder?

— Oui. Toutes vos recommandations si sages que je m'étais répétées cette nuit, afin de ne pas faire de sottises, selon mon habitude, je les ai oubliées ce matin durant une minute, et pendant cette minute j'ai commis une grave inconséquence.

— Allons donc! vous m'effrayez, dit Osselin en essayant de sourire, avec une peur qu'il ne put dissimuler... Contez-moi cela.

— Ce matin, j'ai commencé par envoyer à mon ancien hôtel, pour donner à mon fidèle suisse ma nouvelle adresse, au cas où quelques lettres viendraient pour moi. Puis tout à l'heure, le

portier de cette maison; l'honnête Coriolan, est monté avec un petit registre huileux, et m'a priée de lui donner mon nom. Je pensais justement à cette charmante ville d'Anvers, où sur la place Verte j'habitai huit jours une chambre délicieuse; figurez-vous des arbres en fleurs, des sycomores allongeant leurs bras sur mon balcon, et la tour découpée en dentelles de Notre-Dame, me regardant à gauche par les yeux de tous les monstres de ses gouttières... Je rêvais donc, et je vous désirais là, près de moi dans Anvers, quand ce portier m'a présenté sa requête. — Signons sur le registre des voyageurs, me suis-je dit, car c'est l'usage.

— Et vous avez mis votre nom!

— Je l'ai mis...

— Malheureuse!

— Je sais tout ce que vous m'allez dire; car M. Coriolan, m'ayant vue griffonner ce nom maudit, ajouta sur-le-champ avec confiance : Ah! citoyenne, c'est que le nouvel arrêté de la Commune est rigoureux! Lisez donc un peu le beau réquisitoire du citoyen Anaxagoras Chaumette.

— Quel arrêté? quel réquisitoire? quel Chaumette? lui répliquai-je.

— Citoyenne! c'est sur la motion du grand Chaumette que la Commune a décrété 1° que chaque locataire d'une maison donnerait son nom au citoyen portier; 2° que tous ces noms seraient écrits sur un tableau affiché à la porte.

— Hélas! oui! dit Osselin, je l'avais oublié...

— Vous comprenez que si j'eusse prié M. Coriolan d'omettre mon nom, ce digne Romain eût pris des soupçons; mais à votre

mine contrite, je vois qu'il n'en sera ni plus ni moins pour moi,..

Osselin ne répondit rien. Il froissait avec impatience son mouchoir entre ses doigts.

— Je suis perdue, n'est-ce pas? dit tranquillement la marquise.

— Mon amie, il n'est qu'un seul moyen de vous sauver; mais un moyen sûr, et qui nous donnera pour jamais la sécurité.

— C'est admirable alors; voyons, parlez vite.

— Je n'ose vous le proposer,..

— Parce que?

— Parce que je crains de vous blesser par une brusque déclaration de mes intérêts..... Oui! marquise, un seul moyen nous reste, et... ma foi! je me risque..., il faut quitter ce nom fatal pour en prendre un autre..,

— Voilà le moyen! s'écria la marquise en accueillant les paroles d'Osselin par un rire forcé, que démentait l'agitation de son sein et le léger tremblement de ses mains divines. Mais c'est naïf comme la chanson de M. la Palice,.. J'aime mieux vos chansons, mon bon Charles.

Osselin fronça le sourcil, et se détourna pour cacher un mouvement d'humeur.

— Vous plaisantez sans cesse, chère marquise, dit-il, et vous ne me comprenez pas; la marquise de Chary, la femme d'un émigré, émigrée elle-même, a tout à craindre dans Paris. Mais la femme d'un brave et honnête bourgeois, par exemple,..

— Oh! c'est que je n'ai pas l'honneur d'être une bourgeoise, mon ami; le destin m'a condamnée à être marquise; il m'a refusé même la douceur de mourir de faim et de froid, comme

les bons patriotes. Tous les maux fondent sur moi en même temps; je suis jeune, riche, titrée, et je suis à la veille d'encourir la disgrâce de M. Anaxagoras Chaumette, fils d'un cordonnier de Nevers!

— Allons! madame, dit Osselin en se levant, si vous m'eussiez porté quelque affection, votre esprit s'exercerait moins aux dépens de mon cœur. Je vais tâcher de vous sauver par quelque moyen qui ne blesse ni votre jeunesse, ni votre fortune, ni votre rang.

— Ah! vous vous fâchez, mon ami, répliqua la jeune femme avec un douloureux sourire. Charles, ne m'ôtez pas ma gaieté, c'est le seul trésor qui reste à cette misérable qui se dit riche... Ne cessez pas de m'aimer, c'est le seul bonheur qui n'ait pas été enlevé à la pauvre femme qui ose se dire heureuse...

—Félicité! votre main, que je la serre. Oui, je vous le disais: M. de Chary vous a méconnue, insultée, abandonnée; il a rompu le dernier lien qui vous attachât encore à lui. Vous voilà séparés pour jamais; n'hésitez plus, achevez l'ouvrage que ce misérable a commencé lui-même; rendez-vous libre pour vous d'abord, puis pour moi. Car je ne vous le cache pas, Félicité, tout autre moyen que celui-là nous perdra tous deux : je ne puis demander à mes collègues la faveur de l'oubli et leur partialité que pour ma femme!

— Il faut que je divorce! songez-y!

— Il faut que vous ne mourriez pas victime de votre délicatesse, il faut que vous n'entraîniez pas dans votre ruine un ami tel que moi.

— Qu'avez-vous à craindre, vous... député à la Convention, membre du comité de sûreté générale?...

— Et rapporteur de la loi sur les émigrés! ne l'oubliez pas, mon amie; ce passé m'engage à me sacrifier moi-même; reculer aujourd'hui devant mes œuvres serait une lâcheté, une trahison...

— Vous me décidez, s'écria la marquise en serrant tendrement la main du jeune conventionnel... Ce n'est pas la peur de vous perdre, entendez-vous bien, c'est le désir de vous rendre heureux, qui m'engage à vous céder. Allez donc! et changez la marquise de Chary en une bourgeoise honnête... Faites de moi une révolutionnaire...

— Chère amie, je cours chez mes amis. Chabot, Bazire m'attendent au comité; ma besogne expédiée, j'irai à la séance de la Convention, et quand je reviendrai, tout sera prêt, mon avenir, le vôtre, ne feront plus qu'un seul bonheur...

— Vous parlez de besogne... Quelle besogne donc?

— Eh! chère amie, des signatures pour l'arrestation des émigrés en contravention... pour votre arrestation à vous, madame la marquise, si, par malheur, le farouche Osselin voit votre nom affiché à quelque porte dans Paris.

Il dit, et baisant tendrement les mains de la jeune femme, il sortit.

Souriante, elle le regardait de sa fenêtre. Arrivé en bas, il lut l'écriteau placé par le citoyen Coriolan, menaça Félicité du doigt en riant aussi, lui envoya un dernier baiser, et disparut.

— Je ne me doutais guère qu'un jour je serais marié de par Anaxagoras, pensait Osselin en gagnant les Tuileries, où siégeait alors la Convention nationale. Les bureaux du comité de sûreté générale étaient situés dans l'hôtel de Brionne, près du

château. Osselin s'y rendit tout d'abord avec un air joyeux, dont ses collègues ne devinaient pas la cause.

— Citoyens ! dit-il sur-le-champ, occupons-nous un peu de mes affaires.

— Un moment ! un moment ! citoyen parfumé, lui cria d'une voix de Stentor et avec un gros rire un énorme personnage, dont la barbe épaisse, le col nerveux et débraillé, la carmagnole d'un rouge brun, le pantalon à raies, et le bonnet rouge, donnaient une expression triviale à la figure la plus mythologique qu'on pût voir. C'était en effet Chabot, l'ex-capucin, véritable satyre déguisé en patriote français.

— Tes affaires... sont-elles plus pressées que celles de la patrie ? continua-t-il.

— Y a-t-il donc du nouveau ? demanda Osselin.

— Vois donc : dans cette dénonciation...

— Un émigré rentré à Paris... Eh bien !

— Lis toujours.

— « Un bon citoyen prévient les membres du comité de sûreté générale que mercredi...

— C'est aujourd'hui, dit Chabot ; continue.

— « Que mercredi arrive à Paris un émigré voyageant sous le nom de Durand. Le citoyen qui donne cet avertissement donnera tous les renseignements nécessaires sur ce retour, comme aussi sur le trésor que vient ici chercher l'émigré Durand. »

— Eh bien ! qu'en penses-tu ?

— C'est curieux... mais est-ce vrai ? dit Osselin.

— Le délateur est là, et veut être interrogé.

— Faisons vite alors.

— Citoyen huissier, cria Chabot de sa grosse voix à un des gars vigoureux qui, placés dans l'antichambre, faisaient le service de plantons, de sentinelles et d'huissiers, fais entrer le citoyen... ma foi je ne sais plus son nom.

— Publicola.

— Il me semble que je connais ce nom-là, dit Osselin en rêvant.

— Eh! mon cher, il y a plus de dix mille Publicola en ce moment.

— C'est vrai...

Publicola, petit vieillard maigre, louche, et souriant pour faire voir des dents fort belles encore, montra dans l'encoignure de la chambre son habit pistache, ses bas bleus trop larges pour ses jambes fluettes.

— Approche! dit Chabot... raconte ce que tu sais.

— Du marquis?... dit Publicola.

— Ah! c'était un marquis... bon... mais parle-nous d'abord du trésor...

— Voilà ce que c'est, citoyens... le marquis...

— Il n'y a plus de marquis! cria Chabot de sa rude voix.

Publicola tressaillit, et fit un bond en arrière.

— Durand... le citoyen Durand, reprit-il avec frayeur...

— A la bonne heure! continue.

— Il était parti en Belgique, laissant ici dans son hôtel un trésor enfoui.

— Ah! diable!

— Il m'écrivit pour que je lui trouvasse un passe-port, et moi, désirant servir la république, qui a tant besoin d'argent,

j'envoyai le passe-port d'un de mes amis, dant la ressemblance avec le marquis...

— Il n'y a plus de marquis, tonna Chabot, tout joyeux d'épouvanter ainsi Publicola.

— Durand, poursuivit le vieillard, dont les dents claquaient, revint en France, il a déterré son trésor, et il est sur le point de repartir avec une somme considérable; seulement je lui ai repris l'ancien passe-port au nom de Durand..,

— C'est le moment, s'écria Chabot enthousiasmé.

— D'où connais-tu cet émigré? demanda Osselin au vieillard...

— Je faisais partie de sa maison...

— Quel brigand! souffla Chabot à l'oreille d'Osselin... Mais laisse faire, j'ai mon idée..... coffrons le coffre et les deux compères...

— Tu es prêt à signer ta déposition, Publicola? poursuivit Osselin.

— Oui, citoyen.

— Écris donc sur ce bureau les noms, surnoms, faux noms de *ton ami*, et son adresse.

— Il a deux adresses, citoyen, mais je n'en mettrai qu'une, celle de l'endroit où on le trouvera... car il est allé de son hôtel chez sa femme.

— Couple enchanteur! dit Chabot, nous allons vous désunir!

— C'est bien, continua Osselin, voyant que Publicola avait fini d'écrire; passe-moi un mandat, Chabot, que je le remplisse.

Déjà Osselin se préparait à lire la dénonciation de Publicola, quand un des sans-culottes ou *tape-dur*, préposés, comme nous

l'avons dit, aux triples fonctions de l'antichambre, entra, et remit à Osselin une lettre dont l'écriture le fit frémir. Il décacheta promptement le billet : « Venez sur-le-champ, disait la marquise; il arrive une chose imprévue, terrible; le moindre retard peut nous perdre. »

Osselin se leva soudain, et d'une voix qu'il s'efforça de rendre calme :

— Citoyen, dit-il à l'oreille de Chabot, je suis réclamé par une affaire des plus urgentes..... Achève seul, et signe le mandat...

— Bon! répliqua Chabot en riant, je devine ton affaire urgente; mais, d'abord, signe aussi, ajouta-t-il en lui présentant la plume; deux noms valent mieux qu'un.

Osselin, pour se débarrasser, signa la feuille encore blanche sur laquelle Chabot se mit à transcrire les indications données par Publicola, et Osselin n'était pas au bas de l'escalier, que Chabot expédiait le mandat confié à Publicola lui-même, avec le renfort de quatre *tape-dur*, armés de leurs gourdins, vulgairement appelés *constitutions*.

On peut croire qu'Osselin fit promptement le trajet des Tuileries à la rue Loustalot. Félicité ne l'attendait pas à la fenêtre, comme à son habitude. Osselin monta et entra, sans que le citoyen Coriolan l'eût aperçu pour lui donner les explications qu'il était chargé de lui transmettre. Il vit près de la marquise, dans un fauteuil, un homme jeune encore, dont les traits réguliers, mais altérés par une pâleur livide, par l'affaiblissement des yeux cerclés de bistre, annonçaient une nature épuisée par les excès ou les souffrances. Debout près de la cheminée, la main

collée sur le marbre, les yeux baissés, la marquise semblait anéantie par une profonde douleur.

De ce coup d'œil rapide qui embrasse tout l'ensemble d'une scène, et fournit à l'imagination plus rapide encore le sujet de ses mille opérations simultanées, Osselin découvrit sur la table un coffre entr'ouvert, de l'or, des diamants, des papiers. Il vit aussi des larmes sur les joues de la marquise, et le sourire aux lèvres de l'homme assis.

Au bruit que fit le député, la marquise leva la tête, et l'étranger repoussant son fauteuil, salua en silence. Lui et Osselin, s'étreignant d'un regard, s'étaient reconnus ou plutôt devinés.

— Le marquis de Chary! se hâta de dire la jeune femme en présentant l'étranger à son ami.

— Ah! monsieur est le citoyen Osselin, interrompit le marquis sans quitter des yeux son interlocuteur. Madame la marquise m'a vanté, monsieur, votre pouvoir et votre complaisance.

Osselin ne répondit pas. Il n'avait pas entendu. Ce fut un bonheur, car il eût peut-être compris l'ironie mal enveloppée sous les politesses du marquis. Il se demandait comment cet homme était revenu, comment il avait retrouvé l'adresse de la marquise...

— Monsieur a voulu revoir Paris, se hâta de dire la marquise, comprenant l'agitation d'Osselin; et, passant à son ancien hôtel, il a questionné naturellement le suisse, auquel j'avais fait donner des instructions ce matin même.

Osselin n'avait qu'à saluer, il salua.

— Monsieur, c'est-à-dire citoyen, dit le marquis en se levant,

je sais qu'on peut se fier à vous. J'ai bien entendu parler d'une loi contre les émigrés, d'un danger... mais les intérêts qui m'appelaient ici étaient pressants. Ce n'est pas tout d'être chassé de son pays, il faut vivre en pays étranger. Vos institutions nouvelles ne donnent pas de pain même aux bons patriotes, comme vous dites; à plus forte raison négligent-elles de faire des rentes à des scélérats de grands seigneurs comme nous. Voyant cela, je me suis hasardé à venir déterrer certaine cassette que j'avais prudemment enfouie..... Ma dernière ressource, monsieur; la voici, je l'ai bien, mais il faut l'emporter.

— Et vous avez compté sur moi, monsieur? dit Osselin avec un sourire étrange?

— Ma foi, oui! citoyen... c'est fort amusant de dire citoyen; cela me fait un effet tout drôle; peste! quelle couleur locale!... J'ai donc compté sur vous, citoyen Osselin, ajouta le marquis avec un cynisme qui répugna aux deux amants, trop éclairés pour ne pas deviner sa pensée. Vous êtes ami de ma femme; moi aussi; entre amis nous nous devons secours et protection... sûreté et fraternité, voilà ma devise pour notre petite république... Qu'en dites-vous?

— Je dis, monsieur, répliqua Osselin d'un ton presque dédaigneux, que si vous avez pu venir seul, vous pouvez bien partir de même.

— Non, c'est ce qui vous trompe, s'écria le marquis en riant avec la même impudeur; en venant ici j'avais le secours et la protection de mon ancien laquais, le citoyen Publicola...

— Publicola? murmura Osselin surpris.

— Un vrai Romain, qui m'a fourni, pour arriver, un passeport, et, pour creuser la terre dans la cave, une pelle et une

pioche... Romain désintéressé, qui s'est contenté de la moitié de la somme, c'est-à-dire de cinquante-cinq mille livres en diamants et en or, pour ne pas me dénoncer. Mais il paraît que le digne Publicola n'avait pas compris dans ce marché la propriété du passe-port, et depuis qu'il a pris sa part de mon trésor, il a disparu avec le précieux papier, ne me laissant plus même la consolation de m'appeler Durand, comme l'indiquait le passeport.

— Durand! s'écria Osselin, qui pendant ce récit avait plusieurs fois tressailli d'impatience et d'effroi. Vous êtes venu en France sous le nom de Durand?

— Mon Dieu, oui!

— Et servi par ce Publicola?...

— Publicola le désintéressé!

— Allons! trêve aux plaisanteries, monsieur, dit soudain le conventionnel; vous êtes dénoncé au comité de sûreté générale.

— Moi! par qui? personne ne sait mon arrivée.

— Publicola sort du comité; je l'ai entendu, j'ai signé l'ordre d'arrestation.

— Grand Dieu! s'écria la marquise en joignant les mains.

— Je suis donc perdu? dit le marquis fort pâle, et qui tomba du haut de son ironique fanfaronnade.

— Vous êtes perdu!

— Je vais m'enfuir... On ne connaît pas cette demeure.

— On la connaît; Publicola m'a dit que vous alliez chez votre femme en sortant de votre hôtel.

— C'est un grand scélérat que ce Romain, répondit le marquis en essayant un triste sourire.

— Mon ami! mon ami! sauvez-le! supplia la marquise.

— Il est trop tard, répondit Osselin d'une voix sourde. Entendez-vous?

C'étaient en effet les gourdins des estafiers qui heurtaient rudement à la porte.

— N'y a-t-il pas d'autre issue? demanda Osselin troublé.

— Pas une, dit la marquise.

— Écoutez, interrompit le marquis. Ne compromettons personne. Je vais me livrer... laissez-moi descendre.

— Demeurez, monsieur; c'est un bon mouvement que vous avez eu là, et ce mouvement je vous en tiendrai compte..... J'étais froid à vous servir, mais votre générosité échauffera mon zèle. On n'entend plus rien, ce me semble.

En effet, les envoyés du comité de sûreté s'entretenaient avec le citoyen Coriolan. Osselin avança la tête.

— Publicola! s'écria-t-il... ce misérable a osé venir?

— L'infâme! dit le marquis... Ah! je suis bien perdu.

— Vous êtes sauvé au contraire... Vous allez voir.

En effet, Publicola s'était adressé en bas au portier, lequel, effrayé d'une arrestation opérée dans sa maison à lui patriote zélé, s'empressait de citer le nom d'Osselin, du député, du membre du comité de sûreté générale, qu'il prétendait être le véritable locataire. Il n'avait pas fallu beaucoup de perspicacité à Publicola pour deviner les relations de la marquise et d'Osselin. Mais Coriolan, fort troublé, ne comprenait pas la présence du marquis de Chary, il la niait.

— Au nom de la loi! dit le chef des *tape-dur*, passage!

Et Coriolan laissa passer en gémissant l'escouade redoutable.

Cependant Osselin avait recueilli ses idées au milieu des soupirs de la marquise et des incertitudes désespérées de son mari.

Lorsqu'on frappa du salon à la porte de l'antichambre, et que les mots sacramentels : *Au nom de la loi!* retentirent, Osselin, masqué par une toilette ornée de rideaux de mousseline, fit signe à la marquise d'ouvrir et de ne rien craindre.

Deux des porte-gourdins entrèrent, Publicola s'abritait derrière cette avant-garde. Il aperçut le marquis, et le désignant du doigt :

— Celui-ci est le marquis de Chary, dit-il, en contravention à la loi sur les émigrés.

Les tape-dur s'avancèrent.

— Ah! misérable lâche! s'écria le marquis..... tu m'as trahi, toi!

— Moi! j'exécute simplement l'ordre de la Commune, répliqua Publicola. On m'envoie, je viens, je n'ai dénoncé personne.

Osselin sortit de sa cachette, et se montrant aux yeux effarouchés du vieillard, dont les dents claquèrent de plus belle :

— Tu as dénoncé, Publicola! et tu as bien fait, dit-il. La preuve que tu as dénoncé, c'est que je suis venu par moi-même vérifier ta déposition. Il y a en effet ici un marquis de Chary et une cassette; — l'un est mon prisonnier, je vais l'interroger; et j'en réponds! l'autre, ces braves citoyens vont la porter scellée de mon cachet au comité de sûreté générale; mais il y a aussi dans cette chambre un traître et un voleur. Oui, citoyens, ce misérable s'est approprié la moitié de ce que contenait la cassette, et il fait la part de la nation après avoir fait la sienne.

— Moi! balbutia Publicola, plus jaune que l'or de la cassette.

— Toi! Conduisez-le à la Force, citoyens, et revenez me prendre ici, pour que nous fassions chez lui une perquisition.

— A la Force! un bon citoyen? s'écria Publicola.

— A la Force, un voleur! citoyens, je le recommande à vos *constitutions*. Tenez, mes braves, la patrie peut bien récompenser vos services. Je prélève sur ce trésor conquis par nous un tribut légitime dû à votre patriotisme.

Et Osselin offrit une pièce d'or à chaque sectionnaire, cacheta la cassette, la confia aux patriotes enthousiasmés, qui entraînèrent Publicola plus rudement que ne l'ordonnait la loi sur la sûreté individuelle.

— Maintenant, dit Osselin, c'est à vous de voir, monsieur, si vous voulez vivre ou mourir. Voici un passe-port, c'est le mien; j'ai retiré furtivement quelques rouleaux d'or et ce diamant de la cassette, les voici; prenez les meilleurs chevaux, crevez-les, ne quittez pas les étriers, car, si le jour de demain vous trouve en France, je ne réponds plus de vous. Vous..... madame..... il en est temps, si vous voulez accompagner monsieur, je n'ai qu'à ajouter ces mots au passe-port..... *avec sa femme*.

Osselin avait prononcé ces paroles avec une voix si profondément émue, la marquise avait caché son visage dans ses mains avec l'expression d'un désespoir si sombre, que le marquis les ayant envisagés tristement :

— Moi, dit-il, je risquerais la vie d'une femme!... je compromettrais un homme d'honneur!... car le départ de madame la marquise amènerait de la lenteur dans notre fuite, trahirait peut-être notre secret... Non, restez, madame. Dieu m'est témoin que du fond de mon cœur je vous souhaite un bonheur égal à votre mérite... Oui, marquise, et je vous demande pardon, à vous que j'ai outragée... Oubliez-moi... Que suis-je? Un

malheureux écervelé, proscrit, auquel personne ne s'intéressera... Tenez, depuis une heure un voile qui me cachait la vérité s'est déchiré devant mes yeux, et je me vois tel que je suis... peu de chose... Ah! marquise! si je pouvais recommencer ma vie... Mais je perds un temps précieux; ces hommes peuvent revenir...

— Je n'ai fait que gagner du temps, et Publicola va se remuer, dit Osselin avec une hésitation timide, pour éviter de précipiter le départ du marquis.

— Oui, monsieur, oui, mon généreux ennemi... permettez-moi de serrer votre main loyale... et vous, madame, accordez-moi la faveur de toucher une dernière fois la vôtre.

Félicité demeurait immobile, la tête renversée sur la tenture, les yeux humides de larmes. Le marquis lui prit la main, la baisa respectueusement, et partit avec lenteur, tandis que Coriolan stupéfait le regardait aller du seuil de la porte

Huit jours après cette scène, le marquis de Chary, retourné à Bruxelles, prit une querelle au jeu avec un Espagnol, et fut tué dans le duel qui s'ensuivit.

Mais, comme l'avait prévu Osselin, Publicola s'était remué. Furieux de perdre et son argent et sa liberté, ce digne citoyen avait révélé au concierge de la Force l'histoire des relations d'Osselin avec la marquise. Le concierge indiquait ces faits à un sien ami, membre du comité révolutionnaire de la section du Luxembourg, et, dans la nuit du 30 avril au 1er mai 1793, une visite dimiciliaire, faite par ordre de Marat, fit découvrir plusieurs lettres suspectes chez la marquise. On la conduisit donc à la maison d'arrêt de la section de Mucius Scœvola.

La position s'aggravait de jour en jour, car le tribunal cri-

minel extraordinaire, créé par la loi du 10 mars précédent, venait de condamner à mort un jeune homme de vingt-trois ans, Antoine Jazeau, négociant d'Angoulême, convaincu d'émigration; l'exécution avait eu lieu immédiatement. Un sort pareil n'était-il pas réservé à la marquise émigrée, prisonnière? Heureusement Osselin veillait sur elle.

Soulis et Froidure, administrateurs de la police, prévenus par le conventionnel, mirent tant d'indulgence dans l'interrogatoire qu'ils firent subir à madame de Chary, qu'elle put sortir de prison moyennant la caution de deux citoyens d'un patriotisme éprouvé. Osselin, avec un certain M. Lagardie, maréchal de camp, furent les deux cautionnaires.

— Allons, mon amie, lui dit Osselin le jour où elle put respirer l'air de la liberté, Paris ne vous convient plus; c'est une nouvelle émigration qu'il vous faut. Mais cette fois je vous exile et vous fixe le lieu de la résidence. Épargnée aujourd'hui par les amis qui me restent, vous seriez arrêtée demain si Marat venait à vous apercevoir, à vous deviner. Bientôt je vous parlerai de mon ancienne proposition interrompue par la mort de votre mari. En attendant, madame, j'ai trouvé pour vous une charmante petite maison sous les arbres, dans le voisinage de Paris.

— Et vous?

— J'irai vous voir chaque jour.

— Mais, si connu, vous serez découvert.

— C'est en allant voir mon frère, curé à Saint-Aubin, près de Versailles, que je verrai, par la même occasion, madame Petit, sa gouvernante

— Madame Petit...

— Sans doute. Votre mari s'appelait bien Durand ; ne pouvez-vous pas vous appeler Petit? Tous les noms vous sont bons, hors le vôtre... et le mien.

La marquise trouva dans le presbytère la vie heureuse et calme qui pouvait seule lui faire oublier tant de craintes pour l'avenir, tant de regrets du passé. C'était l'époque où, minée par le parti montagnard, la Gironde commençait à fléchir sous les coups multipliés de Marat et de Robespierre. Osselin avait pris à cette guerre une part terrible : il avait tant besoin de se faire pardonner *son émigrée !* comme disait Marat. Dans la lutte engagée entre les girondins et les montagnards, avant le procès même de Louis XVI, les premiers se portèrent aggresseurs en foulant aux pieds le principe d'inviolabilité des députés, pour envoyer Marat leur collègue devant le tribunal révolutionnaire. Dès lors ils furent perdus. Eux-mêmes avaient frayé le chemin sur cette pente rapide et sanglante où, le 31 octobre, glissèrent et s'engloutirent les vingt-deux députés girondins, guillotinés à Paris. La république, menacée pendant cinq mois au dehors par l'Europe coalisée et les tentatives des émigrés au dedans, par le fédéralisme girondin et le fanatisme de la Vendée, aima mieux terminer cette lutte désespérée, scandaleuse pour les amis de la révolution, en sacrifiant tout d'un coup à la condition fatale de son unité, c'est-à-dire de son existence, ses plus brillants orateurs et ses plus habiles diplomates.

Là commence pour Osselin une double existence, égarement perpétuel qui a perdu tous les hommes politiques assez faibles pour se soutenir par la poésie sans les principes. De moment en moment le soupçon soulevé contre lui par Marat semblait revêtir des apparences plus menaçantes. Ce qui eût satisfait de

la part d'un autre semblait insuffisant, hypocrite, de la sienne. Un homme qu'on accuse de trembler n'a plus pour le public ni vertu ni courage, il n'a que de la tactique; il semble que ses meilleures inspirations lui aient été imposées; ce n'est plus lui que la foule applaudit lorsqu'il a bien fait : la foule s'applaudit elle-même.

Osselin, pour conserver sa popularité si précieuse au salut de la marquise, entassa preuves sur preuves, efforts sur efforts. Nul, parmi les plus fougueux, ne se monta au diapason de cette colère fouettée sans cesse par Marat d'une part, et d'un autre côté par la conscience. Il devint l'instrument avec lequel les montagnards entamèrent leurs anciens collègues suspects ou redoutés. Tous les gages qu'Osselin donnait à l'opinion publique, il ne vit pas qu'il les donnait contre lui-même, et que la première réaction le perdrait.

Sans doute il trouvait à ces luttes sanglantes, à ces orages, une compensation bien douce et telle qu'il n'en avait jamais rêvé de plus charmante, lorsqu'après la séance de la Convention, quittant la tribune, laissant à Paris les interpellations fougueuses, les dénonciations, les enquêtes, toutes armes à deux tranchants, qui blessent aussi celui qui s'en sert, lorsqu'après la journée du Paris hurlant et fanatique, Osselin partait pour Saint-Aubin sur un cheval rapide, et que, de loin, dans les allées ombreuses, il apercevait la marquise venant à sa rencontre avec le chien favori, tandis que, plus loin, lisant son bréviaire, marchait son frère, lent et recueilli dans sa méditation. Alors tout disparaissait, il n'y avait plus de nuages au ciel, de menaces dans l'avenir, ce n'était que du bonheur à deux, sous ces beaux marronniers du presbytère, futurs témoins du ma-

riage que projetaient les deux amants. Retrempé par la douce soirée passée à Saint-Aubin, le conventionnel revenait le lendemain à Paris. Retrempé! disons-nous... Oh! non... mais activé par la crainte de perdre tant de joie. Et personne ne se doutait, en le voyant si agressif, si haineux, qu'il n'était que vigilant et inquiet pour sa paix intérieure.

Marat n'avait jamais perdu de vue l'occasion de courber plus bas encore cette tête obéissante. On le vit une fois à Saint-Aubin, regardant à la promenade la gouvernante du curé et le curé lui-même. Il feignit de ne pas voir Osselin, qui disparut derrière un massif. Mais il l'avait si bien vu, que le lendemain il fit trembler Osselin pendant toute la séance, en l'entretenant de ces *heureux frocards* qui, moyennant une ombre de patriotisme, vivent tranquilles aux dépens de la nation, et ne sont plus même obligés d'observer les canons qui prescrivent l'âge de discrétion à leurs gouvernantes.

Osselin se crut perdu. Mais le coup de couteau de mademoiselle Charlotte de Corday le délivra de ses craintes au mois de juillet. Osselin crut pouvoir alors rétrograder dans le chemin sanglant qu'il venait de parcourir; mais *l'ami du peuple* avait des doctrines vivaces et dont Marat n'avait pas emporté l'essence au fond de sa tombe. Attaqué au milieu de sa course rétrograde, Osselin se vit dénoncer à la séance des jacobins du vendredi 13 septembre, comme ayant fait mettre en liberté plusieurs personnes suspectes, entre autres le fameux Bonnecarrière. On pourrait croire que le citoyen Publicola n'était pas étranger à cette dénonciation. Ce fut Raisson qui accusa Osselin et demanda sa radiation séance tenante; mais elle ne fut prononcée que plus tard.

L'orage approchait; des symptômes certains l'annonçaient à chacun, même aux deux amants. Osselin sentit que le sol tremblait sous ses pieds; il voulut combattre courageusement pour son salut, et jouer quitte ou double la dernière partie de sa popularité. Il s'agissait, pour se sauver, de sacrifier les autres. Osselin engagea la partie.

La terrible loi des suspects venait d'être votée sur la proposition de Merlin. Osselin se hata de demander la mise en accusation des députés signataires de protestations contre le 31 mai et le 2 juin, et, chose étrange! Robespierre combattit cette proposition de son collègue. Elle fut repoussée. Le moment était donc venu où la république disait ne vouloir plus du zèle d'Osselin. Il se contenta de demander que les scellés fussent mis sur les papiers des députés en état d'arrestation; on lui fit la grâce d'adopter cet amendement.

Il ne s'arrêta pas là. C'est vraiment l'histoire de ce malheureux pris dans les sables mouvants, qui voit l'abîme se creuser à mesure qu'il veut s'en dégager; son dernier effort amène sa ruine. Osselin fit la motion que les jurés du tribunal criminel extraordinaire pussent, dans le cours des débats, se déclarer suffisamment instruits et couper court aux éclaircissements ultérieurs. La Convention adopta. Cette arme terrible devait servir à tuer d'abord les girondins, puis, l'année suivante, Camille Desmoulins et Danton avec leurs amis, sans qu'ils fussent même entendus.

— A force de tuer mes ennemis, dit-il un jour à la marquise, je finirai par n'en plus avoir, et nous nous reposerons en sécurité.

Il se trompait. Robespierre avait pris la place de Marat pour

stimuler l'amant de la marquise. La roue recommença à tourner, écrasant de droite et de gauche. Mais enfin un grain de sable arrêta la machine.

On présenta à Osselin un travail tout prêt ; c'était la mise en accusation d'un membre du comité des marchés, député de l'Aube, Perrin, ancien maire de Troyes, l'un de ses collègues, qui, d'après le dire de Charlier, avait reçu une commission pour les fournitures de toile de coton. Osselin hésita... quelque chose lui disait de s'arrêter là... il reçut même un avis anonyme qui l'engageait à ménager Perrin, et dont l'écriture réveilla un vague souvenir chez la marquise.

— Marche! lui disait Robespierre.

— Si je mécontente Robespierre, pensa Osselin, il cherchera et découvrira...

Il fit si bien, qu'au moment où Perrin se défendait de son mieux à la tribune, la parole fut ôtée à ce malheureux. On le fit descendre de la tribune à la barre, où, décrété d'accusation, il fut condamné à douze ans de fers et à huit heures d'exposition publique. Perrin mourut de chagrin en arrivant au bagne.

Le lendemain, à une heure, un mandat d'arrêt lancé contre la citoyenne Petit, à Saint-Aubin près de Versailles, donnait lieu à une enquête qui constata l'identité de la marquise de Chary. Les sectionnaires de Mucius Scœvola se préparaient à enlever leur proie, mais le comité révolutionnaire de Versailles, prévenu par le frère d'Osselin, réclama son droit de priorité, et, s'opposant à l'arrestation de la marquise, se réserva de l'opérer par lui-même. Elle était sauvée encore une fois, si un homme n'eût été trouver les membres du comité de sûreté générale pour leur raconter l'histoire du marquis de Chary. Cet

homme était Publicola, récemment sorti de prison, et qui, engagé pour des sommes considérables dans l'affaire de Perrin, se voyait ruiné et suspect par la faute du seul Osselin. Publicola, qui n'avait dû sa libération qu'à de certaines concessions faites à Chabot, menaçait Chabot de sa seule présence. Or, celui-ci sacrifia son collègue pour se sauver lui-même, et le comité de sûreté générale, pour mettre les parties d'accord, confisqua la marquise à son profit, et la fit incarcérer à Paris.

Par suite, à la séance du 11 novembre 1793 (primidi, 3e décade de brumaire an II), l'ex-vicomte de Barrans, dont M. Berryer nous a laissé dans ses souvenirs un effrayant portrait, vint lire à la tribune un rapport de cette affaire, au moment même où Osselin essayait d'atténuer le coup qu'on venait de lui porter. Le rapport lu, il demanda qu'Osselin fût décrété d'accusation et renvoyé au tribunal révolutionnaire, avec tous ceux qui avaient pu tremper dans cette affaire. C'étaient Gaillac-Lagardie, Soulis et Froidure, administrateur de police, dont l'un avait, si on se le rappelle, cautionné, les autres absous la marquise, lors de son premier jugement

Merlin de Thionville s'aperçut bien qu'Osselin était fort compromis; car ce décret d'accusation contre un homme qui avait accusé tant de gens semblait une douce vengeance et une satisfaction à plusieurs. Merlin demanda en vain qu'Osselin fût entendu.

—Et sa proposition, cria quelqu'un, sur le libre arbitre des jurés? Nous sommes suffisamment éclairés!

— Je suis perdu, dit Osselin.

— Pas encore, lui dit Chabot.

En effet, Chabot et ses amis, compromis dans ces intrigues

d'argent dont les mystères commençaient à percer, comprirent que, s'il fallait vivre sous le coup d'une accusation presque certaine, avec l'impossibilité de parer ce coup par une bonne défense, c'en était fait de leur salut à tous. Ils proposèrent donc, dès le lendemain du décret porté contre Osselin, que tout député dénoncé à la tribune eût le droit d'être entendu... La proposition fut acceptée ; mais lorsque Osselin en réclama l'effet pour lui-même :

— Vous avez vingt fois interdit aux autres, lui dit-on, le bénéfice de ces effets rétroactifs.

Pendant que le malheureux se débattait dans ce réseau tramé par lui-même, un homme, placé dans une tribune avec deux femmes, applaudissait aux violentes interpellations adressées à l'ex-conventionnel. Ces femmes animaient contre la victime toutes les tricoteuses de l'auditoire, furies impitoyables, à qui l'habitude de ces débats permettait de prophétiser juste à l'accusé sa condamnation imminente. L'homme était le citoyen Publicola, échappé aux dénonciations, grâce à la tolérance intéressée de quelques membres du comité de sûreté générale. Publicola était ruiné, mais il se vengeait. Les femmes étaient la sœur et la femme de ce vertueux citoyen ; l'une, femme de chambre autrefois chez la mère de la marquise, alors que Publicola lui-même servait le marquis ; l'autre, haïssant Osselin par esprit de famille d'abord, puis par amour de la patrie. Publicola n'était pas au bout de ses triomphes, ni Osselin au bout de ses réparations.

On vint arrêter le conventionnel pour le conduire à la Conciergerie. Bien des fois, en lisant l'*Histoire des Prisons*, on verra le condamné passer ainsi d'une prison dans l'autre, et confon-

dre, comme à plaisir, l'ordre dans lequel l'historien doit classer ses souffrances. Mais c'est une tâche triste et rigoureuse de choisir parmi tous ces lieux de douleurs celui où l'homme souffrit le plus, et d'où il partit pour cesser de souffrir. La Conciergerie fut la moindre torture que subit Osselin, et nous le verrons à Bicêtre regretter ce séjour lugubre qui, à son arrivée, lui semblait plus cruel que le tombeau!

Un Montagnard emprisonné! la révolution commençait donc à dévorer ses enfants! L'arrivée d'Osselin fit sensation : il était le premier de sa nuance qui succombât sous l'arrêt des siens. Dans les cours, dans les corridors, les prisonniers qu'il avait contribué à faire incarcérer se disaient les uns aux autres : Avez-vous vu Osselin? Allez donc voir Osselin!

Les prisonniers, victimes de la loi des suspects, ou ceux qu'on avait accusés de modérantisme, venaient complimenter le nouveau venu sur l'heureux résultat qu'avaient obtenu ses motions violentes et ses dénonciations impitoyables. Osselin souffrait et ne répondait pas. Personne ne savait encore la véritable cause de son arrestation.

Quelle douleur pour cet homme qui, pendant près d'une année, avait joué son avenir, sa réputation, sa conscience pour l'amour d'une maîtresse, et qui se voyait à la veille de perdre la vie sans pouvoir même sauver l'objet de tant de sacrifices! Homme populaire, il encourait le reproche de trahison en protégeant une aristocrate; homme intègre, il avait corrompu des fonctionnaires et fait incliner la loi devant une exception injuste; homme enfin, il s'était baigné dans le sang de ses amis, de ses collègues, sans haine, sans conviction, le tout pour obtenir, pour conserver un peu d'amour.

Et la marquise n'était pas là pour le remercier par un sourire. En butte aux reproches, aux railleries des prisonniers ses compagnons, Osselin ne se découragea point, et ceux qu'il put amener à une attention soutenue apprirent bientôt que le sanguinaire Montagnard, dont personne n'avait compris l'incessante exaltation, n'était qu'un pauvre amant poussé au désespoir par la peur de perdre son trésor.

Un jour, on vit entrer à la Conciergerie une prisonnière que chacun se hâtait d'aller visiter comme une reine. Belle, parée d'habits les plus somptueux, les plus nouveaux, souriante jusque dans ce lieu désolé, la marquise de Chary n'avait pas cessé de trouver la vie heureuse. Elle était bien de celles dont le poëte a dit : L'illusion féconde habite dans son sein.

Osselin apprit comme les autres cette nouvelle accablante. Venir à la Conciergerie, c'était s'approcher du tribunal révolutionnaire; comparaître devant ce tribunal, c'était s'exposer à ne sortir que par la porte fatale à laquelle attendait le bourreau avec ses charrettes. Tout autre qu'Osselin eût été atterré; lui ne se découragea pas. Un homme qui avait su, dans ces temps difficiles, accepter les deux parts de cette vie pénible et trouver l'excès du bonheur dans l'excès des maux, un homme que les cris féroces de la foule, les gémissements d'amis isolés n'avaient jamais effrayé ni fléchi, pouvait-il bien se laisser aller dans un moment suprême?... Osselin n'eut qu'un moment d'hésitation... Mourir avec la marquise ou se sauver avec elle. Il n'était pas de ceux qui eussent donné leur vie pour le salut de leur maîtresse. On est trop égoïste alors que l'on aime excessivement.

— Me sauver d'abord! pensa Osselin; car la prison paralyse

toutes mes forces, et je languis dans un centre d'action restreint par ces murs et ces geôliers. Me sauver à tout prix! tout de suite! puis briser les fers de la marquise.

Osselin, lorsqu'on l'interrogea dans la séance préparatoire, se mit à charger madame de Chary. Il raconta ses émigrations successives, son dévouement pour le marquis dénué de tout à Bruxelles. Il espérait faire passer pour des calomnies les bruits de leur liaison intime.

— Je voyais madame de Chary, dit-il, parce qu'elle s'appelait madame Petit. Je ne la soupçonnais pas marquise.

De son côté, madame de Chary avait déclaré n'avoir jamais émigré, n'avoir jamais caché son nom ni sa demeure.

Osselin était donc condamné par elle; elle par lui. On leur opposa l'un à l'autre leurs interrogatoires.

Ce fut alors qu'on les mit en présence. Osselin appelait ce moment de tous ses vœux. Que devint-il lorsque la marquise, froide et insultante, lui reprocha les moyens honteux, lâches, qu'il avait employés pour essayer de se sauver en la perdant. Tout avouer était tout perdre; se justifier c'était acheter au prix de la vie une minute de satisfaction. Osselin ajouta ce poids encore aux lourds fardeaux qu'il portait depuis si longtemps.

Plus d'espoir! Il venait de relire la terrible loi qu'il avait faite lui-même, et dans laquelle, avec une sagacité infernale, il avait pressenti toutes les chances favorables à l'accusé pour les lui enlever sans miséricorde. Osselin avait ajouté aux peines portées contre l'émigré, des peines pour le receleur, le protecteur de l'émigré; de sorte qu'il avait aiguisé

n même temps le couteau pour la tête de madame de Chary et pour la sienne,

On eut alors le singulier spectacle d'un législateur réduit à étudier jour et nuit la loi rédigée par lui-même, afin d'y trouver un vide, une équivoque, une nullité. Hélas! en vain consulta-t-il dans le préau tous ses anciens ennemis devenus compatissants à la vue de son infortune : la loi était trop bien faite, et nul échappatoire ne s'y trouva!

Le jour approchait où le tribunal révolutionnaire devait connaître de cette affaire. Plus de doute. Dans les ténèbres de son cachot, Osselin avait médité trop profondément chacun des termes de l'arrêté pour ne pas savoir d'avance le verdict des jurés. Pour échapper au sort qui l'attendait, il devait fuir et recourir pour cela aux industries qui naissent du désespoir.

Osselin corrompit un geôlier nommé Réné. Cet homme, alléché par l'espérance d'une fortune que lui garantit le prisonnier, consentit à deux choses, savoir : à porter un billet à la marquise et un autre à des amis qu'Osselin avait conservés à Paris. Quant à s'aventurer plus loin, il n'y voulut pas entendre, parce que, disait-il, je ne dispose que de moi et n'ai confiance qu'en moi; mon meilleur ami me dénoncerait, je serais décapité, et ne pourrais jouir de la fortune que vous m'offrez...

Ce raisonnement valait son prix. Les geôliers de cette époque ayant des convictions politiques, on risquait fort à essayer de les séduire. D'ailleurs celui qu'avait gagné Osselin ne pouvait ouvrir qu'une porte, et cinq autres portes étaient gardées..... Une fortune royale n'y eût pas suffi.

Voici ce que le prisonnier écrivit à ses amis de la ville.

« Trouvez-vous demain, depuis le soir jusqu'au matin, à la

» tour du Palais qui regarde le pont au Change. Ayez une voi-
» ture. Commandez des relais ; tâchez qu'on sache qu'un voya-
» geur est parti en poste de ce point, et gardez-moi une double
» place chez vous dans la cachette que vous savez. »

Il envoya le billet suivant à la marquise :

« Amie bien chère, vous m'avez jugé sans votre cœur. De-
» main vous me remercîrez de ce que j'ai fait et me demanderez
» pardon de vos soupçons, car demain nous sortirons tous
» deux de la Conciergerie. La porte de votre chambre sera
» laissée ouverte à l'heure où on la ferme d'ordinaire. Tenez-
» vous prête. Ni peur ni bruit. Adieu : à demain. Vous me
» verrez de votre corridor agiter mon mouchoir dans la cour.
» Alors, descendez. »

Maintenant comment Osselin espérait-il assoupir la vigilance des cinq gardiens étagés jusqu'à la porte extérieure, c'est-à-dire jusqu'à la liberté?

Il se montra plein d'aménité tout ce jour avec les geôliers, leur offrit du sucre, du tabac, causa, et c'était un des plus habiles conteurs qu'il y eût alors. On écoutait avec plaisir le galant conventionnel dans les cercles les plus lettrés de la prison; ce succès s'étendait jusqu'aux employés eux-mêmes.

Mais comme on endort rarement les argus par cette mélodieuse musique des paroles, Osselin imagina un stratagème plus efficace. Il avait dissimulé à tous les yeux une poudre soporifique, cachée dans la doublure de son habit : il la pétrit en petits globules, la mêla à son tabac, en ayant soin de disposer ces globules dans certains coins de sa boîte ; et l'heure de la promenade étant venue, il se mit à offrir sans trop d'affectation

aux cinq geôliers cet excellent tabac qu'ils aspiraient avec plaisir à cause de son parfum.

Mais Osselin n'avait pas réfléchi que tout parfum se divise; que les vertus des narcotiques s'étendent à d'incroyables puissances. Son tabac réservé dans le bon coin de la boîte était devenu aussi soporifique que le reste. Forcé de priser pour engager les priseurs, il observait l'effet de sa poudre sur les autres, et s'oubliait lui-même.

La nuit vint. Osselin, rentré dans sa cellule, éprouva un mal de tête violent qu'il attribuait à la fiévreuse préoccupation de la journée. Tout allait réussir : les gardiens dormaient sans doute, et, dans la stupeur du premier sommeil, ils laisseraient passer leur compagnon Réné, guide des deux fugitifs, et chargé d'ouvrir avec les clefs même de ses collègues dormeurs les bienheureuses portes de la prison. Mais ce mal de tête bizarre ébranla tout le cerveau; le sang envahit le crâne avec cette impétuosité opiniâtre qui provoque le sommeil par des secousses moelleuses. Osselin ne s'y trompa point; il voulut se délivrer de cet ennemi terrible et secouer les étreintes du sommeil. En vain se leva-t-il, il retombait; en vain chercha-t-il à plonger sa tête dans l'eau fraîche; il s'arrêta au milieu de ce mouvement, ses yeux se fermèrent comme si les paupières en eussent été de plomb; sa bouche essaya quelques sons inarticulés. René vint ouvrir la porte, le secoua, l'appela, le tirailla en tous sens. Il dormait.

La marquise attendit toute la nuit dans le corridor avec l'horrible battement de cœur qui fait écho à chaque seconde. Elle compta ainsi toutes les heures jusqu'au point du jour, passant par des angoisses inexprimables, de l'espoir le plus doux à la plus déchirante agonie.

L'occasion était manquée. René ne consentit plus à la faire renaître.

Le 15 frimaire (5 décembre 1793), Osselin fut appelé au tribunal révolutionnaire devant la section qui siégeait dans la salle de la Liberté, autrefois Grand'chambre du Parlement de Paris. La marquise parut à son tour, pâle et si belle, parée avec une recherche si distinguée, que le malheureux Osselin souffrit cruellement de voir s'engloutir peu à peu, par sa faute, tant de charmes, tant de bonheur promis. Tandis qu'il se lamentait tout bas, un homme venait s'asseoir à côté de lui sur le banc des accusés; Osselin reconnut le Girondin Rabaut-Saint-Étienne, l'un des restes de la faction qu'il avait depuis six mois poursuivie d'attaques implacables.

— Vous ne m'attendiez pas ici, lui dit le Girondin. Tous deux nous avons, par une route différente, atteint le même but. Persécuteur et proscrit, nous voici au même niveau... Non, je me trompe, car vous attendez une condamnation, monsieur, tandis que, moi, j'attends l'exécution. Je suis déjà condamné; seulement le bourreau demande à constater que ma tête est bien celle qu'il faut abattre.

Osselin frémit à ce souvenir. En effet Rabaut, mis hors la loi depuis quelque temps, et saisi chez un ami, venait s'asseoir, pour cette simple formalité de la constatation, sur le banc des accusés. Le bourreau attendait, dans la chambre voisine, la marquise, pour laquelle Osselin avait sacrifié cet homme. Rabaut et Osselin n'avaient qu'un pas à faire pour mourir ensemble.

Cependant la jeune femme put recouvrer un instant l'espoir en voyant la tournure que prenaient les débats, et la bienveillance marquée des juges. « Jamais ils n'oseront faire tomber une

aussi jolie tête ! » avait-elle dit le matin à madame de Bussy, sa compagne de captivité. Cela fut vrai, tant que les dépositions des témoins cités furent insignifiantes comme celles du digne Coriolan et des habitants de Saint-Aubin. Mais au moment où le salut de l'accusée paraissait le plus sûr, lorsque déjà Osselin, qui avait suivi chaque mot avec une avidité dévorante, souriait à sa maîtresse et lui disait merci pour sa présence d'esprit, un dernier témoin parut et renversa tout l'échafaudage.

C'était une femme à l'œil sournois et ironique; elle échangea un regard dans le prétoire avec quelqu'un que n'avait pas aperçu Osselin, un regard tellement acéré que le malheureux amant de la marquise en frissonna malgré lui, et suivit la direction des yeux de cette femme. Dans un angle, adossé à un pilier, Publicola faisait un signe en réponse à ce regard. Osselin sentit la force lui manquer. Bientôt la déposition de cette femme, qui avait été au service de la marquise, prouva jusqu'à l'évidence les deux émigrations de madame de Chary et sa haine pour le nouvel ordre de choses. Après les paroles, elle produisit des lettres. Osselin, pâle et consterné, sentait son âme s'envoler au-devant de celle qui allait mourir.

Les juges se consultèrent d'un seul coup d'œil ; la marquise fut condamnée à mort à l'unanimité. Osselin, convaincu, disait l'arrêt, d'avoir prévariqué dans ses devoirs en abusant de son caractère et de sa qualité de membre du comité de sûreté générale de la Convention, pour prêter secours à Charlotte-Félicité Luppé, femme du ci-devant marquis de Chary... fut condamné à la déportation.

La marquise se leva, comme si un ressort l'eût fait mouvoir, et voulut parler ; mais elle sourit tout à coup et revint s'asseoir

sur le banc. Osselin la vit porter sa main à son corsage et se rappela qu'elle lui avait fait acheter un jour de l'opium, sans avoir voulu jamais en indiquer l'usage. Il comprit le regard et le mouvement de la jeune femme, et, donnant à son regard suppliant l'expression la plus persuasive, il arrêta la mort sur les lèvres de cette pauvre victime. Puis, comme ils étaient séparés et ne pouvaient se parler que du geste, il lui adressa un signe étrange qu'elle comprit, et qui rappela la vie sur ses joues décolorées.

— Merci ! dit-elle à Osselin avec un charmant sourire.

On l'emmena dans le greffe avec Rabaut-Saint-Etienne et un autre député condamné à mort de la veille. C'était l'antichambre de la mort. Le bourreau voulut s'approcher de la marquise, elle le repoussa doucement et lui dit :

— Vous n'êtes pas le médecin qu'il me faut, monsieur ; je suis enceinte.

Sa déclaration enregistrée, elle fut ramenée en prison, et la charrette conduisit les deux députés à la place du Trône. Publicola et ses dignes compagnes, désappointés de ne pas voir la marquise dans la charrette, perdaient pour cette fois la partie.

Kersaint et Rabaut furent conduits au supplice. Osselin dut envier leur sort qui terminait leurs misères, car il se vit séparé de la marquise, à laquelle de nouvelles épreuves étaient réservées. Si la déclaration des médecins allait la démentir, si la mort hideuse et solitaire allait tout à coup s'emparer de sa proie?

Osselin n'avait plus de nouvelles ; on se défiait de lui. Renfermé dans sa cellule, et attentif à l'heure des promenades pour guetter un nouveau venu qui lui apprît quelque chose,

voilà comment il vécut durant plusieurs jours. Enfin, un matin, il aperçut dans le préau une robe de soie et des cheveux noirs; c'était bien la marquise. Les médecins en avaient eu pitié et s'étaient prononcés selon ses désirs.

Elle était bien changée, la pauvre femme! La condamnation capitale avait pesé de tout son poids sur cette tête insouciante, et le sourire ne paraissait plus qu'un souvenir sur ses lèvres pâlies. Elle serra la main de son ami, lui assura qu'elle avait compris toute sa politique et admiré ses efforts.

— Vous vivrez, lui dit-elle, pour me regretter, car je vous aimais. Mais il est bien juste, ami, que je porte la peine des maux que j'ai causés. C'est moi qui ai tant de fois armé votre main, envenimé votre pensée; vous me préfériez à tout..... et Dieu est jaloux! Votre vie s'est passée, mon ami, en vengeances, qui toutes ont retombé sur votre tête depuis la loi sur les émigrés, par laquelle je meurs, et qui vous fût dictée par un dépit d'amour.

— Ne parlez pas de mourir, lui dit Osselin. J'ai tout gagné, chère amie, en gagnant du temps. De deux choses l'une arrivera : ou les Montagnards, se dévorant les uns les autres, laisseront arriver une réaction suite de leurs excès et de leur épuisement, ou les amis que j'ai conservés dans le parti me tendront une main secourable. Il s'agit seulement d'attendre... Vous avez plusieurs mois... c'est beaucoup dans les circonstances où nous vivons. Quant à la déportation, croyez-vous qu'elle m'effraye?... Je ne suis pas parti, et si l'on m'exile, je saurai bien revenir. Du courage! et surtout rappelez-vous qu'à votre confesseur lui-même il faut soutenir que vous êtes enceinte!... Ne révélez pas même ce secret à votre ombre.

Les adieux furent touchants. La marquise fut conduite à la Salpêtrière ; Osselin fut transféré à Bicêtre pour y attendre le départ de la chaîne.

Le jour même de la séparation, la marquise avait trouvé un billet dans sa chambre ; il ne contenait que ces mots :

« Un trou sera pratiqué dans la muraille de l'infirmerie ; » que la marquise fasse une corde de ses draps et se glisse » le long de cette corde. »

C'était l'impossible pour cette femme délicate, élevée dans un luxe qui impliquait l'inexpérience de toutes choses utiles. Félicité reconnut bien vite qu'elle ne parviendrait jamais seule à réussir dans ce travail. Comme elle avait feint une maladie pour aller à l'infirmerie, et que l'une des infirmières lui plaisait par sa gaieté intarissable et l'espèce de sympathie qu'elle témoignait aux prisonnières, la marquise résolut de confier son secret à cette femme.

Elle n'eut pas plus tôt parlé que la confidente changea de couleur et répondit en termes vagues. Heureusement la marquise n'avait avoué ni le trou pratiqué dans la muraille, ni le nom de ses protecteurs. Elle put donc feindre sans invraisemblance que ses projets étant impraticables, elle y avait renoncé.

— Impraticables ? dit la femme, un jour qu'elle avait remis la conversation sur ce sujet ; mais non, vraiment.

— Vous croyez ?

— J'en suis sûre... Pour cent louis bien assurés j'attacherais une corde aux barreaux de la salle basse, et avec de bons poignets une prisonnière pourrait descendre.... Il y a vingt-cinq pieds au plus... les mains seront bien un peu écorchées, mais qu'importe ?

— Oh!... dit la marquise, qu'à cela ne tienne... Eh bien! les cent louis sont à vous...

Un éclair de joie brilla dans les yeux de l'infirmière.

— Mais, dit-elle, savez-vous bien qu'en prenant ainsi votre liberté vous offensez Dieu?

— Comment cela?

— Et que vous commettez un crime.

— Vous m'épouvantez.

— Sans doute... Dans cette périlleuse descente vous tuerez votre enfant! et je ne voudrais pas avoir à me reprocher...

— Rassurez-vous, ma bonne, s'écria la marquise emportée par sa joie imprudente... Je ne suis pas enceinte... ma grossesse n'est qu'un jeu.

A peine la marquise avait-elle achevé ces mots, que la porte d'un cabinet voisin s'ouvrit, et un vieillard, précédé de deux employés de la maison, parut sur le seuil.

— Vous l'avez entendue, dit-il en désignant la marquise qui chancela et tomba sur un siége. Le témoignage est irrécusable... Vous voyez si elle s'est jouée de la justice nationale!

Félicité avait reconnu Publicola. L'infirmière était sa sœur, qui, placée par hasard depuis quinze jours à la Salpêtrière, avait trouvé l'occasion d'accomplir une vengeance depuis longemps attendue.

Tandis qu'Osselin, bien tranquille sur son sort, cherchait les moyens de se réunir à elle par la fuite ou par l'exil même, la marquise était amenée de la Salpêtrière à la place de la Révolution, et décapitée le 10 germinal an II (avril 1794); elle avait vingt-sept ans, de l'esprit, plus de connaissances et de force d'âme que n'en avaient à cette époque les femmes de la no-

blesse. Nous avons sous les yeux une chanson composée par elle dans sa prison, et une lettre adressée à une amie, qu'elle instruit des principaux traits de l'histoire que nous avons racontée.

A l'époque environ où Osselin fut transféré à Bicêtre, l'accusateur public Fouquier-Tinville faisait conduire à cette prison tous les malfaiteurs détenus précédemment à la Conciergerie pour meurtre et pour vol. Cette population infâme dut faire place aux prisonniers politiques, que la loi des suspects et les nombreuses arrestations commandées par les comités révolutionnaires amenaient chaque jour aux prisons de Paris. On entrait dans l'ère de la terreur. Les lois allaient se taire jusqu'à la paix, devant la nécessité du salut public. A partir de la sombre automne de 1793, les exécutions devinrent plus fréquentes, une partie des anciens colléges ou couvents étaient changés en prisons.

Pendant la première partie de cette sombre époque, seule entre toutes, la maison de Bicêtre conserva sa physionomie habituelle et ses hôtes ordinaires. Le tribunal révolutionnaire, qui levait chaque jour sur chaque prison sa dîme de condamnés, semblait avoir oublié que Bicêtre existât. Il semblait qu'en raison des peines plus ou moins graves dont les prisonniers de cette maison avaient été frappés par les tribunaux ordinaires, la justice du tribunal extra-légal n'eût rien à faire là.

Ce fut un prisonnier de Bicêtre même qui attira sur ses compagnons de captivité l'attention du redoutable comité de salut public. C'était un jeune homme de vingt-neuf ans, nommé Valagnos. Il avait été membre du comité révolutionnaire de la section des Thermes, et l'un des commissaires chargés de

l'équipement des volontaires. Dans ces dernières fonctions, il avait prévariqué, commis des vols nombreux, et pour ce, avait été condamné, en frimaire an II, à douze ans de fers, puis déposé à Bicêtre pour attendre le départ de la chaîne.

Pour cet homme l'exil était plus cruel que la mort. Il voyait se perdre l'espérance de jouir tranquillement du fruit de ses larcins. En vain il avait déposé des sommes considérables chez quelques amis intéressés au silence; une fois déporté, il pouvait craindre d'être dépouillé, car les gens de cette espèce ont des amis assortis à leur humeur et à leurs habitudes.

Ce Valagnos, détenu dans un cabanon, trouva moyen de lier connaissance avec quelques-uns de ses voisins. Mais parmi les compagnons de captivité qu'il cherchait à rallier à sa cause, plusieurs refusèrent de communiquer avec lui. Si Valagnos ne pouvait les voir, il les entendait. Il ne pouvait préciser l'endroit où ils étaient détenus, car les cabanons étaient, on le sait, parallèles, et alignés de sorte qu'on ne pût voir qu'en face de soi à l'ouverture du guichet. Quelques coups frappés d'une façon uniforme, et suivis d'une réponse de même nature adressée à un plancher, firent naître à Valagnos une idée que ce misérable exploita aussitôt.

Nous avons dit qu'il communiquait avec plusieurs prisonniers. Ces malheureux étaient au nombre de sept. Valagnos écrivit au comité révolutionnaire de sa section que si on lui promettait sa grâce il dénoncerait un complot d'évasion formé par ses compagnons de captivité. Mais l'habitude qu'on avait de ces propositions la fit rejeter d'abord. Valagnos écrivit une seconde fois sans se décourager, et donna quelques détails.

— C'était, dit-il, un plan d'évasion facile à exécuter quand

la chaîne serait en route. Des amis devaient arriver au secours des condamnés, dissiper l'escorte, etc. Valagnos ne mentait point tout à fait, car il avait deviné au nombre des coups frappés sur le plancher le sens de ce langage *du bâton*, que parlent, qu'ont parlé, que parleront infailliblement tous les prisonniers de tous les pays... et qui consiste à frapper autant de coups qu'il en faut pour représenter le chiffre qu'occupe la lettre dans l'alphabet.

La chaîne devait partir le 8 messidor suivant. Il était urgent de décider quelque chose. Valagnos insista, et Barrère, ainsi que Robespierre, renvoyèrent la dénonciation au commissaire des administrations civiles, police et tribunaux. De là, elle parvint à la commission de la marine et des colonies.

Sur cet avis, Lanne, adjoint à la commission de la police et des tribunaux, se transporta à Bicêtre pour y interroger Valagnos, et savoir de sa bouche les détails de la conspiration. Celui-ci, enchanté de l'importance qu'il venait d'acquérir, dénonça tous ses voisins, fournit pour témoins les brigands ses confrères, avec lesquels il était en relation, et deux jours après un arrêté du comité de salut public traduisit au tribunal révolutionnaire seize prisonniers de Bicêtre prévenus de conspiration. Cet arrêté portait en outre :

« Le comité de salut public... autorise au surplus les commissions... à traduire au tribunal révolutionnaire *tous autres individus* détenus dans ladite maison de Bicêtre, qui seront prévenus d'avoir pris part au complot. »

Le lendemain, Lanne retourna à Bicêtre, accompagné de Fouquier-Tinville ; des gendarmes faisant le service des tribunaux les escortaient.

Ce dut être un moment de terreur indicible pour les prisonniers, quand on apprit dans Bicêtre l'arrivée de ces terribles visiteurs. Un bureau fut dressé dans la cour. Fouquier-Tinville et Lanne y prirent place ainsi que deux autres commissaires, et tous les prisonniers furent conduits tour-à-tour devant eux pour subir un interrogatoire. Les condamnés aux fers furent préalablement déferrés ; les questions furent simples, courtes, et les juges firent leur liste.

Osselin, prudent comme tous ceux qui ont subi les vicissitudes de la fortune, avait par son silence, ses allures modérées, ses maladies fréquentes, effacé autant que possible le bruit de son nom et de sa vie. Il attendait impatiemment le départ de cette chaîne qui lui procurerait enfin la liberté, la vie, loin de ses ennemis, dont il redoutait toujours quelque funeste retour.

Dans la visite il étonna même Fouquier-Tinville, qui ne soupçonnait pas la présence de l'ancien conventionnel au milieu de ces bandits. L'accusateur public remarqua combien avait été sage la conduite de ce malheureux ; pas un rapport, pas une note. Osselin semblait être l'ombre non-seulement de ce corps jadis plein d'élégance et de vigueur, mais l'ombre aussi de cette intelligence brillante et active. Il n'était plus à craindre, on pouvait l'épargner.

Fouquier, revenu à Paris, dressa donc une liste de trente-trois individus choisis parmi les prisonniers, et l'envoya le même jour, 26 prairial, à dix heures et demie du soir, à Lanne, avec cette lettre :

« L'accusateur public près le tribunal révolutionnaire, au
» citoyen Lanne, adjoint de la commission des administrations
» civiles, police et tribunaux.

Marckl del

FERREMENT DES FORÇATS À BICÊTRE.

[illegible] pour les pri-[illegible] de ces [illegible] Fouquier-Tinville [illegible] ainsi que deux autres commissaires [illegible] tour à tour devant [illegible] les condamnés [illegible] termes simples, [illegible]

[illegible] ceux qui ont subi les [illegible] ses allures modé-[illegible] que possible le bruit [illegible] ostensiblement le départ [illegible] la liberté, la vie, loin [illegible] toujours quelque funeste [illegible].

[illegible] Fouquier-Tinville, [illegible] rognonnées [illegible] public remarqua [illegible] malheureux ; pas un [illegible], [illegible] l'enfance non-seulement [illegible] et de vigueur, mais l'ombre [illegible] brillante et active. Il n'était plus à [illegible].

Fouquier, [illegible] à Paris, dressa donc une liste de trente-[illegible] les prisonniers, et l'envoya le même jour [illegible] heures et demie du soir, à Lanne [illegible] cette lettre :

« L'accusateur public près le tribunal révolutionnaire, au citoyen Lanne, adjoint de la commission des administrations civiles, police et tribunaux.



Langlois sc.

FERREMENT DES FORÇATS À BICÊTRE.

Paris, 26 prairial an II.

« Citoyen, ci-joint l'état des prévenus trouvés dans notre » opération faite aujourd'hui à Bicêtre. Je t'invite à me faire » passer demain à dix heures ou à onze heures au plus tard » toutes les pièces de cette affaire, notamment les arrêtés.

» Salut et fraternité.

» *Signé* : A. L. FOUQUIER-TINVILLE. »

Lanne, qui s'était pourvu d'un arrêté en blanc de la commission, y remplit sur-le-champ les trente-trois noms qui lui étaient fournis par Fouquier; quatre autres leur furent adjoints, et le 28 prairial, les gendarmes, avec un commissaire, venaient appeler dans les corridors de Bicêtre ceux dont le tribunal révolutionnaire allait prononcer l'innocence ou la culpabilité.

Osselin, renfermé dans sa cellule, entendit crier les verrous, et retentir les voûtes du nom des incriminés. Il avait trop l'usage des formes judiciaires, même étranges comme celles de l'époque, pour ignorer que chaque nom de prévenu serait deux heures plus tard un nom de condamné à mort, et le soir même un nom de supplicié. On peut juger du frisson qui parcourut ses membres, tant que dura le funeste appel. Enfin, la voix du commissaire cessa de retentir; les portes se refermèrent, Osselin était sauvé.

Les trente-sept comparurent ensemble, furent condamnés ensemble, et exécutés le jour même pour fait de conspiration.

Cependant Valagnos n'avait pas recueilli de sa dénonciation tout le bénéfice qu'il en attendait. On l'avait seulement mis dans une chambre à part avec les brigands dont le témoignage avait confirmé ses infâmes délations. L'administrateur de police, Dupaumier, ancien bijoutier, envoyé à Bicêtre par

Pache, lorsqu'il était maire de Paris, avait eu la sottise de faire écrire au-dessus de cette chambre :

« Chambre des amis de la patrie. »

On combla de prévenances ces misérables instruments d'une vengeance possible. Cela les enhardit, et ils demandèrent à écrire au comité révolutionnaire, espérant, disaient-ils, rendre à la patrie de nouveaux services, en dénonçant quelques complots qu'ils apprécieraient mieux dans leur nouvelle position.

Il était important pour Valagnos de prévenir par un redoublement de zèle le départ très-prochain de la chaîne. Encore trois jours, et ce départ allait s'effectuer. Plus d'espoir de fortune, plus d'avenir; le voleur allait se transformer en galérien.

Un jour que Valagnos et ses dignes confrères questionnaient le geôlier complaisant sur quelques prisonniers de la maison :

— Aurons-nous bonne compagnie à la chaîne? dit l'un d'eux, vieillard aux yeux perçants, condamné avec Valagnos comme receleur de ses brigandages, et qui relevait sans cesse le courage de son ancien complice; il avait dicté une bonne partie des noms de la première liste.

— Mais oui, citoyen Publicola, dit le geôlier; vous aurez jusqu'à des députés de la Convention.

— En vérité! s'écria Valagnos...

— Au fait.... je me rappelle, murmura le petit vieillard... Oui, voilà plus de six mois qu'il n'est parti de chaîne.

— Vous aurez le fameux Osselin! dit le geôlier... le bel Osselin...

— Osselin! répéta le vieillard d'une voix sourde... Ah! il est ici.....

— Bien changé, le pauvre homme! Moi je l'ai vu bien élé-

gant autrefois, bien éloquent et bien amoureux... Il me fait peine souvent, quand je pense qu'il a perdu cette jolie petite marquise...

— Il le sait donc?

— Je le présume, citoyen.

— Non, il ne le sait pas... car il était ici avant l'exécution de madame de Chary; or je ne crois pas qu'on serve le journal bien exactement aux prisonniers de Bicêtre!

— Osselin! dit encore une fois Publicola, dont les yeux cette fois prirent une expression infernale de malice et de satisfaction haineuse...

— Allons! voilà Publicola qui médite une malice, dit Valagnos en riant aux éclats... Le souvenir de cette marquise...

— Oui, c'est cela, dit le vieillard... Citoyen porte-clefs, faites-moi donc le plaisir de faire monter ici l'administrateur; j'aurais une révélation à lui faire.

Tandis que cette scène se passait, Osselin, dans son cachot, silencieux et impassible comme à l'ordinaire, calculait sur ses doigts les mois et les jours écoulés depuis sa séparation d'avec la pauvre jeune femme qu'il aimait plus à mesure qu'il croyait s'en rapprocher davantage.

Publicola, mis en présence de l'administrateur Dupaumier, commença par établir le nouveau système de conspiration qu'il s'agissait de désigner au comité de salut public; comme il avait organisé à l'avance avec ses dignes amis une liste de conspirateurs, l'administrateur lui demanda s'il avait de nouvelles indications à donner.

— Croyez-vous donc que tous ces plans si bien combinés viennent des malheureux que nous poursuivons, répliqua-t-il,

et n'y reconnaissez-vous là qu'une habileté peu commune?

— Mais, dit Dupaumier, nous avons eu déjà beaucoup de peine à trouver les trente-deux noms de la nouvelle liste.

— Vous avez oublié le chef, l'âme de l'entreprise : Osselin, le fameux Osselin est à la tête du complot.

— Lui! un homme qui ne communique jamais avec personne, qui ne parle jamais au geôlier... qui n'écrit jamais... et qui passe tout son temps à dormir?

— Il a des voisins.

— Sans doute; mais ils sont inoffensifs comme lui. C'est le jeune Descharmes, un enfant de dix-neuf ans...

— Oui, parlons-en! le bâtard d'un Sillery! un raffiné ci-devant, une jeune vipère qui n'attend que le soleil pour mordre! Et puis il y en a d'autres avec eux!

— L'autre voisin est l'abbé Senlis, qui marmotte son bréviaire toute la journée.

— Croyez cela! C'est l'ancien vicaire de Saint-Louis-en-l'Ile. Tous ces gens-là se sont connus dans le monde. Je le sais, moi qui les ai fréquentés autrefois. Eux tranquilles! eux innocents! Ce sont les plus redoutables.

— Alors tu les dénonces, citoyen Publicola?

— Moi, et tous les citoyens de la chambre des amis de la patrie, nous nous dévouons encore cette fois pour le salut de la nation.

Dupaumier présenta la liste à l'administration de police, qui saisit Fouquier de l'affaire. Fouquier avait écarté le nom d'Osselin, Lanne le rétablit avec celui des deux autres suspects.

Encore un jour et Osselin allait renaître à la vie. Il se croyait

oublié. Toute la tourmente des mois passés avait grondé sur sa tête sans l'atteindre. Le lendemain 8 messidor, par un temps pur que présageait l'été le plus doux, la chaîne devait partir. Osselin, conduit au bagne, se confondait avec les autres criminels, et abritait sous la livrée du crime cette fatale célébrité qui eût pu attirer sur lui l'attention du gouvernement. Quelquefois l'homme le plus défiant sourit à la fortune, et respire comme s'il était sûr de son lendemain. Le malheureux, qui ne voyait pas d'obstacles sur la route, ne pouvait-il pas se croire arrivé au but?

Il était deux heures de l'après-midi. Les prisonniers venaient de dîner. Osselin entend refermer les portes. C'en est fait de son dernier nuage d'inquiétude; les portes ne se rouvriront plus que le lendemain, et le lendemain, c'est le salut! Tout à coup, à l'étage supérieur, des bruits singuliers réveillent sa défiance, quelques portes crient sur leurs gonds, des pas pesants et nombreux font gémir l'escalier de bois qui descend aux cabanons; enfin la porte même de ce corridor s'ouvre, et une voix retentit : c'est un appel de prisonniers.

Osselin se lève; il écoute; une sueur froide inonde son front: vingt-cinq détenus ont été successivement emmenés.

— Decharmes! crie la voix.

Et un geôlier vient ouvrir le cabanon voisin de celui où Osselin respire à peine.

— Senlis! continue la voix.

Le cabanon de gauche s'ouvre aussi, et un homme en sort avec un profond soupir. Puis un silence qui paraît éternel.

— Osselin! dit le commissaire.

Ce nom vibre aux oreilles du malheureux avec l'éclat de cent

trompettes terribles : il se trouble... il chancelle... Déjà sa porte a été ouverte, il est dans le corridor; il marche avec un instinct purement machinal. La liste est close bientôt après, et les accusés sont conduits par une force armée considérable au milieu de la cour, où des charrettes les attendent.

L'air, la vue de plusieurs spectateurs, le sentiment de dignité naturel à l'homme supérieur, ont rendu Osselin calme et réfléchi. Il regarde tous les spectateurs que son nom attire sur son passage; et les voyant immobiles, dans l'attitude de l'indifférence ou de la stupeur :

— Vous me regardez, leur dit-il en souriant, comme les moutons regardent leurs semblables qu'on mène à la boucherie C'est notre tour aujourd'hui : demain ce sera le vôtre.

— Il paraît que tu prends bien la chose, citoyen, dit une voix cassée à deux pas d'Osselin; tant mieux!

Osselin regarda son interlocuteur; et voyant un petit vieillard aux yeux caves et dévorés d'un feu sombre :

— Pourquoi m'affligerais-je? dit-il. Je suis innocent, et je le prouverai au tribunal. Vous affligerez-vous demain quand on viendra vous prendre aussi?

— On ne me prendra pas, répondit le vieillard à Osselin, qui cherchait à se rappeler un souvenir confus, celui de ce visage étrange qu'il avait aperçu quelque part, sans pouvoir y appliquer le nom de l'homme.

— Alors vous êtes plus heureux que moi, citoyen; mais, croyez-moi, votre bonheur n'est pas encore complet.

— Il le sera demain soir, répliqua l'autre; j'en ai déjà goûté la première moitié le 10 germinal de cette année.

— Pourquoi cela? demanda Osselin, qui se sentait attiré par

une avide curiosité vers cet homme dont la vue lui causait une impression douloureuse

— Parce que, citoyen, c'est ce jour-là que la marquise de Chary a été guillotinée sur la place de la Révolution.

Osselin poussa un cri terrible, et regarda autour de lui avec une suppliante inquiétude.

— Hélas! ne le saviez-vous pas? lui dit à l'oreille le vicaire Senlis.

Osselin était un homme plein d'énergie dans les moments désespérés. Ce ne fut donc pas sans une résistance énorme que se brisèrent en lui la seule vertu, la seule espérance, la seule religion qui l'eussent soutenu jusqu'à ce jour suprême. Il se tordit les mains dans une désolation farouche; et sans regarder autour de lui, pour ne pas rencontrer l'affreux sourire de Publicola qu'il venait de reconnaître, il monta sur la charrette à la place désignée.

Partis de Bicêtre vers trois heures après midi, les accusés arrivèrent le soir aux portes de la prison Égalité, située rue Saint-Jacques, dans les bâtiments de l'ancien collége du Plessis et Louis-le-Grand. Pendant ce trajet, Osselin se trouva placé à la droite du jeune Decharmes-Sillery, qui, avec l'inépuisable confiance de son âge, s'efforçait de prouver à son voisin combien il serait facile d'établir devant le tribunal révolutionnaire leur non-participation à des complots qui n'avaient jamais existé.

Osselin, la tête baissée, l'œil fixe, entendait sans écouter. Il ne répondit rien. Le jeune homme respectait sa douleur, mais essayait de l'amener à faire une déclaration identique à la sienne. Lorsque les charrettes furent arrivés dans la cour de la

prison Égalité, avant de descendre de charrette, Sillery répéta sa phrase.

— Du courage, du sang-froid, du bon sens, et nous leur échapperons!

— Je sais bien un moyen de leur échapper, répliqua Osselin...

Et ce fut tout; car au moment où le jeune homme se préparait à recueillir une parole si précieuse, les guichetiers, se jetant au milieu d'eux, les séparèrent.

— Ah! vous complotiez encore! dit l'un d'eux.

Sillery envoya un adieu amical à Osselin, qui, retombé dans sa morne impassibilité, se laissa conduire ou plutôt traîner au fond d'un cachot. Son nom, sa renommée, son ancienne position, le rendaient non pas intéressant, mais redoutable. On le traita donc plus mal que les autres, qui furent disséminés, faute de place, dans les cours, dans les escaliers ou les corridors.

— Une nuit, leur dit-on, est si vite passée!

Le lendemain de bon matin, tous les geôliers, répandus dans la maison, appelaient çà et là les prisonniers de Bicêtre pour les charger sur les charrettes qu'on allait diriger vers le tribunal révolutionnaire. Avant de faire l'appel, on compta les prisonniers : il en manquait un.

Sillery et Senlis avaient regardé autour d'eux à plusieurs reprises sans voir Osselin.

— Son moyen était bon, pensa le jeune homme. Que n'a-t-il pu m'en faire part! je serais en liberté comme lui, à cette heure.

—Trente-quatre! trente-quatre! répétait le chef de l'escorte;

il m'en faut trente-cinq..... Ah! voilà mon dernier! s'écria-t-il en saisissant un jeune homme qui s'était avancé vers les prisonniers et leur adressait quelques consolations.

— Moi! dit l'inconnu; mais je suis de la maison.

Le chef d'escorte se mit à rire.

— Eh bien, tu changeras de maison, dit-il..... nous allons à la Conciergerie.

— Du tout! du tout! s'écria le jeune homme en se débattant; je suis prisonnier ici, et je ne veux pas aller autre part sans jugement...

— Tiens! pourquoi es-tu donc dans cette cour? demanda le chef d'escorte de plus en plus railleur.

— Parce que, continua le jeune homme en luttant de toutes ses forces et en poussant un cri d'effroi, parce que M. Haly, le concierge, m'a accordé la liberté des cours; interrogez-le, vous verrez si je mens...

Aux cris du malheureux, le concierge accourut et certifia ce qu'il avait avancé.

— Ma foi, tant pis! dit le chef d'escorte... il y est, qu'il y reste.

— Je veux mon prisonnier! cria Haly furieux.

— Et moi, je veux mon total de trente-cinq... Allons, citoyen concierge, retournez à vos affaires et ne me troublez pas dans mes opérations.

— Mon prisonnier! criait Haly, outré de colère.

— On vous le renverra s'il est à vous, citoyen concierge, continua le chef d'escorte; dirait-on pas que la justice du tribunal révolutionnaire est une justice aveugle... est-ce qu'il n'y

en a pas pour tous? ajouta-t-il avec un gros rire... Allons, mon petit citoyen, sur la charrette!...

Cependant Haly et le jeune homme s'épuisaient en cris, en protestations. L'un des geôliers se frappa le front tout à coup.

— Hé! cria-t-il aux charretiers; doucement! holà! citoyens! un moment, s'il vous plaît! J'avais oublié que le trente-cinquième prisonnier est enfermé au cachot 8. Ah! mordieu! j'allais faire de là belle besogne!...

Le jeune homme fut mis en liberté sur-le-champ, et Haly s'en empara comme d'un trésor recouvré. Bientôt après, on vit revenir le geôlier ses clefs à la main. Il était fort pâle, et s'essuyait le front d'un air effaré.

Il parla tout bas au chef de l'escorte, qui pâlit à son tour, et ayant réfléchi quelques moments, commanda que deux hommes escortassent le geôlier jusqu'au cachot d'Osselin. Pendant ce temps, les charretiers, pressés de partir, s'emportaient en imprécations à propos de ce retard, et les prisonniers se regardaient avec surprise, en attendant le dénouement de la scène.

Ce ne fut pas long; les trois hommes apparurent au fond de la cour, portant sur leurs bras Osselin déjà roidi. Derrière lui, à chaque pas des geôliers, la terre se rougissait d'une trace de sang.

Osselin, sans espoir, sans avenir désormais, avait arraché un clou du mur de son cachot, et se l'était enfoncé dans la poitrine. A la vue de cet horrible spectacle, le chef de l'escorte et les guichetiers tinrent conseil pour savoir ce qu'il convenait de faire : on agita plusieurs questions, excepté celle d'appeler un chirurgien.

Un des prisonniers voulut arracher le clou de la blessure,

pour finir l'agonie du malheureux; mais Haly s'y opposa formellement, sous prétexte qu'il serait responsable de cette mort, tandis que là-bas, disait-il en étendant la main dans la direction du palais de Justice, ils feraient d'Osselin ce que bon leur semblerait.

— Et puis, ajouta-t-il philosophiquement, ce n'est pas pour durer.

Alors, malgré les soupirs et les gémissements que des douleurs atroces arrachaient au blessé, malgré la fureur et les malédictions des prisonniers un moment détournés des souvenirs de leurs propres maux par la souffrance de leur compagnon, quatre hommes hissèrent Osselin sur la charrette et l'attachèrent aux ridelles. Le convoi funèbre descendit ensuite au grand trot la longue et fangeuse rue Saint-Jacques.

A huit heures à la Conciergerie, à dix devant le tribunal révolutionnaire, les trente-cinq accusés prenaient place dans la salle de la Liberté, sur les bancs qu'on appelait les *gradins de Fouquier*. Osselin, apporté à l'audience sur un brancard, occupait le fauteuil, c'est-à-dire le siége en avant, réservé à celui qu'on regardait comme le principal accusé. Les juges étaient Naulin, vice-président, Deliége et Garnier Launay. Parmi les jurés, au nombre de neuf, siégeait Vilate, jeune homme de vingt-six ans, qui périt plus tard avec Fouquier-Tinville. Liendon occupait le siége de l'accusateur public. Osselin était si fort affaibli par la perte de son sang et par la souffrance, qu'il ne pouvait se faire entendre. Il fallut que le président descendît de son siége, et vînt près de lui recueillir ses réponses.

Les trente-cinq accusés étaient tous des individus *politiques* ou non, condamnés à diverses peines afflictives ou infamantes,

ce qui motivait leur séjour à Bicêtre, et ce jour même ils devaient partir au bagne avec la chaîne.

Tous furent condamnés à mort, convaincus, dit l'arrêt, « de
» s'être rendus les ennemis du peuple, en complotant même
» dans la maison de justice, où les avait fait enfermer leur con-
» duite criminelle, — formant le projet de forcer la garde de
» cette maison, ainsi que les portes; — se réunir aux agents de
» Pitt et de la faction de l'étranger, répandus dans Paris, se por-
» ter à la Convention, et singulièrement aux comités de salut
» public et de sûreté générale, en égorger les membres les plus
» marquants, *leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger*,
» s'emparer des postes du Pont-Neuf, l'Arsenal et autres, et
» enfin livrer Paris aux horreurs du pillage, de l'assassinat, de
» l'incendie, pour servir l'infâme faction de l'étranger et réta-
» blir la royauté. »

Osselin entendit cet arrêt sans bouger de sa place et sans faire une seule observation. Il songeait à tous les arrêts qu'il avait demandés contre d'autres; il songeait à l'amie dont la sûreté lui avait imposé tant de sacrifices. Il n'eut pas même la joie de rendre le dernier soupir à l'endroit où était morte sa maîtresse, et il expira au moment où la charrette qui le conduisait avec Sillery et Senlis arrivait à la barrière du Trône, dite *barrière renversée*.

— Ce pauvre homme, dit le jeune Sillery à l'abbé Senlis, en voyant Osselin roide et sanglant à ses côtés; il a payé bien cher les dix minutes qu'il gagne sur nous. Il appelait cela un moyen d'échapper... triste moyen, n'est-ce pas, monsieur l'abbé?...

— Et c'est un suicide! répondit le prêtre.

— Hélas! mon frère, pardonnez à cette pauvre âme désolée : elle voulait rejoindre plus vite une autre âme...

— Heureux celui qui meurt dans le Seigneur, répondit le prêtre d'une voix sombre en se recueillant avant de monter l'escalier fatal.

Les trente-cinq cadavres furent inhumés immédiatement après l'exécution, en un lit de chaux vive, dans un terrain dépendant de l'ancien couvent de Picpus.

Osselin n'avait pas quarante ans. Si nous sommes entrés dans quelques détails sur cet homme, dont le nom est presque oublié de nos jours, c'est que l'histoire de sa vie et de sa mort offre un enseignement utile. En lui se personnifie toute une classe d'hommes, malheureusement trop nombreux, qui se lancèrent dans la révolution en aveugles, et sans autre mobile qu'un intérêt personnel ou qu'une haine privée. Dépourvus du savoir-faire qui conduit au but l'intrigant, du sentiment du devoir qui fait les martyrs et les bonnes renommées, ces caboteurs étourdis disparurent sans gloire dans les vastes tempêtes qu'ils avaient soulevées, n'ayant su ni briller par le succès de leur trahison, comme Talleyrand et Fouché, ni purifier leur vie, et sanctifier leur mort par un généreux dévouement, comme Lebas, qui voulut mourir avec Robespierre.

Le 9 messidor, Bicêtre avait repris sa physionomie triste et taciturne, mais une terreur profonde pesait encore sur cette maison, séjour éternel, comme on le voit, de douleurs et d'épouvante. Au moindre bruit de roues et de portes, les prisonniers croyaient voir arriver les charrettes et recommencer l'appel. Déjà le 7 messidor, jour du départ d'Osselin, un vieillard de soixante-dix-neuf ans, nommé Bajat, avait offert une preuve

terrible des effets de cette épouvante. Le malheureux s'était ouvert le ventre avec son rasoir, après avoir jeté dans la fosse d'aisance sa bourse, sa montre, et les divers objets qu'il possédait.

Environ trois semaines après ces événements, Bicêtre fut de nouveau le théâtre d'un essai de guillotine perfectionnée. Mais, comme nous l'avons dit, ni le docteur Louis, ni Guillotin, n'assistaient à l'épreuve. Le premier était mort depuis deux ans; le second, détenu comme suspect dans une des prisons de Paris, s'attendait à faire d'un jour à l'autre sur lui-même l'expérience de son mécanisme homicide.

Il s'agissait pour cette fois d'un progrès dans l'art de tuer. Le couperet mécanique, perfectionnement ingénieux d'une hache aux mains du bourreau, ne suffisait plus à la rude besogne du nivellement révolutionnaire. Un mécanicien nommé Guillot, demeurant rue des Sept-Voies, proposa au comité de salut public le modèle d'une guillotine à neuf tranchants; mais l'essai ne réussit pas, et la mise en œuvre de cette machine fut ajournée.

Le 9 thermidor arriva, et le projet fut abandonné. Désormais on croyait pouvoir se contenter d'une seule hache. Mais le mécanicien qui s'était endetté pour mener à bien sa terrible invention, tomba dans la misère, et fabriqua de faux assignats. Il fut découvert, condamné à mort, et périt sous le fer de la guillotine à un coup. Guillot n'eut pas le temps de développer Guillotin.

VII

BICÊTRE SOUS LA RÉPUBLIQUE, L'EMPIRE, LA RESTAURATION ET DEPUIS 1836.

Foissey. — L'abbé Fournier. — Cadoudal et ses aides de camp. — Évasions et massacre en 1806. — Hervagault, le faux Louis XVII. — Le comte de Sainte-Hélène. — Contrafatto. — Molitor. — Un départ de chaîne. — Galériens. — Condamnés à mort. — Réflexions générales. — Bicêtre en 1845.

Nous devons à la découverte toute fortuite d'une brochure fort rare, de connaître le nom et les aventures d'un malheureux prisonnier de Bicêtre, dont nous allons raconter l'histoire (9).

Il descendait de l'illustre et infortuné baron de Goërtz, gentilhomme suédois, décapité à Stockholm, après la mort de Charles XII, dont il était le favori. Orphelin de bonne heure, et maître à dix-huit ans d'une fortune honnête, il se laissa entraîner aux goûts dispendieux qui devaient amener bientôt sa ruine, et affaiblir son âme destinée à supporter de si cruels revers. Quelques talents et un jugement rempli de délicatesse le sauvèrent momentanément; il fut choisi par le commerce de Lyon pour présenter à la cour de Louis XVI et faire recevoir les dessins les plus nouveaux des fabriques. Dans un voyage à Marseille, un duel qu'il eut avec un Italien, à la suite d'une partie de plaisir, le précipita dans cette longue suite d'infor-

tunes où depuis s'est épuisée sa vie. Il blessa dangereusement son adversaire, qui mourut quinze jours après de ses blessures. L'affaire fut présentée de telle sorte au parlement d'Aix, que Foissey fut condamné à mort par cette juridiction. Mais il obtint des lettres de grâce du roi, et une commutation de la peine capitale en une détention perpétuelle. Conduit d'abord au château d'If, avec 1,200 livres de pension, puis à Saint-Pierre le Canon, avec une pension de 300 livres, il fut enfin amené de la Provence à Bicêtre, avec une rente de 200 livres aux frais de sa famille.

A peine arrivé dans cette maison, il comprit que le seul moyen d'adoucir sa captivité était de travailler sans relâche. Il fut enfermé dans un cabanon, sans permission de sortie, et ce fut là qu'il composa plusieurs ouvrages importants. Un de ses amis les plaçait à Paris et à la cour. Cet ami joua le rôle d'éditeur pendant toute la captivité de Foissey, rôle beaucoup plus lucratif que celui de l'auteur, sans compter l'amour-propre satisfait et la liberté. Car Foissey ne pouvait signer ses ouvrages et n'en connaissait pas le prix. Foissey vécut plus largement dans sa prison qu'un détenu ordinaire, mais l'ami s'enrichit, et passa pour un homme de haute portée.

Depuis 1784, Foissey avait lié connaissance avec Masers de Latude. Ils avaient présenté de concert au gouvernement, lors du siége de Gibraltar, un projet de batteries flottantes incombustibles, une pompe foulante et aspirante qui (d'après la brochure que nous citons) valut à Latude le suffrage de l'Académie Française et l'aida pour obtenir sa liberté.

Foissey, lui, se fût bien passé du suffrage de l'Académie; quant à la liberté, c'était autre chose. Il la préférait, dit-il, à

des chaînes d'or. Son ami, pendant douze ans, le leurra d'espé rances chimériques, et, comme le geai de la fable, après s'être paré des plumes du paon, il ne voulait pas risquer de perdre sa parure. Aussi ne fit-il pas la moindre démarche en sa faveur. Enfin la révolution amena l'abolition des ordres du roi, lettres de cachet, de grâce, etc., et toutes les maisons de force furent ouvertes, comme nous l'avons dit, aux détenus victimes du bon plaisir.

Mais Foissey n'eut qu'une liberté provisoire : d'abord on lui permit la promenade dans les cours, puis de fréquents voyages à Paris pour ses affaires, à charge de rentrer chaque soir à Bicêtre, enfin il lui fut permis de prendre un logement à Paris, à condition qu'il se représenterait chaque fois qu'il en serait requis.

Libre de fait, il se mit ardemment au travail : c'étaient quelques écrits d'économie politique et commerciale. Il vendait lui-même ses ouvrages et voyageait pour les placer avantageusement. Puis, de retour à Paris, il reprenait sa tâche et son obscurité ; car, bien qu'on lui eût offert souvent des emplois, il savait que l'horrible séjour de Bicêtre souille même l'innocent, et qu'à peine serait-il en vue, ce préjugé surgirait contre lui et l'accablerait.

Néanmoins il fallait vivre. Foissey accepta une place dans l'administration des subsistances sous les ordres de Proly. Mais Proly fut guillotiné, et Foissey, incarcéré comme suspect, resta onze mois à Bicêtre. La chute de Robespierre le sauva encore une fois ; il prit un logement ignoré derrière les Gobelins, essayant de se faire oublier du monde entier. Trois ans s'écoulèrent, et, sans autre prétexte qu'une dénonciation anonyme, il

fut arrêté, le 1er avril an v, conduit au bureau central, et seize jours après à Bicêtre, comme un homme couvert de tous les crimes.

Il réclama, et le ministre de la justice lui fit la réponse suivante :

« Le ministère de la justice au concierge de la maison dite de » Bicêtre.

» Vous voudrez bien, citoyen, prévenir le nommé Foissey que » j'ai reçu sa pétition. Vous lui ferez observer qu'il n'est pas » fondé à se plaindre de l'exécution des lettres qui ont commué » la peine prononcée contre lui en celle d'une détention per- » pétuelle, puisqu'elle est à son avantage. Le jugement portant » condamnation à mort subsisterait dans son entier, il serait » irrévocable, il devrait être exécuté, si l'on considérait les » lettres de commutation comme annulées.

» Salut et fraternité.

» LAMBRETH. »

Plus tard, à de nouvelles réclamations adressées à Cambacérès, l'année suivante, 19 vendémiaire an VIII, le prisonnier reçut la réponse suivante :

Bureau criminel, N° 2199. D. D.	LIBERTÉ.	ÉGALITÉ.

« Le ministre de la justice au concierge de la maison dite de » Bicêtre.

» Vous informerez, citoyen, le nommé Foissey, détenu dans » la maison confiée à votre garde, que j'ai reçu la pétition du » 5 de ce mois, et que je pense, comme mon prédécesseur, » qu'aucune des dispositions du Code pénal réclamé par lui » n'est applicable au cas où il se trouve. Les lettres qui ont

» commuée sa peine ne pourraient être attaquées sans faire re-
» vivre le jugement dont elles ont pris la place.

» Salut et fraternité.

» *Signé :* CAMBACÉRÈS. »

Sous le consulat, le malheureux réclamait encore et espérait toujours. Il n'est pas sans intérêt de voir cette rigoureuse application de la justice dans un temps où les perturbations politiques avaient sauvé tant de coupables.

Il en fut de même de l'abbé Fournier, qui, pour avoir prêché la passion avec des allusions trop claires au sort de Louis XVI, fut arrêté par ordre du préfet de police Dubois, et jeté à Bicêtre dans un cabanon, au milieu des fous. On l'avait rasé, revêtu de la camisole de force, et, dans cet état, l'abbé Fournier, par sa contenance, par ses discours pleins de sagesse, s'était fait respecter et obéir des fous les plus dangereux, les plus déraisonnables.

Comme ses amis avaient réussi à découvrir le lieu de sa détention, et sollicitaient activement pour lui, le préfet de police le fit, au bout de dix jours, transférer à la citadelle de Turin. Le cardinal Fesch obtint son élargissement en 1804, et l'emmena à Lyon, où l'abbé Fournier recommença ses prédications sans fiel et sans timidité. Peu de temps après, son protecteur le fit nommer chapelain de l'empereur Napoléon, et, en 1806, il était évêque de Montpellier. M. de Beausset racontait à ce sujet que Napoléon regrettait souvent de s'être laissé tromper si cruellement par la police sur le compte de ce respectable ecclésiastique, auquel depuis il s'attacha maintes fois à prouver son affection et son estime.

Dans les affreux cachots blancs conservés à Bicêtre, furent

enfermés, après leur condamnation, Georges Cadoudal et ses aides de camp, dont on lira l'affaire détaillée dans notre *Histoire du Temple*. Ces cachots furent supprimés en 1814 et remplacés par d'autres, parce que le bâtiment sous lequel ils s'étendaient fut concédé à l'hospice.

En 1806, plusieurs tentatives d'évasion eurent lieu. La prison était encombrée de prisonniers politiques dont les noms sont encore un secret aujourd'hui. A la dernière de ces tentatives, que les geôliers appelaient des révoltes, plusieurs prisonniers réussirent à monter sur les toits de la maison, de là quelques-uns gagnèrent les champs; un d'eux se sauva, un autre fut tué, tout le reste, poursuivi par la garde, les paysans et les geôliers, fut ressaisi en moins d'une heure. On raconte le trait suivant, que nous rapportons d'après quelques historiens, sans avoir pu l'éclaircir par nous-mêmes : Le prisonnier d'État D... était assis au haut d'un bâtiment de la prison qui a cinq étages; les soldats le couchant en joue du côté de l'église, il cria qu'il se rendait, et le curé de Bicêtre les arrêta en criant : « Ne tirez pas, il se rend. » Les soldats abaissèrent leurs armes; soudain un féroce guichetier, se glissant par une lucarne à côté du prisonnier, le précipita d'un coup de pied dans les reins, et il tomba du haut du toit dans la cour, où il se broya la cervelle.

Un autre prisonnier, B..., était malade dans son cabanon et n'avait aucunement participé à cette vaine tentative. On l'accusa d'avoir trempé dans la précédente. Il fut arraché de son lit, frappé dans l'estomac à plusieurs reprises avec la pointe d'une barre de fer qui sert à sonder les barreaux. Il en mourut le troisième jour.

Dans une semblable circonstance, lorsque l'on eut replongé

dans les cachots les prévenus d'évasion, lorsqu'on les eut chargés de chaînes, des porte-clefs descendirent la nuit dans ces antres, et assommèrent à coup de nerf de bœuf les malheureux sans défense. Souvent, dans les temps de calme, lorsque les détenus s'abritaient en cas de pluie sous les auvents, on les chassait à coups de fouet. Le régime de Bicêtre, sous l'empire, était horrible, et l'on y parle encore d'un vieillard de soixante-seize ans, ancien capitaine de navire, qui renfermé par mesure de haute police, et condamné au cachot pour une légère infraction à la discipline, eut les pieds gelés pendant la nuit. Le lendemain, on le transporta au greffe. Ses jambes avaient enflé d'une façon hideuse; la chaleur du poêle, près lequel on l'avait placé, fit crever la peau et jaillir une grande quantité d'eau sur le plancher. Plusieurs autres détenus eurent également les pieds gelés au cachot, à tel point qu'ils se détachaient à l'infirmerie, et demeuraient dans les mains du chirurgien.

C'est pour cela que le docteur Pariset disait en 1819, dans son rapport au conseil des prisons : J'ai vu Bicêtre à deux époques; dans l'une c'était l'enfer des poëtes; dans l'autre c'est un couvent.

En 1812, mourut au mois de juin, à Bicêtre, Jean-Marie Hervagault, fils d'aventurier, qui avait pris le nom de Charles de Bourbon (Louis XVII), et revendiquait l'héritage de Louis XVI.

Il fut établi que cet Hervagault, né le 20 septembre 1781, état fils légitime de Jean-François Réné Hervagault, tailleur d'habits, et de Nicole Bigot.

Cet imposteur avait parcouru d'abord le département de la Manche, et, arrêté à Cherbourg, il s'était dit tantôt fils de

madame de Lavaucelle, tantôt fils du prince de Monaco; d'autres fois le fils du duc d'Ursel. Traduit devant le tribunal de Bayeux, il avait été rendu à ses parents. A Laval, introduit chez mademoiselle Valon Lacombe, il s'était donné pour un seigneur émigré rentré. A Méry, près Châlons, il avait pris le nom de M. de Longueville fils. Enfin, ce fut dans la maison d'arrêt de Châlons qu'il se fit passer pour le dauphin enlevé secrètement du Temple.

L'aventurier, profitant de la crédulité de quelques bonnes âmes, avait réussi à se former une espèce de cour, qui lui rendait tous les respects et tous les soins réservés autrefois aux membres de la famille royale. Le fils du tailleur cherchant à se faire roi de France, était une contre-partie tristement bizarre du malheureux dauphin que Simon le cordonnier cherchait à faire savetier.

Poursuivi rudement par le ministère public, bien que la défense opposât qu'il n'y avait contre Hervagault ni plaignant ni dénonciateur, le fils du tailleur de Saint-Malo fut condamné par le tribunal criminel en quatre années d'emprisonnement, comme étant coupable d'escroquerie en récidive.

Nous renvoyons les lecteurs qui désireraient connaître à fond les métamorphoses et travestissements d'Hervagault, à un roman historique intitulé : *Le faux Dauphin, ou Histoire d'un Imposteur se disant fils de Louis XVI*, par Alphonse B... Paris, Lerouge, an XI (1803). Quant à nous, en fait d'impostures expiées à Bicêtre, nous avons préféré raconter au long celles qu'on va lire.

Au mois de septembre 1805, vers le soir, un homme qui s'était tenu abrité tout le jour sous une roche écartée, à deux lieues de Toulon, et sur le rivage même de la mer, vit arriver

une frêle embarcation, dont le patron déposait le chargement à terre dans une crique. Il sortit de sa retraite, après avoir cherché à n'être pas aperçu, proposa un marché au patron, qui, en échange de quelques pièces d'or, consentit à le prendre sur son navire.

Le patron était Espagnol, et se rendait en Catalogne. Peu scrupuleux, comme un contrebandier qu'il était, il ne s'informa point de la cause qui forçait son passager à fuir précipitamment sans passe-port et sans bagage. Il lui raconta seulement, pour essayer d'obtenir quelques renseignements, que le matin, en louvoyant pour attendre le soir, il avait entendu tirer trois coups de canon dans la direction des bagnes.

— C'est possible, répondit l'inconnu.

Et ce fut tout. On mit à la voile. Le vent était bon, le navire fin voilier. On marcha cette nuit même avec tant de rapidité, que le lendemain, au point du jour, l'inconnu poussa un soupir de satisfaction en s'apercevant que la côte de France n'apparaissait plus même comme une ligne plus pâle à l'horizon de la mer.

Bientôt le navire débarqua heureusement en Catalogne. L'inconnu, grâce à une connaissance suffisante de la langue espagnole, avait lié amitié avec les quatre hommes de l'équipage. On causa de part et d'autre. L'inconnu questionnait beaucoup; les matelots, alléchés par quelques promesses, racontaient sans se faire prier.

La Méditerranée a parfois des flots si doux qu'ils laissent la vue planer de loin sur la côte, comme si l'œil glissait sur la surface unie d'un lac. L'inconnu se fit désigner les maisons les plus apparentes de la plage sur laquelle on allait aborder. Il se

mit au courant des mœurs et des localités, retint plusieurs noms. N'était-il pas naturel qu'il prît des renseignements sur un pays dans lequel il voulait passer sa vie? On lui donna tous les renseignements qu'il désira.

C'était un homme de vingt-huit à trente ans, robuste, plutôt beau que laid, mais beau vulgairement. Sa physionomie intelligente et mobile savait forcer la sympathie des plus réservés. Les matelots, ses nouveaux compagnons, le chérissaient déjà comme un bon vivant, au poignet de fer, à la main prodigue. Ils le regrettaient en le débarquant.

Il pénétra dans l'intérieur des terres, et arriva près d'une ville située à quelques lieues de la mer. Il faisait beau; la route était charmante, des grenadiers à la feuille rougie, des sycomores au vert argenté, traçaient de larges ombres sur un gazon fin et humide. Un petit ruisseau coupait ce gazon, et allait traverser un large champ de fraises embaumées. Notre homme s'arrêta, but de l'eau, mangea des fraises, et se restaurait ainsi pour reprendre sa route, quand un gémissement frappa son oreille.

Il vit, seule sur le chemin, s'essuyant les yeux, et pleurant bien à l'aise, une belle fille de vingt-quatre ans environ, au corset de velours noir, à la jupe verte, aux bas rouges; de beaux cheveux noirs serrés dans une résille un peu fanée, de bonnes mains plus robustes que blanches, une jambe hardiment cambrée, semblaient annoncer une de ces santés épanouies qui d'ordinaire laissent peu d'accès à la mélancolie. Cependant la belle fille pleurait à chaudes larmes. L'inconnu quitta ses fraises, s'essuya la bouche, et s'avança vers l'affligée, qui poussa un cri et cacha son mouchoir.

— Qu'avez-vous donc à pleurer, senora? Vous a-t-on offensée? avez-vous besoin de secours ou de protection? Parlez, je vous en prie; il ne sera pas dit qu'on aura fait pleurer une femme en ma présence...

— Merci, senor français, répondit la fille, à qui l'accent de son interlocuteur faisait reconnaître un étranger; vous ne pouvez rien pour me consoler; personne ne m'a offensée; je pleure parce que je suis triste.

— Et vous êtes triste parce que?...

— Ah! senor, ce serait trop long à raconter.

— Bah! dites toujours, il fait beau; voici de l'eau excellente et des fraises... Tenez, mangez donc celle-ci, elle embaume.

La fille sourit; cette galanterie peu dispendieuse ne lui déplut pas. Cependant après avoir refusé puis mangé la fraise, elle soupira encore, et dit :

— Adieu! senor français.

— Ah! vous n'allez point partir comme cela tout de suite après dîner.

— Il le faut, je veux être ce soir au port pour m'embarquer demain.

— Voilà qui est bizarre; j'arrive, moi, de l'endroit où vous allez, et je vais probablement à l'endroit que vous quittez, dit l'inconnu en montrant du doigt le ville, dont les clochers se distinguaient à travers les arbres.

— Et que je n'eusse jamais quitté, senor, sans le malheur qui m'est arrivé.

Nouveau soupir; la jeune fille recommença à pleurer.

— Ah! contez-moi cela, mademoiselle... Parbleu! vous ne sauriez avoir plus de malheur que moi... Contez-moi cela, pour

me consoler un peu, au cas où je trouverais quelqu'un plus maltraité que moi de la fortune.

— C'est bien simple, senor : j'étais au service de M. le comte de Pontis de Sainte-Hélène, émigré français, qui, après avoir fait longtemps la guerre en Amérique, vint prier sa majesté le roi d'Espagne de lui donner du service en ce pays, parce que le climat de l'Amérique était nuisible à sa santé. C'était un fameux général. Il avait gagné tous ses grades à la pointe de l'épée... Il s'établit donc en Espagne, loin de sa famille, d'origine picarde, que la révolution avait ruinée... On l'incorpora dans un corps sédentaire, et il commençait à vivre heureux, lorsque la mort le suprit dans une petite maison qu'il occupait à deux lieues de la ville que vous voyez là-bas. Je l'ai bien soigné, comme si j'eusse été sa fille ou sa femme, et, comme il n'avait plus rien, il ne me fit pas bien riche en mourant : j'ai sa montre d'or, quelques ducats, un peu de linge que je vendrai à la première occasion, et cette petite cassette qui contient des paperasses inutiles, dont M. le comte faisait, hélas! beaucoup de cas. Ce que c'est que la mort! elle apprend aux hommes combien leurs intérêts les plus chers sont peu de chose.

— Pardieu! voilà raisonner, dit l'inconnu intéressé par cette franche et honnête physionomie. Comme cela, vous êtes seule?

— Oui, je veux travailler, mais en France. M. le comte a, dit-on, une parente du côté de Soissons; je lui porterai les papiers; elle me prendra peut-être à son service. Il me faut peu pour vivre, et vivre dans le souvenir de mon bon maître sera une fortune pour moi.

— Vous êtes une bonne personne, senora; comment vous nomme-t-on?

— Maria Rosa, senor.

— Un nom charmant. Tenez, senora, si vous étiez moins jolie et plus malheureuse que moi, je vous dirais que vous me convenez fort. Je suis, moi, un pauvre mécanicien d'un grand talent; mais qui n'ai pas toujours aimé le travail. Une autre passion m'a perdu... J'ai aimé une femme qui, par sa légèreté, sa perfidie..... mais laissons cette conversation..... Vous avez quelques ducats, m'avez-vous dit; eh bien! moi je n'en ai plus qu'un; vous avez du linge, une montre; moi je n'ai que mes habits en assez mauvais état, et ce briquet qui vient de ma grand'mère... Vous avez des papiers dans une cassette; moi je n'ai ni cassette ni papiers. Vous êtes donc incomparablement plus heureuse que moi. Vous faire la cour, ce serait vous exposer à une mésalliance...

— Pauvre senor étranger! dit Maria Rosa.

— Mademoiselle, je puis cependant vous rendre un service. Vous m'avez parlé de paperasses inutiles, et auxquels M. de Pontis de Sainte-Hélène tenait beaucoup; eh bien, je vous apprendrai qu'il n'y a jamais de paperasses inutiles, et vous avez peut-être une fortune dans ces papiers-là. Montrez-les-moi, je vous instruirai si bien que vous m'en saurez gré peut-être.

— D'autant mieux que M. le comte était Français, et que je ne comprends pas le français; or ses papiers sont écrits la plupart en cette langue. J'accepte donc, senor caballero

— Jamais notaire ou alguazil ne vous épluchera des papiers comme je le sais faire, senora, dit gaiement l'inconnu,

qui, en un tour de main, prit et retourna la cassette, s'apprêtant à l'ouvrir.

— Un moment! dit tout à coup Maria Rosa, un moment, senor! Ah! maudite que je suis! je n'y pensais pas.

— A quoi?

— C'est que pour lire les papiers, il faut ouvrir la boîte, et je veux la donner intacte à la parente de mon maître.

— C'est-à-dire que vous voulez vous dépouiller en faveur d'une inconnue, de la fortune, peut-être immense, qui est contenue dans ce coffre. Un coffre, voyez-vous, c'est toujours si bon à ouvrir!

— Vous avez raison; ouvrez, senor

Elle n'avait pas achevé que, sans clef, avec la pointe d'un canif, l'inconnu avait fait sauter le couvercle du coffre et plongeait dans les papiers qu'il parcourait avec un œil exercé. Maria Rosa le regardait faire non sans un intérêt qui parut de bon augure au procureur de nouveau genre.

— Acte de naissance; bon... bon... de baptême..... de mariage .. Ah! fort bien, acte de naissance de madame la comtesse.. Il paraît qu'il s'était marié.

— Oui, et il parlait souvent de sa femme avec tant de plaisir.

— Maintenant, ce sont les parchemins, les titres de noblesse... et puis les actes de service... Peste! il était formaliste, le comte de Sainte-Hélène... ces papiers sont d'une régularité, d'une méthode!...

Et l'inconnu se mit à rêver.

— A quoi pensez-vous, senor? demanda la jeune fille.

— Donc, il est mort, le comte de Sainte-Hélène?

— Hélas! oui.

— Et ses parents, les connaissez-vous?

— Il n'en avait plus.

— Ses amis?

— Il vivait seul.

— Mais ses connaissances...

— Il revenait d'Amérique; toutes ses connaissances étaient là-bas.

— Personne ne le connaît donc en ce pays?

— Oh! son nom a été dans les gazettes.

— Tant mieux, morbleu! s'écria l'inconnu, dont le sang colora les joues comme il arrive à tout homme inspiré. Voyons, relisons, calculons de nouveau; oui, c'est cela, rien n'y manque... c'est parfait...

Et il retomba dans sa méditation

— Il faudrait refermer le coffre, monsieur, et me dire adieu, car voilà bien longtemps que nous jasons... Croyez-vous encore que ces papiers renferment une fortune?

L'inconnu sourit d'une façon étrange.

— Qu'avez-vous rêvé depuis votre enfance, Maria Rosa?..... la richesse ou la grandeur, le plaisir ou l'orgueil?

— Tout, répondit naïvement la belle fille; mais j'ai rêvé, voilà tout.

— Eh bien! voulez-vous dès demain jeter ces vêtements vulgaires, fouler en carrosse le pavé des grandes villes, abandonner ce nom charmant, mais trop simple?

— Je ne vous comprends pas.

— Voulez-vous être riche, parée, respectée..... faire envie à la plupart des femmes dont vous détournez les yeux par crainte de devenir envieuse?

— Expliquez-vous !

— Voulez-vous dès demain être appelée madame la comtesse de Sainte-Hélène, et jouir de tous les biens qui sont attachés à cette noblesse qui vous éblouit? Oui, ne me regardez pas avec ces grands yeux étonnés ; oui; Maria Rosa, oui, comtesse de Pontis de Sainte-Hélène, laissez-vous persuader, développez cette intelligence qui brille dans votre sourire, et nous serons heureux à notre façon, non pas comme de pauvres ouvriers, non pas comme des serviteurs enrichis par leurs maîtres, mais libres, chamarés de dignités, protégés par les rois, enrichis des deniers publics.

— Je comprends, dit Maria Rosa, réfléchissant à son tour. Soyons les personnages dont les titres dorment dans cette cassette et dont les os dorment en Amérique et dans le cimetière de la ville d'Espagne.

— Vous l'avez dit.

— Mais de l'argent pour commencer?

— Je vous remercie de n'avoir pas parlé en femme ordinaire... Je tremblais que vous ne vinssiez à me dire : *Si nous étions découverts?*

Maria sourit.

— J'ai beaucoup pensé dans ma vie, senor, dit-elle, si j'ai peu agi.

— Eh bien! concluons-nous?

— Si vous me trompiez? si vous m'alliez abandonner quand vous tiendrez les papiers...

L'inconnu regarda la jeune fille en lui disant :

— Un penchant involontaire, qui m'attire vers vous, me transfigure aujourd'hui... Beaucoup de gens à ma place se fus-

sent contentés de vous voler cette cassette et les quelques ducats que vous possédez.

— Non, senor, dit tranquillement Maria, car j'ai un bon poignard.

Et elle fit luire aux yeux de l'inconnu une belle lame de quatre pouces de longueur, acérée comme un dard de vipère, tranchante comme un rasoir.

— Diable! j'ai trouvé une digne compagne. Alors, pourquoi me parliez-vous de crainte, de défiance?

— Pour voir ce que vous me répondriez; car enfin, senor, si vous avez les papiers, j'aurai votre secret, et si je fais votre fortune, vous ne pourrez me dépouiller de ma part sans perdre la totalité.

— Je ne vous demande donc plus si c'est chose conclue.

— En France, on se frappe, je crois, dans la main, senor?...

— Oui, Maria Rosa.

— C'est-à-dire, oui, comtesse de Sainte-Hélène, voulez-vous dire.

— C'est vrai.

— A propos, comment vous nomme-t-on, senor?

— On me nomme le comte de Pontis de Sainte-Hélène.

Et l'inconnu ajouta d'un seul trait toute la kyrielle des titres, offices et recommandations décrits dans les papiers du comte, et que sa prodigieuse mémoire avait retenus sans une ombre d'erreur.

— Voici ma main, comte.

— Voici la mienne, comtesse.

— A propos, dites-moi, je vous prie, pourquoi vous pleuriez

tout à l'heure, car, avec votre tempérament et votre caractère, la faiblesse est incompatible et la sensibilité outrée...

— Je pleurais de voir un si lugubre avenir ouvert à ma jeunesse, au lieu du destin que j'ai le droit d'attendre.

— A la bonne heure ! Je sens, Maria Rosa, que je vous aimerai à la folie.

— Tant mieux... car je n'ai jamais aimé personne.

Après quelques moments donnés au plaisir d'une si heureuse découverte, les deux associés partirent ensemble et gagnèrent la ville prochaine. Ils vendirent quelques hardes, consultèrent et apprirent par cœur leurs généalogies, leurs titres de noblesse, voyagèrent huit jours environ, ce qui suffit à les lancer au milieu de l'Espagne. Là, ils prirent définitivement les noms de comte et de comtesse de Sainte-Hélène. Leur plan ne manquait ni d'habileté ni d'une certaine élévation de vues.

Maria Rosa devait passer pour une Espagnole, que le comte aurait épousée, bien qu'elle fût sans fortune. Fille d'un riche planteur ruiné, bonne femme de ménage, elle ne devait paraître qu'aux occasions solennelles. Le comte, qui pouvait choisir entre toutes les carrières, s'était décidé pour celle des armes, que son homonyme avait suivie avec honneur. Il alla trouver le général Mina, qui, confiant en ce nom de Pontis Sainte-Hélène, lui donna une compagnie dans un de ses régiments. Le nouveau capitaine, au niveau de sa position, déploya une bravoure remarquable en plusieurs rencontres, et reçut, comme récompense, les ordres de Saint-Wladimir et d'Alcantara.

Cependant Maria Rosa s'élevait à son tour, et devenait, par l'éducation et la circonspection la plus intelligente, une femme capable de figurer avantageusement dans le monde.

C'était l'époque où la France méditait une invasion en Espagne. Il s'agissait pour l'officier de Mina de ne pas déshonorer son titre de Français, en portant les armes contre sa patrie. D'ailleurs n'eût-il pas ainsi fermé à jamais sa carrière? Il passa en France avec sa femme quelques mois avant l'invasion, se présenta chez le maréchal Soult, auquel il exhiba titres, états de service et plans de campagne. Il avait bonne mine, il parlait en homme profondément instruit de la question militaire espagnole. Le maréchal offrit au comte de Sainte-Hélène les épaulettes de chef de bataillon, et pendant toute la guerre, fidèle à ses antécédents, engagé par le nom qu'il portait, l'époux de Maria Rosa fut cité comme un modèle de valeur et de bonne conduite dans l'armée.

Mais la restauration vint détruire l'édifice élevé par cet ingénieux imposteur. Tout autre eût été anéanti par sa chute. Notre homme se rappela tout à coup qu'il était émigré, fils de noble race royaliste, qu'il avait d'ailleurs une parente en France, et que Louis XVIII ne devait pas ignorer le nom du comte de Sainte-Hélène. Les deux époux allèrent présenter leurs hommages et leurs papiers à Louis XVIII. Ce prince, heureux de rallier autour de son trône chancelant la noblesse dispersée par la révolution et l'empire, témoigna une grande faveur au noble descendant des Sainte-Hélène de Pontis, s'apitoya sur les maux qu'il avait dû souffrir, et lui donna de l'argent. Pendant les Cent-Jours il emmena son nouveau serviteur à Gand, le combla de gratifications, de donations, promettant de ne pas en rester là si jamais on revoyait la France.

Les Cent-Jours écoulés, Louis XVIII, redevenu roi, fut fidèle à ses promesses. Le comte de Sainte-Hélène n'avait pas manqué

de les lui rappeler. Il fut nommé lieutenant-colonel de la légion de la Seine, en garnison à Paris. C'était une position magnifique. Le comte ouvrit une maison somptueuse, dont sa femme fit les honneurs avec une grâce parfaite. Nul salon n'était plus fashionable; il semblait que le comte fût réellement déplacé autre part que dans le sein de ce luxe et de cette considération qui lui allaient si bien. Bientôt arrivèrent la croix de chevalier de Saint-Louis, la croix de chevalier, puis celle d'officier de la Légion d'honneur. On parlait déjà de le nommer aide de camp du duc d'Angoulême. Rien n'eût manqué à l'ambition et à la fortune de l'imposteur.

Quelquefois on pouvait se demander de quel coffre de famille le comte de Sainte-Hélène pouvait tirer les énormes sommes employées à ses dépenses de luxe. Mais le prestige du nom avait imposé silence aux soupçons, les vagues révélations d'un héritage, tout jusqu'à la présence même chez le comte d'une parente qui occupait un rang honorable dans le monde, et avait reconnu son parent. Cette parente était une demoiselle de Pontis, femme de l'intendant militaire M. Prévost, qu'avaient abusé les dehors et les artificieuses confidences de l'imposteur. Malheureusement pour lui, le moment approchait où le hasard, dont ne se défient jamais les criminels, allait jouer aussi son rôle dans cette comédie tramée avec tant d'habileté.

En 1818, par un soleil brillant de mai, le comte, revêtu de son uniforme et monté sur un magnifique cheval bai, assistait à une revue sur la place Vendôme. Bon cavalier, accoutumé à se faire admirer, le comte mena son cheval jusque sur les curieux, et faillit à en renverser un qui le regardait avec trop d'attention pour se ranger.

Ni le danger ni les cris des assistants n'émurent cet homme. Il avait les yeux rivés sur l'officier couvert d'or, et demeurait bouche béante à le contempler. La revue finit, et l'homme regardait toujours. Lorsqu'il vit l'état-major défiler, il s'approcha d'un fourrier, et lui demanda le nom de ce colonel couvert de décorations.

— C'est M. le comte de Pontis de Sainte-Hélène, répliqua le sous-officier.

L'étranger ne répondit rien, tant sa surprise était grande. Il suivit les chevaux aux Tuileries, puis attendit que le colonel revînt à son domicile. Il entra derrière lui, et sans se laisser décourager par les rebuffades du valet de chambre, réussit à parler au comte. Seul avec lui, il commença par fermer soigneusement la porte.

— Me reconnais-tu? lui dit-il.

— Plaît-il, monsieur?

— Pas de monsieur, pas de façons; n'aie pas peur, je t'ai toujours aimé, tu le sais bien... Je ne te ferai pas de tort.

— Mais qui êtes-vous donc? demanda le comte en faisant un effort extraordinaire pour demeurer impassible.

— Serait-il possible que tu ne reconnusses pas ton camarade de chiourme, Darius? Voyons... ne te fâche pas, Coignard.

Le comte, pâle de colère, fit un geste pour s'élancer sur Darius.

— Misérable! s'écria-t-il, quel tissu d'abominations venez-vous me raconter! Me prenez-vous pour une dupe?...

— Allons, Coignard, je t'en supplie, je t'ai trop bien reconnu à ton petit mouvement des lèvres, et au tic que tu as dans l'œil... Ne te fâche pas. C'est si simple que tu aies fait for-

tune, toi qui avais tant d'esprit... Tiens! je me rappelle encore les transes où me jeta ton évasion..... Je t'aimais. Eh bien! écoute, je ne suis pas exigeant; tu es riche, moi je meurs de faim; ouvre-moi un peu ta bourse; je ne demande pas à venir chez toi; quelques secours, un peu d'amitié, de loin... et je te serai si reconnaissant, si dévoué!

Coignard fronça le sourcil, réfléchit une seconde, puis feignant une fureur nouvelle...

— Ah! le scélérat! s'écria-t-il; veux-tu donc faire un pareil scandale chez moi... Ne sais-tu pas bien à qui tu as affaire?...

— Un mot, Coignard..... Il en est temps encore..... ne me repousse pas.

— Holà! quelqu'un! cria le comte. A moi! mes gens!

— Coignard, réfléchis!...

Darius n'avait pas achevé que les valets du comte et la comtesse elle-même, accourus au bruit, forcèrent Darius à une prompte retraite.

Un moment inquiet, Coignard avait bientôt repris son sang-froid; il lui paraissait impossible que de si bons titres sur parchemin, des attestations si régulières, tant de belles connaissances et sa fortune, ne l'emportassent pas sur l'assertion d'un forçat libéré. Il confia une partie de ses craintes et de ses espérances à Maria Rosa, en lui avouant seulement qu'un ancien ouvrier de ses amis, croyant l'avoir reconnu, avait voulu profiter de cette découverte pour lever sur lui quelque contribution.

Une heure après, l'aide de camp du général Despinoy, commandant la première division militaire, vint prier le lieutenant-colonel de Pontis de Sainte-Hélène d'aller rendre visite

au général. Coignard s'y rendit sur-le-champ. Sa tenue était brillante, il avait l'air calme et souriant. Mais lorsou'il vit l'attitude sévère du vieux général :

— Darius a parlé, dit-il.

En effet, M. Despinoy fit subir à Coignard un terrible interrogatoire. L'imposteur se défendit avec un entraînement qui lui eût assuré le succès. Mais une porte s'ouvrit, et Darius parut.

— Laissez-le nier, général, dit-il, je persiste dans mon accusation. Je signalerai tout son passé. J'indiquerai jusqu'aux signes de son corps. Je fournirai des témoins parmi nos compagnons du bagne.

— Et l'on écoute ce misérable ! s'écria Coignard ; on ose balancer la parole d'un homme tel que moi par les mensonges infâmes d'un pareil brigand ! Tant mieux ! s'écria-t-il, car je te perdrai, scélérat ! Je vais retourner prendre mon portefeuille ; on verra mes papiers, mes titres de noblesse et de service. Et alors, malheur à toi... misérable forçat !

— Un moment ! interrompit le général ; vous serez accompagné dans cette recherche. Un de mes officiers vous surveillera. Si vous prouvez la fausseté de ces accusations.... il sera temps de vous faire des excuses. — Capitaine !

Un capitaine de service entra, reçut l'ordre de surveiller le colonel et de le ramener à l'état-major. Deux gendarmes devaient lui prêter main-forte. Coignard obtint de l'officier qu'on les laisserait dans la cour de sa maison. L'officier accompagna Coignard, accepta d'être présenté à la comtesse, que ces préparatifs alarmaient, et qu'un signe de son mari rassura. Maria Rosa fit servir du vin d'Alicante que l'officier accepta, tandis

que Coignard, sous prétexte d'entrer chez lui pour chercher les papiers, empruntait les habits de son domestique, et prenant un plumeau sous son bras, sortait nu-tête au milieu des gendarmes occupés à regarder les plantes grimpantes dans les caisses de la cour.

Quand l'officier eut savouré le vin en compagnie de la comtesse, et que, l'heure s'écoulant, il ne vit revenir personne, l'inquiétude le prit; mais il était trop tard. Il apprit alors la mystification dont il était l'objet, et revint l'oreille basse chez le général avec ses gendarmes.

Dès lors la police fut prévenue. Maria Rosa sut à quel homme elle avait fourni les moyens de faire fortune, et tous les alguazils de Paris se mirent à la recherche de Coignard. On découvrit que son salon si fashionable était un atelier de vols au moyen desquels il fournissait à ses dépenses ruineuses. Il faisait voler ses hôtes en donnant des indications aux brigands qu'il dirigeait du haut de sa grandeur.

Une fois échappé, il se rendit complice de plusieurs bandits célèbres par leur audace, et dans une attaque dirigée contre sa personne par les agents de police, il en blessa un d'un coup de pistolet. Arrêté, et traduit devant les assises de la Seine pour voir constater son identité, il invoqua en vain ses fidèles parchemins; il ne sortit des débats que le fameux forçat évadé, Pierre Coignard. Le comte Pontis de Sainte-Hélène s'était évanoui avec les habits dorés qu'avait secoués si rudement Darius.

Coignard fut condamné ensuite aux travaux forcés à perpétuité. Sans les bons témoignages qui furent rendus de son zèle et de sa valeur en Espagne, il eût subi la peine capitale. Maria Rosa fut acquittée.

Lorsqu'en 1819 il dut partir de Bicêtre pour le bagne, une immense quantité de spectateurs vint contempler cet homme, qui avait pendant longtemps joué dans le monde un rôle que semblaient légitimer ses talents et sa rare énergie.

Maria Rosa l'accompagna dans son exil infâme, et le servit fidèlement, jusqu'à ce qu'il mourût, c'est-à-dire vers 1836. Elle s'était établie à Toulon pour le voir plus souvent, et ne pas manquer une occasion de lui prodiguer ses soins.

La cour de Bicêtre fut souvent le rendez-vous des gens qui cherchaient les émotions dans la souffrance des hommes : le départ des chaînes de forçats, le terrible ferrage de chaque prisonnier, étaient des spectacles fort courus, surtout quand, parmi les condamnés, on espérait trouver l'un de ces héros du crime. Il serait trop long, le lecteur l'avouera, de nommer chacun des scélérats qui passèrent par Bicêtre, mais il peut être curieux de s'arrêter un moment sur les détails de l'opération du ferrage. Un grand poëte, M. Victor Hugo, et plusieurs écrivains, nous en ont donné des descriptions auxquelles nous joindrons le résultat de nos observations et de nos souvenirs particuliers.

On attendait, pour composer une chaîne que les cadres fussent incomplets aux bagnes, ou que les prisons fussent trop pleines à Paris. Avait-on un nombre suffisant de galériens à expédier, on prenait jour, on doublait les postes de la prison, et l'on faisait venir les fers à Bicêtre.

C'étaient d'abord des chaînes assez longues pour unir vingt-six prisonniers les uns aux autres, par le moyen de colliers attachés de distance en distance, et qui attendaient le col du forçat.

Ces chaînes arrivaient vers midi dans la cour de la prison.

On faisait entrer les curieux munis de billets, et l'on fermait les grilles; puis les condamnés arrivant comme une longue file par le guichet, venaient s'asseoir l'un après l'autre sur le pavé devant le collier placé à trois pieds derrière eux. Alors le travail commençait.

Un argousin, saisissant la tête de chaque condamné, essaye de la faire entrer dans le collier, précaution nécessaire pour que ce collier triangulaire ne puisse s'enlever ainsi d'une tête trop petite. Mais ce bandeau de fer s'arrêtait toujours au front, comme une couronne. Alors le carcan s'ouvrant à charnière, serre le cou du patient, et se referme avec un clou rivé à froid. Pendant cette opération terrible, les plus fougueux pâlissent et demeurent immobiles. L'enclume touche leur menton, le clou rivé est à deux pouces de leur crâne, et le moindre mouvement de la tête, trompant la direction de l'énorme marteau, ferait jaillir la cervelle du patient. Cette besogne achevée, un détenu, armé de longs ciseaux, vient couper ou plutôt hacher à tous les forçats les cheveux et les favoris.

Chaque fois qu'une chaîne de vingt-six est ferrée, de façon à former un attelage d'hommes placés deux à deux, le chef des argousins l'examine, fouille les condamnés, les déshabille pour leur donner les grossiers habits de toile, uniforme du voyage. Chaque forçat porte environ trente livres de fer pour sa part.

Le vieux criminel et le jeune condamné, l'assassin et le simple faussaire, marchent de front, et aucune différence n'est faite entre les motifs des condamnations et la moralité des condamnés. Ainsi tout devient égalité parmi les galériens; c'est-à-dire solidarité de crimes et d'ignominie. Cependant on a vu quelquefois une pauvre mère apporter un habit à son fils, une

sœur envoyer un peu de linge à son frère; c'étaient là des différences.

Ferrés et habillés, on les fait dîner assis par terre. C'est le moment où la charité des rares visiteurs admis à ce spectacle s'exerce plus ou moins libéralement. Quelques condamnés pleurent pour attendrir, d'autres déploient un cynisme qu'ils prennent pour de la bravoure; les uns boivent, les autres chantent, souvent plusieurs se battent pour la pièce de monnaie que l'un d'eux a reçue. Ce sont là des orages que dissipe l'argousin à coups de bâton.

Comme l'opération du ferrage est longue, et entraîne les plus minutieuses perquisitions de la part des employés de la prison et des argousins, le soir arrive. Il est impossible que les forçats puissent rentrer avec leurs fers dans les bâtiments. On leur jette de la paille sur le pavé; autrefois on les faisait entrer dans l'église transformée en magasin; ils s'y couchent, et dorment paisiblement quand leurs compagnons ivres ou les argousins le permettent, les uns à force de crier ou de chanter, les autres à force de battre et de visiter les dormeurs, pour voir s'ils ne liment pas leurs fers, malgré les précautions prises.

Au point du jour, entrent dans l'enceinte de longs chariots, assez semblables aux haquets de brasseurs. On fait placer sur chacun d'eux un cordon de vingt-six hommes, dont treize sont tournés à gauche et treize à droite, c'est-à-dire dos à dos, et les jambes pendantes. Le signal est donné, les gendarmes et les argousins mettent le sabre à la main; on pousse les chevaux, les chariots roulent, les grilles s'ouvrent, et un long hourrah de douleurs ou de huées salue Bicêtre, que beaucoup

de ces malheureux reverront peut-être un jour. — La chaîne est partie.

En mars 1828, on vit partir de Bicêtre les abbés Contrafatto et Molitor, condamnés aux travaux forcés, pour attentat à la pudeur, commis sur de jeunes enfants. Ces coupables, dont le crime s'aggravait de l'intelligence et de la haute fonction du criminel, furent cependant traités avec des égards que l'on n'eut jamais pour des victimes d'une hérésie politique. Au lieu de les enchaîner avec les farouches brigands dont ils avaient mérité le sort, on osa les faire conduire au bagne dans une voiture suspendue, sous prétexte qu'il fallait honorer le caractère sacerdotal dont ils avaient été revêtus ! comme si la religion avait besoin d'être respectée dans de pareils ministres !

La dernière chaîne qui soit partie de Bicêtre s'est mise en route le 3 octobre 1835 ; elle comprenait cent soixante-douze condamnés. Pas un curieux n'avait été admis à l'opération du ferrrage.

On assure, dit le *Dictionnaire de la Pénalité*, que, cette fois, les patients n'ont fait entendre ni chants indécents ni cris de douleur. Un morne repentir était empreint sur tous les visages, plusieurs condamnés versaient des larmes. Les forçats, accouplés deux à deux, ont été conduits à la chapelle, où le vénérable abbé Montès leur a fait une allocution. Vingt-cinq gendarmes à cheval, et trente gardes à pied, armés de leur fusil à baïonnette, escortaient les voitures.

Ces gardes, surnommés argousins, sont, pour la plupart, dit un célèbre condamné dans ses *Mémoires*, des Savoyards ou Auvergnats, qui, dans les interruptions de leur commerce, se font aides de police.

Les condamnés à mort partaient ordinairement de Bicêtre, où après l'arrêt ils avaient été renfermés dans un sinistre cachot tout de pierre,qui s'appelait Chàmbre des morts. C'est là qu'on venait leur signifier le rejet de leur pourvoi en cassation, puis on les dirigeait sur Paris, pour la toilette du condamné, qui se faisait à la Conciergerie.

On comprendra que nous n'ayons fait aucun choix parmi les noms d'horrible célébrité qui retentirent à Bicêtre depuis la révolution. Il faudrait en citer mille et forcer le lecteur à reculer devant ces annales de sang et d'infamie. Pour compléter les documents de statistique impartiale sur cette maison célèbre dans toute l'Europe, il nous reste plusieurs lignes que nous avons réservées afin d'en tirer un parallèle entre le Bicêtre qui n'est plus et celui que pourront édifier un jour la justice intelligente et la charité bien entendue.

Abus complet de la force, oubli constant de la protection que doit la société, même à celui dont elle se venge; dédain coupable de ces améliorations qui doivent suivre toute peine; des prisonniers dont on osait doubler la peine dans la prison, qu'on assassinait dans l'ombre, ou qu'un régime prétendu meilleur laissait mourir dans la paresse, la crapule et les vices infâmes qui rongent plus vite encore que la lèpre et la vermine, voilà le hideux spectacle que Bicêtre offrit aux yeux du monde pendant deux cents ans.

En 1836, les prisonniers furent transportés définitivement de Bicêtre à la Roquette; les cachots, les cabanons furent démolis. Bicêtre n'est plus aujourd'hui qu'un hospice de vieillards et une maison de santé pour les fous.

Sous les tilleuls de sa vaste cour, vont et viennent par grou-

pes les vieux pensionnaires qui attendent ou qui reçoivent les visites de leurs amis. Quelques-uns payent deux cents francs de pension et séjournent à Bicêtre en attendant une place dans la maison de la Rochefoucaud. Pour les pensionnaires, la nourriture et les soins ne diffèrent en rien du régime des pauvres. D'immenses dortoirs, tenus avec une propreté presque somptueuse, le silence, si doux au vieillard, des soins, du soleil et la sécurité, voilà ce qui frappe l'attention du visiteur.

La division de Bicêtre en plusieurs départements distincts date de l'empire. Mais ce fut une idée réellement philanthropique et honnête que la translation des prisonniers dans une autre localité. Bicêtre était, à peu de chose près, le bagne, puisqu'on y ferrait les forçats; il était presque l'échafaud, puisque les condamnés à mort y râlaient leurs derniers soupirs. Etait-il juste que ces douleurs honteuses, expiatoires, vinssent troubler de leurs bruyants accès le repos des pauvres malades à qui la société doit sa compassion, son respect, ses soins dévoués? Était-il juste que le criminel vînt déshonorer de sa présence l'asile où le pauvre vieillard veut mourir en paix?

Beaucoup d'hommes, jadis éminents par l'intelligence, la fortune et la position sociale, sont confondus, dans Bicêtre, à la table du prolétaire invalide. Quelques noms, presque illustrés, font retentir çà et là les échos des promenoirs et, parfois, après avoir consulté les registres d'admission, nous avons vu avec une émotion profonde passer lentement au soleil ou sous les arbres de la cour une tête blanche, courbée, qui autrefois se dressait, élégante et fière, dans un noble salon, dans le prétoire ou dans le tumulte de la bataille, car tous les vieux capitaines ne sont pas aux invalides!

L'une des divisions qui offre le plus d'enseignement au spectateur réfléchi, le plus d'intérêt au spectateur sensible, c'est la division des *enfants idiots*. Ce que l'administration de M. Mallon, directeur de Bicêtre, a fait de bien à ces malheureuses créatures maudites du ciel, l'inexplicable mélange de pitié, d'horreur et de joie qui saisit le visiteur en présence de ces idiots à demi régénérés, voilà toute la matière d'un long ouvrage. D'un animal farouche jusqu'à la brutalité, incomplet jusqu'au crétinisme, le régime doux, humain, intelligent, appliqué à ces idiots, réussit à faire des créatures soumises, actives, souriantes. Oh! ce sourire de joie sur le visage de l'idiot doit être le plus riche trésor pour l'âme de celui qui l'a fait naître; c'est le premier, le plus pur rayon de l'intelligence!

On voit donc à Bicêtre des enfants idiots qui lisent, additionnent, dessinent, et parviennent à une perfection de mécanisme organique, dont beaucoup d'êtres prétendus raisonnables et raisonneurs n'atteignent jamais le premier développement. Ces enfants chantent, cultivent leur mémoire, machinalement sans doute, mais assez pour que le rayon céleste n'éclaire pas le vide affreux, mortel, le jour où il descendra dans ces pauvres cerveaux!

Ces enfants forment une petite division à part. L'idiot n'est plus confondu avec le fou, et Bicêtre, naguère encore l'enfer, ne dit plus à aucune souffrance : Laissez en entrant l'espoir.

Ce qui fait encore aujourd'hui la spécialité de Bicêtre, c'est le traitement de l'aliénation mentale. On chercherait vainement dans ses cours, dans ses cellules, les anciens cabanons, les cachots, où sur une pierre nue, dévorant quelques brins de paille, et faisant horreur à l'humanité, le pauvre fou voyait

s'envenimer chaque jour son mal physique de la surexcitation fébrile causée par des injures ou des coups. On ne trouverait pas non plus dans la division des aliénés cette confusion coupable qui rendait le fou tranquille solidaire et passible de toutes les extravagances du fou dangereux. Il y a le quartier des aliénés libres : ils se promènent ensemble, causent, écrivent, travaillent en commun ; on donne à quelques-uns l'instruction que jadis, sains d'esprit, ils n'ont pas reçue. Ces aliénés mangent dans un réfectoire à une table commune ; ils se servent de fourchettes, de couteaux. Nul parmi les surveillants et les infirmiers ne semble redouter un oubli, une aberration de ces terribles hôtes. On a même poussé l'industrie de ce traitement efficace jusqu'à envoyer dans la ferme de Sainte-Anne, vaste dépendance de Bicêtre, une colonie d'aliénés travailleurs qui cultivent les terres, blanchissent les toiles, exploitent en un mot l'établissement, moyennant une rétribution quotidienne, dont les fonds sont placés au profit de chacun de ces travailleurs, et servent à leur procurer pour le présent même une foule de petites jouissances autorisées par le règlement et le régime. Une visite à Sainte-Anne convaincra les plus incrédules que l'aliénation, si elle est parfois incurable, peut toujours être mitigée dans ses effets sur le physique et le moral du malade.

Un pavillon particulier est affecté aux aliénés en traitement. C'est une double rangée de cellules précédées d'une galerie couverte, et qui commande une cour plantée d'arbres. Chaque cellule renferme un lit. Le malade jouit d'une liberté un peu plus restreinte que dans la division des aliénés simples ; mais enfin il est libre, à moins que les accès de fièvre cérébrale ne forcent le médecin à des mesures de coërcition momentanée.

Un dernier pavillon, dit pavillon de sûreté, renferme les fous dangereux. Pour ceux-là une surveillance active, incessante, énergique, est de rigueur. Les malades sont presque tous des criminels condamnés, à qui le traitement de l'aliénation a sauvé l'application d'une peine sévère. Dans ce petit coin de la maison s'est réfugié le dernier souvenir de l'horrible Bicêtre d'autrefois : des grilles de bois secouées par les furieux haletants, des barreaux de fer aux croisées, des yeux hagards, des hurlements sinistres, d'horribles révélations lancées comme de fauves éclairs dans cette pénombre de la pensée du fou; voilà le tableau dont nos mœurs, notre civilisation, nos connaissances médicales, n'ont pu adoucir encore les principaux traits.

Une sage réforme a exclu de Bicêtre les buvetiers fermiers qui formaient autrefois une colonie considérable et scandaleuse dans la maison. La cantine est approvisionnée par la maison même, qui fournit, au prix le plus modique, vin et liqueurs d'une qualité satisfaisante, mais qui règle la quantité d'après les lois de l'hygiène et des convenances. Le pensionnaire de Bicêtre qui reçoit des amis, des parents, aux jours permis, peut leur offrir un verre de son vin, un rafraîchissement quelconque, mais il ne doit et ne peut plus présenter à personne le scandale de l'ivresse. Quant aux aliénés, qui sont considérés comme des malades, le traitement leur interdit tout accès aux cantines.

Bicêtre, immense bourg peuplé de quatre à cinq mille âmes, s'approvisionne lui-même, et exploite lui-même ou détaille ses produits. Ainsi l'abattoir du boucher, du charcutier, les magasins du grainetier, de l'épicier, sont les appendices de la cui-

sine, dont le chef n'a qu'un cri à pousser pour faire arriver sur son fourneau les comestibles préparés à Bicêtre même. La porcherie de Bicêtre est une des plus considérables de France. Elle est située à la ferme Sainte-Anne. On nous pardonnera ces humbles détails de statistique. Mais ils sont nécessaires comme renseignements pour l'avenir.

Tel est Bicêtre en ce moment. Ce ne sera jamais un riant séjour que celui des infirmités physiques et morales de l'homme; mais, ainsi que nous l'avons dit, partout où le pauvre vieillard s'abrite et se nourrit, où le malade espère, où l'enfant chante et prie, tout est bien de la part de l'homme, car il donne, console, instruit, comme fait Dieu.

FIN DU PREMIER VOLUME.

NOTES.

(1) Toutes les actions de la fameuse Banque de Law représentaient des terres situées dans le Mississipi. On connaît les résultats de cette fièvre d'agiotage, qui dévora et ruina la France pendant la minorité de Louis XV. Il est réel que les colons manquèrent à la colonisation, et cela seul eût bien suffi à discréditer les actions, sans compter les autres motifs, c'est-à-dire l'exagération des valeurs fictives, l'émission frauduleuse d'un nombre excédant d'actions, et le trafic de ce papier chimérique négocié par les chefs du gouvernement.

(2) Cartouche nomma trois cent soixante-dix personnes dans ses aveux; cent trente-quatre femmes, dont voici quelques noms :

Renée Podailler, la belle Laitière ;
Marie-Anne Rossignol, également surnommée la belle Laitière ;
Javotte, la grosse Poulaillère ;
Anne Roger de Saint-Vigor ;
Marguerite Roger de la Penière ;
Catherine Noël, dite Margot la Religieuse ;
Catherine Linotte Desloriers, la belle Hôtesse.

Il y avait parmi les hommes des orfèvres, des cabaretiers, des cafetiers, un Suisse et des garçons de la Banque, des gentilshommes ainsi désignés : le nommé de Saint-Martin, Pierre d'Antraguet, un quidam nommé Boutteville, un sergent de la ville marchand de vins, et enfin les deux frères de Cartouche, Louis et François-Antoine. Le document que nous fournissons ici n'a jamais été publié.

(3) Latude, que l'on retrouve fatalement à la fin du siècle dernier, partout où il s'agit d'une souffrance, d'une iniquité. (*Mémoires de Latude*.)

(4) Hurtaut et Magny ont donné la description de ce puits. Nous y avons changé peu de chose.

(5) Placé par l'usage dans une dépendance humiliante, l'exécuteur des hautes œuvres était astreint à quelques formalités de costume et d'extérieur. La poudre lui était interdite.

6) *Dictionnaire de médecine*. Cet ouvrage attribue au roi Louis XVI le perfectionnement de la section diagonale.

(7) Rien n'est plus important que l'évaluation précise de ce chiffre, autour duquel se groupent les adhésions et les répulsions des partis à l'œuvre révolutionnaire. Prud'homme raconte, dans ses *Révolutions de Paris*, pages 429-430 (et Prud'homme est contemporain !) que, hormis les prisonniers pour dettes et ceux jugés par le tribunal correctionnel et les pauvres, *tout le reste* fut tué. Ce reste ferait trois mille personnes au moins. Un autre historien parle de la mort du concierge, tué *en voulant mettre le*

feu à deux canons qu'il braquait contre le peuple. Un autre narrateur invente purement et simplement un récit romanesque de cette journée. Les prisonniers se seraient défendus comme des lions. Conduits par leurs gardiens, ils auraient *défendu leurs cachots comme de généreux citoyens leur liberté, leur patrie.* Fusillade, mitraille, rien ne lui coûte, et il parle de *six mille morts*, en ajoutant : « Cette évaluation est exagérée, sans doute ; mais ce qu'on ne peut révoquer en doute, c'est que les meurtriers *n'épargnèrent personne.* Prisonniers, malades, gardiens, tout périt, excepté deux cents qui n'avaient point été flétris et qui furent renfermés dans l'église. »

Notre récit, emprunté aux sources les plus sûres, les plus impartiales, permettra au lecteur de comparer les chiffres et d'établir la vérité. Nous avons à dessein donné la statistique de la maison vers cette époque et les cadres de sa population.

Nous ajouterons que les documents précieux d'un historien, M. Ch. Ménétrier, qui a profondément étudié cette époque, nous ont fourni pour toute la période révolutionnaire des chiffres, des faits et des aperçus sans réplique, comme il convient pour l'appréciation d'une œuvre politique si souvent controversée.

(8) C'est en Westphalie, à Hamm, que s'était retiré le comte de Provence (Louis XVIII), qui s'intitula régent de France à la mort de Louis XVI, et il fit partir de là ses manifestes contre-révolutionnaires.

(9) Le Diable boiteux a Bicêtre, sans nom d'auteur, et avec un nom suspect d'imprimeur.

FIN DES NOTES.

TABLE.

I

II

III

IV

V

VI

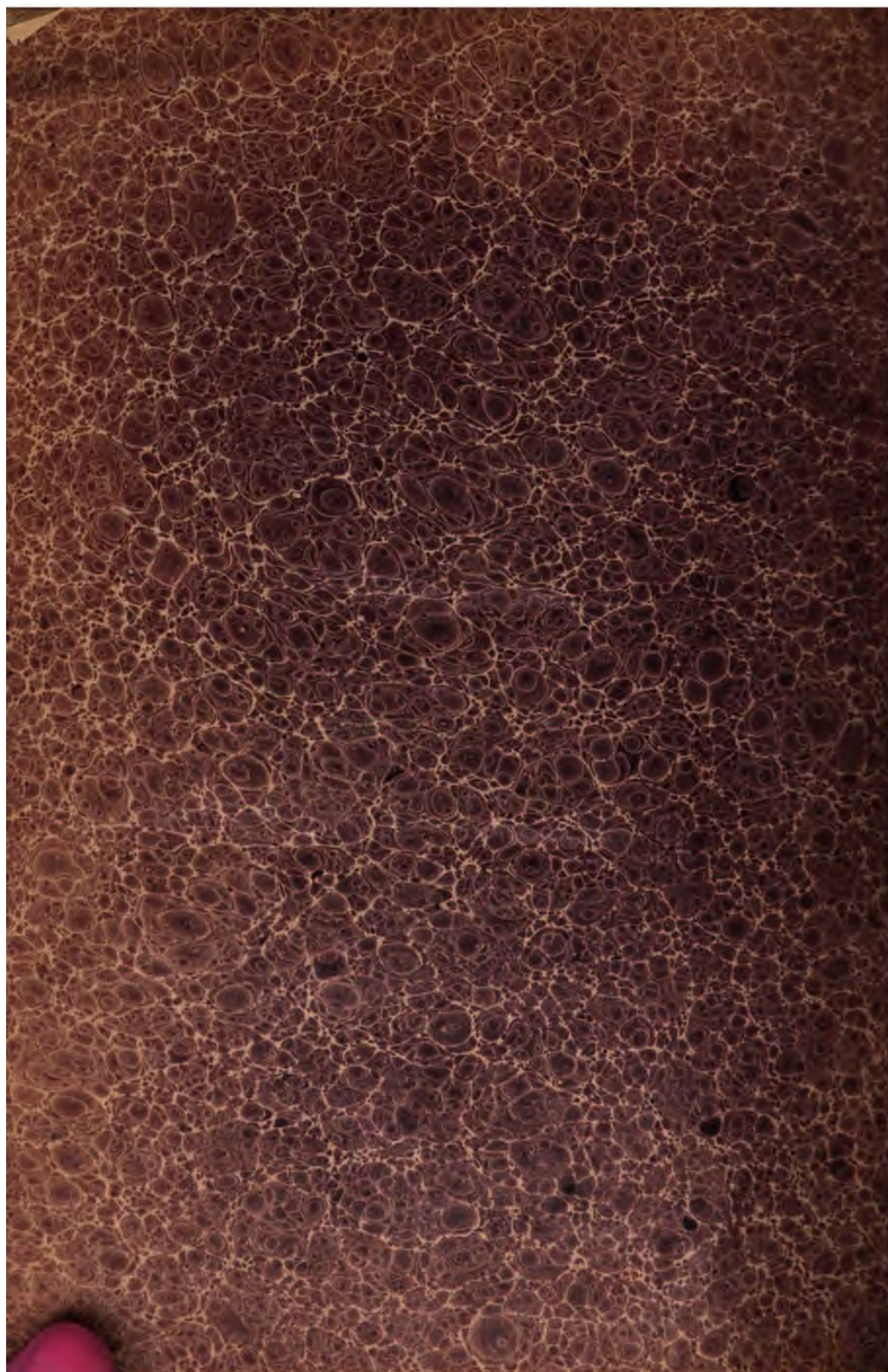
VII

BICÊTRE SOUS LA RÉPUBLIQUE, L'EMPIRE, LA RESTAURATION ET DEPUIS 1836.

FIN DE LA TABLE.

Imprimerie DONDEY-DUPRÉ, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

Pools




Stanford University Libraries
3 6105 002 486 137

